

LE ROSEAU D'OR
ŒUVRES ET CHRONIQUES

9

ÉMILE DERMENGHEM

LA VIE ADMIRABLE ET LES RÉVÉLATIONS
DE MARIE DES VALLÉES

D'APRÈS DES TEXTES INÉDITS



LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT et C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, rue Garancière, Paris, 6^e
Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1926.
Copyright 1926 by Plon-Nourrit et C^{ie}.

Nihil obstat
Parisiis, die 20^a junii 1926.
J. GAUTIER, Cens. dep.

Imprimatur
Parisiis, die 21^a junii 1926.
V. Dupin, V. G.

ÉMILE DERMENGHEM

LA VIE ADMIRABLE ET LES RÉVÉLATIONS DE

MARIE DES VALLÉES

D'APRÈS DES TEXTES INÉDITS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

PROLOGUE

Le vendredi 3 novembre 1656, vingt-quatre heures après que les carillons du jour des Morts eurent cessé d'être égrenés par chaque clocher sur les campagnes de la Basse-Normandie, une quarantaine d'hommes armés, divisés en plusieurs groupes, entrèrent sans attirer l'attention dans la vieille cité épiscopale de Coutances. Ils eurent soin de ne pas se réunir et se logèrent par petits paquets dans les quelques hôtels de la ville. Cinq cavaliers vinrent ainsi à la tombée de la nuit demander le couvert et le gîte à Marie Bernières et à son époux, Nicolas Terinet, hôtelier à l'enseigne du *Grand Saint Nicolas*. L'auberge du *Petit Saint Nicolas*, tenue par Claude Millet, vieillard presque septuagénaire, en logea six autres. Plusieurs cavaliers et valets, commandés par M. de Langrie président du Parlement de Rouen, s'installèrent chez la veuve Ennaux, soupèrent de bon cœur et allèrent dormir, qui dans les chambres de l'auberge, qui dans la paille de l'écurie, non sans avoir plaisanté avec la servante, Claire Triannon, jeune Normande de vingt et un ans.

Tout s'était fait discrètement; le soleil d'automne s'était couché suffisamment tôt; et l'arrivée des gens d'armes n'avait pas produit d'émotion dans la ville, qui s'endormit paisiblement, le couvre-feu sonné, sous la protection de ses veilleurs et leur chant monotone.

Le lendemain, dès l'aube, Marguerite Blondel, la jeune sœur du curé de l'église Saint-Nicolas, descendit, selon son habitude,

pour ouvrir les portes, à quatre heures du matin. Soudain une troupe d'hommes en armes se précipita, brusquement mais silencieusement, dans l'église, par l'entrée principale. Effrayée, la jeune fille recula; mais par la porte du transept d'autres inconnus entrèrent. Pierre Bazire, étudiant de vingt ans, né à Vesly, et logé chez le curé, Pierre Blondel, qui venait lui aussi de descendre, en compta quarante ou cinquante. Deux femmes de Coutances semblaient conduire les assaillants; l'une d'elles, la Blanchet, fit signe à celui qui semblait être le chef et lui indiqua une dalle au milieu de la chapelle de saint Joseph. Aussitôt une partie des hommes se mirent à arracher la pierre, cependant que les autres faisaient le guet aux diverses issues. Ils avaient apporté une sorte de grand coffre allongé, en bois blanc; mais le cercueil qu'ils retirèrent du tombeau ayant été jugé en assez bon état de conservation pour qu'ils pussent se passer de cette caisse, ils sortirent, faisant toujours le moins de bruit possible, de l'église, les uns portant sur leurs épaules la charge funèbre, les autres encadrant armes au poing le cortège, qui se dirigea vers le couvent des Pères de la Mission.

L'alarme, malgré l'heure matinale, avait commencé à se répandre. Cette affluence dans les rues attirait forcément l'attention. Des bourgeois se montraient aux fenêtres; des gens du peuple, déjà levés pour leurs travaux, se mirent à suivre les hommes d'armes. Claire Triannon, curieuse comme toutes les jeunes servantes, attirée par le bruit, aperçut la foule massée devant le couvent et se hâta d'y courir avec ses camarades. Sa maîtresse d'ailleurs, Julienne Lhermitte, veuve Ennaux, lui en donnait l'exemple et courait à toutes jambes, malgré ses cinquante-quatre ans. Parmi les porteurs de cercueil, ces femmes reconnurent M. de Langrie et les cavaliers qui avaient couché à l'auberge.

La porte du couvent des Pères de la Mission, — c'est ainsi

qu'on appelait communément les membres de la Congrégation de Jésus et Marie, disciples du P. Eudes, chargés du séminaire de Coutances, — s'ouvrit, laissant pénétrer tout le monde pêle-mêle. Le supérieur, Jean de Montaigu, s'avança vers le président de Langrie, qui lui montra le cercueil. Une dalle fut arrachée près de l'autel et un trou rapidement creusé, où l'on descendit la bière, au milieu du brouhaha de la foule. La veuve Ennaux se trouva un instant juste à côté de M. de Langrie et ne put se retenir de lui poser quelques questions. «Tais-toi, ma bonne amie, répondit-il. Nous avons apporté dans l'église des Pères de la Mission le corps de Marie des Vallées, que nous y avons fait inhumer. C'était une fort bonne fille. Il faut prier Dieu pour elle. Je lui avais promis de la nourrir le reste de ses jours et de la faire inhumer.» Au supérieur des Eudistes, il déclara qu'il avait agi en vertu d'un arrêt de la Chambre des Vacances du Parlement de Rouen, et, comme l'un des Pères s'inquiétait: «S'il nous arrive du procès de ceci, à qui nous adresserons-nous?» le magistrat le tranquillisa: «Ne vous souciez de cela. Si on en fait procès, adressez-vous à moi. Vous n'avez qu'à m'écrire.»

Puis, cependant que les badauds se dispersaient, les prêtres du séminaire se mirent à chanter l'office et célébrèrent une messe, tandis que les cloches sonnaient à toute volée¹.

C'était, en effet, une victoire que les cloches des Eudistes célébraient. Depuis huit mois, ils avaient vainement réclamé ce corps, conformément aux volontés de la morte elle-même, autour de laquelle d'étranges passions avaient été soulevées. Il avait fallu la persévérante action de son ami, le président Jean le Roux, sieur de Langrie, pour emporter, le 20 octobre dernier,

1. Tous ces détails et les suivants sont tirés des procès-verbaux (novembre-décembre 1656) de l'enquête faite par le vicaire général Bazire, consignnant les dépositions des divers témoins (Bibl. Nat., fonds français, 11945, f^{os}18-27; et 11949, p.1-31).

l'arrêt du Parlement, obtenu à sa requête et à celle de dame Marie, veuve du capitaine de Bois-David, de Jean de Bernières, conseiller du roi, d'Annibal de Marin, prieur de Saint-Michel-Saint-Paul, et Daulphin, protonotaire apostolique, de Augustin le Haguais, conseiller du roi et à la cour des aides de Normandie, amis de la défunte et des héritiers de celle-ci Jean et Nicolas le Cappelain. Langrie, fort de son droit, avait cru bon d'agir par surprise, sachant que les partisans du P. Eudes et de Marie des Vallées avaient affaire à forte partie. Mais en ne prévenant pas le vicaire général, Bazire, official du lieu en l'absence de l'évêque Claude Auvry, il éveilla, comme nous le verrons, d'implacables susceptibilités et jeta de l'huile sur un foyer déjà ardent de partis pris et de haines.

Des récits merveilleux se répandaient cependant à travers la ville. La défunte passait pour une sainte. Le cercueil avait été trouvé en bon état, à part un petit trou qui laissait voir le linceul non encore complètement détruit. Certains sentirent des odeurs suaves s'en dégager. Plusieurs hommes d'armes parlèrent d'une «forte odeur de romarin», mais d'autres déclarèrent que le corps ne sentait «ni bien ni mal»; d'autres se plaignirent même, paraît-il, d'une «mauvaise odeur» assez semblable à celle du «fromage pourri». Quand on avait ouvert le cercueil dans l'église Saint-Nicolas, pour identifier le corps, on avait trouvé celui-ci intact et ne portant qu'une légère tache noire au-dessus de l'œil.

Le bruit courut même la ville que, quand on eut déposé «ledit corps d'icelle des Vallées... dans l'église des Pères Missionnaires, il se fit une ouverture au cercueil où elle était posée et que ladite fille marqua de sa main le lieu où elle désirait être inhumée en ladite église». Certains même auraient entendu, disait la rumeur publique, «une voix assez semblable à celle de la défunte disant tout haut: «Je suis bien là. Voilà le lieu de mon repos.»

Les Eudistes proclamaient d'ailleurs volontiers les vertus de la morte; on disait qu'ils avaient eu à ce sujet des révélations surnaturelles. Le bruit de miracles obtenus sur son intercession s'était déjà répandu dans toute la région.

Quelle était cette femme dont on se disputait le corps comme une précieuse relique et autour de laquelle devaient avoir lieu, pendant longtemps encore, des discussions passionnées?

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE MARIE DES VALLÉES

LA POSSESSION. — LA PÉRIODE DES CHARMES

La vie de Marie des Vallées est l'une des plus étonnantes de l'histoire des mystiques; non point qu'elle soit particulièrement remplie de merveilles physiques, de prodiges matériels et d'événements extraordinaires, mais parce qu'elle nous présente le fait mystique et le fait chrétien sous un jour si direct, à un degré si catégorique et d'une façon si radicale que l'esprit humain est saisi et même choqué de se trouver si nettement face à face avec des questions qui le dépassent. Elle est allée du premier coup au nœud même du problème pathétique et a décrit ses expériences au moyen des symboles les plus vivants. Elle a dressé sans hésiter et de toutes ses forces l'étendard de contradiction et l'épée nue qui tranche dans la chair vive.

Voici le tableau que le grand spirituel normand, M. de Renty¹, nous trace de cette femme en 1642 et de l'œuvre mystérieuse qui

1. Cf. ci-dessous, ch. VI.

s'accomplit en elle¹:

«L'état présent de cette âme est une continuelle peine, car elle sent en tout d'extrêmes rigueurs. Le manger lui est une rage et ne le peut quasi, quoiqu'elle sente une faim dévorante. Son lit lui est une croix très dure et douloureuse. Son corps en toutes ses parties est tout en douleurs. Elle n'a aucun usage de corps et d'esprit que selon que Notre-Seigneur lui permet, ne voyant rien de ce qu'elle est, de ce qui est, ne discernant ni connaissant rien que ténèbres et douleurs.

«Elle est tout le jour comme une personne malade au coin d'une cheminée ou d'une salle, accroupie tout en un tas où l'œuvre de Dieu se fait ainsi en secret, et véritablement bien au secret du monde, car, à la voir, cette vérité par laquelle Dieu cache ses grandeurs et singuliers effets aux sages et prudents du monde pour la révéler aux petits, est bien accomplie. On ne croirait jamais à voir une pauvre femme habillée simplement en villageoise, ridée, avec un visage austère et sec par la rigueur de ses peines, quasi toujours malade, qui ne parle quasi point, et qui est là, possédée, fût un trésor si estimable. Aussi la laisse-t-on là. Souvent quelque prison lui est ordonnée de la divine Justice qu'elle ne peut sortir de dix ou vingt jours, et quand on est longtemps sans la voir, on dit qu'elle est malade. Voilà comme cette œuvre s'accomplit tous les jours.

«Dieu a permis qu'elle est connue seulement de sept personnes dont, quelques-unes étant mortes, d'autres lui ont été données en la place. Et de la ville où elle est, il n'y a que le prêtre qui est

1. P. 85-84, liv. I, ch. XXXIX du Ms 3177 de la Bibl. Mazarine, qui est une copie d'un manuscrit qui se trouvait au Carmel de Pontoise. C'est en effet au Carmel de Pontoise que Renty apprit de la Mère Jeanne de Jésus, sœur du chancelier Séguier, qu'une religieuse de ce couvent, Marie du Saint-Sacrement, fille du garde des sceaux de Marillac, avait eu révélation de la mission surnaturelle de Marie des Vallées.

avec elle qui la connaisse. Les autres sont éloignées de grandes distances. Et Notre-Seigneur la forme, en lui donnant la liberté de s'ouvrir, ne le pouvant pas quand elle le voudrait. Et quoiqu'elle ne le veuille pour personne, pour ces sept, il lui est ordonné¹.

«La clarté lui est alors² donnée de toutes ses voies, toute liberté d'esprit, beauté et fraîcheur de visage, enflammée et gracieuse; comme un ange; et d'autant qu'elle est rude et sévère dans son ordinaire, alors elle est gracieuse avec une énergie et puissance de paroles admirables. Enfin on ne peut douter que Dieu soit là et tout ce qu'on peut écrire n'est rien en comparaison de ce qui est.»

Marie des Vallées avait cinquante-deux ans quand M. de Renty, qui la connaissait depuis quelques mois et devait lui rester toujours fidèle, traça d'elle ce portrait saisissant.

Elle était née à Saint-Sauveur-Lendelin, paroisse assez importante du diocèse de Coutances, le 15 février 1590, simple «fille de village, des plus basses conditions d'entre les paysans», ou plus exactement de petite noblesse ruinée³. Ses parents étaient Julien des Vallées, laboureur, et Jacqueline Germain. Son

1. C'est-à-dire qu'elle est obligée, bien que son humilité lui fasse désirer le silence, de confier ses visions à ces sept personnes et de ne les révéler à aucune autre. Nous donnons ce texte tel quel, avec les incorrections qui doivent provenir de la copie. Pour ce texte, comme pour tous ceux qui suivront, nous avons modernisé l'orthographe des mots, conformément aux conventions établies pour la publication des manuscrits depuis la Renaissance.

2. C'est-à-dire qu'au moment où elle rapporte ses visions elle a la compréhension de son état mystique et son visage est transfiguré, alors que le reste du temps elle souffre dans les ténèbres et l'ignorance de l'œuvre que Dieu accomplit en elle.

3. Ms Renty, Mazarine, 3177, p. 1. Cf. E. LELIÈVRE, *Madame de Boisdauid*, 1925, p. 107. — On montre, au «carrefour des Vallées», une chaumière en ruines qui passe pour la maison natale de Marie.

père la laissa orpheline à l'âge de douze ans; sa mère se mésallia, épousant un boucher, Gilles Capolain ou le Capellain, qui maltraita l'enfant. Marie se plaça pour fuir ce foyer où elle avait souffert non seulement d'un manque de tendresse, mais de la pauvreté et de la faim, restant sans manger de pain «des semaines entières». Elle ne tomba guère mieux: ses maîtres, «pires que des démons», menaient une vie abominable; la femme commettait presque ouvertement l'adultère et Marie en souffrit cruellement jusqu'au jour où elle fut assez heureuse pour la convertir, la mettant en demeure de choisir entre elle et le péché.

L'état moral et religieux des campagnes normandes était, paraît-il, alors déplorable. Le P. Eudes, qui signale les superstitions du peuple, l'indifférence des prêtres, les abus des nobles et des magistrats, assure que les villageoises estimaient que le plus grand des péchés était de n'avoir pas d'enfants et qu'elles faisaient donc tout ce qu'il fallait pour en avoir, «de quelque façon que ce fût», plutôt que de demeurer vierges et stériles.

Par une élection spéciale du ciel, la jeune Marie aurait pratiqué dès son enfance, à un haut degré, toutes les vertus chrétiennes, particulièrement celles qui devaient plus tard caractériser son apostolat: désir intense d'accomplir la volonté divine qu'elle n'avait qu'à prier pour connaître clairement, dévotion à la Vierge, amour du prochain, amour de la vérité (dont elle disait plus tard: «Elle est la fille aînée de Dieu, je ne la trahirai jamais»), de la simplicité, de l'abjection, de la chasteté¹.

«Cette fille, quoique pauvre de tous biens temporels, mais belle, gracieuse», aimable, obligeante et d'un maintien plein de

1. Ms Renty, p. 1-3. Le P. Eudes, Ms Cherbourg, p. 2 et 3; Ms Québec, l. I, ch. I. Bibl. Nat., 11942, l. I, ch 1; BOULAY, *Vie du vénérable Jean Eudes*, Paris, 1905, 4 vol. in-8^o, t. I, p. 186.

noblesse, fut recherchée par beaucoup de jeunes gens.

Plusieurs demandèrent sa main, mais furent éconduits. Marie des Vallées avait supplié le ciel de lui faire sentir par une affection irrésistible le fiancé, s'il existait, que lui destinait la volonté divine.

Comme elle était dans sa vingtième année, Marie des Vallées se rendit à la fête de saint Marcouf, patron du village de la Pierre, non loin de Saint-Sauveur, le 2 mai 1609. Elle y rencontra un prétendant, «telier» de profession, dont elle avait récemment refusé la main. Au lieu de l'éviter et de paraître lui en vouloir, le jeune homme s'approcha d'elle et la salua, comme la foule sortait de l'église. Puis, dans l'exubérance de la fête, fit mille plaisanteries et gambades, l'invita à danser, et enfin la quitta, le soir venu.

Marie ne devait plus jamais le revoir; il quitta le lendemain, dit-on, le pays pour toujours; mais elle rentra chez elle, «furieusement travaillée». Bientôt, des douleurs fulgurantes la saisirent, des convulsions étranges l'agitèrent, des vellétés confuses se mirent à troubler son esprit et envahir brusquement son âme.

C'est de ce jour que date le mal étrange qu'on appelle la *possession* de Marie des Vallées et qui ne devait finir que quelques mois avant sa mort. La sorcière qui aurait fourni au jeune homme vindicatif le charme dont il s'était servi pour envoûter la malheureuse fut brûlée, raconte-t-on, quelques années plus tard à Coutances. Tous les remèdes furent inutiles. Pendant les trois années qu'elle resta encore à Saint-Sauveur, Marie des Vallées, tour à tour hurlante et pâmée, en proie à des souffrances presque sans répit, vécut pour ainsi dire sans fermer l'œil une heure de suite¹.

Marie vivait alors avec sa tante. Celle-ci crut bien faire en la conduisant chez un personnage qui passait pour expert dans

l'art de guérir ce genre de maladies. Mais il se trouva que cet homme était un «affreux magicien» qui voulut la violenter. «Elle parvint à sortir saine et sauve de la gueule du lion», mais il lui avait fait prendre un philtre très puissant pour l'obliger à revenir le voir. Le charme avait aussi pour effet d'endormir profondément la tante, qui couchait dans le même lit que Marie. Celle-ci, presque contrainte par la violence de ses tentations, s'arrachait les cheveux de désespoir et se frappait durement elle-même pour s'empêcher d'aller retrouver cet homme (qui, selon le Manuscrit Renty, ch. XVII, p. 52, était un curé chez qui elle habita quelque temps avec une de ses parentes). Une nuit qu'elle n'y pouvait plus tenir, elle eut l'inspiration de faire un vœu à Notre Dame de la Délivrande. Aussitôt, la vieille s'éveilla et le charme fut rompu.

La possession et les souffrances de Marie des Vallées ne

1. Ms Renty, p. 3-5; Ms Cherbourg, p. 4; Ms Québec, l. I, ch. II. — Le P. Eudes ne parle pas de la danse, mais d'un attouchement bref, d'un simple coup d'épaule du jeune homme à Marie, au milieu de la foule. Les ennemis de M. des V... cherchèrent à rejeter sur sa faute et sa volonté propre (sans aucun fondement, comme nous le verrons) la cause de sa possession. Un «mémoire» envoyé de Coutances par M. de... Ville et tiré du cabinet de M. Lebel de la Roque (Bibl. Nat., 11945, 2^e pièce) dit qu'un «ecclésiastique, homme d'honneur et fort éclairé, raconta que cette fille a été possédée du diable en punition d'une danse lascive et sacrilège où elle avait dansé dans le cimetière d'une paroisse voisine, le jour et fête du patron de cette paroisse, avec un jeune homme qui l'aimait». On voit comment les faits ont pu être déformés. Dans les deux récits, il y a un amoureux, une fête patronale, un village voisin et une danse (c'est pour cela que nous avons préféré la version Renty à celle du simple coup de coude). Cette danse n'a rien que de parfaitement normal. Quant au cimetière, il se peut qu'il ait été plus ou moins voisin (comme cela a souvent lieu) du terrain de la fête, si celle-ci se passait sur la place du village et si le cimetière entourait l'église. Quelle que soit l'origine, naturelle ou surnaturelle, de ce «coup de foudre», nous assistons ici à un cas très net et très violent de «refoulement». Mais la psychanalyse serait impuissante à en expliquer toutes les conséquences.

cessèrent pas pourtant. Au bout de trois ans, on la conduisit, vers Pâques 1612, à Coutances, pour la faire examiner par l'évêque, Mgr de Briroy¹. Celui-ci l'exorcisa et fit faire une enquête sur sa vie et sa famille: il s'agissait de savoir si elle ou ses parents avaient donné volontairement prise à l'action du mauvais esprit. On ne put rien trouver².

Longtemps, Mgr de Briroy et quelques ecclésiastiques de Coutances multiplièrent sur la malheureuse les expériences et les exorcismes. À des questions posées en grec et en hébreu, les démons qui parlaient, ou étaient censés parler, par sa bouche, répondaient pertinemment. Par la suite, bien que la patiente fût à peu près illettrée, ils répondirent même en latin.

La possession semblait évidente, mais résistait à tous les rites. Un jour, pourtant, le diable, interrogé, promit de s'en aller au bout de quelques jours; il n'en fit rien et, comme on lui demandait des explications répondit qu'il en était empêché par un seigneur influent des environs, qu'il disait être magicien et dont il donna le nom. Le gentilhomme mis en cause et sur lequel nous n'avons aucun renseignement, averti de la dénonciation, s'emporta contre Marie des Vallées et la dénonça elle-même comme sorcière au Parlement de Rouen, dont il prévint contre elle l'esprit des juges. Un arrêt de prise de corps fut lancé et Marie conduite prisonnière dans la capitale de la province (1614).

Marie des Vallées se jugeait en butte aux persécutions de tous les sorciers du pays ligués contre elle. Au reste avait-elle

1. Nicolas de Briroy, évêque de Coutances, de 1587 à 1620; G. LECANU, *Histoire des évêques de Coutances*; Coutances, 1839, in-8^o, p. 323 et suiv. Il mourut à quatre-vingt-quatorze ans, ne laissant pour toute fortune que dix-neuf sous; la vente de ses meubles ne couvrit même pas les frais des funérailles.

2. Ms Cherbourg, fol. 24.

provoqué elle-même ces sortilèges en demandant à Dieu qu'il détournât sur elle seule tout le mal de tous les charmes jetés par les magiciens. Loin de leur en vouloir, elle réclamait sans cesse de nouvelles souffrances pour mériter du ciel leur pardon.

Sur la route de Rouen, logeant à la Motte, un château qui appartenait à l'évêque de Coutances, ses ennemis, qui voulaient la faire passer pour sorcière, lui jetèrent, dit le P. Eudes, un «horrible sortilège tendant à lui faire perdre sa virginité¹». Arrivée à Rouen, elle endura, dans la prison de la cour d'Église, pendant six semaines, puis dans la Conciergerie du Parlement pendant quatre mois et demi, «des confusions, des ignominies et des tourments qui ne se peuvent dire».

Sa sœur l'avait accompagnée; elle fut autorisée à loger avec elle pour la soigner, dans la prison ecclésiastique où elle vivait «assez commodément». Mais, à la Conciergerie, on les sépara. Marie fut «très maltraitée par le concierge»; certains prisonniers l'insultaient ou se moquaient d'elle, d'autres, au contraire, furent suscités par la «Providence de Dieu... faisant tout ce qu'ils pouvaient pour l'aider». La première nuit qu'elle passa, toute seule, dans ce cachot obscur, l'infortunée eut un accès de désespoir, saisie d'angoisse et «d'une horrible tristesse... mais Notre-Seigneur la visita par un rayon céleste qu'il répandit dans son esprit et par une grande consolation dont il remplit son cœur. À raison de quoi, elle disait avec saint Pierre aux autres prisonniers, lorsqu'ils la vinrent visiter: *Bonum est nos hic esse*²».

Il s'agissait de savoir si Marie des Vallées était ou non sorcière (deux siècles auparavant une autre Pucelle avait été brûlée dans ce même Rouen sous ce prétexte!), si elle s'était vouée volontairement au diable. La possession, même établie et elle le

1. Ms Cherbourg, p. 5.

2. Ms Renty, chap. XXIV, p. 61-62.

fut indubitablement aux yeux des juges, après les exorcismes en grec, en latin et en hébreu¹, n'était pas du tout une preuve, étant parfaitement compatible, de l'aveu de tous les spécialistes, avec la volonté droite et même avec la sainteté. Le P. Surin, mystique fameux et écrivain dévot de la même époque, fut, lui aussi, quelque temps possédé. Cela ne l'empêcha pas d'exercer son ministère et de dire sa messe. Il arriva même qu'il eut à exorciser d'autres possédés et qu'on assista à ce spectacle étrange: des démons passant du corps des patients dans celui du prêtre qui les guérissait²...

Mais l'accusation du gentilhomme normand pesait sur elle, il fallait établir la bonne foi de la jeune fille³ et tout d'abord sa virginité. La virginité était, en effet, considérée comme incompatible avec la vocation diabolique: une sorcière, habituée des Sabbats et vouée volontairement au Malin, ne saurait être pucelle. Il était facile de s'assurer de la chose en ce qui concernait Marie. La cour ordonna donc tout d'abord qu'elle serait

1. Un Cordelier l'avait mise en doute d'abord, parce que ses exorcismes n'avaient eu aucun résultat, la patiente et ses diables gardant obstinément le silence. Vexé, il l'accusa d'être une simulatrice, qui cherchait à se faire passer pour possédée, afin de recevoir des aumônes.

2. Sur le P. Surin, Cf. H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. IV. — «On n'ignore pas que dans nombre de cas la mystique divine et la diabolique se rencontrent. Chez Adrienne Dufresne (dont le P. Coton, spécialiste en exorcismes, vante les vertus), si les facultés inférieures et les sens étaient parfois livrés au démon, la fine pointe de l'âme jouissait en même temps de l'union divine.» — *Ibid.*, II, p. 129.

3. On raconte même que les sorciers du pays, ligués contre elle, suscitèrent, pour la compromettre, une fille dévergondée qui parcourait la Basse-Normandie et les environs de Saint-Malo, commettant toutes sortes de stupres et de délits, et se faisant appeler Marie des Vallées. Cette hystérique se disait vouée au diable et montrait, sur son front, à la naissance des cheveux, une place insensible où l'on pouvait enfoncer de longues aiguilles, marque de la griffe de Satan Il fut établi que Marie des Vallées n'était jamais allée dans les localités où cette aventurière s'exhiba.

«matronée», examinée par une matrone. Mais comme celle-ci ne se trouvait pas sous la main, ce fut un vieux chirurgien qui, malgré les répugnances de la jeune fille, fut appelé à se prononcer. Le brave homme rendit un éclatant témoignage à l'honneur de l'accusée.

Une seconde fois, sur l'ordre des juges, Marie fut visitée, rasée sur tout le corps en présence de sept membres de la Cour. Même résultat négatif. Elle n'en fut pas moins jetée, les fers aux pieds et aux mains, dans un cul de basse-fosse et privée de toute communication avec le dehors.

Une femme qui était chargée de prendre soin d'elle l'injurait sans cesse et la battait avec une «serviette mouillée», sans venir à bout de sa patience. Les prisonniers, choqués par l'étrangeté de son état, «lui faisaient mille huées et la bafouaient comme la dernière des créatures». Le chapelain «lui jetait le premier la pelote». Dieu, lui-même, la délaissa pendant trois jours, qu'elle passa en des «agonies effroyables», après lesquels «Dieu essuya cet état et la combla de tant de joies et de si excessives délices qu'ils firent évanouir le passé et leur abondance fut si grande qu'elle l'obligea à redemander à Dieu son état de souffrance, ce qui lui fut accordé¹».

La double et éclatante constatation de sa virginité n'avait pas suffi aux juges; ils ordonnèrent une enquête plus cruelle: c'était une opinion courante, parmi les démonologues, que toute sorcière, toute personne satanisant, portait sur son corps la marque de la Bête, la signature de son contrat, la trace même de la griffe du Maudit. Les places insensibles, qui sont aujourd'hui comptées parmi les caractéristiques de certaines névroses, étaient au nombre des signes de la sorcellerie; en trouver une en quelque endroit du corps était, sinon une preuve catégorique, du

1. Bibl. Nat., Ms 11942, l. I, chap. II, p. 11-15.

moins une présomption grave et l'on frémit en songeant à ce qui se serait passé si Marie des Vallées, nerveuse comme elle l'était, en eût présenté quelque trace. Ses juges avaient, en effet, décidé qu'on enfoncerait des épingles sur son corps tout entier. Mais la jeune fille supporta courageusement ce supplice¹ physique et moral dont le résultat fut aussi négatif que celui de la première épreuve. Enfin, l'archevêque lui-même² et son coadjuteur³ l'ayant exorcisée, Marie des Vallées fut déclarée innocente, véritablement possédée, «fille de vertu», et on la renvoya à son évêque.

Quand elle fut de retour à Coutances, de nouveaux exorcismes furent opérés sur Marie des Vallées. Mais les démons refusaient toujours de s'en aller, affirmant qu'ils étaient là par la volonté de Dieu même. Ils refusaient même de détruire les effets du sortilège jeté à la Motte et disaient qu'elle resterait sans boire et sans manger jusqu'à ce qu'on eût trouvé le sorcier. Celui-ci finit, raconte-t-on, par être découvert, fut amené devant elle et s'écria, protestant avec véhémence contre l'accusation: «Si je lui ai donné quelque chose, qu'elle me le rende.» — «Oui-da, répondit le démon, elle le rendra tout maintenant, qu'on apporte un plat.» Marie des Vallées n'avait pas mangé depuis trois jours. Une cuvette ayant été aussitôt apportée, elle y vomit une matière informe et grisâtre. «Voilà le charme, dit par sa bouche l'esprit

1. Comme «ces Messieurs du Parlement», dans leur robe rouge imposante, la menaçaient, pour l'intimider, d'affreux supplices, elle leur répondait simplement: «Je ne crains rien. Au contraire, je crois qu'il n'y a pas sur terre de supplices capables de me rassasier, ni homme au monde capable de me faire souffrir tout ce que je désire souffrir pour l'amour de Dieu.» Ms Renty, p. 41.

2. Mgr de Joyeuse.

3. Et futur successeur, Mgr de Harlay. Un grand nombre de prêtres l'exorcisèrent aussi par la suite. L'abbé J.-L. Adam juge donc la possession «indéniable», p. 54.

malin. Il est fait de la cervelle d'un petit enfant¹.»

Une autre histoire non moins extraordinaire a été conservée. Un marchand de Coutances, revenant de Paris où il s'était rendu pour ses affaires, venait à peine de sortir des portes de la capitale, quand il fut arrêté par une troupe d'hommes convenablement habillés qui lui adressèrent la parole et le prièrent de bien vouloir se charger d'une importante commission. Ils avaient entendu parler du triste état où se trouvait la pauvre Marie des Vallées et possédaient un coffret de reliques dont ils espéraient beaucoup pour sa guérison. Si le marchand voulait bien s'en charger et le porter jusqu'à Coutances, nul doute que son application ne fit beaucoup de bien à la malade.

Mais le prétendu reliquaire n'était, paraît-il, qu'un affreux sortilège, qui tendait, dit le P. Eudes, à l'exciter au blasphème, à l'impudicité et au meurtre, «la poussant à étrangler et à égorger, à démembrer et à dévorer tout le monde²». Ses ennemis voulaient la disqualifier à tout jamais en lui faisant commettre un crime. Se débattant au milieu de vellétés et d'impulsions qui lui faisaient horreur à elle-même, la malheureuse ne réussit à en triompher qu'en combattant le mal par le bien, en «tendant l'autre joue», et en priant pour ses ennemis.

Elle réfléchit en effet, — et toute sa vocation fut en toute circonstance de servir de victime expiatoire et rédemptrice, — qu'elle se trouvait entre les mains de l'Église qui la protégeait, et qui brisait par la puissance de ses exorcismes et de ses prières les

1. Ms Cherbourg, p. 6. — Une autre fois, Marie des Vallées aurait vomi une araignée; une autre fois, plongée dans un bassin d'eau bénite, elle en serait sortie laissant le bassin grouillant de petits vers. La sorcellerie, alors très répandue dans les campagnes, n'hésitait pas à user de moyens criminels; le sang humain entre dans la composition de nombreux philtres et les enfants égorgés pour les rites du satanisme ne sont pas une imagination.

2. Ms Renty, p. 17.

effets trop pernicieux des sortilèges dont elle souffrait, lui en laissant le douloureux fardeau et le mérite, mais la préservant des fautes qu'ils auraient pu lui faire commettre, et que d'autres chrétiens se trouvaient pendant ce temps moins bien défendus. Elle pria donc instamment Dieu qu'il fit tomber sur elle seule tous les charmes jetés par tous les sorciers. Elle n'ignorait pas le danger dont elle avait déjà expérimenté la terrible acuité: «Je craignais, dit-elle¹, que la violence des charmes ne me forçât à quelque chose qui ne fût pas bien et d'autant que j'avais ouï parler de choses étranges que ces mêmes charmes avaient fait faire à des filles qui en étaient travaillées.» Mais si elle jugeait avec humilité ses propres forces, elle comptait sur la grâce divine et les prières de l'Église. Elle voulait servir, sauver ses frères, et s'offrait en holocauste pour préserver autrui.

Deux mois environ après avoir ainsi demandé que tombassent sur elle tous les sortilèges jetés sur d'autres personnes, lorsqu'elle ne se souvenait plus d'avoir fait cette prière, Notre-Seigneur lui parla en cette sorte:

«Voici bien des gens qui t'apportent des présents et qui s'appauvrissent pour t'enrichir.» — «Je n'ai que faire de leurs présents, dit-elle. Vous m'êtes suffisant. Pourvu que je Vous aie, c'est assez. Prenez ces présents en paiement de leurs dettes.» — «Ce n'est pas paiement que cela, dit Notre-Seigneur; ils ont mérité les peines éternelles (car ces gens-là étaient [les] sorciers qui venaient jeter leurs charmes sur elle).» — «Eh bien! répliqua-t-elle, je m'offre à souffrir en temps² les peines dites éternelles, afin qu'ils en soient délivrés.» — «Ce n'est pas assez, dit Notre-Seigneur; ils ont mérité l'ire de Dieu.» — «Je m'offre aussi, ajouta-t-elle, à souffrir l'ire de Dieu.» — «Tu ne sais ce que tu demandes, dit Notre-Seigneur.» — «Oh! dit-elle avec sa

1. Ms Renty, p. 52.

2. Dans le temps, ici-bas.

simplicité, si vous saviez le grand désir que j'ai de souffrir, vous ne diriez pas cela.»

«On ne lui répondit rien là-dessus pour cette heure-là. Il faut remarquer qu'en ce temps auquel elle fut affligée par les charmes, et le jour qu'elle descendit en enfer¹, elle fut huit jours, dans ce temps-là, en de grandes consolations.

«Ensuite de cela, elle continua deux ans à prier qu'Il lui fît souffrir les peines d'enfer et l'ire de Dieu en temps pour en délivrer les sorciers et magiciens dans l'éternité... Durant ces deux ans, elle sentit un désir si ardent de souffrir qu'il lui semblait qu'il lui était impossible de vivre sans souffrir et que, si elle avait eu le Paradis, elle l'aurait volontiers donné pour avoir des souffrances. Et durant ce temps-là elle ne mangeait qu'un petit morceau de pain tous les jours, sans aucune autre chose, et faisait plusieurs austérités et en aurait bien fait d'autres, si on lui eût permis².

Ceux, en effet, dont elle désirait par-dessus tout et avec le plus de véhémence mériter le salut, étaient ces mêmes sorciers dont elle se croyait la victime. Quelque opinion qu'on ait sur la puissance de ceux-ci, il est difficile de nier leur existence, leurs intentions et certains de leurs crimes, même si l'on ne veut pas admettre l'efficacité magique de toutes leurs pratiques. Les études récentes des anthropologistes contemporains³ nous ont édifié à ce sujet. Le P. Eudes assure qu'ils infestaient, à cette époque, les campagnes normandes, et que l'un d'eux, qu'il avait confessé et converti, avoua avoir pendant de longues années participé à leurs sabbats nocturnes⁴. Chaque fois qu'une œuvre

1. Ce jour en enfer, qui se place pendant la période des charmes (1609-1614), ne doit pas se confondre avec la période de ses peines d'enfer proprement dites (1616-1618).

2. Ms Renty, chap. IV, p. 17-20.

3. Cf., par exemple, le *Rameau d'or*, de sir J.-G. FRAZER.

à la gloire de Dieu est projetée dans le monde, les sorciers, déclara cet homme, s'assemblent pour étudier les moyens de la contrecarrer. Les doyennés de La Haye du Puits et de Carentan étaient à cette époque, dans le diocèse de Coutances, les foyers principaux du satanisme. Des centaines de personnes fréquentaient les sabbats du bois d'Étenclin. Beaucoup furent brûlées. Cinq cent vingt-cinq furent mises en accusation en 1669. Les sorciers n'existaient pas que dans l'imagination de Marie des Vallées.

La pensée que ces gens se damnaient, offensaient cruellement Dieu en se ruinant eux-mêmes, remplissait de désolation Marie des Vallées. Cette âme extraordinaire portait perpétuellement le deuil de ses frères qui se perdaient. Cette idée lui était intolérable. Toute sa vie, elle la développera en d'admirables variations frémissantes, allant droit à cette conception, qui nous paraît si étrange, de l'enfer par amour. Pour l'instant, sa compassion se portait plus particulièrement sur les satanistes, non seulement parce qu'elle suivait ainsi le précepte évangélique de prier pour ceux qui vous font du mal, mais parce qu'ils étaient entre tous les hommes ceux dont le salut était le plus compromis.

Les sorciers, réfléchissait-elle, ont mérité la colère divine; «je la porterai bien aussi, et mille enfers s'il est besoin». — «Tu ne sais ce que tu demandes», dit Notre-Seigneur. «— Pardonnez-moi, dit-elle *Je demande mes frères qui se perdent. Je sais certainement et vois l'Amour divin qui cherche quelqu'un qui veuille souffrir les peines d'enfer et l'ire de Dieu dans le temps, afin de les en délivrer pour l'éternité. Me voilà. Prenez-moi.*» Notre-Seigneur la rebutait et tant plus elle s'offrait. «Je crains que vous n'ayez assez de tourments à me donner¹.»

4. Où il se fait et dit des choses «que la plume n'oserait écrire, de peur de noircir la blancheur du papier», 11942, l. I, chap. II, p. 21, et Ms Cherbourg, p. 7.



La vraie cause de sa possession, dit le P. Eudes, fut donc «la gloire de Dieu manifestée d'une manière extraordinaire par les souffrances et agonies de cette fille... et le dessein de Dieu sur elle pour la faire sa croix vivante et cacher par sa possession l'œuvre admirable qu'Il opérait en elle». Si bien que ses directeurs et un petit nombre de personnes choisies ont été seuls à connaître cette œuvre, «le monde entier prenant ce qui se passait en elle pour une fable et une diablerie¹».

Toujours, pendant les exorcismes, les diables déclaraient qu'ils souhaitaient fort sortir de son corps, y endurant de grandes souffrances, et que c'était Dieu qui les obligeait à rester.

Au reste, remarque-t-on, jamais, au plus fort de ses crises, elle ne fit ni ne dit, sous l'influence des forces obscures qui l'agitaient, rien qui pût scandaliser. Quand les «démons», par exemple, étaient en train de prononcer, par sa bouche et contre sa volonté, d'affreux blasphèmes, ceux-ci s'arrêtaient aussitôt, si un enfant qui eût pu s'en étonner entrait dans la pièce².

Cette période des «charmes» dura cinq ans. Marie déclarait craindre davantage les sorciers que les diables qui fuient au signe de la croix, car ils unissent la malice humaine à la diabolique et leurs maléfices sont si violents qu'ils forcent presque à pécher.

Au cours d'un des exorcismes pratiqués à Coutances, les esprits malins se vengeaient des souffrances qu'ils enduraient, — déchirés qu'ils étaient entre la puissance des rites qui tendaient à les chasser et la volonté divine qui, disaient-ils, les

1. C'est en ces termes sublimes que l'abrégé de sa vie (Bibl. Nat., fonds français, 11950, fol. 18) résume le dialogue que nous venons de donner.

1. Ms 11942, l. I, chap. I, sect I, p. 9. — Cf. aussi une longue dissertation sur le problème de la possession dans le Ms Cherbourg, fol. 33-36.

2. Ms Cherbourg, fol. 24.

contraignait à demeurer, — en infligeant à Marie de nouvelles tortures. Mais celle-ci, «dans le plus fort de ces douleurs, aperçut l'Enfant Jésus sur l'autel, avec un visage riant, qui *semblait s'approcher à mesure qu'ils redoublaient son tourment*, jusqu'à ce qu'enfin *elle le perdit de vue et qu'il se cacha dedans son cœur* où elle sentait très bien les effets de sa présence par la force admirable qu'il lui donnait¹».

Chaque fois qu'un nouveau charme tombait, ou était censé tomber sur elle, c'était elle-même, exorcisée, qui indiquait le remède approprié. Les démons déclaraient, par sa bouche, l'auteur des maléfices et la façon d'en paralyser les effets. Les charmes qui la portaient à la concupiscence étaient, disait-elle, si épouvantables et si forts que «la seule main de Dieu pouvait lui donner du secours». Un jour qu'elle était particulièrement agitée, elle demanda ainsi qu'on la baignât «dans une cuve d'eau bénite, ce qui fut fait. Quand elle en sortit, l'eau demeura toute remplie et couverte de vers et ce maléfice cessa, les feux infernaux qui la consumaient demeurant éteints dans ces eaux²».

Que faut-il penser, en admettant qu'ils soient authentiques, de pareils phénomènes? Il faut peut-être rapprocher de celui-ci le vomissement de la «cervelle d'enfant» et celui de l'araignée. Certains pourront parler d'hallucination, d'autres, comme les métapsychistes contemporains, les appelleront matérialisations ectoplasmiques³. Nous ne prétendons pas trancher le problème. La matière peut être, dans une mesure que nous ignorons, sous la dépendance de l'esprit et informée par lui. La vie entière de

1. 11942, l. I, chap. II, sect. II, p. 24.

2. 11942, l. I, chap. II, sect. III, p. 24.

3. Dans cette troisième, comme dans la deuxième hypothèse, il ne s'agit pas de la création durable d'un objet matériel; la matérialité et la vision s'évanouissent au bout de quelques instants.

Marie des Vallées, remarquons-le, est un *symbole* perpétuel; tous les événements de sa vie représentent sensiblement des vérités profondes. Le monde matériel tout entier n'est-il pas aussi bien un immense symbole de l'univers spirituel, le «cadran de l'invisible» réalité?

Marie des Vallées avait demandé elle-même à coucher dans une salle voisine de la chapelle de l'évêché¹. Comme preuve de l'opportunité de ce logement, elle annonça qu'aussitôt qu'elle y serait, les maléfices n'auraient plus de pouvoir sur elle. Elle vit, en effet, cette pièce se remplir d'innombrables épées menaçantes et de cris surnaturels que plusieurs autres personnes crurent aussi entendre. Mais elle venait facilement à bout de ces menaces avec de l'eau bénite et des signes de croix, «demeurant aussi en repos que si elle n'eût rien vu ni oui²».

Les «charmes» avaient donc pris fin, mais la «possession» continuait. Étant sûre de ne s'être jamais volontairement donnée au diable, Marie se résignait «de bon cœur à cet état de souffrance et d'humiliation, comme ayant été choisi et lui ayant été donné par Dieu comme le moyen le plus propre pour son salut»; elle ne cessa de se soumettre patiemment à tout ce qu'on lui ordonnait dans les exorcismes, et elle acceptait si volontiers cette condition pénible et méprisée³, qu'elle n'eût pas voulu la changer contre «la plus glorieuse dignité du monde⁴».

1. Les demeures de Marie des Vallées, à Coutances, furent successivement cette chambre du palais épiscopal de Mgr de Briroy, puis la maison de M. Le Rouge, curé de Jouganville, puis celle de M. Pottier, vicaire à la cathédrale.

2. 11942, fol. 24.

3. Ms Renty, l. II, chap. XCIV, p. 285: «Si j'avais choisi une condition, je n'aurais pas pris celle d'une possédée mais Dieu a mieux choisi que moi, et je ne donnerais pas ma condition pour celle de la reine de France.»

4. Ms Cherbourg, fol. 19. — Cf. aussi le texte cité par BOULAY, *Vie du vénérable J. Eudes*, t. I, p. 343, et reproduit par BREMOND, t. III, p. 609.

Il faut juger l'arbre à ses fruits. Or, « nous ne voyons¹ aucun *mauvais fruit* dans cet arbre. Au contraire, nous y voyons toutes sortes de bons. Nous y voyons une haine du péché au plus haut degré que se puisse penser, un amour vers Dieu le plus pur qui se puisse imaginer, une soumission non pareille à sa très adorable volonté, une affection vers sa divine Justice qui est sans exemple, une dévotion vers Notre-Seigneur Jésus-Christ et vers sa très sainte Mère qui n'est point commune, un amour pour la Croix et pour les souffrances qui est au delà de tout ce qui se peut dire, un zèle inexplicable pour le salut des âmes, une charité inconcevable pour le prochain, une dilection tendre vers tous ceux qui la méprisent et qui l'humilient, une aversion sensible au regard de ceux qui témoignent avoir estime et honneur pour elle, une humilité plus parfaite qu'elle n'est écrite dans tous les livres qui traitent de cette vertu, une affection pour la pureté et une horreur de tout ce qui lui est contraire que les paroles ne peuvent exprimer, un détachement entier de toutes les choses du monde, une abnégation totale, une patience invincible, une prudence vraiment chrétienne, une tempérance rare, une force divine, une justice et une équité merveilleuses, et généralement toutes les vertus en un degré très excellent... Si l'esprit malin était l'auteur de ce qui se fait et de ce qui se dit en la sœur Marie, il s'ensuivrait de là qu'il la posséderait non seulement selon le corps, mais aussi selon l'esprit. Or, si cela était, il ne serait pas possible que, depuis plus de quarante ans qu'elle aurait été ainsi en sa possession, il n'eût fait paraître quelque chose de ce qu'il est et qu'on ne vît en cette fille quelques marques sensibles d'une si longue demeure et domination d'un tel hôte et d'un tel maître, et qu'on n'y aperçût des fruits d'un arbre si funeste, car, quoique par sa ruse il se déguise quelquefois et se transfigure en ange de lumière afin de mieux tromper, il ne pourrait pas néanmoins se

1. Ms Cherbourg, fol. 24.

cachez si longtemps, parce qu'étant possédé comme il est de sa malice, il ne peut pas s'empêcher de faire mal et de se manifester bientôt là où il est, soit en soufflant quelque doctrine empoisonnée, ou d'hérésie pour faire mourir la foi, ou de corruption pour dépraver les mœurs, soit en communiquant ses qualités diaboliques, c'est-à-dire son orgueil, son arrogance, sa désobéissance. Joint que la bonté infinie de Dieu vers sa créature ne permet pas que ce serpent infernal soit longtemps en un lieu sans qu'on y aperçoive ses cornes ou ses griffes, lorsqu'on y fait tant soit peu attention. Or, non seulement cela ne se voit pas dans la sœur Marie, mais au contraire on y trouve toutes les marques de l'Agneau immaculé, qui est venu en ce monde pour écraser le Dragon».

Bien plus, remarque encore le P. Eudes «les démons ne font, ici, aucune action déréglée ni ne disent aucune parole sale ou mauvaise. Au contraire, lorsqu'il arrive que l'on dit ou que l'on fait devant la sœur Marie quelque chose qui blesse la chasteté ou la sobriété ou la charité, ou quelque autre vertu, ils entrent en fureur, soit pour empêcher le mal, soit pour le punir, quand il est fait. Ce qui montre encore qu'ils sont là pour un dessein particulier de la Divine Volonté¹».

L'état de Marie des Vallées a donc pour but de cacher aux yeux du monde l'œuvre admirable qui s'accomplit en elle, puis d'augmenter la vertu et les mérites d'une personne que Dieu veut avancer «par une voie de souffrances» et d'humiliations.

«Outre les peines ordinaires de la possession qui sont grandes, ils (ses démons) l'ont souffletée et battue cruellement plusieurs fois, se servant de ses mains et de ses poings à cet effet. Et néanmoins, elle en fait aussi peu d'état que des mouches, et elle ne les craint pas du tout. Au contraire, elle les a défiés et

1. Ms Cherbourg, fol. 34.

provoqués plusieurs fois, leur parlant à tous, comme si elle n'eût parlé qu'à un seul, en cette façon: «Est-ce là tout ce que tu peux faire? Tu n'as pas grande force. Me voilà! Je ne te crains point. Fais du pire que tu pourras. N'attends pas que Dieu te commande de me frapper: c'est assez qu'il te le permette. Garde-toi bien d'omettre la moindre des peines qu'il te permettra de me faire endurer, car je le prie de tout mon cœur que toute son ire tombe sur toi et qu'il redouble tous les supplices si tu en as laissé la plus petite partie (des peines que tu as le pouvoir de m'infliger). Mais prends bien garde à ce que tu fais. Je ne suis qu'une misérable fourmi, et tu es un grand lion. Quand le lion vaincrait la fourmi, on se moquerait encore de lui de s'être armé pour combattre une chétive fourmi. Mais si la fourmi surmonte le lion, comme elle le fera assurément, car elle est appuyée sur la grâce de son Dieu, la confusion t'en demeurera éternellement sur le front¹.»

C est à la ruine du seul mal et à la gloire de Dieu que Marie des Vallées faisait tourner sa triste situation, que certains depuis lors attribuèrent à la maladie. Heureuse maladie! dirons-nous, s'il y a maladie. Heureuse maladie, que au lieu de la subir, la courageuse jeune fille sait utiliser d'une façon si admirable, et qui nous a valu de telles beautés!

1. Ms Cherbourg, fol. 36. — «La confusion en demeurera éternellement sur le lion. N'es-tu pas bien insensé de faire ce que tu fais? Fi, fi de la bête à dix cornes!» dit le texte du P. Eudes, Ms Québec, cité par BOULAY, t. I, p. 344. — «Charmante fourmi! note l'abbé Bremond, t. III, p. 609-610, et qui ne ressemble guère aux possédées lamentables d'Aix, de Loudun ou de Louviers. Avec les autres, on ferme les yeux, on se bouche les oreilles, mieux encore, on s'en va, saturé de dégoût; avec elle, on oublie le détail affreux du spectacle, on reste auprès d'elle, enchanté de sa limpide raison et de son joyeux courage... Elle avait la tête bien faite. Au milieu même de ses crises, elle garde non seulement son calme bon sens, sa foi invincible, mais encore toute la fraîcheur de son imagination, toute la verve de son humour. Rare possédée qui assiste à sa propre possession comme à une scène ridicule.»

CHAPITRE III

L'ÉCHANGE DE LA VOLONTÉ

La période des charmes (1609-1614) terminée, Marie des Vallées, pendant deux ans, pria continuellement Dieu qu'il l'acceptât en holocauste et victime expiatoire. C'est alors qu'elle prononça le vœu mystérieux qui devait décider de tout son avenir.

Fort pieuse, assidue aux offices, communiant fréquemment¹, ne cessant de prier, Marie avait coutume de réciter tous les jours une formule qu'elle avait trouvée dans un livre du P. Coton: «C'était une de ces prières à double sens, également propres aux simples chrétiens et aux mystiques, mais que Dieu n'exauce pleinement que pour ces derniers².»

Je sais à mes dépens, disait cette prière, et à mon grand dommage combien je suis préjudiciable à moi-même et combien est grande ma fragilité; d'où j'ai toutes les occasions de craindre qu'à partir d'ici je démente mes vœux et ne fasse le contraire de ce que je viens de promettre... Si ma volonté y est requise, la voilà entre vos mains, je vous la donne et redonne irrévocablement. Et puisqu'il n'y a rien de mieux acquis que ce qui est donné, ô Dieu de mon cœur, commandez que le don qu'il vous a plu de me faire de vous-même³, autorise celui que je vous fais de moi-même et que cette donation soit tellement

1. Elle soutenait, d'après ses révélations, qu'un fidèle en état de grâce peut communier tous les jours, malgré l'avis des jansénistes. — Ms, 11943, l. VI, chap. XIII, sect. IV, fol. 197.

2. BREMOND, III, 610. — Marie avait lu, en 1614, l'ouvrage du P. COTON alors en vogue dans les milieux dévots: *Intérieure occupation d'une âme dévote*. BOULAY, p. 345.

3. Dans l'Eucharistie: il s'agit d'un acte fait après la communion.

insinuée et insérée et enregistrée... que, quand je le voudrais, elle ne puisse être révoquée, car telle est, par votre grâce, la disposition de ma dernière volonté.

Depuis longtemps déjà, Marie demandait d'être préservée des péchés que la Providence divine pouvait discerner dans tout le cours de sa vie; elle priait Dieu de «lui faire souffrir toute la *peine* qui leur serait due en rigueur de justice, voire au double ou au centuple, pourvu qu'elle fût ainsi gardée de la *coulpe*¹». La prière du P. Coton coïncidait merveilleusement avec ses plus intimes aspirations, avec ce qui caractérise tout particulièrement sa vocation et son mysticisme.

Je renonce, — disait encore cette prière, — au droit de ma libre volonté autant et si souvent que je serai tenté et en danger de vous offenser; et partant ne laissez de me forcer au bien sans avoir égard à ma liberté si ce n'est en la regardant comme votre volontaire esclave. Que si vous voulez y avoir égard, considérez que ma volonté est de n'avoir pour le mal aucune volonté. Mon franc arbitre doit être traité par vous comme non libre, attendu qu'il renonce absolument, par votre grâce, à tout droit de nature, car ce n'est pas une perfection que d'être libre de mal faire... Que comme vous, mon prototype, ne pouvez pécher par nature, qu'aussi je sois impeccable par grâce... comme les bienheureux qui sont nécessités à vous aimer sans cesser leurs libres volontés. Tant il est vrai que vos œuvres ne se détruisent l'une l'autre et que la grâce et la gloire ne gâtent pas, mais perfectionnent la nature.

Un jour enfin, Marie des Vallées eut une «vision, non pas corporelle ou imaginative, mais purement intellectuelle»: elle vit «non sous une forme ou image, mais comme une vérité,

1. Ms Cherbourg, fol. 8.

présente, dont il lui était impossible de douter¹ «la Divine Volonté qui lui «déclara que, pour arriver à un si haut degré de perfection, il fallait un échange total de sa volonté avec celle de Dieu²».

Tous les chrétiens sont appelés à cet échange, à mourir à eux-mêmes pour vivre de la vie de la grâce. Toute véritable prière est un appel aux grâces mystiques qui sont le couronnement normal de la vie chrétienne et des dons du Saint-Esprit (il faut d'ailleurs se garder de confondre la vie mystique et les phénomènes extraordinaires qui souvent l'accompagnent, mais ne constituent pas sa propre essence)³. Mais la plupart ne se donnent point sans réserves et ne peuvent, par conséquent, recevoir Dieu complètement. Chez les mystiques, au contraire, la donation, l'échange et la communion sont complets et pleinement effectifs. Ils se renoncent pour de bon, se perdent pour se retrouver; Dieu les prend au mot et se donne à eux parfaitement.

Marie des Vallées se donnait réellement sans réserves. Elle avait soif de sacrifices et ne regrettait aucune joie de ce monde, mais elle avait, au milieu de ses souffrances, une consolation à

1. Ms Cherbourg, p. 9.

2. Texte du Ms Québec, cité par BOULAY, I, 345.

3. Il faut distinguer entre vie mystique et contemplation mystique proprement dite ou contemplation infuse. Toute âme généreuse peut parvenir à la vie mystique caractérisée par l'efflorescence des dons du Saint-Esprit, sans avoir nécessairement pour cela accès du même coup à la contemplation infuse, caractérisée par l'efflorescence des dons spécialement contemplatifs (sagesse et intelligence). Cette contemplation n'est d'ailleurs pas la sainteté, mais un des moyens les plus efficaces pour y arriver. Des âmes non contemplatives peuvent être plus avancées dans la vertu que d'autres ayant reçu plus rapidement la contemplation infuse. Cela peut provenir du milieu, du tempérament. — GARRIGOU-LAGRANGE, TANQUERAY, MARITAIN.

laquelle elle tenait par-dessus tout: la communion. Puisqu'elle faisait tous les sacrifices, fallait-il faire aussi celui-là? D'où lui vint cette idée, qui semblait en contradiction avec la loi commune des chrétiens? Était-ce un raisonnement inconscient ne venant que d'elle-même ou réellement la Volonté divine voulait-elle la faire passer par une voie exceptionnelle et l'*excommunier* à la lettre en tant que victime émissaire symboliquement identifiée au Péch^é, que l'expiation détruisait en elle; de même que le Christ, *fait péché*, rachète le monde par sa Passion? Dans les deux cas, d'ailleurs, sa bonne foi est incontestable, et la réalité de son échange, l'authenticité de son état mystique, de son accession à l'union transformante, restent entières. Les mystiques les plus hauts peuvent se tromper, comme tous les autres hommes, et ne pas toujours discerner nettement ce qui vient de Dieu et ce qui vient de leur propre inconscient. Nous ne sommes pas obligés d'accepter en bloc et rigoureusement tout ce qu'ils rapportent de leurs expériences si difficiles à exprimer; mais cela n'empêche en rien la vérité essentielle, l'efficacité merveilleuse de leur esprit.

Quoi qu'il en soit, Marie des Vallées entendit ses voix lui parler en ces termes: «Vous demandez à Dieu qu'il vous ôte votre liberté et qu'il vous donne la sienne, et avec cela, vous désirez communier souvent. Mais, si on vous ôte votre volonté, et qu'on mette celle de Dieu à la place, vous ne serez plus ce que vous voudrez, vous ne communiez plus quand vous le souhaitez; voire même je pourrais (c'est la Volonté divine qui parle) bien vous ôter tout à fait la sainte communion. Pensez bien à ce que vous demandez. La sainte communion est le chemin royal du paradis, par lequel tous les saints ont passé, et celui dans lequel vous désirez entrer est très difficile et très pénible. Regardez donc ce que vous avez à faire.»

Marie se trouvait donc dans l'alternative de conserver sa

propre volonté et avec elle la possibilité de pécher, ou de perdre cette volonté, mais au risque de perdre en même temps la possibilité de communier. La perte de la communion sacramentelle semblait être pour elle une condition de la communion mystique. Elle choisit celle-ci, qui était en effet l'essentiel, le but suprême de son ascèse.

Nous assistons du reste à ses inquiétudes et à ses réflexions. Elle «commença, nous dit son biographe, à raisonner ainsi: La sainte Volonté est Dieu; la sainte Communion est Dieu. Quand je communierais tous les jours, je puis encore pécher. Si ma propre volonté est anéantie, et que celle de Dieu soit mise en la place, je ne l'offenserai plus... C'est pourquoi je renonce de tout mon cœur à ma propre volonté».

Un an de «noviciat» lui était accordé «pour choisir et délibérer», car Dieu veut nous donner part aux œuvres qu'il fait en nous¹. Elle ne pouvait déjà plus communier corporellement, mais pouvait le faire spirituellement.

Puis la Divine Volonté lui apparut de nouveau, un jour qu'elle était venue prier devant le Saint-Sacrement, à la cathédrale, pour obtenir que la communion sacramentelle lui fût rendue².

«Voici l'heure, dit-elle solennellement, qu'il faut définir et arrêter ce que vous avez tant demandé, à savoir qu'on vous ôte votre volonté pour vous donner celle de Dieu. Considérez bien ce que vous avez à faire. C'est un contrat qui va se passer. Auparavant, vous êtes libre; mais après, vous ne pourrez ni

1. Dit le P. Eudes. Ms Cherbourg, p. 10, qui rappelle comment le consentement de la Vierge au mystère de l'Incarnation fut demandé par l'Ange de l'Annonciation. Les textes du Ms Cherbourg, du Ms 11942 et celui reproduit par BOULAY, t. I, app. III, d'après le Ms Québec et les *Annales* de Cortil, ne présentent que d'insignifiantes variantes.

2. Procès-verbal d'Ameline et dépositions de Bertout. — Ms 11949, fol. 57.

penser, ni dire, ni faire, ni vouloir que ce qu'il me plaira. Si je veux, je vous ôterai la sainte communion, et je vous ferai marcher par un chemin épouvantable. Le chemin de la sainte communion est tout couvert de fleurs et de roses et tout plein de grâces, de bénédictions et de consolations divines, mais je vous mènerai par un chemin tout rempli d'épines et de souffrances. Je pourrais bien, même, vous faire aller avec les diables en enfer.»

Bien que «tout le corps lui tremblât d'une façon extraordinaire», dans la vision des tourments que lui ménageait l'avenir, Marie n'hésita point à répondre:

Je n'ai qu'une chose à dire, qui est que je hais tant le péché que je suis prête de souffrir autant d'enfers que Dieu en peut faire, s'il en est besoin, afin qu'il n'ait jamais de part en moi. Pour cet effet, connaissant qu'il n'y a que ma volonté qui le puisse produire, je la renonce de toutes mes forces et quoi qu'il puisse m'en arriver, je choisis la très adorable Volonté de Dieu, et me donne à elle autant que je puis, afin qu'elle établisse son règne en moi si parfaitement que le péché n'y entre jamais. Je ne me réserve qu'une chose, qui est d'obéir toujours, en tout ce qui me sera possible, à l'Église, et que, si j'y manque en quelque chose, il n'y aurait que l'impossibilité qui m'y puisse forcer, car je ferai toujours de ma part tout ce qui sera en ma puissance pour suivre tous ses ordres.»

Notons tout de suite que, d'après ces paroles mêmes, l'état de Marie des Vallées n'est pas de passivité pure. Elle n'est pas dispensée de l'effort, mais sa volonté est constamment et parfaitement *appliquée* à la grâce. Elle n'agit pour ainsi dire plus que sous l'impulsion de celle-ci, à force de docilité mais aussi d'énergie. Aussi ne savait-elle absolument pas quoi dire à ses confesseurs. Le sacrement de pénitence lui devint un supplice, car son humilité d'une part l'empêchait de se croire sans péché, et, d'autre part, l'examen de sa conscience ne lui révélait

«aucune faute de volonté». Elle s'accusait d'abord de fautes anciennes (antérieures à l'échange de la volonté), de détails insignifiants ou de ce qu'elle s'entendait reprocher par autrui, étant «fort soumise à croire ce qu'on lui dit¹». Puis elle devint incapable de découvrir en soi matière à l'absolution. La pauvre fille se désolait, suppliait qu'on l'éclairât, et resta ainsi trente-cinq ans sans pouvoir se confesser, tant que ses directeurs l'autorisèrent à s'en abstenir, car sa bonne volonté et sa docilité étaient absolues.

Du jour où elle fut ainsi «excommuniée» par la Volonté divine, elle se trouva dans l'impossibilité physique de s'approcher de la Sainte Table. Voulait-elle le faire pour obéir aux prêtres, aussitôt ses membres se raidissaient, sa bouche se fermait, parfois même «ses démons» la terrassaient pour l'en empêcher². «De ce chef, Marie des Vallées ne paraît pas moins innocente que Robinson dans son île, où force lui était bien de manquer la messe. À l'impossible, nul n'est tenu... Non seulement elle ne commet aucune faute, mais encore elle gagne des mérites, puisqu'elle accepte sans murmure une telle épreuve³.»

Elle «put encore pendant un an communier spirituellement»,

1. Ms Renty, p. 10.

2. Ms 11942, BOULAY, t. I; *Adam*, p. 69-73. — Pendant la première année, on l'exorcisa en vain tous les jours devant le Saint-Sacrement, pour essayer de briser cette impossibilité matérielle, dit le Ms Cherbourg, fol. 14.

3. BREMOND, III, 618, qui émet l'hypothèse que peut-être ces contractions nerveuses, l'impossibilité physique de communier ont précédé et non suivi, ont préparé l'autosuggestion par laquelle elle se serait interdit la communion. Constatant ces résistances, «elle aura insensiblement imaginé tout le système qu'elle expose avec tant de lucidité et de force». Ce système est, pourtant, tout à fait cohérent, admirablement équilibré et très séduisant. Saint Jean Eudes, M. le Pileur, l'évêque de Coutances, les PP. Cotton et de Saint-Jure, et les amis de Marie ont cru pouvoir l'admettre entièrement.

c'est-à-dire éprouver au moment de la communion des fidèles pendant la messe, de vifs désirs de recevoir la sainte hostie. Comme elle y trouvait de grandes consolations, cela même lui fut retiré pendant trente-trois ans¹.

Une confession générale lui avait été imposée par la Divine Volonté au moment du pacte solennel²; une vie nouvelle commençait en effet pour elle: sous un mode éminent, c'était bien la nouvelle naissance réclamée par l'Évangile, la mort et la résurrection figurée par les sacrifices de tous les âges, et réalisée enfin par Celui qui en avait, une nuit, proclamé la nécessité devant le docteur en Israël, Nicodème, éberlué.

Depuis cette date mémorable, Marie des Vallées s'appliquait tellement à suivre les impulsions qu'elle s'entendait dicter, par l'invisible, qu'elle n'avait, pour ainsi dire, aucune liberté pratique. La Divine Volonté même lui ordonnait certaines de ses actions, jusqu'aux plus insignifiantes. Nous assistons sans doute ici, d'une part à une application parfaite à la grâce qui fait que, pour l'essentiel, pour la direction générale de sa volonté, Marie des Vallées, élevée à l'union transformante, ne vit réellement que pour Dieu, par Dieu et en Dieu, selon l'idéal chrétien; d'autre part, peut-être, pour certains détails, à un très curieux dédoublement subconscient du moi qui extériorise en un sens les raisons de son activité. «Elle ne peut pas, nous explique avec

1. Elle considérait cette privation de la communion comme la chose la plus agréable à Dieu qu'elle eût faite de toute sa vie. Un jour, elle aperçut Notre-Seigneur comptant des écus d'or: «Je suis votre tuteur, lui dit-il, les écus sont les communions que j'ai faites pour vous depuis que vous y avez renoncé et en avez été privée. Je vous rendrai un jour votre héritage qui est le Saint-Sacrement, fructifié par moi.» L. VI, chap. XII, sect. II, p. 158 du Ms 11950. Il lui dit aussi qu'il se donnait dans le ciel aux saints qui communiaient ainsi à la place de Marie des Vallées. Ms Renty, ch. XXIII, p. 60.

2. Procès-verbal et déposition d'Ameline, 11949, fol. 34 66.

nuances le P. Eudes, ni prier quand elle veut (*selon la volonté des sens et de la partie inférieure, car son esprit ne veut que ce que Dieu lui fait vouloir*), ni pour qui elle veut, ni aussi longtemps qu'elle voudrait, ni dire les prières qu'elle souhaiterait¹; et il en va de même de son boire et de son manger, de son vêtir, de son lever et de son coucher, d'aller, de venir, et ainsi du reste; la Divine Volonté lui réglant toutes ces choses, et n'étant pas en son pouvoir de remuer le pied, la main ou la langue pour faire ou dire autrement que ce qu'elle lui ordonne.»

Ses austérités sont réglées de même minutieusement, et, ce qui est très remarquable et caractéristique de sa vie, *«tous ses actes extérieurs sont pleins de mystères»*. Ils sont eux-mêmes des figures dont on lui donne parfois l'explication, des SYMBOLES de *grandes choses passées, présentes ou à venir*².

Un cilice, puis une peau de pourceau³ à la place de chemise lui sont ainsi imposés. Elle jeûne pendant trois mois au pain et à l'eau, prenant seulement du poisson le dimanche, jamais de viande; puis au pain et à l'eau tous les jours⁴.

«Mais ce qui regarde l'intérieur est bien plus admirable, car elle est tellement privée de la liberté d'user des puissances de son âme qu'elle ne peut pas ni se souvenir de ce qu'elle voudrait selon

1. Dans le Ms Renty, p. 7 et suiv., on lit, par exemple, qu'on lui dit en esprit les sujets pour lesquels elle doit prier, que parfois on lui dit qu'elle prie infiniment, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on l'arrête, et ainsi elle demeure, quelquefois, six et sept heures en oraison, quelquefois plus, quelquefois moins. Le Ms 11950 dit de même, p. 115-117, que la Divine Volonté, Notre-Seigneur ou Notre-Dame lui indiquaient tout ce qu'elle devait faire. «Le temps venu de se coucher, on la fait parfois demeurer debout» et inversement. Souvent, elle n'a pas licence de rendre service aux gens bien portants, mais peut toujours servir les malades car, dit-elle superbement, *«leur maladie parle et prie pour eux.»* — Sainte Catherine de Gènes (*Dialogue I, XIII*), dit de même que Dieu réglait son boire, son manger et tous ses actes.

la volonté des sens, ni penser à ce qu'elle voudrait, ni vouloir aucune chose, pour bonne et pour sainte qu'elle puisse être, sinon quand la Divine Volonté le veut et l'y applique. Par exemple, quelquefois, lorsqu'elle veut penser à la Passion de Notre-Seigneur, il n'est pas en son pouvoir de le faire. «J'en suis empêchée, dit-elle, comme une personne qui veut entrer dans une porte et à qui on dirait: «Retirez-vous», lui fermant la porte quant et quant. Et d'autres fois, quand je suis dans l'ordinaire de mes angoisses et que j'ai plus besoin de consolation qu'à l'ordinaire, on m'ouvre la porte et on m'appelle, me disant: «Venez, venez ici.» J'entre librement, et il m'est permis de penser à quelque mystère de la Passion, mais peu de temps, *car j'y aurais de la consolation et il faut que je souffre*. On ne me permet cela que dans ma grande et extrême nécessité, puis on m'en fait sortir et on me ferme la porte, m'ôtant le pouvoir d'y entrer davantage¹.» Ce ne sont pas ses sens, mais son esprit qui demande des souffrances². On voit en effet qu'il y a une sorte de

2. Ms 11950, p. 117. Tous ses gestes sont symboliques dit 11943, fol. 177. Le P. Eudes fait remarquer que, selon saint Augustin et plusieurs Pères de l'Église, tous les actes de Jésus-Christ, tous les événements de sa vie signifiaient des choses admirables, étaient l'expression symbolique de vérités invisibles. «On ne pourra, ajoute-t-il, écrire toutes les choses admirables que la Divine Volonté a opérées en elle; il faudrait autant de livres que de jours en sa vie.» Sa résignation était absolue. On rapporte qu'avant sa venue à Coutances quelqu'un lui vola un quart d'écu qui était toute sa fortune. Elle se réjouit d'être mise ainsi dans une dépendance absolue à l'égard de la Providence. En 1612, elle fut nourrie par l'évêque et «depuis Dieu a toujours pourvu à toutes les choses qui lui sont nécessaires». *Ibid.*, 1. VI, ch III, fol. 120. Elle hérita une petite somme de M. Potier, mais la donna bientôt tout entière, pour la construction de la chapelle des Sacrés-Cœurs.

3. 11949, fol. 66.

4. Ms Renty, l. II, ch. IX, p. 97.

1. Ms Cherbourg, fol. 12 et 53.

dualisme entre les deux parties de son âme et une continuelle *application* voulue de la partie supérieure.

Parfois on lui faisait dire quantité de prières auxquelles elle n'entendait consciemment rien. Comme elle s'en étonne, Notre-Seigneur lui répond: «Nous ne vous demandons que la prononciation des paroles. C'est moi qui suis votre esprit et qui prie en vous et pour vous en esprit et vérité. Et [c'est] ma Mère qui est toujours en contemplation en vous et pour vous¹.»

Elle a été deux ans sans pouvoir sortir de sa maison. Aujourd'hui, écrit-on en 1642, «elle ne peut sortir de la ville que deux fois par an pour aller prier dans une chapelle dédiée à la Sainte Vierge». Il s'agit de la petite chapelle de Notre-Dame de la Roquette, à quelques centaines de mètres au-dessus de la gare actuelle de Coutances. Comme elle voulait y accompagner une fois le P. Eudes en dehors des jours fixés, elle fut terrassée par ses démons. Une autre fois, elle eut la permission de montrer à M. de Renty le chemin de cette chapelle, mais «sans y pouvoir tarder», et fut contrainte de s'en retourner aussitôt ce service rendu².

Aucune force humaine n'aurait pu, en de tels cas, la contraindre. «Cent hommes n'eussent pu la faire sortir de la maison que lui avait assignée la Divine Volonté.» Comme elle essayait d'obéir au P. Eudes, qui lui demandait de sortir, afin de constater la réalité du phénomène, ses démons l'en empêchèrent en la terrassant sur le seuil. Le P. Eudes les exorcisa aussitôt en latin et ils lui répondirent: *Oportet magis obedire Deo quam hominibus*³. Ces démons étaient bien pieux.

2. Ms Cherbourg, fol. 15 et 16. — Cf. le procès-verbal d'Ameline, *État des choses...*, 11949, fol. 36.

1. Ms Renty, ch. XX, p. 55.

2. En 1640, *ibid*, p. 15 et 183.

3. Ms 11943, 1. VII, chap. I, sect. I, fol. 198; et Ms Renty, p. 15.

Un autre jour qu'elle était allée avec quelques personnes en pèlerinage à Notre-Dame de la Délivrande (ce qu'elle fit pendant longtemps chaque année), comme elle craignait de n'avoir pas la force de terminer la route à pied, Jésus-Christ lui donna «le carrosse de sa Mère», c'est-à-dire une force surnaturelle qui lui permettait de marcher allégrement tout en ressentant la souffrance de la fatigue, lui «donnant la vigueur sans diminuer la peine». Étant entrée avec ses compagnes dans une hôtellerie quit se trouvait à mi-route, cette force la quitta brusquement puisqu'elle devenait inutile momentanément et Marie s'écroula à terre «comme un sac mouillé». Mais quand il fallut repartir, «elle ouït chanter la force divine sur le seuil de la porte, et s'en faisant mener par-dessous les bras, elle devint comme auparavant si vigoureuse qu'elle prit une fille idiote qui l'accompagnait et qui n'en pouvait plus, l'aidant à marcher tout le long du chemin¹».

La liberté de Marie n'était pas pour autant supprimée, mais parfaitement soumise et adhérente à la grâce. Elle ne pouvait vouloir «d'une façon efficace et parfaite» qu'en conformité avec la Volonté divine. L'usage, non l'essence, de sa volonté, «possédée, animée et dirigée par la Divine Volonté», était ainsi suspendu, annihilé «comme la lumière des étoiles par celle du soleil²».



L'état de Marie des Vallées, notamment en ce qui concernait les sacrements, était trop exceptionnel pour ne pas soulever d'objections. Elle-même s'en étonnait: «Pour avoir votre Divine Volonté, faut-il se priver de la communion?» — «Non, dit Notre-Seigneur, au contraire. À proportion qu'ils meurent à leur

1. Ms 11943, 1. VII, chap. I, sect. II, fol. 199, et Ms Renty, 1. II, ch. LXI, p. 188. — Un fait analogue se trouve dans la vie de sainte Catherine de Sienna.

volonté, la communion les vivifie de la haine qu'ils portent à leur volonté et de l'amour qu'ils portent à la Mienne; il s'allume un grand feu de l'Amour divin qui les consume et anéantit comme le suif et la mèche dans une chandelle.» — «Pourquoi, dit-elle, suis-je privée de la sainte communion?» — «C'est une autre chose à part, dit le Fils de Dieu. C'est que ma Passion vous a été donnée au lieu du Saint-Sacrement, et que la Divine Volonté veut vous faire vivre dans la mort¹.»

Jusqu'en 1647, les confesseurs et les supérieurs de Marie des Vallées, admettant qu'elle était menée par des voies extraordinaires autorisèrent sa conduite. L'impossibilité matérielle au reste la rendait irresponsable. Mais, en 1646, Mgr de Matignon fut transféré à l'évêché de Lisieux. Son vicaire général, M. Le Pilleur, confesseur et ami de la sainte fille, l'y suivit, et fut remplacé par M. Bazire, précepteur et vicaire du nouvel évêque, Claude Auvry². Celui-ci était fort bien disposé, nous en verrons les preuves, pour Marie et pour le P. Eudes, qu'il chargea en 1650, d'établir un séminaire. Mais, mal avec l'archevêque de Rouen, François de Harlay, mal avec son

2. 14563, fol. 6; Ms Renty, l. II, ch. CVI, p. 242. Le P. Eudes (Ms Cherbourg) et Launay-Hüe (Ms 14563, publié en partie par Adam et Boulay) se sont longuement expliqués sur cette «impeccabilité», sur cette «confirmation en grâce» qui nécessite moralement de repousser tout péché mortel. Ils ont réfuté les interprétations tendancieuses de Dufour. Tourmentée par les objections de Bazire et des ecclésiastiques qui l'inquiétaient sur son «impeccabilité», elle fit ouvrir un recueil de décisions du Concile de Trente et brusquement, sans regarder, mit le doigt sur un passage qui lui donnait raison (11942, fol. 30).

1. 11950, fol. 109; 22 février 1645.

2. Il fit son entrée le 15 septembre 1647. — Cf. M. DE MOREL, *Relation véritable des cérémonies observées par les habitants de la ville de Coutances à l'entrée solennelle de Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque dudit lieu le 15 septembre 1647, ou le triomphe de l'église cathédrale de Coutances*; Coutances, 1647, in-4^o (Bibl. Nat., LK³, 197).

chapitre, il finit par se réfugier, pour éviter les tracas, à la cour de son protecteur et ami, Mazarin.

Bazire était un homme sec, susceptible et obstiné. Ayant entendu parler du *cas* Marie des Vallées, il délégua pour l'étudier le prêtre Ameline, assisté du chanoine Bertout et accessoirement du capucin Louis-François d'Argentan, qui se trouvait alors à Coutances. Les deux hommes (surtout Ameline) torturèrent pendant deux jours (12 et 13 septembre 1651) cette vieille femme usée par soixante années d'austérités et de souffrances. Ils accablèrent de questions insidieuses cette âme droite, et d'objections subtiles cette paysanne au génie naturel, spontané et lucide.

L'interrogatoire fini, on lit le procès-verbal¹; Marie a l'impression qu'un piège lui a été tendu; elle ne reconnaît pas ce qu'elle éprouve, ce qu'elle a décrit (et comment décrire l'ineffable?) dans le texte hypocrite de cette procédure rébarbative. Elle proteste. On recommence le lendemain. De guerre lasse, elle signe, après quelques modifications qu'elle ne peut contrôler².

Depuis plusieurs semaines on essayait de la persuader qu'elle avait été trompée par le diable. On ne voulait admettre que: tout ou rien. Ses ennemis voulaient la faire passer pour une fausse mystique; tout son état devait être apocryphe, satanique, condamné. Ses amis, au contraire, acceptaient tout en bloc, pour ne pas l'abandonner à ses adversaires en cédant sur un seul point. Le P. Eudes a écrit un long et beau mémoire (Ms Cherbourg) pour justifier théologiquement l'attitude de sa pénitente et inspiratrice. Son argumentation est séduisante et

1. *État des choses qui se sont passées en la conduite de Marie des Vallées, tant devant qu'après sa possession*; 11949, fol. 31-36. — Cf. les dépositions concernant cette pièce (procédure Bazire), *ibid.*, fol. 1-31 et 37-70.

2. 14563, fol. 16.

réfute sans réplique les critiques extravagantes de Bazire et de Dufour. Contentons-nous, quoi qu'il en soit, d'indiquer qu'on pourrait faire certaines distinctions et soutenir que la voyante a pu parfois confondre l'inspiration divine proprement dite et les voix de son propre subconscient, sans mettre le moins du monde en cause la sainteté de Marie des Vallées, authenticité de ses états mystiques, de son «échange de la volonté» et de sa «déification».

Nous n'avons pas la prétention outrecuidante de trancher le débat. Mais on peut penser que ce point de vue est pourtant moins séduisant, moins grandiose, moins logiquement pathétique que la conception intégrale d'une compatiente, figure de la Nature Humaine appelée à la divinité, «faite péché» comme le Christ en croix, portant sur soi le mal universel et la colère de Dieu, privée de toutes les consolations, même spirituelles, et souffrant jusqu'à l'excommunication pour le salut du monde.

Les nouveaux directeurs de Marie des Vallées lui intimèrent donc l'ordre de renoncer à sa conduite anormale. Il y eut des scènes déchirantes, une lutte atroce dans la conscience de cette sexagénaire dont toute la vie se trouvait remise en question, où l'on ne pouvait discerner «qu'un grand désir de plaire à Dieu¹». Comme la malheureuse femme se plaignait à la Divine Volonté du dilemme douloureux où la plaçaient les ecclésiastiques qui désapprouvaient son pacte avec Elle, il lui fut répondu d'obéir avant tout à l'Église. «Comme vous vous êtes donnée à Moi, lui dit la Volonté divine, Je vous donne à l'Église, afin qu'elle dispose de vous comme il lui plaira. Et si l'Église vous ordonne de Me renoncer, renoncez-Moi sans scrupule².»

Tombant à genoux devant ses tortionnaires, Marie des Vallées

1. Comme le reconnaît L.-Fr. d'Argentan, 11949, fol. 38.

2. 11949, fol. 37 et 67.

leur promit de se conformer entièrement à leurs ordres¹. Elle se confessa sans éprouver l'espèce de paralysie qui l'en empêchait depuis trente-cinq ans. Elle n'eut par la suite aucune difficulté à s'approcher de la Sainte Table. Déjà, en 1649, elle avait pu communier à Pâques comme les autres chrétiens², mais l'impossibilité était temporairement revenue jusqu'à Noël³. Dieu s'était contenté d'une pénitence de trente-trois ans⁴.

Pauvre femme, à l'intelligence droite et au cœur pur, tiraillée entre les subtilités des Docteurs de la loi, torturée par les hommes après l'avoir été par ses propres angoisses! Mais la vérité finit par triompher: le témoignage survit au témoin. Ce n'était pas tout l'amour du vrai que l'orgueil, la haine et l'aveuglement qui poussaient les Bazire. Il était vain d'accuser Marie des Vallées d'appartenir au démon parce qu'elle était, ou semblait être, corporellement possédée, et de n'avoir point de part avec Dieu parce qu'elle ne pouvait matériellement communier. Pour rassurer la sainte Femme, Jésus lui avait promis qu'elle gagnerait son procès. «C'est Moi, lui disait-il, qui en suis le juge⁵.»

1. 11949, fol. 59; 14562, fol. 14.

2. 11949, fol. 35 et 65.

3. 11944, l. X, ch. XV, sect. X, fol. 296^{vo}; 11943, l. VI, ch. XIII, sect. III, fol. 195-196.

4. 14563, fol. 15.

5. 11950, l. V, ch. IX, p. 95.

CHAPITRE IV

«FACTA PECCATUM»

L'ENFER (1615-1618). — LE MAL DE DOUZE ANS (1621-1633). — LE MAL DU CŒUR (1654).

Marie des Vallées s'était donc offerte à souffrir toutes les peines imaginables pour le salut des pécheurs. Elle s'y était préparée pendant deux ans, et la volonté divine lui était apparue pour ratifier sa vocation.

Marie entendit donc un jour (novembre 1615), en *esprit*, une voix qui disait d'un ton terrible: «Il faut mourir aujourd'hui et descendre en enfer¹.» Une grande crainte la saisit; les ecclésiastiques qui s'occupaient d'elle cherchèrent inutilement à la consoler. «Cela sera, répondait-elle, j'en suis sûre, mais aidez-moi à prier que Dieu me donne quelque temps pour m'y préparer et faire pénitence.» Tous se mirent donc à genoux. À la fin de la prière, il lui sembla qu'on tira un rideau noir qui lui cachait celui qui avait prononcé cette terrible sentence, lequel lui dit d'une voix aussi douce comme la précédente était épouvantable: «Allez, c'est Moi qui vous y envoie», ce qui la remplit de confiance et de courage.

«Il lui sembla que son âme fut séparée de son corps et qu'elle descendit en enfer. Là où elle vit un nombre immense de damnés qui souffraient diverses sortes de tourments tous effroyables. Mais durant les trois premiers jours, elle ne souffrait rien, mais

1. Ms Renty, chap. v, p. 21. — Il assure (p. 96) qu'au moment où elle demanda de souffrir les peines d'enfer en expiation des peines dues aux péchés des sorciers et de tous les hommes «une flamme de feu descendit du ciel sur sa tête en signe qu'elle était exaucée, qui fut vue par deux hommes dignes de foi qui étaient présents, ensuite de quoi elle sentit son cœur embrasé d'un désir très véhément de souffrir les peines susdites».

allait et venait de la terre en l'enfer et de l'enfer sur la terre et, étant en enfer, elle entendait les damnés qui disaient entre eux: «Quelle est cette âme qui va et vient ainsi? Nous n'avions jamais rien vu de semblable», et vomissaient mille malédictions contre elle.» Puis, au bout de trois jours, son âme, jugée, en présence de tous les diables, par une bête monstrueuse tirée du fond de l'abîme, est condamnée à souffrir tous les tourments dus aux crimes de sorciers¹.

En endurant ces tourments extraordinaires, elle supportait les peines dues au péché en étant préservée de la culpé, «étant dans les mêmes désirs à l'égard du prochain».

Ces tourments étaient d'une qualité que nous arrivons mal à nous imaginer, et pour ainsi dire «intellectuels», tout en rejaillissant dans le corps. Cette impression vive des douleurs de l'enfer, ce sentiment intense de la laideur du péché, le fait de se voir comme l'objet de la colère divine, «tout cela est spirituel, mais comme le corps ressent de la douleur quand l'esprit est vivement touché, cela causait une douleur très sensible, très affligeante et très pénible à cette fille²».

Le plus grand tourment de cet enfer, «dix mille fois» plus terrible que tous les autres, était l'*ire de Dieu*, «lequel consiste, dit-elle, en ce que les damnés voient Dieu tellement irrité contre eux que cela leur cause un tourment inexplicable. Tant plus qu'ils sont damnés, tant plus ils le voient. Ils voudraient bien ne le voir point, voire s'ils pouvaient, ils l'anéantiraient, mais ils le voient toujours, ou plutôt, ils voient toujours son ire terriblement embrasée contre eux, et ce qui les jette dans un terrible

1. Ms Renty, p. 23.

2. 14563, fol. 216^{VO}. — Les ennemis de Marie et du P. Eudes affectaient de s'étonner qu'une créature humaine ait pu descendre vivante en enfer. Launay-Hüe rappelle les exemples de sainte Thérèse et de Madeleine de Pazzi. — De même le P. Eudes, Ms Cherbourg, fol. 46-49.

désespoir, c'est qu'ils voient que Dieu sera toujours Dieu et qu'ils le verront toujours ainsi courroucé contre eux¹».

Étant ainsi «damnée» (la peine du *dam* est la séparation de Dieu, l'absence du Souverain Bien, dont on sentirait le besoin sans éprouver l'amour, — mais justement Marie des Vallées imagine une sorte de damnation qui n'exclurait pas l'amour, supportant par substitution le châtement d'un péché non commis), étant identifiée au péché, *faite péché* comme le Christ² sur la Croix, — Marie des Vallées voyait Dieu et toutes les créatures en fureur contre elle, «chacune en proportion du degré de gloire et de grâce qu'elle possédait». C'est ainsi que celle qui semblait le plus la haïr était la très Sainte Vierge elle-même. Les saints venaient ensuite, puis les bienheureux, selon leur degré d'élévation dans le ciel³.

Les créatures inanimées, elles aussi, et jusqu'aux moindres atomes, criaient vengeance contre elle.

La sœur Marie voyait aussi toutes les créatures, la terre et la mer, qui demandaient à la Divine Volonté si elle avait agréable qu'elles s'entrouvrissent afin de l'engloutir, et chaque partie exerçant sur elle son tourment particulier, «je voyais, dit-elle,

1. Ms Renty, ch. VII, p. 23. — Cf. note 3 de la deuxième page suivante.
2. Jésus n'a pas été fait péché essentiellement, comme disent les Sociniens, et ne fut pas sur sa croix en butte à la haine de son Père. Mais, ayant pris sur lui tous nos péchés, il se substitua à nous comme tête du corps mystique que forme l'Église (le Christ total, dit saint Augustin, c'est Jésus et tous les justes). En ce qui concerne Marie des Vallées, Dieu la substitue, pour ainsi dire, aux âmes pécheresses qu'il veut sauver, comme il substitue son Fils à l'humanité tombée.
3. *Ibid*, p. 24. — Chap. XV du livre II, ce texte raconte que, pendant son enfer, si Marie entrait dans une église, elle voyait toutes les statues des saints indignés contre elle lui faire des gestes menaçants. Saint Étienne, seul, faisait exception: car le protomartyr qui, au moment de sa mort a prié pour ses bourreaux, a le pouvoir de prier désormais pour tous les méchants et même pour les excommuniés.

jusqu'aux moindres atomes qui se tenaient pour m'écraser et venger sur moi les injures faites à leur Créateur, si la Divine Volonté leur en donnait l'ordre. Je voyais dans le pain que je mangeais l'ire de Dieu comme une fourmilière de vers dans une pièce de bœuf pourrie¹.»

Marie des Vallées trouve en effet le moyen de dire des choses saisissantes et originales sur un sujet qui a donné lieu à tant de mauvais développements oratoires².

«Les saints voient Dieu, décrit-elle, et sont dans Dieu comme dans un feu d'amour qui les pénètre et les anime et les enivre d'un torrent de délices. Les damnés Le voient³ et sont dans Lui comme dans un feu d'ire et de courroux qui les pénètre et anime et enivre de tourments inconcevables. Les saints voient en Dieu, comme dans un miroir, toutes les créatures qui contribuent à leur félicité; les malheureux, au contraire, toutes les créatures en fureur contre eux...

«Dans l'enfer, les damnés sont animés de l'ire de Dieu l'un contre l'autre, d'une haine implacable qui les rend bourreaux les uns des autres, à se maudire et à se déchirer. Cette même ire les anime contre eux-mêmes; les sens contre l'esprit, et fait qu'ils se haïssent tellement qu'ils s'anéantiraient si [cela] était en leur pouvoir.

«L'ire de Dieu est l'âme des damnés et les vivifie de telle sorte que, s'ils étaient coupés en morceaux, chaque partie serait aussi

1. 11950, fol. 25.

2. Joseph de Maistre se moquait fort de ces prédicateurs, qui décrivent l'enfer comme s'ils y étaient allés, dans des termes tout imaginaires et qui ne peuvent qu'avoir un mauvais effet sur de jeunes esprits.

3. Il ne s'agit évidemment pas (ce serait une impossibilité théologique) d'une vision proprement dite, laquelle serait béatifique. Ce mot, dans la langue de Marie des Vallées, de son temps, comme souvent du nôtre, équivaut à: le sentent.

vivante que toutes ensemble¹.»

Cette illettrée a un sentiment étonnant de la métaphysique et de la déduction, un esprit de synthèse uni à la plus colorée des imaginations. Sous le voile des symboles, elle va, comme toujours, droit au centre et signifie nettement que le Mal c'est la Haine, le principe de division, de lourdeur et de mort.

Après l'ire de Dieu, le plus grand de ses supplices était de voir l'horrible état de son âme, unie à un monstre hideux à cause de tous les péchés dont elle était chargée. Les plus affreux démons lui paraissaient plus beaux que son âme. Ce monstre proférait par sa bouche quantité de blasphèmes², mais malgré elle, et ces blasphèmes cessaient aussitôt qu'entraît un enfant ou quelqu'un qui pût s'en scandaliser. Ils n'avaient lieu que «devant les deux ecclésiastiques qui avaient soin d'elle, lesquels ne s'en étonnaient pas plus que d'entendre des chiens aboyer».

Cette peine de l'esprit était bien plus grande que toutes celles des sens, qui comprenaient le feu de l'enfer, plusieurs «furies», et des souffrances de chaque sens en particulier.

«Elle sentait en son cœur une fournaise de feu tellement ardente qu'elle s'étonnait et disait en elle-même: «D'où vient que je ne me consume point? Si ce feu pouvait consumer, il réduirait en un moment les plus hautes montagnes en cendres.»

«On la passait de l'eau dans le feu et du feu dans l'eau» alternativement. Cette eau était puante et si froide que les glaces de la terre sont du feu en comparaison.

1. 11950, p. 25.

2. «Dieu le permettait ainsi, parce que tel est le langage de l'enfer, et afin de faire voir qu'elle portait en soi l'état effroyable de la damnation, avec tout ce qu'il a d'épouvantable... Tout cela se faisait sans aucune faute du côté de sœur Marie... Elle prévoyait ses blasphèmes un peu auparavant: ils lui causaient alors et lui ont causé depuis de très grandes peines... Son esprit et sa volonté les avaient en horreur.» — Ms Cherbourg, fol. 24-25.

Les «furies» infernales qui s'étaient emparées d'elle étaient:

1^o Une *faim* terrible qu'elle avait vue venir sur elle sous la forme d'un lion dévorant, au moment où la sentence de sa condamnation avait été prononcée. Une planète entière de pain n'eût pu la rassasier.

2^o «Elle vit venir en elle le *désespoir*, qui est le roi de l'enfer, puisque c'est une des plus grandes peines de l'enfer et qui règne sur tous les damnés.» C'est lui qui les fait blasphémer continuellement. Le voyant s'emparer d'elle, elle pria Dieu de la garder de rien dire qui l'offensât, et de lui arracher plutôt la langue que de permettre qu'elle proférât une parole qui lui déplût.

3^o La *rage* et la *haine de Dieu*.

4^o L'*envie* qu'elle appelait une *famine* (en la distinguant de la *faim*) de toutes choses que Dieu a faites, en n'en pouvant posséder aucune.

5^o La *soif*. Elle passa ces trois années sans boire un verre d'eau, ne prenant qu'un morceau de pain de la grosseur de trois quarterons, trempé dans l'eau, pour qu'elle pût l'avalier; «mais il fallait exprimer toute l'eau avant que de le manger». Il lui arriva une seule fois de boire un peu d'eau dans le creux de sa main; cette eau tortura tellement son estomac qu'elle la vomit sous la forme d'une *araignée*, «et qui parut ainsi aux yeux de ceux qui étaient présents¹».

Les peines particulières des *sens* étaient les suivantes:

Ses yeux ne voyaient que spectres;

Son goût était affligé d'amertume;

1. Ms Renty, ch. IX, p. 28. — Cette réflexion semblerait montrer qu'il ne s'agit pas d'une formation vivante et durable, mais d'une formation momentanée. — Cf. ci-dessus les anecdotes de la page 23 [page 19 DANS NOTRE ÉDITION].

Son odorat de puanteur;

On la déchirait de peignes de fer en toutes les parties de son corps.

La pauvre fille n'avait que de courts intervalles de lucidité, pendant lesquels elle se rappelait avoir volontairement demandé cette damnation «en temps» pour sauver ses frères durant l'éternité. Le reste du temps, elle se croyait effectivement morte et à jamais en enfer.

Ayant fait un jour allumer du feu dans sa chambre, elle vit au milieu des flammes un visage d'une rare beauté qu'elle «disait être celui de l'Amour divin, pleurant et jetant un torrent de larmes de la compassion qu'il avait de son tourment. Mais la Vierge Marie parut qui, de ses propres mains, dissipa tout ce feu et l'éteignit, disant d'un ton un peu aigre:

— «Eh quoi! vous cherchiez à vous consoler et à vous rafraîchir pendant que mon Fils souffrira les peines de l'enfer?»

Ayant demandé que ses tourments fussent redoublés, afin d'être abrégés, «elle vit la Vierge qui s'approcha d'elle et lui passa la main par-dessus sa poitrine. Ensuite de quoi elle ne blasphéma plus et ne pouvait plus blasphémer. Mais les fureurs qu'elle sentait étaient beaucoup plus grandes, parce qu'elles ne s'évaporaient point comme auparavant par les blasphèmes¹».

Une nuit enfin, la malheureuse possédée, ayant perdu complètement conscience, et réduite au dernier degré du désespoir, annonça qu'elle allait se tuer aux deux ecclésiastiques qui la gardaient. «Mais parce qu'elle craignait que Dieu ne l'empêchât, elle prit dessein de l'irriter contre elle jusqu'au dernier point, afin qu'il ne mît point d'empêchement à sa mort; et, pour cet effet, elle commença à fulminer tous les plus horribles blasphèmes qui lui venaient à l'esprit contre Dieu.

1. Ms Renty, p. 38.

Mais tout cela se faisait sans aucune liberté de sa volonté. Ensuite, elle prend un couteau, s'étend les bras pour se l'enfoncer dans la poitrine. Mais, au même instant, les bras lui demeurèrent roides comme un bâton, la main lui est ouverte et le couteau lui tombe par terre. Là-dessus, Dieu lui ouvrant l'esprit pour un peu de temps, elle commença à faire réflexion sur elle, et à discourir ainsi en elle-même: «Qu'est-ce que ceci? où suis-je: et en quel état? Sans doute, je ne suis pas encore tout à fait perdue ni abandonnée de Dieu. Il a encore soin de moi, puisqu'il m'empêche de me tuer.»

«Puis regardant et considérant le lieu où elle était, elle disait aussi:

— «Mais je suis encore au monde. N'est-ce pas ici une chambre? N'est-ce pas là une table, un coffre, un lit? Sans doute je suis encore en la terre. Je puis encore me sauver.»

«Là-dessus, elle se jette à genoux et fait cette prière:

— «Mon Dieu, je vois bien que vous avez encore quelque miséricorde pour moi. C'est pourquoi je m'offre à vous pour souffrir toutes les peines d'enfer et tous les tourments que vous avez préparés au péché, et fais vœu de cela, afin que vous me délivriez dans l'éternité de ces peines.»

«Ayant fait cette prière, Notre-Seigneur la prit en sa main comme on prendrait une balle et, avec une fureur et impétuosité incroyables, la jeta dans le plus profond de l'enfer. À cet instant, la vue qu'elle avait d'être encore dans la terre et l'espérance de se pouvoir sauver lui furent ôtées et elle s'écria ainsi:

— «Ah! c'est maintenant que je suis damnée tout à fait!» et tous ses tourments redoublèrent¹.»

Bientôt après cette scène dramatique, «son âme» sortit de l'enfer, Marie cessa de souffrir «l'ire de Dieu» et «la vue de son

1. Ms Renty, ch. x, p. 31-34.

âme» sous l'aspect monstrueux du péché; mais «son corps» y demeura quelque temps, c'est-à-dire qu'elle continua à supporter les «peines des sens». De 1618 à 1621, son état devint plus paisible et moins douloureux.



Après les quelques années de répit qui suivirent son «enfer», Marie des Vallées subit ce qu'elle appelle *le mal de douze ans* et auprès duquel le premier n'était qu'une collation à côté d'un grand repas, «qu'une cerise dans un festin», une seule heure au regard d'une année entière. Ce mal lui avait été annoncé par une vision saisissante:

Elle se trouve en présence de la Sainte Trinité et discerne les voix des diverses Hypostases, «comme celles de personnes qu'elle connaît en la terre». Le Père lui offre une coupe de soufre et de feu. Le Fils est entouré de consolations et les lui offre de même. Aller vers le Fils, c'est faire sa volonté propre; aller au Père, c'est accomplir la Divine Volonté. Sans hésiter, elle va vers Lui, prend la coupe et l'avale:

— «Prenez, ma fille, lui dit-Il, la coupe que J'ai donnée à mon Fils et Je vous le donnerai en mariage¹.»

La coupe² figurait le «mal de douze ans» pendant lequel elle passa sept années sans cesser de pleurer jour et nuit, si bien qu'elle perdit presque la vue. L'arrivée du mal lui fut annoncé, comme celui de l'enfer, par Notre-Seigneur lui-même. Un violent «coup de foudre» l'inaugura, vers la Mi-Carême 1621.

— «Mon supplice, disait-elle, était principalement dans

1. Ms Renty, ch. x, p. 39 et 40.

2. Le D^r IMBERT-GOURBEYRE, dans *les Stigmatisées Louise Lateau de Bois d'Haine*, Paris, 1873, in-16, note que chez plusieurs stigmatisées, les prodromes de la stigmatisation ont été annoncés par la présentation d'un calice, d'une coupe, ou d'une double couronne de fleurs et d'épines.

l'esprit; je ne savais où j'étais ni si j'étais.»

Le mal de douze ans consistait essentiellement en deux peines: 1° porter la coulepe de tous les péchés comme Jésus sur sa croix, ce qui était signifié par le texte: «S'étant rendu lui-même malédiction pour nous.» (*Gal.*, III, 8.) 2° subir non plus cette fois seulement l'ire de Dieu, mais «le débordement de l'ire de Dieu», conformément au texte de Jérémie (I, 12): «Il m'a vendangé dans sa colère comme le Seigneur l'avait prédit.»

Elle tremblait continuellement d'être trompée, victime d'une illusion diabolique, se croyait coupable de tous les blasphèmes que les démons lui faisaient proférer, sentait atrocement la puanteur de tous les péchés du monde, souffrait âprement de ne pouvoir communier, «vivait dans la mort».

— «Un moindre mal, lui dit Jésus, n'était pas capable de rassasier votre faim. Mais ce n'est pas vous qui le souffrez, c'est Moi. Vous n'y faites pas plus qu'un enfant qui pousserait un tonneau de cidre avec un fétu de paille¹.»

Il lui dit encore que le linge, dont il avait essuyé avant la Cène les pieds de ses Apôtres, était sa propre figure: il se servirait de Marie des Vallées pour essuyer tous les péchés du monde.

Alors que, dans l'enfer, elle demandait que ses peines fussent accrues pour être abrégées, celles du mal de douze ans étaient si insupportables qu'elle priait pour que la durée en fût augmentée afin que diminuât leur intensité.

«Oh! si Dieu savait combien je suis lasse de souffrir!» s'écriait-elle, se souvenant d'avoir cru insatiables ses désirs de pénitence. Mais l'Amour divin lui répondait:

— «J'ai rassasié les affamés.»

— «Cet Amour, disait-elle, est plus terrible et sait mieux nous faire souffrir que la Justice divine elle-même. Tout ce que la

1. 11950, p. 33.

Justice m'a fait souffrir dans l'enfer n'est point comparable avec ce que l'Amour divin m'a fait endurer ces douze ans. J'aime la Justice divine et je la trouve merveilleusement belle, douce et agréable, mais l'Amour est cruellement rigoureux et terrible. Il rit toujours, mais il frappe bien rudement. Je tremble quand je le vois. Quand on se plaint à lui, il ne fait que rire. On ne sait où il va, ni où il mène, et il se fait suivre à l'aveugle¹.»

Un jour de cette période qu'elle priait devant des reliques, elle vit les saints remplis d'indignation contre elle. «C'est, lui expliqua Notre-Seigneur, qu'ils la voyaient couverte de tous les péchés du monde, et ignoraient quelle œuvre admirable s'accomplissait en elle.» — «Réjouissez-vous, lui disait-il, car votre récompense est grande dans les cieux.» — «Quelle est cette récompense?» — «C'est le salut des âmes, dit le Fils de Dieu, pour lesquelles nous souffrons et que nous gagnerons au ciel.²»



Le mal de douze ans prit fin en 1633, mais elle en conserva des «plaies fort sanglantes et douloureuses», et les traces en persistèrent pendant dix-neuf ans³. Cette période avait été le point culminant de ses souffrances. Marie des Vallées avait maintenant quarante-trois ans. Elle n'était pourtant pas au bout de ses épreuves. Contentons-nous d'en indiquer les principales.

En 1642, à la fin de juillet et au début d'août, elle passe quinze jours dans de terribles peines, dont plusieurs sans cesser de

1. Ms Renty, p. 43; Ms 11950, l. V, ch. IV, fol. 120.

2. 11943, l. VII, ch. v, sect. III, fol 205- On voit qu'elle ne souffre et ne mérite qu'en union et dépendance des souffrances rédemptrices de Jésus.

3. Chaque tourment lui laissait une plaie qui durait d'autant plus longtemps que le tourment avait été plus long. — Nous ne savons ce qu'il faut entendre au juste par ces plaies, ni si elles permettent de ranger Marie des Vallées au nombre des stigmatisées.

pleurer. Elle avait auparavant vu Notre-Dame en larmes, ainsi que d'habitude quand devait lui arriver quelque chose de semblable¹. En 1643, elle passe douze jours en d'atroces souffrances: c'est que la Passion du Christ lui a donné un baiser². En 1650 elle éprouve une faim démesurée mais non corporelle, et souffre en présence du P. Eudes des tortures invisibles mais qui «se faisaient voir par leurs effets jusque sur les sens»: c'est un baiser de l'ire de Dieu. Ce mal est «l'esprit du mal de douze ans», sa plus grande peine est la vue du monstre des monstres: la haine de Dieu³.

En 1654, se place ce qu'elle appelle le «*mal de cœur, non du corps mais de l'âme*⁴». Un *enivrement de douleurs* se répandit «de son esprit sur ses sens avec tant d'impétuosité qu'il lui semblait que le cœur et l'âme, Si l'on peut dire, s'en allaient en pièces». Elle éprouvait quatre grands maux dans son cœur:

1° Les péchés d'autrui, sous forme d'ordes bêtes, lui déchiraient le cœur; 2° la Divine Charité prenait les flèches de la Justice et les lui plantait dans le cœur; 3° l'ire de Dieu jetait son foudre dans son cœur; 4° déjà, en 1648, la Vierge lui avait dit qu'elle lui avait planté dans le cœur un poignard qui était le renouvellement des douleurs qu'elle avait souffertes lors de la Passion de son Fils, qui était le plus grand don qu'elle eût reçu de son Époux le Saint-Esprit. «Lequel don je vous ai fait aussi comme à celle que mon Fils a choisie pour son épouse. Puis je le transporterai dans le cœur de celle sur laquelle mon Fils a tourné les yeux, sur la *nature humaine*, dont le cœur sont les prêtres⁵.»

1. Ms Renty, 1. II, ch. CIX, p. 244; et 11950, p. 42. — Ailleurs, p. 46, le texte Renty porte que les grandes afflictions qui lui doivent arriver sont prédites «sous quelque belle figure de délices et de consolations».

2. 1950, 1. III, ch. x, p. 43.

3. 11942, 1. I, ch. v, sect. III, fol. 40^{vo}-43.

4. 11950, 1. III, ch. x, p. 47-58; et 11942, L I, ch IV, sect. V, fol. 34-57.

Comme Marie des Vallées implorait grâce, Jésus lui répondit que son Père, qui l'aimait beaucoup plus qu'Il ne pouvait aimer Marie, n'avait pas eu pitié de lui sur la Croix, mais l'avait traité avec plus de rigueur qu'elle ne l'était elle-même. «C'est l'Amour divin, dit-il, qui m'a ainsi flagellé, couronné d'épines, crucifié et fait mourir; c'est lui qui fortifiait mes bourreaux.»

Marie assiste¹ alors à un combat inouï entre la Toute-Puissance et l'Ire de Dieu, après avoir vu pendant six semaines la Mère de Dieu pleurer sur la Nature Humaine, épouse de son Fils; laquelle serait anéantie si la Toute-Puissance ne s'opposait pas au torrent de l'Ire divine, pour défendre l'ouvrage de ses mains. Mais il faut détruire le Péch^é pour que l'Ire n'ait plus d'objet et s'apaise.

Se souvenant de la belle prose liturgique qui décrit le combat pascal de la Vie et de la Mort, la victoire passagère des ténèbres et le triomphe final de la Résurrection dans la Lumière, Marie des Vallées chante comme à l'église:

Mors et Vita duello conflixere mirando.

— «L'Ire de Dieu, commente-t-elle dans son extase, est dite *Mors*, parce qu'elle veut précipiter les pécheurs dans la mort. La Toute-Puissance est dite *Vita*, parce qu'elle veut donner la vie à ceux qui sont morts par le péché.»

Disant ces choses «avec un merveilleux embrasement», elle perdit brusquement l'usage du bras droit qui ne lui fut concédé qu'un instant pour le lever solennellement en attestation de la vérité de ce qu'elle disait, et dont elle fut privée dès lors jusqu'à la fin de ses jours.

«C'était l'heure de la Puissance des Ténèbres»: elle se voyait «plongée dans le torrent de l'Ire de Dieu», en proie à des

5. Cf. ci-dessous, II^e partie, ch. v.

1. 6 avril 1654, lundi de Pâques. 11950, p. 49-53; 11942, fol. 32 et suiv.

souffrances atroces. Elle fut pendant une demi-heure à pousser des cris affreux. *Abyssus (peccati), abyssum (iræ Dei) invocat*. L'abîme invoque l'abîme¹... *De torrente in via bibet*. Il boira au torrent, c'est-à-dire au torrent de l'ire divine.

Puis elle est soulagée suivant ce verset (Marie vivait réellement en son esprit et même en son corps la liturgie et l'Écriture): *Misit Deus de summo et accepit me et assumpsit de aquis multis. De summo*, c'est-à-dire du sein de la Trinité même qui seule la pouvait guérir.

Puis la Sainte Vierge la consola, disant:

— Enfant, réjouissez-vous.

— Mais je suis encore bien malade.

— Pensez-vous guérir tout d'un coup? Notre-Seigneur fait ses œuvres peu à peu.

Le P. Eudes était présent à toute cette scène. Voici comment il décrit les souffrances de la compatiente en cette année 1654, l'avant-dernière de sa vie d'expiation:

«Si jamais objet fut pitoyable, c'était la sœur Marie en cette occasion, car son geste, sa posture, ses cris et ses paroles soupirantes eussent fait pleurer des marbres, et la même insensibilité se fût attendrie de compassion la voyant. Elle demeura couchée contre terre sur le dos, les yeux tournés au ciel et les mains étendues, d'une façon qui eût excité à pitié, et poussait de son cœur des sanglots si cuisants qu'ils eussent fondu ou plutôt allumé de la glace².»

Le 8 avril, sa chair et son sang furent «enivrés d'absinthe et de fiel». La Vierge se sert des démons, qui la poignent par tout le corps et la fouettent avec des verges de fer, pour lui faire payer la rançon des péchés du monde, mais seulement une paille pour

1. HABACUC.

2. 11942, fol. 36.

mille boisseaux de blé¹. Puis, la «Mère de la douceur» lui enlève le carreau de foudre qu'elle avait depuis plusieurs années dans le cœur. L'Ire de Dieu est désormais satisfaite mais non pas encore la Justice, car le péché mérite une peine infinie comme Celui qu'il offense.

Le 12 avril, elle voit le Christ en croix et le décrit d'une façon pathétique². Le 5 mai, elle éprouve encore de grandes peines, qui redoublent le surlendemain³. À la fin de juin, elle s'offre pour souffrir le même mal que le lundi de Pâques ou tout autre plus grand pour supporter les peines dues au péché extensivement et intensivement. Elle fait à haute voix le vœu d'être damnée éternellement pour les pécheurs et pour tous les hommes, si telle est la volonté de Dieu.

Elle entend prononcer l'arrêt de sa damnation. La Vierge et les Saints se rient d'elle. Ce que voyant «elle-même se prit aussi à rire de son propre malheur éternel (car elle le croyait ainsi) et elle entra dans une excessive jubilation de laver éternellement et pour jamais ses mains dans son propre sang». Après être restée vingt jours dans cet état, mêlant les cris de douleur à ceux de jubilation et s'écriant souvent: «Ô excès! ô Amour!» ses peines cessèrent et Jésus lui remit un acquit du Père éternel qui lui a donné l'Éternité, afin qu'elle en affranchît ceux pour lesquels elle avait fait vœu de souffrir⁴.

Le 21 septembre, elle se vit symbolisant la nature humaine pécheresse, comme la plus horrible et la plus laide créature de la terre. Cette vision dura «très peu de temps», mais était si

1. 11942, fol. 46^{vo}, et 11950, p. 55.

2. 11942, fol. 49-50.

3. 11950, p. 56. — Ces peines sont celles exprimées par les *Psaumes* 21 et 68, que l'apologétique chrétienne rapporte aux souffrances du Christ. 11942, fol. 50^{vo}.

4. 11950, p. 56; et 11942, fol. 51-52^{vo}.

insupportable qu'elle demanda plutôt le néant. Elle se sentait couverte de bêtes hideuses qui représentaient les péchés des hommes dont elle était caution, et qui «avaient la liberté de se promener dans tout son corps et son sang, et [elle] voyait tout son corps converti en ordes bêtes, ses doigts en serpents, etc.» Cinq jours après, la Charité divine vint anéantir tous ces monstres¹.

CHAPITRE V

MARIE DES VALLÉES ET SAINT JEAN EUDES

C'est en l'an 1641 que saint Jean Eudes avait fait la connaissance de Marie, dont il devait devenir le directeur, l'ami, le conseiller en même temps que le disciple et le défenseur le plus fidèle jusqu'à sa mort.

Le saint homme, né lui aussi en Normandie², et qui avait de grands succès comme prédicateur, plus orateur d'ailleurs qu'écrivain, vint, en 1641, prêcher une mission à Coutances. Ce fut la grande date de sa vie: «En cette année 1641, écrit-il sur son *Mémorial* au mois d'août, Dieu me fit une des plus grandes faveurs que j'aie jamais reçues de son infinie bonté; car ce fut en ce temps que j'eus le bonheur de commencer à connaître la sœur

1. 11950, p. 58 et fol. 43^{vo}-45^{vo}.

2. Frère de l'historien François Eudes de Mézeray, il naquit à Ri, près d'Argentan, diocèse de Sées, le 14 novembre 1601; oratorien de 1623 à 1643; fonda les séminaires de Caen, 1643; de Coutances, 1650; de Lisieux, 1653; de Rouen, 1658; d'Évreux, 1667; de Rennes, 1670. Il eut à lutter contre les Oratoriens et les Jansénistes. Déclaré vénérable en 1902, béatifié par Pie X, le 25 avril 1909, canonisé le 31 mai 1925.

Marie des Vallées, par laquelle Sa Divine Majesté m'a fait un très grand nombre de grâces très signalées¹.» Cette simple paysanne ne devait plus cesser d'être, pendant quinze ans, sa conseillère et parfois son inspiratrice. C'est à elle qu'il avait recours chaque fois qu'il voulait connaître la Volonté divine; et ses révélations le guidaient, l'encourageaient dans ses entreprises.

Il nous est sans doute difficile de discerner dans leur coopération ce qui appartient en propre à l'un ou à l'autre, car nous observons une exacte concordance entre les idées du P. Eudes et celles de Marie avant comme après leur rencontre. Le caractère essentiel de la vocation et de la dévotion de la mystique est fixé (nous avons les textes de M. Le Pileur) avant 1641, mais le P. Eudes a pu contribuer à le systématiser, au moins quant à la forme littéraire. Les grandes idées, les tendances et les nuances de la dévotion du P. Eudes (qui peut se rattacher à l'école bérullienne)² se trouvent déjà dans ses premiers écrits, mais moins précis et incomparablement moins explicites. Ses grandes fondations ne sont qu'en germe. Non seulement Marie lui aura servi «à pénétrer plus profondément» ces principes, à les «canoniser pour ainsi dire à ses yeux, en les professant elle-même et en les vivant devant lui³», mais elle l'a, nous le verrons plus loin pour la dévotion au Sacré-Cœur, décidé à l'action en autorisant celle-ci de révélations divines formelles.

La plupart des biographes du saint reconnaissent que «c'est en 1641 que Dieu lui-même est intervenu au moment choisi par la

1. *Œuvres complètes*, III, p. 112; BOULAY, I, 338; BREMOND, III, 603.

2. BREMOND, III, *l'École française*.

3. BREMOND, III, *l'École française*, p. 625. — Quant à l'expression des idées, au style, et à la profondeur de la pensée, la supériorité revient sans conteste à Marie, comme le prouvent les textes saisissants que nous publions dans le cours de ce livre, et qui contrastent avec le style ordinaire de son biographe.

Providence et qu'il s'est servi de la sœur Marie des Vallées pour manifester ou pour confirmer au P. Eudes la triple mission qui désormais occuperait sa vie: l'établissement du culte des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, la fondation de la Congrégation de Jésus et de Marie, l'institution de l'ordre de Notre-Dame de Charité. Ces trois œuvres n'ont pas seulement des rapports de simultanéité dans leur origine; des liens plus étroits les unissent et n'en font en quelque sorte qu'une seule œuvre. Dans toutes les trois, l'idée, l'esprit sont les mêmes. Ce sont trois manifestations diverses du même sentiment¹».

Appelé à Coutances par M Le Pilleur, vicaire général de Mgr Léonor de Matignon², le P. Eudes avait examiné Marie des Vallées, à la demande de l'évêque, et s'était chargé de sa direction spirituelle. Il habitait dans la même maison qu'elle, et la voyait chaque jour, au moins une heure ou deux. Pour la première fois, sans doute, Marie se sentait parfaitement comprise, ou plutôt, car M. Le Pilleur semble avoir été pour elle un directeur parfait, se trouvait cette fois encouragée, soutenue sans réserves et en harmonie parfaite avec son confesseur. Cette harmonie, cette association spirituelle, que l'on a comparée aux amitiés fameuses de saint François d'Assise et de sainte Claire (Franciscains), de saint Benoît et de sainte Scolastique, sa sœur

1. R. P. Ange LE DORÉ (supérieur des Eudistes), *Naissance du culte liturgique des Sacrés-Cœurs* (8-15 septembre 1641). Paris, 1915, in-16, p. 2. — Jusqu'en 1641, dit du P. Eudes le P. LE DORÉ, *les Sacrés-Cœurs et le Vénérable J. Eudes*, 1890, p. 62, «rien ne paraît avoir pris corps dans sa pensée. Tout est vague, indécis, il y a des tendances; aucun projet net... Il sent des impulsions; mais ni le but, ni le chemin ne lui sont clairement montrés.»

2. Fils de Charles de Matignon et de la princesse Éléonore d'Orléans, évêque de Coutances à vingt et un ans, consacré à trente (1633), transféré à Lisieux en 1646. Il avait succédé à Nicolas Bourgoing, † 1625, successeur lui-même de Nicolas de Briroy, † 1620.

(Bénédictins), de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix (Carmes), de saint François de Sales et de sainte Chantal (Visitandines), devait, elle aussi, manifester sa fécondité. Nous reviendrons sur le point capital de la dévotion au Sacré-Cœur. Notons, en attendant, qu'ayant fait la connaissance de Marie des Vallées au mois d'août, c'est du 8 au 15 septembre de cette même année 1641, que le P. Eudes conçoit, comme il l'inscrit dans son *Mémorial* (art. 33), le projet de sa *Congrégation de Jésus et Marie* et celui de *Notre-Dame de la Charité du Refuge*, pour les filles repenties, dont il établira la première maison en 1644, à Caen, comme suite à ses conversations avec la voyante de Coutances. C'est dans l'octave de la Nativité (8-15 septembre) qu'il reçut du ciel, par l'intermédiaire de celle-ci, l'approbation de la Congrégation projetée. C'est la même année qu'il compose son office du Saint Cœur de Marie, à la suite des révélations obtenues par Marie des Vallées le jour de la Toussaint. C'est deux ans après qu'il quitte l'Oratoire et fonde la Congrégation de Jésus et de Marie (Eudistes), après avoir accompli, avec ses premiers collaborateurs, un pèlerinage à Notre-Dame de la Délivrande¹, sanctuaire cher à la sœur Marie.

C'est donc de Coutances et de cet octave de la Nativité 1641 que datent, en leur principe, grâce aux visions de Marie des Vallées, la Congrégation des Eudistes, l'Ordre de la Charité et le culte des Sacrés-Cœurs², réalisés par le P. Eudes, dont la vie a pris «une direction nouvelle³».

Le saint fonda aussi, un peu plus tard, la *Société du Cœur de la*

1. À 13 kilomètres de Caen. Une procession solennelle de toute la Normandie y avait été faite pendant la peste de 1635. BOULAY, II, p. 12, rapproche ce pèlerinage du P. Eudes de celui de saint Ignace, à Montmartre, le 15 août 1534.

2. LE DORÉ, *Naissance du culte liturgique...*, p. 12.

3. BOULAY, I, 351.

Mère Admirable, sorte de tiers-ordre dont la sœur Marie fut l'une des premières adhérentes¹.

Dès avant 1641, sans doute, le P. Eudes avait eu l'idée d'une maison de refuge pour les filles repenties; il n'était pas encore passé aux réalisations; mais ayant prié Marie des Vallées de demander à la Vierge s'il y avait lieu de fonder un ordre spécial à cet effet, celle-ci l'encouragea formellement et, en 1644, elle précisa même, par la bouche de la voyante, le costume que devaient porter les religieuses².

Marie des Vallées ne cessa de s'occuper de cet ordre de la Charité, auquel elle avait donné généreusement les 800 livres qui étaient toute sa fortune³. «Depuis longtemps, disait-elle, je porte cette maison dans mon cœur; elle me pèse beaucoup sur le cœur; j'en parle souvent à Notre-Dame.»

Chaque fois qu'une difficulté se présentait, la Vierge la chargeait d'encouragements et d'exhortations pour le P. Eudes et ses religieuses. Elle compare un jour les filles repenties aux filles d'une Reine tombées dans un cloaque et lavées par des personnes charitables. «Toutes les âmes sont mes filles... Le péché impur est le plus sale des cloaques... Quelle joie me causent donc ceux qui les en retirent⁴!»

1. C'est sans doute pour cela qu'on l'appelle sœur, dit dans un court article de *Regnabit*, 1925, l'abbé Lévesque, qui se demande si elle ne fut pas aussi tertiaire de saint Dominique. Sa dévotion au Rosaire et ses visites fréquentes à la chapelle des Jacobins ne suffirent pas à l'établir. On l'appelait sœur Marie avant qu'elle ne connût le P. Eudes.

2. Robe, ceinture, scapulaire et manteau blanc, avec croix bleue au dedans de la robe, vis-à-vis du cœur; cœur d'argent au cou, avec, en relief, la Vierge et l'Enfant-Jésus environnés de lis et de roses. LE DORÉ, *op. cit.*, p. 78.

3. BOULAY, II, 93.

4. Marie, revenant de la Délivrande, passait à Caen et priaît (1644) dans la chapelle de cette maison. BOULAY, II, 106 et 126.

Elle fit par la suite plusieurs communications analogues à cet institut¹; «elle eut donc vraiment une importante mission surnaturelle à remplir dans l'établissement de cet institut; aussi sa mémoire est-elle demeurée en vénération soit dans les maisons de refuge, soit dans les monastères du Bon-Pasteur d'Angers².»

C'était de même Marie des Vallées qui avait assuré le P. Eudes que Jésus même avait inspiré son projet d'une congrégation et que celle-ci serait fondée par le Fils de Dieu, sur la *Grâce*, la *Divine Volonté* et la *Croix*³.

La Congrégation de Jésus et Marie avait pour but: 1° de fonder des séminaires; 2° de prêcher des *missions* (aussi appelait-on couramment ses membres les Pères de la Mission). Un de ces séminaires fut établi à Coutances en 1650, à la demande de l'évêque Claude Auvry; le P. Eudes en chargea les PP. Maunoury, Jourdan, Finel, Vaquel, de Montaigu. Ce dernier en devint le supérieur et se chargeait, pendant les absences du P. Eudes, de la direction spirituelle de Marie.

Le 3 juillet 1652, les Pères de la Mission élevèrent une chapelle «au Sacré-Cœur de Jésus et Marie»; elle fut achevée le 4 septembre 1655. Pour sa construction, Montaigu avait donné son patrimoine et Marie des Vallées 1,300 livres qu'elle avait héritées de M. Potier⁴. Elle fut marraine de la cloche avec M. de Bernières.

Quand, dans son *Mémorial* ou ses lettres, le P. Eudes parle de

1. Cf. LE DORÉ, *Naissance du culte...*, p. 71-77; *Annales* (Ms) du P. COSTIL; et OBRY, *Origines de Notre-Dame de la Charité*.

2. LE DORÉ, p. 81.

3. BOULAY, I, p. 352. LE DORÉ, *Naissance du culte...*, p. 47-59, se déclare persuadé que la fondation de la Congrégation de Jésus et Marie fut dictée à Marie des Vallées *avant* que le P. Eudes la décidât, en septembre 1641.

4. BOULAY, II, p. 527.

«ceux qui conçurent» l'établissement et travaillèrent aux débuts de sa congrégation, c'est toujours à Marie des Vallées, son inspiratrice, peut-être aussi à Mme de Camilly, sa bienfaitrice et amie, qu'il pense¹. C'est sans réserves qu'il admire sa pénitente et qu'il participe à son esprit². Ses écrits reflètent souvent l'influence directe (et non plus seulement une sorte d'harmonie préétablie, de concordance générale) de la voyante.

C'est une révélation de celle-ci qu'il transcrit fidèlement dans un passage de son *Avertissement aux confesseurs*, sur la manière de se conduire à l'égard du pécheur (rigueur en général, et notamment en chaire, douceur en particulier, sévérité pour le péché, pitié pour le pécheur qui est «un malade») où nous retrouvons la fraîcheur et la grâce des autres visions de Marie³. C'est encore celle-ci qui lui fit dire que la Vierge attachait une grâce spéciale pour les personnes en état de péché mortel, à la récitation de la prière: *Ave Maria, filia Dei Patris*, et que l'invocation de Pierre Damien: *Virgo cui data est omnis potestas in caelo et in terra*, était très agréable à la Mère de Dieu.

C'est encore Marie des Vallées⁴ qui lui inspira les considérations sur les *Quarante Heures* insérées dans son

1. LE DORÉ, *Naissance...*, p. 12.

2. ID., *ibid.*, p. 17, remarque qu'à partir du jour où il connaît Marie, la vie du P. Eudes devient «une succession de croix»; ses amis l'abandonnent, on le tourne en dérision, des libelles injurieux contre lui, contre son ordre et contre «sa béate» pullulent en Normandie et à Paris. Rome hésite longtemps à l'approuver. Il perd quelque temps les faveurs du gouvernement royal, etc. Il juge pourtant que cette année 1641 lui apporte le plus grand des bonheurs, car, voir l'âme d'une sainte, «c'est contempler comme un reflet de la face de Dieu... connaître sa vie, c'est, en quelque sorte, pénétrer dans les secrets de la vie intime de Dieu lui-même». (P. 19). — BOULAY, I, p. 338, juge cette rencontre «providentielle».

3. *Œuvres complètes*, I, 421; BOULAY, III, 127. — Nous ne reproduisons pas entièrement ce texte, préférant citer les inédits.

Manuel de prières, et même les prières par lesquelles les Eudistes commencent encore aujourd'hui chaque journée. Il y a, entre les constitutions du P. Eudes et les textes manuscrits qui relatent les visions de Marie des Vallées, de nombreuses et frappantes similitudes. Nous verrons même plus loin que les prescriptions du fondateur d'ordre relatives au culte, à la liturgie, à la simplicité des ornements, à la condamnation des «fredons et manières de chanter du monde» viennent de la même source. On pourrait multiplier les exemples. Pour la dévotion au Sacré-Cœur, l'influence est incontestable.

CHAPITRE VI

LES DIRECTEURS, LES AMIS ET LES DÉVOTS DE SŒUR MARIE

Le P. Pierre Coton¹, confesseur de Henri IV et de Louis XIII, et qui faisait autorité dans les questions relatives au mysticisme, avait vu, en 1625, Marie des Vallées dont un autre Jésuite lui avait parlé. Elle était alors dans le «mal de douze ans», et l'un de ses premiers mots fut de dire au Père qu'elle était affligée de grandes

4. BOULAY, III, 127-129, et II, 137. Ms Québec, et 11943, l. VII, ch. III. — Plusieurs visions de Marie ont servi de thèmes au P. Eudes pour ses *Méditations sur l'humilité*, parues en 1662. À Mme de Camilly, qui l'interrogeait sur la fréquente communion, il répond comme Marie des Vallées. Comme épigraphe à ses lettres, il prend: «La *Divine Volonté* soit notre conduite en toutes choses.» Comme fondement de sa congrégation, il donne, conformément à la vision de 1641, la Grâce, la Volonté Divine et la Croix, et, en outre, une singulière dévotion à Jésus et Marie. Cf. ses «Règles, Statuts et Constitutions», *Œuvres complètes*, t. IX, p. 74, 146; son *Manuel de prières*, *Œuvres complètes*, t. III, p. 413, 462, 471, etc...

1. Né à Néronde (Forez), en 1564, † Paris, 19 mars 1626.

«tromperies». — «Eh bien! ma fille, dites-les-moi.» Et quand Marie lui eut exposé l'état de sa conscience, il l'encouragea et l'assura que c'étaient «de bonnes tromperies». — « Craignez¹ toujours d'être trompée, dit-il, mais ne dites plus de parti pris que vous l'êtes.»

Il l'avait priée de demander à Dieu trois choses. Notre-Seigneur ne répondit pas directement, mais la chargea de lui dire, quand le P. Coton revint la voir le lendemain, qu'il augmenterait en lui sa grâce en ce monde et lui donnerait la vie éternelle. Ce qu'entendant le Jésuite fondit en larmes:

— «C'est assez, ma fille, c'est assez. En voilà bien plus que je n'en demandais.» Il quitta Coutances, promettant de revenir, mais mourut quelques mois après, sans avoir pu le faire. D'Alençon, où il passait, le 25 août 1625, il écrivit² à sa «très chère et honorée sœur», la priant de demander au «Cœur de Jésus-Christ, fournaise de toute dilection», l'accomplissement de ses saints désirs en son âme et le déracinement de ses imperfections, terminant par ces mots: «Priez pour celui qui est tout vôtre en votre tout.»

Un autre fameux spirituel, le P. de Saint-Jure, vint prêcher un carême à Coutances et admira les vertus de sœur Marie. Il lui demanda de prier pour lui et plusieurs années après lui rendit témoignage. Il n'était pour lui point besoin d'autre preuve de sa sainteté authentique que le fait que tout la portait à l'humilité et que tout ce qu'elle disait y incitait autrui³.

Le P. Lezeau, d'Alençon, venu lui aussi à Coutances pour prêcher un carême, avait beaucoup d'estime pour elle. Il n'avait

1. «... Parce qu'il est bon, en ces choses-là, de demeurer en la crainte.» Ms Renty, II, CXII, p. 248.

2. 11944, l. XII, ch. II, fol. 328-329. — Le P. Eudes déclare posséder l'original.

3. Cf. une anecdote à ce sujet, 11944, l. X, ch. IX, sect. IV, fol. 288.

pu oublier le charme persuasif, l'atmosphère de sérénité, malgré son horrible maladie, qui se dégageait de cette femme étonnante. Il «en était encore ravi, car il assura qu'elle disait cela d'une si *naturelle* façon et avec tant de *grâce*, et avec des *gestes de la main si agréables*, que l'impression lui était demeurée fortement dans l'esprit¹».

Au P. Jean Chrysostome, religieux pénitent, provincial de son ordre, qui était venu aussi la consulter, et qui hésitait entre la prédication et l'oraison, elle conseilla de vaquer à la conversion des âmes, plus agréable à Dieu en son cas que la contemplation solitaire².

Après avoir habité quelque temps, comme nous l'avons dit, une pièce contiguë à la chapelle de l'évêché, Marie fut confiée par Mgr de Briroy à un vieil ecclésiastique, Pierre Le Rouge, curé de Juganville. Cet homme «de vertu et probité singulières», commença par l'exorciser, conformément aux instructions qu'il avait reçues, «mais, reconnaissant que ce n'était pas le plaisir de Dieu qu'elle fût délivrée, il mit fin à ses exorcismes». Ayant résolu de ne plus vaquer qu'à Dieu et à la contemplation, il vint habiter en ce dessein chez M. Potier. Marie le suivit. Dirigée par ces prêtres, elle prenait soin de leur ménage, étant venue, comme le Christ, «pour servir³» et non pour être servie. Bientôt après, le vieux prêtre tomba en enfance et mourut au bout de trois ans; M. Potier et Marie «le soignèrent avec une charité incroyable⁴».

1. 11944, l. XI, ch. VII, fol. 309-310.

2. 11944, l. XII, ch. VI, fol. 341^{vo}. — Elle use toujours d'images concrètes, de paraboles vivantes, desquelles le moine de Barbery et ses autres adversaires affectent pharisaïquement de se choquer. Sur Jean Chrysostome, spirituel normand fameux à cette époque, cf. BREMOND, *op cit.*, t. VI, «*Turba magna*». Boudon (archidiacre d'Évreux) résuma son enseignement dans *l'Homme intérieur*.

3. Ms Renty.

4. 11944, l. XII, ch. I, fol. 325-327.

Marie le veilla sur son lit funèbre. Très impressionnée, elle avait fait mettre un voile sur la figure du mort. Mais tout à coup une joie intérieure la fait soulever ce voile et baiser le front glacé: c'est que l'âme a quitté le purgatoire pour entrer au ciel¹.

M. Potier, vicaire à la cathédrale, était de tempérament jovial; aimant assez le vin et le jeu, il passait souvent ses nuits à courir la ville, l'épée au côté, avec des libertins. Mais il était malgré tout chaste et pitoyable à Marie des Vallées, qu'il venait souvent visiter. Indignée de sa conduite, mais pleine de sollicitude pour lui, celle-ci le somma un jour de choisir entre elle et une vie par trop bohème. La scène se passait (sans doute vers 1617 ou 1620), dans la chapelle de l'évêché. Le vicaire déclara n'avoir point le courage de se corriger. «Avant donc de nous quitter, dit-elle, récitons ensemble un *Miserere*.» Tous deux se mettent à genoux. Aussitôt, Potier fond en larmes, demande pardon au ciel, promet de renoncer au monde. Une nuit, qu'il passa dans les plus douces extases, le confirma dans cette résolution où il persévéra jusqu'à sa mort (16 septembre 1648).

Quand il tomba malade, Marie le soigna avec dévouement et l'aida à mourir saintement. Comme il voulait l'envoyer à la messe: «Ma messe, disait-elle, est de vous assister et de demeurer ici tant que je n'aurai personne à mettre à ma place².»

Elle vit son âme monter droit au ciel.

1. Ms Renty, l. II, ch. CXX, p. 257.

2. 11944, fol. 327. — Il lui laissa une petite somme d'argent (qu'elle donna à la chapelle du séminaire), et le reste de ses biens à l'Église pour des bonnes œuvres. Il légua au P. Eudes un calice, douze draps et douze chemises neuves, *filées et tissées* par la sœur Marie. On voit que celle-ci ne restait pas inactive, travaillait de ses mains. Quand la possédée était saisie de ses crises, elle disait à son hôte de ne point craindre les diables, de se garder d'elle de peur qu'elle ne lui fit quelque mal contre la pureté, de la frapper a coups de bâton, au besoin, comme une bête, et de prier avec elle. Ms Renty, p. 49-54; 11944, l. VIII, ch. XII, fol. 229.

Malgré sa grande affection pour M. Potier, homme excellent mais un peu fruste, Marie des Vallées ne semble pas avoir trouvé en lui le directeur parfaitement intelligent, éclairé et subtil qu'il lui aurait fallu (et l'on reconnaîtra que la tâche était délicate). Elle devait attendre la cinquantième année pour connaître le P. Eudes. Ce rôle fut pourtant rempli dans une très large mesure Pileur¹.

Ce dernier était venu à Coutances vers 1625, comme vicaire général de Mgr de Matignon. Quinze ans, paraît-il, elle le demanda à Dieu comme directeur. Il venait souvent chez M. Potier, mais sans parler à Marie qui le désirait avec ferveur, «d'autant que c'était un homme qui ne croyait pas volontiers aux visions et qui ne la flatterait point». Enfin un jour il lui dit:

— «Or ça, ma sœur, parlons un peu du bon Dieu.»

Ce qui lui causa une si grande joie que, «si M. Potier ne l'avait pas retenue, elle aurait chanté son *Alleluia*²».

Il devait être pour elle, jusqu'en 1646, le plus bienveillant des directeurs, et c'est lui qui prit les premières notes sur les visions de la sainte fille.

Après sa première conversation avec elle, il s'adonna à la lecture des livres de théologie mystique, afin d'être mieux à même de la diriger. Il déclarera, sur son lit de mort, au P. Eudes, qu'il aurait cru pécher mortellement en n'ajoutant pas foi en ce qui se passait en sœur Marie, «ce qui est considérable, puisqu'en

1. La plupart des mystiques souffrirent de leurs confesseurs. Cf la *Vie de sainte Thérèse*. Sœur Marie se plaignait un jour (dans la première partie de sa vie) que celle-ci eût eu quantité de bons directeurs, et elle point.

2. 11944, l. XII, ch. III, fol. 329-336. — Ce chapitre contient nombre de visions sur M. Le Pileur, que la vierge appelle «son enfant», Jésus «son frère». Jésus expliqua à Marie des Vallées qu'elle avait dû attendre longtemps d'avoir ce confesseur à son goût, dans l'intérêt de son avancement spirituel. Ms Renty, l. II, ch. CX, p. 245.

qualité de son supérieur (il était vicaire général), il avait droit de juridiction sur elle». M. Le Pileur déclarait en effet¹ qu'il croyait ne pas pouvoir négliger sans crime les révélations de Marie.

Marie des Vallées fut en relation avec tous les amis du P. Eudes.

Le baron de Renty² fut l'un de ses meilleurs amis et plus fermes soutiens. C'est au printemps 1642 qu'ils se rencontrèrent à Coutances. Marie des Vallées avait depuis plusieurs mois reçu de la Vierge la promesse d'avoir «bientôt un bon enfant... Ce qui fut cause que, dès qu'elle voyait quelqu'un prier dévotement, elle demandait aussitôt: «Est-il point la?» Mais enfin M. de Renty la vint voir, qu'elle reçut assez froidement; elle demanda à la Vierge: «Qui est celui-ci?» — «C'est celui que je vous ai promis. Ouvrez-lui votre cœur. C'est le bon enfant. Il est à moi. Je le veux associer avec ceux qui vous sont venus voir³.»

Renty venait d'apprendre, au Carmel de Beaune, qu'une sœur de ce couvent, Marie du Saint-Sacrement, avait reçu du ciel, le 25 novembre 1634, avis «qu'une pauvre fille, cachée et méprisée, traitée comme une sorcière, comme une insensée, comme un esprit trompé, coiffée en bavolet, arrêta le torrent de l'ire de Dieu qui était près de déborder sur toute la terre⁴», «servait de digue et de chaussée à la colère divine», que les machinations de ses ennemis seraient brisées⁵. Marie du Saint-Sacrement avait tenu secrète cette révélation jusqu'à sa mort récente, et avait

1. Lettre du 11 novembre 1644 à Marie des Vallées; *ibid.*, fol. 336-337.

2. Gaston-Jean-Baptiste, baron de Renty, 1611-1652. — Ce gentilhomme et spirituel normand bien connu avait été quatorze ans chef, en Normandie, de l'Association secrète et ultra-catholique connue sous le nom de Compagnie du Saint-Sacrement, fondée en 1630. Il avait consenti que sa femme se fit religieuse, pour se vouer lui-même aux œuvres de piété, ce qui fit dire à Marie des Vallées, d'après une vision: «Notre-Seigneur lui a donné son épouse, la Croix, puisqu'il lui a donné la sienne.»

3. 11944, I. XII, chap. IV, fol. 338.

4. 11950, I. V, chap. VI, p. 93.

indiqué Coutances pour la demeure de cette sainte fille. Renty s'y était aussitôt rendu et avait rédigé le manuscrit dont nous avons parlé. Comme le P. Eudes avait accepté de prêcher une mission à Bénv-Bocage, domaine seigneurial de M. de Renty, celui-ci avait invité Marie des Vallées à s'y rendre, et «Dieu opéra plusieurs merveilles par elle» à cette occasion¹.

Quand Renty mourut, Marie des Vallées ayant appris douze jours après, ne put prier pour son âme. Notre-Seigneur lui fit seulement dire cinq *Magnificat* précédés de *Beati immaculati in via*, et suivis de *Exultate, justi, in Domino*, puis un *Te Deum* et un *Gloria Patri*, — ce qui signifiait que le défunt était au ciel et n'avait passé que «très peu de temps en Purgatoire²».



Parmi les autres amis de saint J. Eudes, et «associés de la bonne sœur Marie³» citons (outre ses évêques qui l'appuyèrent) Mgr de Montigny-Laval [Montmorency-Laval], évêque de Québec et vicaire apostolique au Canada (où se répandit vite l'influence, puis la vénération de Marie des Vallées), les RR. PP. Grisel, de Mangon, Lejeune, Boucher, de Hayneuve, qui approuvèrent son esprit, l'abbé de Blampignon et ceux du Val-Richer, J.-B. de la Place, et dom Dominique Georges, auparavant curé de Saint-Ouen du Pré-d'Auge, Jean de Bernières de Louvigny, trésorier

5. 11943, fol. 123. — Le P. Eudes déclare avoir vu un écrit où Marie du Saint-Sacrement avait noté cette révélation, que BOUDON, dans son *Triomphe de la Croix*, partie II, ch. II, dit avoir apprise de la Mère Jeanne de Jésus, sœur du chancelier Séguier.

1. *Mémorial* du P. EUDES, 1646; BOULAY, II, 189. — Nous n'avons malheureusement pas d'autres détails que le suivant: une pluie qui menaçait la procession de clôture de la mission aurait été dissipée par ses prières.

2. 11944, fol. 339.

3. Titre du ch. VIII du 1. XII, 11944, fol. 344^{vo}-345^{vo}.

de France à Caen, successeur de Renty à la tête de la Compagnie du Saint-sacrement¹, M. de la Mothe-Lambert (de Rouen), etc., «qui n'ont jamais douté de la vérité de ce qui s'est passé en elle, et qui ne l'ont jamais abandonnée pour quelques persécutions qu'elle ait souffertes».

Mêlés de plus près encore à sa vie furent Mme Blouët de Camilly², née le Haguais, et sa fille Anne, de laquelle Marie des Vallées prit «toujours soin comme de sa fille aînée», et dont elle inspira la vocation religieuse³, — Jean-Jacques de Camilly, frère de cette dernière, qui fut l'un des premiers Eudistes, — Nicolas Blouët de Than, neveu des Camilly, auquel elle dit, de la part de la Vierge, qu'il l'avait priée d'interroger, de doter le Séminaire eudiste de Caen où il entra lui-même le 15 août 1644⁴, — le P. de Montaignu, supérieur du Séminaire eudiste de Coutances, et généralement toutes les pieuses personnes qui gravitèrent autour du P. Eudes.

Voici une anecdote qui nous montre quels rapports existaient entre le groupe mystique de Coutances et certains dévots d'outre-Atlantique:

«Mme de la Pelleterye avait quitté tout pour aller au Canada instruire les pauvres Canadoises.» Marie des Vallées, ayant entendu parler de son bel apostolat, «demanda à Notre Seigneur

1. 1602-1659. — Bien que laïc, il dirigea spirituellement le groupe de *l'Ermitage* à Caen. Cf. BREMOND, t. VI.

2. Sœur de M. le Haguais, avocat, converti par le P. Eudes; épouse de Jacques Blouët de Camilly, †1661, elle fut le «bras droit» du P. Eudes.

3. 11944, I. XII, ch. VII, fol. 342-344 et 230^{vo}. — Entrée en 1652 à la Sainte-Trinité de Caen, elle prit le nom d'Anne de Jésus, et y mourut le 23 août 1654. Son abbesse fut avertie télépathiquement de sa mort, ainsi que le confirmèrent au P. Eudes ses deux cousines germaines, religieuses au même monastère. Cf. BREMOND, III, part. III, ch. II, sect. II, p. 592-601; BOULAY, *op. cit.*; LEBRUN, *le Bienheureux J. Eudes; Œuvres complètes de J. Eudes*, t. XI.

4. BOULAY, II, 84-87.

de la voir (en extase, psychométriquement pour ainsi dire), ce qu'il fit» de la façon suivante: «Mon Époux ayant tiré un rideau, j'ai vu la Reine du Ciel et de la Terre assise à sa main droite, et, à sa gauche, une belle et jeune princesse vêtue de blanc et de rouge, laquelle Il regardait et *par ces regards augmentait grandement sa beauté*... Elle (cette princesse qui représente Mme de la Pelleterye) s'approcha de moi pour me venir saluer et embrasser. Mais, me trouvant la face baignée de larmes, morte et insensible à toute consolation, elle demeura étonnée, et, apercevant la très adorable Volonté de Dieu régnante en moi, elle se prosterna à genoux devant Elle.» La Divine Volonté bénit Mme de la Pelleterye, prit ses fleurs (les jeunes filles qu'elle dirigeait) et les présenta à Notre-Seigneur, qui les accepta pour prendre ses délices avec elles.

Marie des Vallées envoya le récit de cette vision par lettre, au Canada, à Mme de la Pelleterye, à Rouen, à M. de Bernières qui avait recherché autrefois cette dernière et l'avait donnée «depuis à Notre-Seigneur¹». Sa lettre se termine ainsi:

«Adieu donc en Dieu, ma très chère sœur, *hôtesse de mon cœur*²... Ayez pitié de celle qui vous regarde. J'achève ma carrière afin de prendre mon repos et mon repos avec vous (c'est-à-dire afin de gagner des âmes à Dieu). Notre très fidèle Époux a refermé le rideau. Adieu.»

Le P. Raguenu rapporte, d'autre part, que la Mère Catherine de Saint-Augustin avait de même au Canada la vision et la «présence» de Marie des Vallées³.

Les «amis et associés» de Marie des Vallées formaient autour

1. 11944, l. XII, ch. v, fol. 339^{vo}-341. — La lettre dut être envoyée au Canada, avec des écrits concernant Marie des Vallées.

2. C'est-à-dire: vous qui êtes comme moi l'Épouse du Christ, et en qui habite Celui qui est mon propre Cœur. Cf. ci-dessous, III^e part., ch. I.

3. ADAM, p. 100.

du P. Eudes un parti très étroitement uni, d'une dévotion intense, en butte à de nombreux adversaires et parfois à beaucoup de calomnies. Sur la fin de sa vie, Notre-Seigneur lui dit, parlant de tous ses amis et associés, qu' Il leur ferait un beau filet (l'Amour divin) pour lier tous leurs esprits au sien, et la Vierge, un cordon de soie rouge (la Charité divine) pour lier leurs sens à ceux du Fils de Dieu¹. La dévotion aux Sacrés-Cœurs était, comme nous le verrons, la grande idée qui, en effet, les unissait tous.

1. 11944, fol. 345. — Leurs ennemis lancèrent contre le P. Eudes et la mémoire de Marie des Vallées des pamphlets d'une violence inouïe. Dénaturant le sens, et même falsifiant les textes des manuscrits du P. Eudes, dont ils s'étaient emparés par des espions, ils déclarèrent que Marie des Vallées, «messie-femelle», avait ses douze apôtres mystérieux, et plusieurs *disciples* ou associés, qui devaient prêcher le nouvel Évangile. Cf. DUFOUR, *Lettre à un Docteur*, Ms 11947, p. 134. M. de Launay-Huë, 14562 et 14563, a fait justice de ces billevesées. Le P. Eudes n'avait-il pas dit que ces douze frères n'étaient que la *figure* de ce qui doit arriver à la fin des temps? 11943, l. V, ch. VII, fol. 124.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA VOCATION DE MARIE DES VALLÉES

CARACTÈRE PARTICULIER DE SON MYSTICISME. — SA PLACE DANS L'HISTOIRE DE LA MYSTIQUE. — SES INFLUENCES. — SES LECTURES. — BENOÎT DE CANFELD. — SES JUGEMENTS SUR SAINTE THÉRÈSE, SAINTE GERTRUDE, SAINTE CATHERINE DE SIENNE, SAINTE CATHERINE DE GÊNES, LA BIENHEUREUSE ANGÈLE DE FOLIGNO. — CARACTÈRE DE SES VISIONS. — VISIONS INTELLECTUELLES. — INTUITION ET TRANSMISSION. — CRAINTE D'ÊTRE TROMPÉE. — SON BON SENS. — SA SOUMISSION À L'ÉGLISE. — SES DÉVOTIONS. — SON CARACTÈRE. — SES VERTUS. — SES IDÉES. — JUGER L'ARBRE À SES FRUITS. — LE SYMBOLISME DE SA VIE.

Marie des Vallées est une âme qui a pris au sérieux le problème du salut; mais, au lieu de s'hypnotiser, comme Pascal, sur son propre salut, elle a poussé la grandeur d'âme jusqu'à l'offrir, par une sorte de vœu héroïque et irréalisable, en holocauste pour celui de ses frères et pour la gloire de Dieu. Non qu'elle se désintéresse le moins du monde de son devoir, comme le quiétiste malsain qui s'autorise d'émotions sentimentales pour négliger les actes contingents, mais parce qu'elle considère que le devoir par excellence est de se soumettre absolument à la Divine Volonté, et que ce devoir contient *ipso facto* et suppose l'accomplissement de tous les autres. Elle aime Dieu pour lui-même. Elle ne limite pas, comme le jansénisme, l'action efficace de ses attributs, et fait assez confiance à son ordre pour croire que tout ce qu'il voudra sera bien. Elle admire tellement cet ordre divin qu'elle est prête à se sacrifier pour le rétablir, quand il se trouve rompu par le péché des hommes; elle y voit tant de beauté qu'elle brûle d'être la proie de l'éternelle Justice.

Les idées et la vie de Marie des Vallées sont, sous une forme peut-être étrange parfois, la quintessence du christianisme. Sa «déification», sa «compassion», son «pur amour», son espoir en la conversion générale, son apostolat pour la dévotion aux Sacrés-Cœurs sont conformes à la Tradition chrétienne et se basent sur les textes les plus formels de l'Écriture. Son expérience mystique est conforme à l'expérience de tous les autres mystiques. Mais, chez Marie des Vallées, il y a un élan si tendu vers l'absolu, une telle rigueur logique qu'elle nous mène toujours droit au but et présente les choses de la façon la plus catégorique, la plus crue, pour ainsi dire, et la plus directe. Une intuition métaphysique étonnante et un sens subtil de la théologie caractérisent ses révélations, non moins que leur couleur, leur grâce, leur fraîcheur et leur vie.

Ajoutons que (comme chaque homme, chaque nation, chaque écrivain et chaque époque) chaque mystique a sa vocation particulière. Un fond commun se retrouve partout, mais les nuances sont variées. La vocation de Marie des Vallées aura été de souffrir au delà de ce qui semble possible pour le salut de l'humanité identifiée au Christ divinisateur, pour la destruction du péché, pour la radieuse Justice, à la plus grande gloire de Dieu.

Franchissant les étapes, «à la désespérance et en précipitée», parvenue à la vie unitive, la sœur Marie de Coutances, au lieu de s'abîmer dans les joies de la contemplation, vécut cinquante ans dans les atroces ténèbres de l'abandon.

Le caractère exceptionnel de ses épreuves a fait seul toute l'apparence de difficulté exploitée par des ennemis de mauvaise foi.

Il est difficile de classer dans une École cette fille de paysans essentiellement autodidacte. Le P. Eudes, qui se rattache lui-même à «l'École française» du cardinal de Bérulle et de

l'Oratoire, dont il a en un sens vulgarisé, popularisé le théocentrisme, ne l'a connue qu'après sa cinquantième année. M. Le Pilleur, son précédent directeur, n'avait aucune doctrine précise, puisque c'est sa rencontre qui l'engagea à lire les auteurs mystiques. Les spécialistes qui examinèrent (et approuvèrent) la sœur Marie, tels que les PP. Coton et de Saint-Jure, ne le firent qu'en passant.

Mais Marie des Vallées avait lu¹, ou s'était fait lire, quelques auteurs mystiques, après avoir eu la personnelle expérience des grâces d'oraison. Si l'on en croit le P. Eudes et M. de Renty, elle aurait même dès sa jeunesse établi les bases essentielles de sa vocation, en demandant à Dieu de la conformer toujours parfaitement à sa sainte Volonté et en s'offrant pour subir la peine du péché, pourvu qu'elle fût exemptée de la culpabilité.

Toujours est-il que l'ouvrage du P. Coton, et spécialement la prière que nous avons reproduite, et qu'elle récitait tous les jours en 1618, eurent une grande influence sur elle et l'orientèrent sans doute vers son «échange de la volonté». Mais c'est, semble-t-il, surtout au P. Benoît de Canfeld, à sainte Catherine de Gênes et à Thomas Deschamps qu'elle dut les formules particulières de son culte à la Divine Volonté. Benoît de Canfeld, franciscain anglais, venu en France, régenta spirituellement deux ou trois générations de dévots. C'est lui qui donna «à la renaissance religieuse du dix-septième siècle son caractère nettement mystique²». Le titre de son livre principal, belle œuvre, ardente, lumineuse, pleine de splendeur et de solidité, est à cet égard significatif: *Reigle de Perfection contenant un abrégé de toute la*

1. Elle savait à peine ses lettres quand elle vint, en 1612, à Coutances; elle put néanmoins, peu de temps après, lire couramment le livre de Canfeld: 11944, fol. 252.

2. BREMOND, *op. cit.*, t. II, ch. III, p. 156. — Guillaume Filch, dit Benoît de Canfeld, né à Canfeld, en Essex, mort à Paris en 1611.

vie spirituelle réduite à ce seul point de la Volonté de Dieu.

M. l'abbé Bremond a réfuté les accusations de quiétisme dont ce livre avait été l'objet¹; et nous comprenons comment cette théorie de «l'abandon mais actif, mais héroïque à la volonté divine», considéré comme la vertu centrale, a pu frapper l'esprit de Marie des Vallées.

Canfeld lui-même avait recommandé de ne laisser lire le dernier des trois livres de cet ouvrage qu'à ceux qui étaient assez avancés et sûrs d'eux pour le faire sans inconvénient; et saint François de Sales, qui appréciait beaucoup la *Reigle de Perfection*, recommandait à ses Visitandines de ne pas lire à la légère ce troisième livre qui, «n'étant pas assez intelligible, pourrait être entendu mal à propos».

Cet ésotérisme très raisonnable ne pouvait s'appliquer à une âme aussi avancée que Marie des Vallées. Quand Notre-Seigneur lui «donna ce livre à lire», au commencement et à la fin de sa vie, il lui recommanda de passer les deux premières parties, inutiles pour elle, et de s'en tenir à la troisième, la plus importante, comme correspondant à son état propre. Ne croyait-elle pas d'ailleurs que les premiers états décrits par sainte Thérèse dans le *Château de l'âme* étaient communs à tous les chrétiens?

«Notre-Seigneur lui a donné aussi un autre livre, composé par Thomas Deschamps, *les Fleurs de l'Amour divin*, qui comprend quelque chose de l'état où elle est. C'est pourquoi elle dit que, si elle est trompée, elle brûlera ce livre comme trompeur, vu qu'il décrit une partie de l'état de son âme².» Ces sortes de livres étaient pour elle comme des cartes de géographie qui confirmaient, mais ne suggéraient pas ses expériences vécues, et

1. Cf. notamment le P. POULAIN, *les Grâces d'Oraison*, p. 502-592. — Le malentendu est évident; il provient sans doute de ce qu'une des multiples traductions de cet ouvrage (1689) fut mise à l'index, après l'affaire de Molinos, au moment où le grand orage se déchaînait sur tous les mystiques.

qui la guidaient à travers la terrible «nuit obscure».

Elle goûtait fort aussi les *Dialogues* de sainte Catherine de Gênes, et spécialement celui sur le troisième degré de la patience. L'on constate en effet une grande affinité entre le mysticisme de cette sainte et celui de Marie des Vallées.

Les réflexions de Marie des Vallées sur les autres mystiques dont on lui fit connaître les écrits ou la vie sont assez piquantes. Elle était surtout frappée du fait qu'elle-même était privée à un degré exceptionnel et désirait être privée des consolations même spirituelles. C'était avec sainte Catherine de Gênes qu'elle se trouvait le plus de conformité, excepté qu'elle-même n'avait point «l'amour sensible». «Sainte Thérèse et sainte Gertrude, disait-elle, demandent parfois des consolations, et cela m'est insupportable... Sainte Angèle de Foligny [Foligno] a des ravissements et, quand elle n'en a point, elle se plaint. Ce n'est pas là ce qu'il me faut. Mais sainte Catherine de Gênes ne veut rien que Dieu seul et sa Divine Volonté. Elle ne veut pas même les indulgences. Demandez-lui comme elle veut être: *comme je suis*, dira-t-elle, et *non autrement*. Voilà ce que j'aime¹.»

Sainte Thérèse, qu'elle admirait fort, lui semblait aller doucement, tandis qu'elle-même marchait «en précipitée et comme à *la désespérade*, témoin ce désir si ardent que j'ai de souffrir en ce monde les peines de l'enfer».

2. Ms Renty, l. II ch. XI, p. 67 et 100; 11944, l. I, ch. VI, fol. 952. — Dans le livre de DESCHAMPS, dont le titre exact est *le Jardin des Contemplatifs parsemé de fleurs d'amour divin*, dédié à Mme la duchesse de Longueville, par M. T. D. P., Paris, 1605, in-8°, 935 pages, elle appréciait surtout, au chapitre de l'Obéissance, les degrés de la divine probation, «où il est parlé comme l'âme enfante Notre-Seigneur, car elle assure y avoir trouvé une grande conformité en toutes choses avec ce qui se passe en elle». 11944, fol. 252: «Elle disait qu'elle n'expérimentait que ce qui était contenu dans ce livre, et, quoiqu'il fût très sublime, elle l'entendait merveilleusement bien.»

1. Ms Renty, l. II, ch. II, p. 88-89, 11943, l. VII, ch. VI, sect. IV, fol. 209.

«Me plaignant à Notre-Seigneur de ce que sainte Gertrude était toute caressée de lui, et que j'étais traitée si rudement, et lui disant que je craignais d'être réprouvée à cause de cela, l'Amour divin me répondit que les âmes qui marchent en la voie de sainte Gertrude, qui est une voie de délices et de consolations, étaient des épouses de l'*Humanité* glorieuse de Notre-Seigneur, mais que celles qui étaient épouses de la *Divinité* étaient conduites avec la verge et avec rigueur¹.»

Le discernement des esprits par lequel les spécialistes séparent les vrais des faux mystiques, comprend entre autres choses une étude du caractère de leurs visions, et la constatation des effets moraux produits en eux par les états d'oraison.

Sainte Thérèse décrit subtilement les diverses visions selon qu'elles sont corporelles, imaginatives ou intellectuelles. Ces dernières sont considérées comme supérieures et les plus sûres. Saint Thomas déclare qu'elles ne prêtent point à illusion.

Or, les visions de Marie des Vallées ont été presque toujours de cette catégorie, intellectuelles, «non pas corporelles ou imaginaires²». «Elle assure que les choses qu'elle connaît par la lumière intérieure que Dieu lui donne, lui sont

1. Ms Renty, ch. III, p. 89-90.

2. Ms Cherbourg, fol. 20. — Les visions imaginatives sont produites dans l'imagination par Dieu ou par les anges à l'état de veille ou pendant le sommeil; souvent ces visions sont accompagnées d'une vision intellectuelle qui en exprime la signification. Les visions intellectuelles sont celles où l'esprit perçoit une vérité spirituelle sans formes sensibles. Ces visions se font soit par des idées déjà *acquises* mais que Dieu coordonne ou modifie, soit par des idées *infuses* qui représentent mieux que des idées acquises les choses divines. Parfois elles sont obscures et ne manifestent que la présence de l'objet; d'autres fois elles sont claires mais ne durent qu'un moment: ce sont comme des intuitions qui laissent une impression profonde. (Sainte THÉRÈSE, *vie*, ch. XXIX. Château, VI^e demeure, ch. X. Cité par TANQUERAY, *Précis de théologie ascétique*, t. II, p. 935.)

incomparablement plus claires que ce qui se voit par les yeux du corps¹.»

Dieu étant devenu tout en elle, «c'est en son cœur qu'elle parle à son Époux et Lui à elle. D'abord, Il passa comme un éclair en lui imprimant de nombreuses vérités à la fois. Maintenant², elle entend des paroles successives, mais purement *intérieures, jamais matérielles*», qu'elle ne peut pas ne pas entendre (même au milieu de la plus grande agitation extérieure, comme tel jour de procession où Dieu la fit aller à l'endroit le plus bruyant et au cœur de la foule pour lui parler «comme en une profonde Thébàïde»). Quand on veut lui dire quelque chose, on lui donne d'abord le désir de la demander. Elle a défense d'interroger par curiosité, et même sur tout ce qui peut se connaître par des moyens humains. La réponse ne vient pas le plus souvent «par lumière ou par intelligence, mais *par un goût expérimental* qui lui ouvre le fond de son cœur dans lequel elle entre, Celui qui y règne donnant l'approbation à ce qui est véritable. Au contraire, quand Dieu ne l'approuve point, il (son cœur) se serre de tristesse, en sorte qu'elle n'y saurait entrer».

Depuis le jour où Jésus lui fit voir³ clairement, dit-elle, «que je n'étais point, mais qu'Il était tout en moi, il a toujours demeuré dans mon cœur, mais je n'entends pas ce cœur charnel qui est dans mon corps, mais dans le cœur qu'il m'a donné qui est sa passion. Je le porte toujours dans ce cœur; de vous dire en quelle manière cela est, je ne saurais l'expliquer autrement. C'est là que

1. Ms Renty, ch. XXVII, p. 67.

2. Écrit par le P. Eudes, par conséquent après 1641; 11944, l. IX, ch. VI, fol. 252^{vo}-254. — «Quand Notre-Seigneur lui fait de grandes révélations, Il lui fait dire le verset: *J'écouterai ce que le Seigneur dit en moi...* Il lui dit parfois quantité de belles choses dont elle perd la mémoire.» 11943l. V, ch. XI, sect. XVIII, fol. 154^{vo}-157.

3. Vision: Qui es-tu? Cf. ci-dessous, ch. II.

je le trouve, que je le vois d'une manière qui est *sans aucune forme ni figure*. C'est là que je lui parle... Autrefois, quand j'étais dans les consolations, ses paroles m'embrasaient toute du feu de son amour, mais maintenant, depuis que je suis dans les souffrances, il retient en soi l'effet de sa parole. Mais en quelque façon que ce soit, je suis très assurée que c'est toujours la même qui parle, et que toutes les choses qui me sont dites viennent du même esprit, de telle sorte que je ne puis les rejeter, et que, quand je veux me divertir, c'est alors que je les entends le mieux. Un jour, comme je demandais à Notre-Seigneur l'interprétation de quelque chose qu'il avait dit, il me répondit que je n'étais pas capable de l'entendre et que ces choses étaient *trop hautes pour mon esprit et que pour cela il était obligé de me dire beaucoup de choses par figure*, afin de s'accommoder à moi et de me les faire entendre¹».

On lui disait souvent «que l'on parle à sa mode, afin qu'elle l'entende²».

C'est qu'en effet, dans toute communication surnaturelle, il faut faire la part de l'humain. L'Absolu se sert de mains, de bouches, de cerveaux, d'intelligences humaines. Il ne se donne pas tel quel, mais par des intermédiaires imparfaits. Et il peut y avoir dans ses manifestations les plus authentiques une part d'inexactitude qui revient à cet instrument. Ce que Marie des Vallées reçoit imprimé en elle dans une donnée immédiate, elle doit *se le traduire à elle-même et le traduire aux autres*, d'où, dans son intellection, dans sa transmission vocale et dans la réception dont la révélation est l'objet, une triple possibilité d'erreur ou en tout cas d'approximation.

Le P. Eudes spécifie que Marie des Vallées n'a rien d'une

1. Ms Renty, ch. XXII, p. 57.

2. *Ibid.*, p. 37.

hallucinée délirante et que son jugement, comme nous en aurons mille preuves, est des plus solides. «Elle n'a jamais oui ni vu à l'*extérieur* ni anges, ni saints, ni Jésus-Christ ni sa sainte Mère, ni aucune autre chose extraordinaire. Toutes ses visions et révélations sont, ou purement *intellectuelles*, par une lumière *surnaturelle infuse dans son esprit*, ou *partie imaginaires et partie intellectuelles*. Car, lorsqu'on lui parle par paraboles et figures, on lui met *les figures dans l'imagination*, et on lui met *dans l'esprit*, par une lumière *infuse et surnaturelle*, *les vérités qu'elles représentent*. Lorsqu'elles sont purement intellectuelles, pour l'ordinaire, elles lui font une impression si forte, si divine et si lumineuse, qu'il lui est impossible de les oublier, ni de douter qu'elles soient d'autre que Dieu. Mais lorsqu'elles sont d'une autre sorte, pendant que Dieu lui parle ou qu'il lui fait voir quelque chose, elle est dans une grande certitude que c'est lui; mais sitôt que cela est passé, elle perd cette assurance et demeure dans la crainte d'être trompée. Sainte Thérèse écrit dans ses livres que ces mêmes choses se passaient en elle de cette sorte. Ce qui est admirable en la sœur Marie, c'est que d'un côté il y ait certaines choses qui se sont passées en elle desquelles il lui est impossible de douter, non pas même au milieu des plus grandes craintes qu'elle a d'être trompée, et que d'un autre côté il lui soit aussi impossible de croire toutes les autres sitôt qu'elles sont passées, quoiqu'elle soit bien certaine qu'il n'y a qu'un seul et même esprit qui dicte et qui opère les unes et les autres¹.»

Ses ennemis ont prétendu tirer parti de ces doutes, déclarant que si elle ne croyait pas elle-même à ses visions, à plus forte raison y avait-il lieu de n'en point tenir compte. Mais le P. Eudes et M. de Launay-Huë² avaient beau jeu à riposter que tous les

1. Ms Cherbourg, fol. 26.

2. 14563, fol. 31. — En réponse au pamphlet de DUFOUR, *Lettre à un docteur*, 11947.

théologiens ont toujours regardé cette appréhension comme une très bonne marque, au lieu qu'une trop grande assurance dans les voies extraordinaires est un témoignage presque infaillible d'illusion, «la crainte étant dans les âmes élevées le principe de l'humilité, qui les tient toujours sur leurs gardes et qui fait qu'elles ne s'appuient point sur leurs propres lumières... On voit presque toujours que les âmes trompées par le diable s'appuient si fort sur leurs propres lumières que rien n'est capable de les détromper, au lieu que ceux qui sont vraiment conduits de l'esprit de Dieu sont toujours dans la disposition de préférer les règles générales de la foi et les ordres de l'Église à toutes leurs révélations particulières».

L'humilité parfaite est en effet le contrepois nécessaire aux illuminations dont les mystiques sont l'objet, comme la parfaite obéissance et l'absolue charité les empêchent d'être des individualistes d'un ordre plus subtil. C'était d'ailleurs uniquement par obéissance qu'elle confiait à son directeur ses visions¹. Celles qui étaient flatteuses pour elle la faisaient cruellement souffrir. Elle n'a rien d'une pythonisse avide d'étonner.

Ses visions et ses oraisons sublimes n'empêchaient pas Marie des Vallées d'être la femme la plus charitable, la plus sensée, la plus obéissante.

Ruysbroek l'Admirable déclare que si un malade a besoin d'une tasse de bouillon, au moment où le mystique atteint les plus hauts sommets de l'extase, le mystique doit quitter son oraison pour faire chauffer le bouillon du malade. Marie des Vallées déclarait de même au vieux prêtre malade qui l'engageait à se rendre à l'église: «Ma messe est de vous soigner tant que vous aurez besoin de moi.» Et comme la charité pour les âmes

1. Ms Renty, l. II, ch. LXIV, p. 191. — Au début, ses démons l'y obligeaient.

l'emporte sur celle pour les corps, à un prédicateur qui se plaignait de passer trop de temps à ses sermons, elle répondit de la part de Jésus que «la meilleure oraison est de prêcher l'Évangile de bonne manière, c'est-à-dire pour Dieu et son honneur; travailler à ce dessein, c'est prier parfaitement¹... Gagner une seule âme à Dieu vaut mieux que les plus sublimes oraisons du monde: c'est le chemin des Apôtres et de leur Maître²», qui n'exclut d'ailleurs aucunement, au contraire, celui de la vie intérieure³. «Le solitaire embellit son âme, le missionnaire l'enrichit⁴!»

Des personnes pieuses viennent un jour (juin 1653) la consulter. D'abord elle ne comprend pas leurs questions, puis, illuminée intérieurement, elle se met à leur donner des conseils précieux pour se garantir des «périls qui se trouvent en ces voies non communes et dans ces contemplations passives». Elle conclut que le chemin de la Croix est le meilleur et que la perfection est d'envisager toujours en tout la Volonté divine. Marie des Vallées n'a rien d'une quiétiste et ne manque pas de bon sens.

Son obéissance à l'Église était absolue. Personne n'était, a-t-on dit, plus soumis, et même plus disposé à croire tout ce qu'on lui disait avec une autorité légitime. Jésus-Christ ne lui avait-il pas dit d'obéir à l'Église plutôt qu'à lui-même si une contradiction apparente venait à surgir? C'est ce qu'elle fit quand ses supérieurs lui donnèrent l'ordre de renoncer à la non-communication. «Le P. Louis-François (d'Argentan), qui était

1. 11944, l. XI, ch. VIII, sect. IV, fol. 312^{vo}.

2. 11944, l. VIII, ch. VII, fol. 255^{vo}.

3. Saint Thomas dit que la vie contemplative est supérieure à la vie active, mais que la vie active et contemplative à la fois est supérieure à la vie contemplative seulement.

4. *Ibid.*, l. IX, ch. XI, sect. X, fol. 274.

présent, fut si édifié de l'humilité avec laquelle Marie des Vallées fit ce renoncement qu'il s'écria tout haut que l'Esprit de Dieu était là¹.» «La dévotion, lui dit la Vierge, est de moindre valeur que l'obéissance... Un acte d'obéissance vaut mieux que toutes les prières particulières que vous pourriez faire².»

Il faut juger l'arbre à ses fruits. Quand Notre-Seigneur voulait rassurer la sœur Marie sur l'authenticité de l'œuvre qui s'opérait en elle, il lui donnait comme preuve: «sa haine du péché, son grand désir du salut des âmes, son grand amour des souffrances³.» Ailleurs le P. Eudes énumère, d'après les révélations de sainte Brigitte, «approuvées par un concile de l'Église», les sept marques de l'Agneau qui se trouvent en Marie des Vallées⁴. «Celui qui a dicté l'Évangile est celui qui lui a dicté ce qu'elle dit depuis trente-cinq ans, déclare le saint. La différence, c'est qu'il y a obligation à croire à l'Évangile, et non encore de croire à ce qu'elle dit, car l'Église ne l'a pas encore approuvé.»

De tout ce qu'elle rapportait à ses confesseurs, Marie jura qu'elle n'avait jamais rien altéré consciemment, tout en reconnaissant qu'elle ne comprenait pas toujours parfaitement bien et pouvait se tromper. Il lui fut promis que la «vérité des choses qui se passaient en elle» serait confirmée un jour (de date mystérieuse) d'une manière indubitable, qu'un arrêt scellé lui serait donné. Un jour qu'elle lisait tout le *Psautier*, «par le commandement qui lui fut fait... on lui dit aussi que quand la Divine Volonté aurait signé ladite quittance, l'Amour divin la

1. 14563, fol. 92.

2. 11944, l. X, ch. IV, fol. 287.

3. 11950, l. V, ch. IV, fol. 92; 11943, l. V, ch. III, fol. 12 et suiv. — Le Père, la Vierge, saint Augustin la rassurent de même. Cf. aussi Ms Renty, l. I, p. 14; l. II, ch. LII-LIV, p. 173-175, et ch. CXII, p. 247.

4. Ms Cherbourg, fol. 31.

scellerait». Cette quittance mystérieuse était contenue symboliquement en huit versets des *Psaumes*¹.

Mais, d'une façon générale, Jésus lui avait défendu de «croire avec assurance» à toutes ces choses: «C'est assez, disait-il, que je croie pour vous. Je suis votre Foi, et ma Mère est votre Espérance. Cela vous suffit².» Son rôle de compatiente exigeait ces angoisses, lui expliquait la Vierge, car «croire et souffrir sont incompatibles³».

Les doutes de Marie de Vallées ont d'ailleurs diminué avec l'âge. Après quarante ans de frayeurs qui lui «glaçaient le sang dans les veines et qui sapaient la racine de la vie», elle ne se plaignit plus que de simples craintes⁴, et, sur son lit de mort, elle n'avait plus aucun doute.

Bien loin d'être une de ces illuminées orgueilleusement obstinées en ce qu'elles prennent pour des inspirations divines, et qui tombent en de regrettables excentricités, bien loin de

1. 11943, fol. 157-122; 1944, fol. 354 et 355. — Ce dernier passage donne le texte latin des huit versets, les Ms Renty et 11944, fol. 251, donnent la traduction en vers français de Desportes, texte dans lequel Marie des Vallées lisait le *Psautier*. Cf. aussi Extr. Le Pileur, 14 janv. 1645; 11949, 43-44.

2. Ms Renty, p. 14.

3. 11943, l. V, ch. VII, sect. IX, fol. 127. — Son esprit ne doutait point, mais ses sens étaient «toujours dans les frayeurs».

4. *Ibid.*, fol. 27. — Le P. Eudes donne alors un très curieux exemple de ligature des facultés: comme preuve qu'elle n'est pas trompée, Marie demande à Dieu de l'empêcher de prononcer même mentalement le saint nom de Jésus; et cela lui devient en effet impossible, sauf quand il est convenu que cela prouve le contraire. Elle pourrait donc, ô complexité de l'être! à la fois désirer prononcer un mot et être dans l'impossibilité de le dire mentalement. Cf. aussi 11950, l. V, ch. IV, p. 92. Le P. Eudes dit que Dieu seul peut accomplir cette merveille! Ce passage du Ms Cherbourg est assez beau, mais trop long pour que nous puissions le citer en entier. Cf. aussi une belle allégorie, Ms Renty, l. II, ch. XLV, p. 163.

perdre pied, bien loin de dérailler, Marie des Vallées a sans cesse des réflexions étonnamment judicieuses et raisonnables.

Quelques personnes lui ayant demandé comment il fallait faire pour connaître cette Volonté divine dont elle parlait tant, Notre-Seigneur lui fit répondre: «Qu'ils consultent *leur supérieur*. Je leur parlerai par lui.» Une autre fois, interrogé «sur des choses importantes, Il dit qu'il fallait *conférer ensemble* car Il était là où deux ou trois personnes sont assemblées en son nom, qu' Il les éclairerait, et leur ferait connaître sa Volonté¹».

Sa piété était éclairée et solide.

Elle respectait tous les usages de l'Église. Elle avait vraiment le sens de la liturgie; elle la vivait à un point extraordinaire, — ce qui prouve que la tendance à réserver *sacra sacrís*, réaction contre la Réforme, n'était pas tellement absolue et que le commun des chrétiens, pourvus de missels et de livres d'heures, pouvaient, s'ils les aimaient, s'unir très intimement au détail du culte public.

De ce culte public, comme des sacrements, Marie des Vallées sentait fort bien qu'il ne faut sacrifier l'un à l'autre, ni l'esprit ni la lettre. Elle pensait que les rites ont leur valeur propre, — un paysan ignorant peut profiter de l'hypocras, sans savoir comment il est fait², — mais qu'il importe également de ne jamais tomber dans le formalisme qui viderait le corps de son âme, le vase de sa liqueur. «Plusieurs connaissent sans goûter disait-elle, et plusieurs goûtent sans connaître.»

Elle vivait cette liturgie; elle se délectait à son symbolisme, trouvant elle-même de nouvelles allégories. L'encensement échangé entre l'autel et le peuple dans les messes chantées lui paraît une figure de l'échange mystique de la volonté.

1. 11950, p. 112; 11943, l. VI, ch. II, fol. 176.

2. 11944, l. IX, ch. V, fol. 247^{vo}.

L'aspersion de l'eau bénite lui fait dire qu'au moment de la conversion générale l'Église sera abondamment aspergée d'hysope; et Jésus lui enseigne à ce propos l'oraison suivante, à dire en se signant avec l'eau bénite: «Le précieux sang qui découle de vos veines, ô bon Jésus, et l'eau de vos entrailles saintes, nous veuillent bénir et sanctifier¹.» L'eau bénite est en effet «une participation à la Passion du Christ»; elle symbolise les afflictions envoyées par Dieu².

Sous la matière du rite, — et c'est ce qui fait l'importance de celui-ci, — il faut toujours chercher la vérité cachée. La dévotion de Marie des Vallées est aussi spirituelle que liturgique, et aucun des deux aspects ne fait tort à l'autre.

Elle réprouvait les «oraisons superstitieuses³».

Elle avait deux grandes dévotions, le *Rosaire* et le *Psautier*⁴. Elle disait le premier tous les jours et souvent plusieurs fois, nonobstant les peines que les démons lui faisaient pour l'en empêcher. «Elle a peine à prononcer les mots, et chacun, en regard de l'esprit, lui est une médecine n'ayant aucune consolation spirituelle.» La Vierge lui défendait en ce cas de se forcer à avoir plus d'attention, et lui disait de se contenter de bien prononcer les paroles.

Parfois on lui faisait dire à telle ou telle fin des rosaires extraordinaires, en indiquant quelle prière spéciale, quel verset d'un psaume, quel vers d'une hymne devait être dit sur la croix, les gros et les petits grains; mais elle préférait le rosaire ordinaire, composé de *Pater* et d'*Ave*, les deux prières fondamentales,

1. 11944, fol. 248; et Ms Renty, l. II, ch. LXXX, p. 210.

2. Ms Renty, l. II, ch. XXVI, p. 137, et ch. LXXXII, p. 211.

3. 11943, l. VII, ch. V, sect. II, fol. 204^{vo}. — Saint Jean Eudes s'est inspiré de cette révélation dans son *Manuel de prières; Œuvres complètes*, t. III, p. 449.

4. 11944, l. IX, ch. V, fol. 248.

«pain et vin de l'âme¹».

Le *Psautier* était pour elle une telle source de consolations qu'il lui était souvent interdit. Elle l'appelait sa cave à vin, le vin étant pour elle la figure des joies spirituelles. Il était, disait-elle encore, un beau jardin pour se promener, mais la clef est entre les mains du seul Fils de Dieu. Comme il lui permettait une fois d'y entrer à son aise, elle le dit tout entier le même jour, ne faisant que pleurer de joie d'un bout à l'autre. Il lui donnait souvent «de très belles interprétations sur quelques versets». À ce beau jardin était annexée une serre, une «salle verte»: «certains hymnes fort amoureux de *saint Bernard* sur le Saint Nom et la personne même de Jésus²».

Elle lisait les *Psaumes* dans la traduction en vers de Desportes. Certains versets lui étaient indiqués comme exprimant l'état mystique où elle se trouvait, sa vocation et son rôle.

Elle disait aussi les litanies de la Vierge qui ne lui permettait de dire le *Sub tuum refugium*, et l'*Ave, Maris Stella*, «que pour les enfants ou les amis de la sainte Vierge»; le *Salve, Regina, Mater Misericordiæ*, étant par contre pour toutes sortes de personnes. Au sujet du scapulaire, que d'aucuns contestaient, la Mère de Dieu lui disait de laisser discuter les hommes, promettant que le privilège y attaché ne serait pas amoindri pour ceux qui le porteront dignement, et que «la seule malice de l'esprit humain pouvait disputer cette confrérie³».

En ce qui concerne le culte, ses cérémonies et ses monuments, diverses tendances se sont toujours manifestées. Heureusement pour l'art et pour le bon goût, aucune des deux n'a jamais

1. 11943, l. VII, ch. II, sect. 1, fol. 203.

2. C'est peut-être une des sources, assez vagues, de la dévotion au Sacré-Cœur. Cf. ci-dessous, III^e part., ch. I. — 11944, l. IX, ch. V, fol. 249-250; Ms Renty, p. 12.

3. 11943, l. VII, ch. IV, fol. 204; Ms Renty, I, II, ch. LXII, p. 189.

triomphé complètement. Il eût été regrettable que la polémique de saint Bernard contre Suger empêchât la création des admirables sculptures et des merveilleux vitraux de nos cathédrales, et il n'eût pas été moins regrettable que la tendance luxueuse et décorative tombât dans la prodigalité aux dépens de l'harmonie, dans la pompe prétentieuse aux dépens du bon goût.

Dans une société bien faite le luxe serait religieux et public, les objets précieux et les pompes réservées aux fêtes et aux monuments. Saint Thomas Becket, remarque Chesterton, vivait de pain et d'eau; mais, quand il sortait en public, il apparaissait couvert de vêtements somptueux. Cet appareil, dépouillé de tout égoïsme, était la joie de tous et la gloire de Dieu. La pompe de certaines églises correspond à cette idée. Mais comme, d'autre part, nous vivons dans un monde déchu où rien n'est à sa place, où la cupidité égoïste et la vanité triomphent, il importe de donner en même temps des exemples de mépris des richesses. L'art, d'ailleurs, s'il se sert de matières précieuses, doit, par le style, épurer cette matière, la façonner en vue d'une harmonie d'ensemble, en évitant qu'aucun détail ne dépasse sa place légitime et ne rompe, en quelque sorte égoïstement, l'équilibre.

Au dix-septième siècle, avant même le jansénisme et en dehors de ses excès, il existait une tendance austère qui faisait contrepoids au luxe un peu théâtral de ce qu'on appelle le style jésuite.

Marie des Vallées n'a rien d'une protestante; elle aime les offices, les statues, les dévotions catholiques et en préconise même de nouvelles; mais elle professe que «rien n'est plus agréable à Dieu que *la pure simplicité*». Elle protestait contre les modes du temps s'introduisant jusque dans l'Église, comme les «vermines qui rongent les fleurs des parterres du Christ¹».

Elle avait le plus grand respect pour les offices et s'emportait

contre les prêtres ou les fidèles qui les suivaient distraitement¹. Elle ne comprenait pas qu'on pût dire la messe autrement que les larmes aux yeux².

Elle n'admettait pas qu'on prostituât les pompes de l'Église à la vanité des particuliers. Elle voulait, comme le pape Pie X nous le rappelait naguère, une musique qui fût vraiment d'église, et excluait tous les «fredons» au profit du chant grégorien traditionnel. Chanter d'une façon théâtrale ou avec des «fredons pour plaire aux assistants, lui dit Notre-Seigneur, c'est me tourner le dos pour vouloir vivre avec mon ennemi (le Monde)». Les ornements superflus attirent la malédiction du ciel, et tout «ce qui n'est pas précisément requis est désagréable à Dieu».

Marie des Vallées ne plaisantait pas avec les péchés de gourmandise et d'impureté. Elle déclarait que les confitures étaient faites uniquement pour les malades³. Elle eût volontiers privé ses hôtes de sucre dans leur café. L'ivrognerie lui faisait horreur. Elle en guérit, nous l'avons vu, M. Potier. Un prêtre, déjà un peu pris de boisson, étant venu chez ce dernier et ayant demandé un verre de cidre, à son départ, Marie se mit à casser le pot en mille morceaux avec une hache⁴. Sans pouvoir résister à cette impulsion, elle frappait à tour de bras comme sur le péché lui-même. Pourtant, elle attendit pour cela le départ de l'ecclésiastique.

Elle n'était pas moins sévère contre la luxure et la coquetterie. Elle trouvait que les décolletages exagérés étaient des couteaux qui tuent la chasteté des regards, et se sentait animée d'une

1. 11944, l. VIII, ch. XIII, fol. 231.

1. 11944, l. VIII, ch. v, fol. 224.

2. Ms Renty, l. II, ch. LXXXI, p. 210.

3. Même prescription dans les *Constitutions* de saint J. EUDES, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 177.

4. 11944, l. VIII, ch. XI, fol. 228 et 229.

sainte colère contre les «demoiselles», qui font, par leur insouciant vanité, tant de mal aux âmes. Elle réprouvait la pompe des habits, les modes folles et extravagantes et même les chansons¹. Elle avait eu elle-même, à cause de cela, d'atroces tentations contre la chasteté. L'Immaculée Conception l'avait toujours sauvée².

Elle disait qu'on ne devait user du mariage que pour avoir des enfants, et s'en abstenir en tout autre cas. Elle estimait qu'il était plus facile de vivre vierge que de bien user du mariage³.

Elle avait trop le sens du christianisme pour s'imaginer que toute la religion et toute la vertu se réduisaient à s'abstenir de plaisirs sensuels. Elle savait qu'il y a des vertus plus positives et plus essentielles, et que le nœud de la vie religieuse est la victoire sur l'égoïsme, sur l'esprit centripète de lourdeur, la lutte contre les diverses passions n'étant, comme l'indique la réponse du Christ, que la conséquence naturelle de cette purification centrale.

Priant pour une grande dame qui le lui avait demandé, elle éprouve que la vanité vénielle de celle-ci est «pire que plusieurs péchés mortels, même d'impureté», qu'elle sera pourtant excusée à cause de sa dévotion au Sacré-Cœur de la Vierge⁴. Elle disait aimer mieux être damnée pour n'importe quel vice que pour l'orgueil⁵.

1. 11944, l. VIII, ch. XI, sect. III et IV, fol. 230; Ms Renty, l. II, ch. xxxii et xxxiii, p. 74-76.

2. 11944, l. VIII, ch. XII, fol. 229; ch. XIV, fol. 232-233.

3. Ms Renty, l. II, ch. LXIII, p. 190; et 11944, l. XI, ch. XIII, fol. 319; et l. X, ch. X, fol. 289.

4. 11944, l. VIII, ch. III, sect. I, fol. 222. Cf. III^e part., ch. I. — Quelle est donc cette grande dame? Elle lui avait écrit, puisque sa lettre lui fit éprouver une souffrance «au cœur». Serait-ce Anne d'Autriche, que connaissait bien le P. Eudes?

5. 11944, l. VIII, ch. III, fol. 221.

L'humilité est en effet pour elle la vertu centrale. C'est le détachement de soi-même, fruit d'une exacte connaissance de soi-même, qui permet de se donner entièrement, d'aimer parfaitement et d'adhérer sans restriction à la Divine Volonté. Il faut que la personnalité ait arraché les racines qui la lient à l'individualité égoïste, pour que Dieu puisse la saisir, la façonner, s'en servir et la communier. «Il faut d'abord se connaître soi-même, c'est-à-dire s'humilier; car celui qui est couché ne peut tomber¹».

«La clef de toutes les vertus, lui disait Notre-Seigneur, c'est la connaissance et le mépris de soi-même... Bienheureuse l'âme qui se dépouille des ténèbres pour se vêtir de la lumière, c'est-à-dire de soi-même pour se revêtir de Dieu... Quiconque aura un seul degré d'humilité à l'heure de la mort sera sauvé et aura la contrition. Mais Je me plais à éplucher les péchés des orgueilleux. Ce n'est (au reste) pas la même chose de n'être pas superbe et d'être humble.»

Comme elle demandait pour quelqu'un les vertus de pureté, d'humilité, de chasteté, Notre-Seigneur et Notre-Dame lui dirent (23 décembre 1644) que la clef du jardin des vertus est la connaissance de soi-même et la connaissance de Dieu. C'est cette clef que le meilleur et le plus court est de demander à Dieu, qui est le maître du jardin². La caractéristique de Marie des Vallées est d'aller toujours droit au but.

«*L'humilité* et la *vérité*, disait-elle, sont toujours ensemble, comme deux bonnes amies. Dire quelque chose à sa louange, quand on le doit ou qu'on ne s'en attribue rien, ne choque point cette vertu... Quand l'âme s'attribue ses actions, elle diminue la gloire de Dieu. Quand elle s'abaisse, elle exalte Dieu et lui donne

1. 11944, l. IX, ch. IV, sect. IV, fol. 247.

2. Premier extrait Le Pileur, 11949, fol. 39; 11950, l. IV, ch. XII, p. 85.

tout l'honneur de ses actions¹.»

Le P. Eudes déclare qu'il ne vit jamais exemple d'humilité plus grand qu'en «cette fille admirable qui était convaincue d'être le néant des néants²», que gênait le seul mot de mérite et de récompense³, qui pensait que l'honneur appartient à Dieu seul, qui trouvait l'Église cruelle de louer les saints (car elle pensait qu'on les martyrisait ainsi, «mais on la détrompa sur ce chapitre»)⁴, qui perdit le goût de lire le *Psautier*, sa principale consolation, quand Notre-Seigneur lui en eut expliqué quelques versets à sa louange, qu'on «tirait de son élément», si on la sortait de son obscurité et de son abjection pour la mettre en évidence, qui fut huit jours sans pouvoir dormir de joie parce qu'un religieux l'avait injuriée⁵.

Un jour elle demande à Notre-Seigneur, par un mouvement extraordinaire, «de faire un partage entre elle et lui, afin que chacun prît ce qui lui appartenait.

«— Oui-da, dit le Fils de Dieu, hors ces trois choses suivantes, tout est à moi. Votre premier apanage, c'est le *néant* duquel vous avez été tirée; le second, c'est le *péché*, et vos trésors et vos richesses c'est l'*ire de Dieu* et les peines éternelles. Voilà ce que vous êtes et dont les enfants d'Adam se peuvent glorifier.»

«Depuis ce temps, quand Il la loue, elle s'en tient à ce partage⁶.»

1. 11944, l. X, ch. III, sect. I-VIII, fol. 284-286. — «La vraie humilité, dit Jésus, consiste à me connaître, et à se connaître. Car tant plus on me connaît, tant plus on se connaît soi-même.» Ms Renty, l. II, ch. XL, p. 155.

2. 11944, l. X, ch. I, fol. 277; Ms Renty, l. II, ch. xxxvi, fol. 149.

3. 11944, l. IX, ch. III, sect. I, fol. 240^{vo}; et 11943, l. V, ch. VIII, fol. 129.

4. 11944, l. X, ch. I, sect. V, fol. 279.

5. 11944, l. X, ch. II, fol. 280-282.

6. 11944, l. X, ch. I, sect. I, fol. 277^{vo}-278; Ms Renty, l. II, ch. xxxvii, fol. 151.

Elle avait tant de mépris pour elle-même qu'elle souhaitait voir jeter, après sa mort, «son corps à la voirie pour y être mangé par les chiens, les loups et les corbeaux, ou bien dans le plus sale cloaque». Elle était si détachée de ses intérêts, «dans sa pauvreté qui était très grande», que non seulement elle ne demandait rien, mais qu'elle donnait sans réfléchir tout ce qui lui appartenait, et que, si elle s'apercevait «qu'une des autres filles avec qui elle demeurait avait besoin de quelque chose dont elle pût disposer, elle employait mille ruses aimables pour la faire accepter... C'est une chose qui lui nuit et qui l'incommode, disait-elle, afin de l'obliger de la prendre¹». «Son amour et tendresse pour ses ennemis étaient inconcevables².»

Les conseils qu'elle donne sont toujours judicieux et souvent pleins de saveur, unissant à l'élévation surnaturelle de la sainte le robuste bon sens de la paysanne normande. Ses pires ennemis reconnaissent qu'elle est vraiment «fort éclairée», fertile en belles et «solides instructions³».

Elle s'affligeait des discordes qui sévissent trop souvent parmi les dévots; «l'envie, la jalousie et les divisions qui règnent dans les cloîtres sont une pierre d'achoppement pour les fidèles⁴». La moquerie lui semblait un grand péché. Plusieurs de ses visions sont une satire très dure des divers défauts des religieux⁵. Elle pensait que sur les ecclésiastiques, qui ont charge d'âme, pèse une lourde responsabilité. «Ils seront, lui dit Jésus, jugés plus sévèrement que les autres. Ceux qui manquent à leur mission seront punis pour tous, pour le peuple, pour les nobles et les magistrats (ou officiers de justice); les nobles et les hommes de

1. Ms Cherbourg, fol. 32-33.

2. 11944, l. IX, ch. I, fol. 239.

3. 11944 l. XI ch. XI, fol. 318.

4. 11944 l. XI ch. IX, fol. 227.

5. 11944, l. XI. ch. x, fol. 317.

justice seront punis pour le peuple, les gens du peuple ne le seront que pour eux-mêmes. Des malheurs sont prêts à tomber sur l'Église, car il y a plus de justice parmi les soldats qu'entre les prêtres, et de toutes les conditions du monde, ce sont eux qui peuplent mieux les enfers. Les évêques devront répondre de toutes leurs ouailles d'une manière prodigieusement exacte¹.»

Les bénéfices sont choses très dangereuses pour le salut. Il faut éviter soigneusement d'entrer et de faire entrer sans vocation dans les ordres. Accumuler les bénéfices, s'enrichir avec les biens de l'Église qui ne doivent servir qu'aux pauvres et aux stricts besoins du culte et de ses desservants, est un des péchés les plus abominables. Se disputer ces biens, plaider pour les avoir est un scandale affreux².

La richesse, à elle seule, lui semblait d'ailleurs, selon l'Évangile, le plus grand des périls pour l'âme. Peu, disait-elle, sont capables de bien user des richesses. Il faut un bon estomac pour les digérer³. *Mortuus est DIVES et sepultus in inferno!* s'écrie-t-elle; «d'un ton animé» et frappant du pied, «par un mouvement extraordinaire et qui ne venait point d'elle», en passant devant la maison d'un riche bénéficiaire mort récemment. Elle voit de même damnée pour avoir accepté des *épices* (poules, dindes, quartiers de mouton, etc.), de gens pauvres et nécessiteux, la

1. 11944, l. XX, ch. xv, sect IV et V, et chap. v, fol. 304-305; et Ms Renty, ch. LXXVI, p. 206. — Elle obtient plus facilement le salut d'un mauvais prêtre que celui d'un prélat sans malice mais négligent. «Je n'aurai soin de lui, dit Notre-Seigneur, qu'à proportion qu'il aura soin de mes enfants.»

2. 11944, ch. VI, fol. 307-309. — Elle voit sauvé un homme pauvre, mort d'accident, sans sacrements; mais damné un ecclésiastique très éminent, qui avait distribué des bénéfices, sans considérer la qualité de ceux auxquels il les donnait.

3. Ms Renty, ch. LXXVII, p. 206. — Récitant un jour le *Magnificat*, «on lui fit dire mille fois, comme une, *divites dimisit inanes*, et un million de fois ce dernier mot tout seul». 11942, fol. 57.

femme pieuse d'un magistrat¹. Mais elle voit sauvée une pauvre ivrognesse, «malheureuse infâme», pour avoir recueilli une orpheline que des religieux avaient mise à la porte, croyant qu'elle avait la peste². La plupart des gens du pauvre peuple sont sauvés; peu le sont parmi les nobles, les gens de justice, et les belles «demoiselles³».

Voyant un jour passer «une pauvre fille qui avait gagné un enfant et qu'on sifflait, elle pria pour elle, et Dieu, à sa demande, lui fit miséricorde». Jésus déclarait les belles dames riches et pompeuses, qui vont au bal et passent pour vertueuses et honnêtes, bien plus coupables que cette malheureuse fille-mère⁴. Beaucoup de riches, lui dit-il encore, sont damnés pour n'avoir pas pris part aux misères des autres. Beaucoup de marchands le sont pour avoir frelaté leurs denrées. Elle s'étonnait qu'on ne prêchât point souvent sur ce point⁵. Elle plaignait fort le pauvre peuple «mangé des soldats⁶», réduit à la révolte par les exactions et auquel on refuse «l'aumône spirituelle et corporelle⁷».

On venait souvent consulter la sœur Marie. Elle répondait toujours avec une grande élévation et sans aucun ménagement humain. C'est sans doute ce qui lui fit des ennemis car le clerc qui est chargé de prêcher l'Évangile et qui détient la clef des

1. 11944, ch. XII, fol. 319; Ms Renty, l. II, ch. LXXXVII, p. 217.

2. 11944, l. IX, ch. IX, sect. III, fol. 285.

3. 11944, l. IX, ch. XI, sect. VI, fol. 272^{vo}.

4. 11944, l. XI, ch. XIII, fol. 319.

5. 11944, l. XI, ch. XIV, fol. 320.

6. 11944, l. XI, ch. XVI, sect. V, fol. 321. — Un jour elle se mit en colère, cassant tout dans la maison, parce qu'elle connaissait, télépathiquement, qu'un receveur du maître de la maison tyrannisait ses créanciers et s'enivrait. M. Potier, responsable, courut à cheval, sur ses indications, faire cesser ce désordre. Ms Renty, ch. XXXIV, p. 77; et 11943, l. IV, ch. v, fol. 855.

7. 11944, l. IX, ch. XX, sect. XII, fol. 275.

sacrements n'aime naturellement pas beaucoup qu'un inférieur vienne le rappeler à l'absolu de cet Évangile, à l'esprit de ces sacrements; les lys et les roses sont jaloux de la petite violette qu'ils voient le Maître du Jardin cueillir et respirer amoureusement¹. Il y a là une fatalité, une loi mystérieuse qui veut que le Saint soit toujours persécuté et méconnu. Mais c'est la gloire de l'Église catholique que ces saints mêmes, que ses représentants officiels ont maltraités durant leur vie, elle doit un jour, par une autre fatalité non moins mystérieuse, les *canoniser*. Les théologiens de Sorbonne condamnent Jeanne d'Arc, l'évêque Cauchon la brûle; mais Rome doit la placer sur ses autels.

On sait que l'œuvre principale du P. Eudes fut, avec les séminaires, celle des *missions*. Marie des Vallées attachait une grande importance à celles-ci.

À un prédicateur, elle déconseillait les austérités excessives et le jeûne, dans la mesure où il le gênait pour prêcher, car «l'abstinence n'est pas bonne quand elle empêche un bien public». À un autre qui, passant par Coutances, avait l'intention de faire une prédication «foudroyante», la sœur Marie dit de la part de Dieu qu'il s'en donnât bien garde, car, ajouta-t-elle, «si vous passiez par un hôpital, voudriez-vous user du fer et du feu et puis laisser tout là? Il vaut donc mieux user de lénitifs. Ce n'est pas comme si vous demeuriez pour guérir ensuite les plaies que vous feriez²». Quelle fine psychologie et quel bon sens, chez cette femme dont nous avons décrit les souffrances extraordinaires! Le P. Eudes a reproduit dans son *Avertissement aux confesseurs*, les conseils qu'elle lui avait transmis sur la

1. 11944, 1. X, ch. I, sect. X, fol. 281. — Mais les œillets (âmes simples) réprimant les lys et les roses (ecclésiastiques scandalisés), disant que le Maître est libre de choisir qui lui plaît.

2. 11944, fol. 310-314.

conduite à tenir avec les pécheurs, en chaire et en particulier¹.

Il y a un nombre considérable de chemins pour aller au ciel² disait-elle non moins judicieusement. Ce qui importe, c'est de suivre la voie dans laquelle on est appelé. Il faut s'appliquer avant tout à connaître la volonté de Dieu: c'est la voie royale. Toutes les faveurs du Christ ne sont pas réservées exclusivement aux vierges³.

On comprend qu'avec toutes ses qualités et ses vertus, avec l'intelligence, le don de style et la fraîcheur d'image que manifestent ses révélations, Marie des Vallées ait exercé une vive influence et ait joui peu à peu d'un réel prestige.

Comme une des preuves de l'authenticité de ses visions, le P. Eudes expose que «Dieu lui a donné *un corps de bonne pâte, bien composé et du meilleur tempérament* qui puisse être. Il lui a donné un *esprit qui n'a rien de féminin*, vous n'y voyez point la faiblesse, la légèreté, l'inconstance et les défauts qui sont ordinaires aux personnes de ce sexe. C'est un esprit *clairvoyant, solide, ferme, judicieux*, doué d'une grande *prudence et sagesse*, joint à une très candide simplicité. C'est ici une des choses auxquelles le très célèbre Jean Gerson dit qu'il faut prendre garde quand il est question de discerner l'esprit de fausseté d'avec l'esprit de vérité, car d'ordinaire les illusions de l'esprit malin se rencontrent dans les personnes qui sont d'un tempérament mélancolique, d'un esprit léger, d'une imagination faible. Et quand l'Esprit de Dieu veut opérer quelque chose d'exceptionnel dans une âme, quoiqu'il n'ait que faire de nos dispositions naturelles, néanmoins il a coutume de choisir des personnes de bon sens et d'un jugement ferme et solide.

1. Ms Renty, l. II, ch. LXXXIII, p. 211-213.

2. Ms Renty, l. II, ch. LXXXV, p. 214; ch. CXV, p. 254; 11944, fol. 301.

3. Comme le lui dit Notre-Seigneur, la reprenant de ce qu'elle l'avait d'abord cru. 11944, l. XI, ch. XIII, fol. 319^{vo}.

«Tous ceux qui connaissent la sœur Marie savent qu'elle a le sens commun très excellent, *l'esprit net et pénétrant, le raisonnement fort, le jugement solide et la conduite pleine de prudence*¹.»

Le charme, cette qualité unique, indéfinissable, sans laquelle les autres restent vaines, ne lui manquait point. Ses extases étaient inoubliables. Ses oracles laissaient une impression gracieuse, ravissante²... On vantait son ton naturel, son enjouement, ses gestes agréables³. «Elle est naturellement *saine, joviale, agréable à tous, aimée de tous*, douce, miséricordieuse, *simple, cordiale, pacifique*, extrêmement amatrice de la vérité en soi et aux autres et grande ennemie du mensonge, naturellement *prudente et judicieuse*, grandement *obéissante* à ses parents dans son enfance et à toutes sortes de personnes⁴...»

Elle était naturellement pleine de douceur et recommandait souvent d'en montrer beaucoup⁵; elle avait la plus grande patience et longanimité. Chaque fois qu'elle s'emporte, qu'elle critique violemment, c'est dans un état second, c'est pour donner à entendre quelque chose.

Parfois elle agit et parle par des mouvements extraordinaires et qui ne sont pas d'elle, et même souvent sans se souvenir de ce qu'elle a dit. «Vous êtes comme un luth, lui dit la Divine Volonté

1. Ms Cherbourg, fol. 26.

2. Cf. le témoignage du P. Lezeau, ci-dessus.

3. Elle enviait par humilité une pauvre fille de Valognes possédée, qui «parlait mal et mal à propos», telles imperfections physiques étant des gardiennes de l'humilité. Cela signifie donc qu'elle parlait, elle, correctement et bien. 11944, l. X, ch. 1, sect. V, fol. 279. — Le Ms Renty l. II, ch. X, p. 98-99, rapporte les ruses charmantes qu'elle employait dans sa jeunesse pour réconcilier les gens entre eux. Il y a là des traits d'une finesse de caractère inouïe.

4. Ms Renty, l. II, ch. LVIII, p. 178.

5. 11944 l. XI, ch. IX, fol. 314-315. Cf. ci-dessous.

qui l'anime, vous êtes comme un luth qui ne dit mot que si on le touche, et qui ne dit que ce qu'on lui fait dire¹.»

Sa tournure d'esprit symboliste est frappante. Chaque circonstance présente pour elle un sens figuré, et est pour elle l'occasion d'une allégorie. Veut-on, dans sa jeunesse, la marier à un jeune homme «qui aime mieux la taverne que la messe», elle déclare qu'elle en préférerait un qui aimerait mieux la messe que la taverne: Vous avez été exaucée, entend-elle ses voix lui dire vingt ans plus tard. On vous a donné la messe, c'est-à-dire la Passion du Christ, dont la messe n'est que le renouvellement, et non pas la taverne, ou le vin des douceurs célestes. «Ce qui est vrai, constate-t-elle, car je suis privée de toutes sortes de consolations, divines et humaines, et n'ai que des peines de toutes parts².»

Nous avons souvent eu et nous aurons souvent l'occasion de la voir prendre un détail liturgique, une date, une fête, un objet matériel comme thème d'un développement symbolique plein de sens. La Fête des Rois, l'Épiphanie, par exemple, approche. Elle apprend alors que trois rois vont venir adorer Jésus enfant dans l'Étable. Cette prémonition se rapportait à «trois serviteurs de Dieu, qui, dans l'octave des Saints Rois, furent inspirés et poussés d'aller à Coutances pour y adorer Notre-Seigneur dans l'étable, c'est-à-dire dans la sœur Marie qu'il a ainsi nommée lui-même³».

1. 11943, l. VI, ch. II, sect. VIII, fol. 176; Ms Québec, et 11950, fol. 113. — Cf. les deux chapitres suivants. Parfois Notre-Seigneur et Notre-Dame discutent avec elle, font semblant de la contredire, lui font des estrivières (de *estrif*, *estriver*, querelle, quereller, disputer, taquiner; anglais *strive*), pour l'éprouver, pour lui enseigner des mystères, ou encore pour lui faire entendre que c'est la divinité elle-même, en laquelle son esprit est transformé, qui parle en elle. Ms Renty, l. II, ch. XXXI, p. 143; 119S0, fol. 114; 11943, l. VI, ch. II, sect. IX, fol. 176.

2. Ms Renty, ch. XIV, p. 49.

Un jour, passant dans le jardin de M. Potier, elle se trouva transportée d'un mouvement de colère contre un cerisier qui n'avait produit que de mauvais fruits. Elle ne put s'empêcher de casser les branches et de déraciner l'arbrisseau. C'est, lui expliqua Notre-Seigneur, qu'il était «la figure des âmes superbes qui font quantité de bonnes œuvres, mais que l'orgueil brûle¹».

Quelqu'un l'ayant fait prier pour la ville de Coutances, Dieu lui dit que le monde tout entier «était une ville, et lui expliqua mystiquement que les faubourgs étaient les infidèles, etc... Il lui ordonna un rosaire pour prier pour cette ville, il lui dit que l'Église était le cœur du monde et les justes l'âme de l'Église²». C'était en effet pour le monde entier que priait, souffrait, compatissait la sainte de Coutances.



Les phénomènes de prémonition, de clairvoyance et de télépathie sont, nous avons déjà eu l'occasion de le voir, fréquents chez Marie des Vallées, comme chez la plupart des saints. Beaucoup de prophéties faites par elle ont été réalisées de son vivant. Elle connaissait «les pensées d'autrui très secrètes et qui ne pouvaient être sues que de Dieu, et l'état des consciences³».

Elle avait une connaissance supranormale des fautes de ses amis et les prévoyait même d'avance «avec sentiment et douleur»! Ses démons l'obligeaient en ce cas à avertir la

3. 11943, l. V, ch. v, fol. 123^{vo}; et 14563, fol. 24. — Il faut la mauvaise foi de Dufour pour affecter de comprendre contre les mots eux-mêmes, que c'est Marie en personne qui est adorée; *Lettre à un docteur...*, p. 66.

1. 11944, l. VIII, ch. II, fol. 220^{vo}.

2. 11943, l. VII, ch. VII, fol. 209.

3. Ms Cherbourg, fol. 29. — Elle indiquait souvent tel passage d'un livre feuilleté par M. Potier, en y posant son doigt sans regarder. 11942, fol. 59.

personne «pour y mettre empêchement». Nous l'avons vue avertir son hôte du dérèglement d'un sergent qu'elle sentait à distance en train de boire l'argent d'une obligation. On cite nombre d'autres cas analogues¹. «Dieu lui a fait voir aussi plusieurs fois les défauts des autres personnes et plusieurs choses absentes et à venir. Lorsqu'elle priait pour les vivants, elle connaissait leurs humeurs et inclinations, les diverses grâces que Dieu leur faisait, les différents degrés de foi, d'espérance et de charité, et ce en une manière très claire².»

Elle vit, sous la figure d'un beau coffre d'or plein d'ordures, un grand personnage qu'on dit être Richelieu³.

On lui fit même connaître, afin qu'elle priât et souffrît pour elle, qu'une femme vertueuse en apparence, adonnée aux bonnes œuvres et à des austérités remarquables était en état de péché, «dont ces mêmes austérités étaient la cause». Elle obtint sa grâce en faisant à genoux le tour de la cathédrale sous les huées «de plusieurs qui la prenaient pour quelque sorcière ou loup-garou», car elle s'était couvert le visage d'une voile noir afin de ne pas être reconnue. «Dès ce-moment cette femme devint infirme et perdit sa *dévotion sensible*, ce qui la rendit plus humble et causa, après la prière de la sœur, une meilleure posture auprès de Dieu⁴.»

Ce livre du P. Eudes et plusieurs chapitres du Ms Renty sont pleins d'exemples d'analogues faits supranormaux. Ils donnent, de même, de nombreux cas de discernement des esprits, Marie

1. 11943,1. VII, ch, VII, sect. IV, fol. 201 et suiv.

2. Ms Renty, ch. XXVII, p. 66.

3. Cette identification fut avancée publiquement par Dufour pour compromettre le P. Eudes; ce contre quoi protesta Launay-Huë, 14563, fol. 30. — Le P. Maunoir rapporte une vision semblable de Catherine Daniélou. Cf. sa vie, résumée par Perret, 1913, p. 193.

4. 11944,1. VIII, ch. II, sect. II, fol. 221, et *passim*.

des Vallées connaissant l'état de plusieurs âmes après leur mort. Hâtons-nous de dire que ces cas sont surtout symboliques, didactiques: il s'agit de donner une leçon, de blâmer tel péché, d'exprimer aisément une vérité morale; nous ne sommes pas plus obligés de croire damnés tous les héros de Marie des Vallées que tous ceux de Dante. Souvent aussi c'était pour l'éprouver et la faire souffrir, conformément à son état de compaïente, qu'on lui annonçait de multiples damnations, sa plus grande peine étant de ne pouvoir prier pour les hôtes de l'enfer.

Si elle éprouve à certains moments des sentiments de haine, de sainte colère, aussitôt apaisés, c'est que «quelquefois Notre-Seigneur me donne de certains sentiments, de diverses manières *qui tendent à me faire connaître quelque chose* qu'il me veut apprendre. C'est pourquoi, après qu'il m'a dit la chose, ces sentiments me quittent¹».

C'est parce qu'il était un mauvais riche et un marchand de bénéfices qu'elle ne pouvait passer devant la porte (ce qu'elle évitait autant que possible) de tel ecclésiastique engraisé «des biens de l'Église», sans être saisie d'une «fureur étrange... frapper du pied en terre» et annoncer sa damnation bien qu'il fût «mort avec édification et se trouvant l'âme en bon être». C'est pour insister sur les responsabilités morales du clergé qu'elle déclare que bien peu de prêtres sont sauvés. C'était d'ailleurs malgré elle qu'elle voyait ainsi l'état des gens; cela lui causait de vives douleurs; elle décrit avec pathétique l'affreux spectacle que lui présentait une église quand on y faisait le service funèbre d'un de ces réprouvés: elle voyait le crucifix foudroyer le cercueil, les statues des saints l'accabler de leur colère, les chants le maudire, les pierres même se soulever contre lui².

1. Ms Renty, ch. XXXII, p. 74.

2. Ms Renty, 1. II, ch. LXXXVII et LXXXVIII, p. 217-220.



Ce n'est pas une quiétiste que cette femme qui professe que «*les œuvres parlent bien plus haut que la langue*». Le 15 janvier 1655, Jésus lui dit: «La plus belle parole sortie de ma bouche, c'est *Verbum caro factum est*, car je l'ai dite par œuvre et non de la langue¹.»

S'il faut juger l'arbre à ses fruits, les vertus que Marie des Vallées pratiqua elle-même et qu'elle inspira aux autres, — car «tous ceux qui la visitent, dit le P. Eudes, avec un esprit de charité, expérimentent qu'il y a en elle une source de grâces et de bénédictions, de laquelle on ne peut s'approcher sans en ressentir les effets», — parlent assez haut en sa faveur. «Elle gagnait tous les cœurs par sa grande humilité, bonté, simplicité, sincérité, obéissance, patience, charité et mansuétude... Nous n'y voyons aucun mauvais fruit, mais nous y apercevons quantité de bons, qui est la marque la plus certaine et que Notre-Seigneur nous a donnée pour discerner l'esprit de vérité... Nous voyons une personne en la vie de laquelle, depuis soixante-trois ans qu'elle est au monde, il ne se trouve rien de répréhensible... Nous voyons une personne par laquelle la divine bonté a converti plusieurs âmes engagées bien avant dans l'état de péché, ce que je sais très assurément, et par laquelle elle a opéré des effets de grâce particuliers en plusieurs personnes très considérables devant Dieu, et de la bouche desquelles je l'ai appris. Nous voyons enfin une personne par la bouche de laquelle l'Esprit-Saint dit un très grand nombre de belles et saintes choses, sous diverses figures et paraboles, qui est son style et sa manière ordinaire de parler, ainsi qu'il se voit dans le langage des Prophètes et dans celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lesquels il a parlé. Et toutes ces choses sont

1. 11943, l. VII, ch. I, Sect. IX, fol. 202.

conformes à l'Écriture sainte, aux sentences et aux pratiques de l'Église; elles ne tendent qu'à porter les hommes à haïr le péché, à suivre la Divine Volonté en tout et partout, à aimer la Croix, à rendre le bien pour le mal, à fuir l'honneur et embrasser de bon cœur le mépris, à travailler au salut des âmes et à suivre les autres maximes évangéliques¹.»

Une parabole frappante stylise la vocation et l'état de Marie des Vallées:

Une princesse (la Grâce) conduit l'âme de Marie vers l'Époux. Elle demande à passer par le chemin le plus court et le plus difficile. Des Éthiopiens tâchent de la persuader d'abandonner ou de frapper dans le dos sa conductrice. Elle repousse leurs perfides conseils. On arrive le soir dans une hôtellerie où l'on fait bonne chère; et le lendemain, à l'aurore, on se remet en route. Elle demande toujours à prendre le chemin le plus court, bien qu'il soit «étrangement fâcheux». Au milieu d'un bois épais, sa conductrice brusquement se jette sur elle, la ligote, voile ses yeux d'un crêpe noir, et «dans cet instant elle n'ouït plus que les hurlements des loups, que des tonnerres et foudres épouvantables qui l'effraient, sans se pouvoir aider des yeux ni des mains, et sans savoir où mettre le pied».

Au début de sa vie spirituelle, en effet, quand elle pouvait encore communier, Marie jouissait de toutes les joies célestes; depuis, elle est privée de consolations et souffre tous les tourments de l'enfer. Mais la grâce divine l'accompagne toujours, la mène par de rudes sentiers et la protège contre tout mal.

Jésus lui avait donné, en 1645, «un poison et une médecine tout ensemble, afin de mourir à soi-même et vivre en Dieu, ajoutant: «Ô le divin poison! Les ingrédients qui le composent

1. Ms Cherbourg, fol. 23-25.

sont: demander, donner et recevoir. Donner sa vie humaine et recevoir la vie divine, demander hardiment et toujours le salut du prochain¹.»

Nous allons voir comment «la maison des parfaits, c'est le néant, le chemin de la perfection, c'est se dépouiller de soi: peu y arrivent; la plupart meurent en chemin²».

«En vous cherchant, je me suis perdue», disait Marie des Vallées à Notre-Seigneur; et celui-ci répondait:

«Eh bien! Avez-vous perdu au change? Je suis en votre place³.»

Voici quelle avait été l'aventure merveilleuse.

CHAPITRE II

LA DÉIFICATION

LES DEGRÉS DE L'ORAISON. — LA NUIT OBSCURE. — L'ANÉANTISSEMENT. — L'«EXPIRAVIT». — L'UNION TRANSFORMANTE. — LA SAINTETÉ.

Un jour la sœur Marie, disant qu'elle ne se trouvait pas bien, Notre-Seigneur lui dit: «Je veux vous aider à vous chercher. Allons à saint Augustin; il vous montrera le chemin. Écoutez, il dit: «Si vous aimez la terre, vous êtes terre. Si vous aimez le ciel, vous êtes ciel. Si vous aimez Dieu...»

Il n'acheva pas les paroles de saint Augustin⁴, qui dit: «Vous êtes

-
1. 11944, 1. X, ch. XIII, fol. 291.
 2. 11944, 1. X, ch. XIII, fol. 290^{vo}.
 3. 11950, fol. 160.

Dieu», et s'en alla, riant, en disant: «Eh bien! vous voilà trouvée.»

L. IV, ch. IV; 11950, p 69.

L. IV, ch. IX; 11943, fol. 93.

Le but essentiel de tout mysticisme est de s'élever à la divinité par l'épuration, la libération, l'illumination, l'union par la «fine pointe de l'âme».

Sans doute y a-t-il d'importantes différences, des oppositions essentielles, un vrai et un faux mysticisme, des impuissances et des dépravations. Que de distinctions et de degrés depuis la grossière ivresse des spiritistes et le surréalisme à la mode, les acrobaties des fakirs, les extases matérielles de certains *tariqs* orientaux, jusqu'aux méditations d'un Plotin, d'un Ghazali, d'un Hallaj, d'un Bœhme, d'un Saint-Martin, jusqu'à l'oraison des mystiques catholiques, à la «nuit obscure» d'un saint Jean de la Croix, au mariage spirituel d'une sainte Catherine et d'une sainte Thérèse, à l'union transformante de tant de spirituels et de tant de saints, aux systématisations si diverses elles-mêmes des Tauler, des Eckart, des Suso, des François de Sales.

Tous les mystiques ont distingué trois grandes étapes spirituelles: la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. La route mystique, la Voie centrale, intime, le pèlerinage vers l'Absolu, la Montée au Carmel, la conquête du Château de l'Âme, doit commencer par un effort ascétique de purification du moi, puis la méditation discursive, volontaire, s'épanouit dans l'oraison de quiétude, et la vie tout entière se simplifie; viennent alors parfois les grâces *gratis datæ*, des visions, des révélations et des extases de diverses natures, mais qui ne

4. Traité II in *Epistolam I Joannis ad Parthos*, paragr. 14. *Patrologie de Migne*, t. XXXIV, 1845, col. 1997: *Talis est quisque qualis ejus dilectio est. Terram diligis? Terra eris. Deum diligis? Quid dicam? Deus eris? Non audeo dicere ex me, Scripturas audiam: «Ego dixi: dii estis et filii Altissimi omnes (Ps. LXXXI, 6).»*

constituent point l'essentiel. L'âme est encore fort loin de l'état parfait de communion. Il lui faut passer définitivement par la nuit obscure de l'esprit (saint Jean de la Croix), par l'annihilation (Benoît de Canfeld), par l'anéantissement¹, l'*expiravit* (Marie des Vallées) successif de l'entendement, des sens, de la volonté, jusqu'à ce que l'âme soit vidée de tout ce qui n'est pas Dieu. Alors elle est ressuscitée vraiment à une nouvelle Vie, et, délivrée de toutes ses scories, se trouve unie à la divinité. C'est l'union transformante des théologiens mystiques, le «mariage spirituel» de sainte Thérèse, de sainte Catherine et de saint Jean de la Croix, la «déification» de Marie des Vallées. Le mystique atteint dès cette vie terrestre les prémices de l'éternelle béatitude. La possession est réalisée pour lui par l'union parfaite de la Connaissance et de l'Amour.

Marie des Vallées semble être passée très vite de l'ascèse proprement dite à la vie unitive, sans cesser de subir les épreuves les plus terribles. Ses biographes ne nous ont pas conservé d'elle des descriptions purement psychologiques des divers états de son mystérieux voyage, comme les rétrospections étonnantes dans lesquelles sainte Thérèse nous trace une carte quasi géographique et minutieuse des divers degrés de son oraison. Marie des Vallées brûle les étapes. Des trois livres de Benoît de Canfeld, elle n'a besoin que du dernier, celui sur la volonté essentielle et la vie superéminente; son coup d'œil d'Aigle (c'est le surnom que lui donnent ses familiers)² va droit à l'essentiel et de cime en cime.

1. Non pas, évidemment, destruction; mais déformation des facultés humaines, Dieu se substituant à l'homme dans la mesure où celui-ci, aidé de la prière, fait disparaître en lui toutes les imperfections qui ne sauraient cohabiter avec la perfection absolue qu'est l'acte pur. «C'est ainsi que la créature est, *sinon faite déesse, du moins déifiée*», dit Th. DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 413.

2. Cf. la correspondance du P. Eudes et de Mme de Camilly.

Voici d'abord comment elle classe les voies de la vie mystique.

«Le 25 janvier 1645, Notre-Seigneur a dit qu'il y a trois degrés de la vie humaine, l'enfance, l'adolescence et la virilité, et trois à la vie spirituelle, qui sont la voie purgative, l'illuminative et la contemplative; que ces trois formes de vie sont précieuses devant Dieu; la première est *belle*, qu'elle se purifie de ses péchés et se revêt de la grâce divine; la deuxième est *bonne*, qu'elle s'approche de Dieu et s'unit à lui; la troisième est *riche*, qu'elle possède Dieu. Ah! que bienheureuses les âmes qui, à la fin de leur vie, se trouvent en quelqu'un de ces trois degrés, car elles seront assurées de posséder le ciel éternellement. Il en est un grand nombre qui croient être en la vie contemplative et ils n'ont pas fait les premiers pas de la purgative¹.»

Mais l'union pour elle a quatre degrés: la communion, l'union, la transformation, la déification².

«La *Communion*, c'est quand on est en la grâce de Dieu.

«L'*Union* est plus que la communion, car c'est lorsqu'on est uni à Dieu plus fortement.

«La *Transformation*, c'est lorsqu'on est tellement uni à Dieu qu'il est très difficile de séparer l'eau qui est mêlée dans le vin.

«La *Déification*, c'est lorsqu'on est entièrement anéanti, et lorsqu'il n'y a plus que Dieu en nous, ce qui ne s'accomplit parfaitement que dans le ciel³.»

«La *Communion*, dit-elle encore, regarde les serviteurs qui sont *comme unis* à Notre-Seigneur; c'est-à-dire qui ne sont pas unis inséparablement, et qui ne demeurent pas toujours en la maison du Maître, tantôt séparés par le péché, et qui servent à la cuisine et aux choses basses et grossières.

1. Extrait de *Le Pilleur*, 11949, p. 41.

2. 11944, I. X, ch. XIV, fol. 292.

3. Ms Renty, I. II, ch. CVII, p. 243.

«L'Union, c'est pour ceux qui sont serviteurs *domestiques*, qui demeurent toujours dans la maison, mais qui ne montent jamais dans la chambre du Roi, étant toujours dans les lieux bas.

«La *Transformation* appartient à ceux qui montent en la chambre du Roi et lui sont *familiers*.

«La *Déification* regarde ceux qui entrent dans la *couche* du Roi. Ce sont les *épouses* du Roi, qui ne sont qu'une avec lui, selon cette parole de saint Paul: *Qui adhæret Deo unus spiritus est cum eo*¹.»

C'est par l'*anéantissement* qu'il faut passer pour arriver à cette perfection.

On peut en effet:

«1° Aimer les divins Attributs;

«2° Les suivre en tout;

«3° Anéantir sa volonté propre pour que la Volonté divine règne absolument.

«La première forme est *dangereuse*, la seconde *parfaite*, la troisième *déiforme*².»

C'est à la volonté qu'appartient le rôle décisif; c'est elle qui doit se sacrifier en dernier, après avoir mené les autres facultés à la victoire en même temps qu'à la mort.

1° La volonté est parfaitement *conforme* à celle de Dieu;

2° La volonté est si *malade* d'amour qu'elle ne peut plus faire élection et actes, mais, laisse Dieu agir pour elle;

3° Être dans le néant, ne pas savoir si on est mort ou vivant, en la terre ou au ciel³.

Cet état si rare d'anéantissement, cette déification à laquelle presque personne n'arrive ici-bas, Marie des Vallées les exprime avec un luxe saisissant d'images et de comparaisons, avec les

1. Ms Renty, ch. CVIII, p. 243 et 244.

2. 11944,1. IX, ch. VII, fol. 255.

termes les plus hardis, les plus directs. Ce n'est plus le développement banal de thèmes pieux, le sirop sucré d'édification trop fréquent. Rien n'est atténué, estompé ou affadi. On se trouve mis juste en face de la réalité la plus pathétique, qu'il faut rejeter ou accepter avec toutes ses conséquences. Elle pousse jusqu'à l'extrême limite; il suffirait d'un faux pas pour tomber dans d'affreux précipices ou pour passer la limite qui sépare l'absolue vérité de l'absurde parfait. Mais sa ligne est si droite, si logique, son point de départ si sûr, ses points d'appui si rigoureux, qu'elle évolue avec la plus sublime aisance et court droit, sans faiblir, jusqu'à son But.

Il faut, bien entendu, tenir compte, dans les textes qui suivent, de l'approximation qu'est nécessairement le langage humain impuissant à exprimer adéquatement les intuitions du moi profond dans un domaine qui est par essence celui de l'indicible, et obligé d'user de mots insuffisants, d'allégories et de symboles. Il faut aussi tenir compte de ce que Marie elle-même, comme elle nous en avertit, peut mettre de son cru dans les impressions qui sont pour ainsi dire faites sur son esprit, de la marge qui sépare toujours les données immédiates de leur description, des erreurs fatales de l'instrument enregistreur qui se trouve être une personne vivante, pensant et raisonnant de son propre côté. Enfin nous ne devons pas oublier que les textes concernant sœur Marie nous ont été transmis par des copies dont certaines ont été

3. 11950, 1. IV, ch. II, p 61. — Voici comment Benoît de Canfeld définit (p. 285 de l'édition de 1622, Paris, in-16, celle que Marie des Vallées devait avoir entre les mains) la différence entre la volonté essentielle et la volonté intérieure, naissant l'une de l'autre, entre la déification et la vie contemplative: «L'une est le moyen, l'autre la fin; l'une est intérieure, l'autre intime; l'une unitive, l'autre transformative; l'une a quelques images, bien que fort subtiles, l'autre est toute nue sans aucune forme; en l'une l'âme fait encore quelque chose, bien que fort secrètement, en l'autre elle est tout oiseuse... pâtissant l'inaction, ou intime opération de l'Époux.»

faites par des adversaires qui n'ont pas hésité, pour la compromettre, à user de ces habiles et légères falsifications grâce auxquelles l'omission ou l'introduction d'un mot, le déplacement d'une virgule, le plus futile détail, peuvent transformer complètement le sens d'un passage. La comparaison des textes entre eux, les polémiques qui ont eu lieu à leur sujet, les rectifications qui ont été faites, nous permettent heureusement d'établir généralement la version authentique.

Cet état n'est d'ailleurs pas pure passivité, quiétisme; le mystique n'est pas dispensé d'un effort continu d'adhésion à la grâce qui l'appelle et le façonne de plus en plus:

«J'ai choisi votre cœur, lui dit Notre-Seigneur¹, pour m'en faire un parterre de fleurs. Je suis moi-même le Jardinier... Ma Mère donne toute la semence qui sont les vertus qu'elle a pratiquées. *C'est à vous à couvrir la semence* par une grande et vraie humilité, laquelle apprend à s'anéantir et dépouiller de soi-même. Puis, je ferai pleuvoir la rosée du ciel qui sont mes grâces pour épanouir les fleurs.

«Il y a trois clefs à mon parterre, l'une pour ma Mère, l'autre pour Moi et l'autre pour vous. Celle de ma Mère se nomme: *Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante*. La mienne se nomme: *Je prends mes délices avec les enfants des hommes*. La vôtre se nomme: *Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui*².

«Quand nous entrerons dans mon parterre, prenez garde qu'il n'y croisse d'herbes inutiles, afin que nous y promenant, ma Mère et Moi, il ne s'y trouve rien qui nous déplaie.»

Les étapes de l'anéantissement sont décrites avec un lyrisme grandiose.

1. Le 17 décembre 1645. 11949, p. 45.

2. On remarquera ici et ailleurs l'usage subtil et gracieux qui est fait des textes de la liturgie, des *Psaumes*, du *Cantique des Cantiques*.

«Elle criait fortement: «Retirez-vous d'ici! aux quatre éléments qui composent le corps humain. Retirez-vous, *terre*; nous ne voulons d'autre terre que la Sainte Humanité (de Jésus-Christ). Retirez-vous, *eau*; nous ne voulons que l'eau de la Sagesse éternelle. Retirez-vous, *air*, nous ne voulons que le doux zéphyr du Saint-Esprit. Retirez-vous aussi, ô feu, car nous ne voulons que les feux du Saint-Esprit et de l'Amour divin.»

«Puis Jésus-Christ, parlant par sa bouche, ajoute: «*Celui que ma Divine Volonté conduit, elle n'y laisse rien d'humain.*»

«Le mot du *Cantique des Cantiques: Tota pulchra es...* s'entend, disait-elle, de cette âme.»

Marie des Vallées sentit donc «tout ce qui était en elle» tomber malade, puis «mourir»; elle ne pouvait plus agir que par Jésus-Christ, «dont la Passion est l'âme qui l'anime».

Je voyais, dit-elle, toutes les puissances de mon âme «agoniser et mourir l'une après l'autre, l'esprit le premier, puis la mémoire, puis l'entendement, et, avant que de s'en aller, venaient dire adieu à la volonté, comme à leur reine, et lui disaient qu'ils s'en allaient trouver l'Époux. La volonté partit ensuite; puis je ne les ai point revues et ne sais où elles sont¹».

De même, décrit-elle, qu'on voit d'abord la toile sur laquelle un peintre fait un tableau, et puis que les couleurs la cachent entièrement, de même les puissances de l'âme, qui se mirent tout d'abord dans les deux miroirs que sont les saintes Humanités du Christ et de la Vierge, disparaissent entièrement quand «l'Amour divin est tout et fait tout».

«Son esprit, sa mémoire, son entendement, sa volonté, ses passions, ses sens, sa raison, s'en sont allés au néant, les uns après les autres, dit le P. Eudes... L'esprit fut le premier, puis la mémoire, puis la volonté, puis les passions, l'irascible et la

1. 11950, I. IV, ch. II, p. 61.

concupiscible, puis les sens intérieurs et extérieurs, puis la *raison*, qui fut la dernière, chacun fut malade auparavant.» «Lorsque, dit-elle, je voulais me souvenir de quelque chose, c'est Notre-Seigneur qui répondait, ou inversement; quand je m'adressais à Notre-Seigneur, la mémoire répondait, pour marquer qu'elle était transformée en Notre-Seigneur. Ainsi des autres. Mais, après leur mort, je ne les ai vus ni aperçus.» «Cette mort consiste qu'ils n'ont plus d'action propre et par eux, mais par l'esprit de Notre-Seigneur souffrant. C'est pourquoi la sœur Marie dit que son âme, c'est la Passion de Notre-Seigneur.»

Chaque mystique a en effet sa vocation propre; celle de Marie des Vallées était une vocation expiatoire d'union à la Croix et d'holocauste pour le salut des hommes. Dans sa déification même cet aspect persiste et c'est par le Christ souffrant, victime universelle, par l'Homme de Douleurs, qu'elle accède à l'union suprême.

«Quand la *raison*¹ fut sur son départ, elle dit: «Mon Créateur, nous vous avons servi dans l'enfer, mais si vous le désirez, nous vous servirons aussi dans le néant...» Après quoi, elle fut abîmée et précipitée dans le néant... Quand l'esprit partit à son tour, elle ne put le retenir en lui disant que Dieu lui avait promis la communion. «Je ne veux plus, dit son esprit, recevoir Dieu, mais être reçu en Dieu... Je veux aller en ma maison», et il dit adieu à son corps... Toutes les puissances s'en allèrent ainsi au *néant* qui était leur *maison*².»

Ce néant n'est donc pas négatif, n'est pas le contraire de l'être, l'absence d'être, mais au contraire la plénitude de l'Être: *Dieu*³.

Assistant à ce «départ», Jésus le commente scripturairement:

1. L'Amour divin était le médecin de la raison pendant sa «maladie». Il la soignait par la méditation, la prière vocale etc... 11950, p. 72.

2. 11950, p. 69-73; et 11943, l. IV, ch. IX, fol. 83-92.

Justitia et Judicium preparatio sedis tuæ. La Justice, c'est-à-dire aimer Dieu par-dessus toutes choses; le Jugement, c'est-à-dire se condamner soi-même, — telles sont les conditions nécessaires pour établir le trône de Dieu dans une âme.

Cette «agonie», cet anéantissement progressif du moi humain dura de longues années. *L'expiravit* de l'esprit eut lieu le 8 juillet 1653. Celui des *sens*, le 30 mars 1654. C'est encore pour elle un plus haut degré d'anéantissement. «Je ne sais ce que je suis devenue, dit-elle. Je suis toute perdue.»

Ses sens intérieurs furent en agonie pendant sept ans; ses sens extérieurs eux-mêmes s'en allèrent «chez eux», c'est-à-dire au néant divin, se perdirent dans la mer infinie de la divinité, comme des fleuves dans l'océan. «Cette mort consiste qu'ils n'ont plus d'action propre et par eux, mais par l'esprit de Notre-Seigneur souffrant.»

Depuis longtemps *l'esprit* avait épousé la Divine Volonté. *L'expiravit* de l'esprit consommant la déification, dit le P. Eudes, est le plus ineffable des mystères.

«Quand son esprit partit, Jésus-Christ lui demanda s'il ne lui dirait point adieu: «Oui-da, fit-il, mon adieu sera: *Factus obediens usque ad mortem*. Je ne fais que ce que vous avez fait le premier¹.»

C'est sans doute le lundi, dans l'octave du Saint-Sacrement 1649, que Marie des Vallées réalisa toute la portée de son ascèse. «Comme elle assistait au salut, elle dit sans y penser: «Je voudrais pouvoir rendre autant d'honneur à Dieu...» Notre-Seigneur l'arrêta là et lui demanda combien elle voudrait rendre d'honneur. Elle répondit: «Autant qu'il me serait possible.»

3. Benoît de Canfeld emploie le mot *annihilation* en se basant sur Denys et Henri de Erp, et celui de *dénudation d'esprit* en invoquant saint Bonaventure et Origène; *Op, cit.*, p. 275 et *passim*.

Notre-Seigneur repartit que ce n'était rien. Elle dit: «Je voudrais le rendre autant que les Anges et les Saints.» Il dit toujours que cela n'était rien. «Autant, répliqua-t-elle, comme les démons vous en auraient rendu s'ils eussent été fidèles.» — «Ce n'est pas encore cela,» dit Notre-Seigneur. Elle dit: «Je ne saurais donc que dire.» Il dit: «Vous voudriez en rendre autant qu'eût fait Adam et sa postérité, s'il eût gardé la justice originelle.» Elle lui dit: «C'est à vous, Seigneur, à faire ce chef-d'œuvre.» Il dit: «*Qui êtes-vous?*» *Et en se regardant, elle ne trouva rien.* Il dit: «Vous êtes ce que dit saint Paul: Je vis moi et non pas moi, mais Jésus-Christ vit en moi.» Il ajouta: «J'ai rendu plus d'honneur à mon Père Éternel qu'il n'eût (Adam) fait et sa postérité s'il eût gardé la justice originelle. C'est pourquoi l'Église chante: *O felix culpa quæ tantum et talem meruit redemptorem*¹.»

Depuis ce jour, Dieu étant devenu tout en elle, c'est en son cœur qu'elle parlait à son Époux et lui à elle, comme nous l'avons vu². Ils avaient échangé leur cœur³. Son *esprit*, qu'elle appelait comme saint Augustin «le mari de l'âme», la suprême portion de

1. 11943, 1. IV, fol. 90-97. — Le 8 juillet 1653, «elle accepte d'aller au néant et au delà du néant, pour obéir au bon plaisir de la Divine Volonté, pourvu qu'elle ait un peu de temps pour lui rendre grâces... *Clamans voce magna expiravit.* L'expiravit, c'est l'anéantissement de l'esprit épousé par la Divine Volonté». 11950, p. 69-70. L'an 1647, au mois de juillet, elle entendit trois jours durant une voix dans le fond de son intérieur: «Audience! Audience! Audience! *C'est une petite goutte de rosée qui demande d'être absorbée dans vos ondes, afin de s'y perdre et ne se retrouver jamais.*» Ayant demandé qui était cette voix, on lui dit que c'était une âme parfaite, qui demandait d'être déifiée, mais qu'on laissait encore purifier dans les brasiers de l'Amour divin, pour arriver à cette déification. 11944, 1. X, ch. XIV, sect. I, fol. 292. En 1651, la Divine Volonté lui dit: «Je suis tout et vous n'êtes rien»; et, en même temps, elle vit l'immensité de tout et l'abîme de son néant, dans lequel elle se trouva tellement perdue qu'elle ne se put trouver, ni elle, ni les facultés de son âme, ni ses sens mais seulement ceux de Notre-Seigneur. 11950, 1. III, ch. x, p. 96.

l'âme, était identifié à Jésus. Il dialoguait avec les *sens*, qui semblent signifier la partie inférieure de l'âme¹.

«Votre esprit, c'est Moi, lui dit un jour le Sauveur, ou plutôt c'est mon habit, car Je suis revêtu de votre esprit, qui est mort, comme un habit qui n'a pas de sentiment. Vos sens aussi sont morts et les miens en sont revêtus².»

C'est seulement dans les dernières années de sa vie que s'opéra cette déification mystérieuse des sens.

Le 29 juillet 1653³, elle déclare, par un mouvement extraordinaire, que c'est une chose très certaine que son esprit s'en est allé au néant et a épousé la Divine Volonté. Ce n'est pas une rêverie, ni une imagination, mais une vérité véritable, dont il lui est impossible de douter.

«Aujourd'hui Notre-Seigneur me disait: Si votre esprit revenait, le voudriez-vous point? — Non. — Et pourquoi? — Parce que je ne le puis aimer. — D'où vient cela? — Parce que je n'aime que Dieu seul. Et quand j'aurais tout l'amour des Séraphins et tout l'amour imaginable, je n'en donnerais pas une étincelle à mon esprit. — Mais si Je le prends et que Je le veuille et non vous, vous irez au néant. — Il n'importe. Je veux bien vivre avec lui, lui obéir, le servir, mais non l'aimer, que (si ce

1. 11949, p. 49; 11950, l. IV, ch. VIII, p. 76-77; et 11943, l. IV, ch. IX, sect. I, fol. 89. — On remarqua le théocentrisme très accusé de cette citation. Cette vision: *Qui êtes-vous?* est l'une des trois plus importantes de Marie des Vallées et au sujet de laquelle elle ne peut éprouver de doutes. Il y a d'ailleurs deux autres visions: *Qui êtes-vous?* analogues. Cf. ci-dessous, p. 174 [page 126 dans notre édition].

2. Cf. le chapitre précédent. Ms Renty, ch. XXIII, p. 57 et 11944, fol. 252^{vo}.

3. Cf. ci-dessous, III^e part., chap. I.

1. 11943, l. IV, ch. VII, fo]. 86-87.

2. 11943, l. IV ch. VII, fol. 88^{vo}.

3. «En présence du P. Eudes». 11944, l. IX, ch. III, sect. II, fol. 241-243. — On remarquera le ton plus apaisé, dans ses dernières années.

n'est) de la manière dont j'aime en Dieu et pour Dieu, comme toutes les saintes choses, mais non pas de l'amour dont je dois aimer le Créateur. C'est un amour déiforme, qui n'appartient qu'à Lui, comme il n'y a que Lui qui le puisse donner par un excès de bonté toute pure¹, car il ne se peut mériter par tous les tourments infinis de l'enfer. Tout ce qui est créé est indigne de cet amour. Il est déiforme parce qu'il porte le caractère de Dieu; il porte son signe et ses sceaux, et ces sceaux ce sont les Divins Attributs dont il porte l'impression afin qu'on sache qu'il n'appartient qu'à Dieu et à ses Divins Attributs². Cet amour est dans les sens sans être sensible... Ce sont ces belles démarches de la Divine Sapience³ dans ma chair et dans mon sang que j'ai vues il y a longtemps et desquelles j'étais bien assurée qu'elles étaient telles qu'il était impossible qu'un autre que la Sapience Éternelle en put faire de semblables. Elle a fait ces démarches dans ma chair et dans mon sang, lorsqu'elle en a pris possession. C'est Elle qui a mis cet amour déiforme dans mes sens et qui l'a marqué de son signe et de ses sceaux. C'est ce baiser de l'Humanité de Notre-Seigneur qu'il avait promis de donner à mes sens, car c'est ainsi que les sens aiment la Divinité. C'est la plus haute disposition qu'ils puissent avoir pour se préparer au mariage divin qui se doit faire entre les sens de Notre-Seigneur

1. «Nul moyen humain; dit B. de Canfeld (*op. cit.*, p. 291), ne peut conduire à l'union transformante, nulle contemplation spéculative ne peut transformer, mais l'Amour seul.» De même, Marie des Vallées déclare que, dans les commencements, on peut coopérer avec la grâce, mais l'anéantissement est l'œuvre de l'Amour divin seul. Tout se fait alors au-dessus de la raison. 11950, 1. V, ch. I et II, fol. 90; Ms Renty, 1. II, ch. LXI, p. 200.

2. Les Sephiroths de la Kabbale?...

3. Cf. 11943, fol. 95. — Elle voit la Sapience se promener dans sa chair et son sang et lui chanter: *Nigra sum sed formosa*, ajoutant qu'Isaïe avait prédit ces démarches en disant: *Quis est iste qui venit de Edom?*

et eux. Je n'eusse jamais cru que les sens eussent été capables de choses si grandes. Aussi, ils en sont tout honteux et tout tremblants de voir qu'on les veuille élever à une chose si haute, et ils s'en excusent et disent qu'ils n'aspirent pas là, qu'ils ne demandent et ne désirent pas cela. Mais Dieu fait ce qu'il lui plaît. Ce sont ici des vérités véritables dont je porte une impression si forte qu'il m'est impossible d'en parler autrement¹.»

«Qui êtes-vous? lui disait parfois le Christ Vous êtes la Maison du Soleil, le Château de Jésus, ma Couche nuptiale, c'est-à-dire la croix sur laquelle je souffre².»

À plusieurs reprises, elle l'entendit lui dire: «Je me suis revêtu de votre chair, c'est pourquoi vos souffrances sont d'une valeur presque infinie³.»

Le jour de la Toussaint 1649⁴, Jésus lui demande à nouveau: «Qui êtes-vous? — Je n'en sais rien. — Dites, dites. — Je suis la plus misérable des créatures. — Non, ce n'est pas cela. — Alors, par un mouvement extraordinaire (je ne sais ce qu'elle disait dit le P. Eudes, qui assistait à cette scène) elle s'écrie: *Verbum caro factum est*. — Dites-le en français. — *Le Verbe s'est revêtu de ma chair*, et c'est lui qui souffre en elle. — Dites à ces Saints invités au festin⁵ en quel état vous êtes. — Je ne sais. — Dites avec moi: *Eloy, eloy, lamma sabbactani*. Ah! voilà l'état où vous êtes.»

Marie disait que si elle eût osé crier en quel état elle était,

1. 11944, fol. 241. — C'est ce jour (29 juillet 1653) où elle refuse d'aimer rien d'autre que Dieu qu'a lieu l'expiravit de la passion «concupiscible».

2. 11943, fol. 110.

3. 11943, fol 104^{vo}. — Marie des Vallées entend ici qu'elle est pour le Christ, comme le dit saint Paul, une humanité de surcroît.

4. 11943, fol. 105 et 117.

5. De la conversion générale (cf. ci-dessous, ch v). — Cela se passe le jour de la Toussaint; la sœur Marie *vivait* la liturgie.

portant sur elle tous les péchés du monde et identifiée alors au Christ douloureux, elle eût épouvanté tout le monde, vivant sans aucune consolation, et, pour ainsi dire, sans foi, sans espérance, sans charité, comme sans Dieu, dans un délaissement comparable à celui du Sauveur expirant, et qui ne consistait pas seulement à être privée de faveurs, mais à porter l'ire de Dieu, «à vivre dans la mort».

Des incertitudes effroyables venaient toujours la torturer. Elle perdait alors l'ineffable Présence — et cette absence, intolérable après l'extase unifiante, arrache des cris et des larmes à tous les mystiques; — elle ne savait même plus s'il existait un Dieu, tout en adhérant de toute sa volonté aux enseignements de l'Église. Quand ces moments d'abandon déchirants allaient arriver, elle voyait un *voile noir* jeté sur son esprit caché en Dieu, comme les sens dans la maison du néant. «Une fois, elle vit son esprit qui s'approcha comme un aigle de la divinité, mais il fut en un instant jeté dans les ténèbres¹.»

«La sœur Marie, dit le P. Eudes, n'a aucun mouvement que celui des Divins Attributs. Ses puissances sont revêtues de ces mêmes Divins Attributs, en sorte qu'elle est toute remplie de Dieu, possédée de Dieu, transformée en Dieu et déifiée, selon ces termes de l'Apôtre: *Transformamur in eamdem imaginem*. (II *Corint.*, VIII)².

«Vous êtes ma croix vivante, lui disait Jésus; vous êtes ma croix dans laquelle je souffre; avec cette différence que ma première croix était insensible et moi sensible, tandis que la seconde est sensible et moi insensible³.»

«La volonté de Marie disait au Christ: «Si j'étais Dieu et que

1. 11943, fol. 116^{vo}.

2. 11943, fol. 170.

3. 11950, I. III, ch. X, p. 58; et I. IV, ch. VI, p. 74; 11943, I. IV, ch. VI, fol. 86; et 11942, I. I, ch. VI, fol. 45.

vous fussiez ce que je suis, je voudrais me dépouiller de ma divinité pour Vous la donner.»

«Les vrais membres de la Confrérie du Saint-Sacrement¹, lui disait Notre-Dame, sont ceux qui sont anéantis au point qu'il ne reste rien d'eux, non plus que, dans une hostie consacrée, il ne reste de pain.»

Un jour, en effet, dans l'église des Capucins, les Frères allant communier, Marie des Vallées se vit symboliquement dans l'hostie. «Elle vit la même chose aux Jacobins, et cela marque qu'elle était toute déifiée et transformée en Notre-Seigneur, et c'est ce que Notre-Seigneur lui avait promis plusieurs fois, qu'il ne laisserait non plus rien en elle qu'en une hostie consacrée, dans laquelle il ne reste que les espèces sensibles...» Un jour, disant à Notre-Seigneur: «Vous dites que vous opérez tant de choses en moi, et cependant il me semble que les autres sont mieux que moi», Notre-Seigneur répondit: «Quand il y a une hostie consacrée entre plusieurs autres non consacrées, il n'y a que celui qui l'a consacrée qui la discerne, et quand il voudra, il la fera voir et connaître².»

Plusieurs saintes se sont vues ainsi dans l'hostie. Telle mystique en extase apparaît un jour à l'une de ses compagnes avec un visage d'homme rayonnant sur son corps et ses habits de religieuse. «Que croyez-vous que je sois? s'écriait-elle, ou Catherine, ou Jésus³?»

Notre-Seigneur lui dit à diverses reprises qu'il était son esprit, qu'elle n'en avait plus d'autre, car, disait-il, «Je l'ai pris, et vous ai

1. Allusion à la société de MM. de Renty et de Bernières. 11950, 1. IV, ch. IV, p. 69.

2. Allusion à la société de MM. de Renty et de Bernières 11950, 1. IV, ch. IX, p. 77.

3. Le P. Eudes trouve ce fait dans les vies de sainte Catherine de Sienne et de la bienheureuse Catherine de Bissy. 11943, fol. 93; 11950, p. 78.

donné le mien; votre esprit est déifié». Il lui disait encore qu'il était son cœur et son âme¹.

«Un jour, elle vit Notre-Seigneur crucifié en elle, tout déchiré et couvert de plaies, environné de plusieurs bourreaux qui le tourmentaient, et lui demanda: «Qui sont ceux-là qui sont si hardis que de porter la main sur vous?» Notre-Seigneur répondit: «Ce sont les peines que tu as demandées.» Elle dit: «Je ne les ai pas demandées pour vous, mais pour moi.» Notre-Seigneur lui répliqua: «Qui es-tu (donc), toi?» Alors elle reconnut clairement qu'elle n'était rien², mais que Notre-Seigneur était tout en elle, et lui demanda: «Si je ne suis rien, comment est-ce que j'ai pu demander ces peines?» «— Ce n'était pas toi, répliqua Notre-Seigneur, mais mon Amour divin qui en toi les a demandées et me les a fait souffrir³.»

«C'est cet état d'anéantissement et de mort qui lui fait souvent dire: «Je ne sais où je suis, ni si je suis, ni ce que je suis. C'est une chose bien étrange d'être hors de son être naturel et de vivre dans la mort.»

Jésus comparait cet état à l'étonnement d'un paysan qui a vendu sa cabane à un roi, lequel a fait construire à la place un château splendide: il ne retrouve plus sa chaumière; on lui dit: la voici changée en un beau château...

Un jour, Marie voit son esprit qui lui paraît tout changé et lui plaît. Notre-Seigneur, survenant, lui dit: «Quoi! vous disiez⁴ que vous n'aimiez que moi et que vous haïssiez votre esprit? — C'est, dit-elle, qu'il me semble tout changé, et que sa voix me semble agréable. — Ce n'est pas sa voix, dit Notre-Seigneur, c'est la

1. 11942, fol. 47.

2. «Si bien que je me voyais *comme un néant et un vide tout rempli de Dieu*, et ne voyais rien que Dieu en moi. Et depuis ce temps-là, j'ai toujours Notre-Seigneur dans le cœur.» Ms Renty, l. II, ch. XVI, p. 106.

3. Autre vision: *Qui es-tu?* 11950, l. IV, ch. VIII, p. 75-76.

mienne; ni lui que vous aimez, c'est Moi. Ou plutôt, c'est un habit que vous avez vu, c'est-à-dire votre esprit dont Je suis revêtu. Car, comme on ne voit pas la personne, mais l'habit, qui est une chose morte, ainsi vous avez vu votre esprit qui est Mon habit, et non pas Moi qui en suis revêtu. Ainsi vos sens sont morts et les Miens en sont revêtus.»

Cette union à la divinité n'est pas, en effet, on l'a compris, une union substantielle. Marie des Vallées, la paysanne de Saint-Sauveur-Lendelin en Basse-Normandie, n'est pas devenue une personne adorable, une déesse. Mais elle réalise aussi parfaitement que possible, en cette vie, l'idéal, qui est celui, trop oublié, de tout chrétien, conformément aux textes les plus catégoriques des Écritures, à la révélation essentielle que contient l'Évangile. Tout chrétien est appelé à devenir un dieu («J'ai dit: vous êtes des dieux...»), et les sacrements du Baptême et de l'Eucharistie n'ont pas d'autre but que de le conduire à cette résurrection suprême par le Christ, avec et en le Christ, mort et ressuscité. Jésus, en triomphant des ténèbres et en remontant siéger à la droite de Dieu, appelle tous les hommes à ne faire qu'un avec lui, comme il ne fait qu'un avec le Père¹, et, réparant la division apportée par le péché d'Adam, restaure non seulement l'unité perdue de la nature humaine, mais la

4. Cf. ci-dessus. — Thomas Deschamps, qui est avec Benoît de Canfeld le principal inspirateur de Marie des Vallées, écrit: «L'amour est une certaine vertu unitive qui désire faire *une même chose* de celui qui aime et de la chose aimée. Mais pour autant qu'il n'est pas possible que deux choses soient totalement réduites en l'une si l'une des deux n'est premièrement totalement *annihilée*... L'âme tombée dans l'immensité de la divinité, et conservant seulement son essence, *toutes ses puissances sont déifiées*... l'âme sera comme le corps et Dieu sera sa forme, son âme et sa vie... L'union *superéminente* est ineffable.» *Jardin des Contemplatifs parsemé de fleurs d'amour divin*, Paris, 1605, in-8°, p. 569-574.

1. Saint Jean, XI.

communion de celle-ci à la divinité.

C'est toute l'Humanité que représente le mystique, et celui-ci ne fait autre chose que devancer l'ultime réintégration, goûter ici-bas les prémices de la parfaite Béatitude, en se perdant pour se trouver, plongé au plus profond de l'infinie plénitude de l'Être.

Ne me cherchez pas au ciel, mais dans votre cœur, disait Jésus à Marie des Vallées. «Il lui a commandé absolument et plusieurs fois de l'appeler son Époux. Si elle l'appelle autrement, comme: Dieu tout-puissant, il lui tourne la tête et ne lui dit rien. Il veut que toutes les fois qu'elle l'appelle Jésus, elle ajoute: mon Époux, comme lorsque, en disant l'*Ave Maria*, elle vient à ces paroles: *benedictus fructus ventris tui Jesus*, elle ajoute toujours: *Sponsus meus.*»

Un jour, comme elle l'appelait ainsi, Il lui dit: «Vous êtes bien hardie de m'appeler votre Époux! — Point tant hardie, lui dit-elle. Attendez un peu, je vous en prie; je m'en vais Vous montrer comme vous m'avez épousée. Vous m'avez épousée en la Croix: les coups de marteau étaient les violons des noces; le fiel était le vin du banquet nuptial; les blasphèmes étaient les paroles de récréation, et ainsi du reste. Eh bien! est-il pas vrai que vous êtes mon Époux? — Vous avez raison, dit Notre-Seigneur; *c'est là que Je vous ai épousée, et toute la nature humaine*¹.»

Étroitement uni à l'Être universel et absolu, le mystique voit et connaît tout en ce «lieu des esprits»; c'est par lui qu'il accomplit ses merveilles, à la différence du magicien qui n'agit que par des puissances intermédiaires, naturelles ou perverses².

À Marie des Vallées, Jésus dit un jour «que celui qui était déifié était revêtu par participation et d'une manière admirable de la puissance et de la souveraineté de Dieu sur toutes les

1. 11950, fol. 137; et 11943,1. VI, ch. x, fol. 185.

créatures¹».

«Je vous donnerai, lui avait-Il promis, le 28 février 1652, mais sans spécifier si ce serait en ce monde ou en l'autre, une puissance absolue sur tous les hommes. Je vous donnerai une puissance absolue sur les Quatre Éléments. Je ferai voir et connaître à tout le monde que Je suis vivant et régner en vous, et que Je suis tout et que vous n'êtes que mon habit dont Je suis revêtu. Mais comme l'habit n'a aucun mouvement que celui qui lui est donné par la personne qui en est revêtue, ce sera Moi qui aurai une puissance absolue sur tous les hommes et sur les Quatre Éléments. Ce sera Moi qui serai tout et qui ferai tout cela en vous, et non vous².»

Qu'on ne s'y méprenne pas, c'est de la perfection des dons du Saint-Esprit, de la vie absolue de la grâce, qu'il s'agit ici. Marie est transformée en Dieu, comme tous les saints, *divinæ consortes naturæ*, non point essentiellement, substantiellement, mais par une très haute participation des perfections divines.

Le P. Eudes et les apologistes de Marie des Vallées le stipulent

2. Le saint musulman Hosayn Ibn-Mansour, dit Al Hallaj, accomplissait des prodiges dans les souks de Bagdad et sur la route de la Mekke. Un de ses disciples, interrogé, déclara: «Il a des *djinns* à son service.» Mais quand il eût compris par quelle ascèse et par quelles grâces de l'Esprit qui souffle où il veut son maître s'était élevé à l'union transformante, plusieurs années plus tard, il se pencha confidentiellement à l'oreille du questionneur et osa lui dire tout bas: «Ce ne sont pas des *djinns*... c'est Dieu...» MASSIGNON, *op. cit.*

1. 11944, 1. X, ch. XIV, sect. II, fol. 292^{vo}. — Des Apôtres, l'Écriture dit: *Constitues eos principes super omnem terram*; et saint Mathieu, 24: ... *Super omnia bona constituet eum*.

2. 11943, 1. V, ch. VII, sect. VII, fol. 126^{vo}, et 11950, 1. V, ch. X, p. 95. — Launay-Huë reproche à Dufour d'avoir dénaturé ce passage si formel en supprimant (par exemple les trois derniers mots: et non vous) tout ce qui indiquait une déification morale et par dépendance de la puissance divine, non point substantielle et physique, 14563, fol. 27.

nettement. «Il faut, non seulement, n'être pas spirituel, mais n'en avoir pas lu aucun livre pour ne pas savoir que les théologiens mystiques s'expliquent tous de cette manière pour marquer la mort mystérieuse qui se fait dans l'homme, par laquelle, s'assujettissant au mouvement de l'Esprit de Dieu, il commence à vivre de la vie divine à proportion qu'il meurt à la sienne¹.»

Les adversaires de Marie et du P. Eudes affectaient de croire qu'ils avaient voulu parler d'une transformation substantielle et physique, et, pour soutenir ce point de vue, non seulement interprétaient tendancieusement les textes, mais n'hésitaient pas à les falsifier.

Le P. Eudes lui-même avait spécifié:

«Il ne faut pas entendre que le Verbe se soit revêtu de sa chair en la manière qu'il s'est revêtu de notre chair dans l'union hypostatique au mystère de l'Incarnation, mais qu'il s'est revêtu de chaque chrétien en particulier par le baptême, suivant ces paroles de l'Apôtre (*Gal*): *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis*. Excepté que cela s'est fait-en Marie des Vallées d'une manière très éminente²».

Marie, tout comme sainte Catherine de Sienne, la bienheureuse Angèle de Foligno, et Marguerite du Saint-Sacrement, s'est vue plusieurs fois dans l'hostie. Mais cela ne prouve qu'une union morale et non substantielle, «Jésus voulant faire voir par là qu'on est uni avec Lui dans cet adorable mystère, afin de faire connaître que c'est le Sacrement de l'Unité. *Unus panis sumus omnes qui de uno pane participamus*». Comme il ne reste rien que les apparences du pain dans ce mystère, de même il ne reste dans Marie, et dans le mystique parvenu à l'union

1. Réfutation par Launay-Huë de la *Lettre à un docteur de Sorbonne*, de Dufour, 14563, fol. 23. Cf. Adam, p. 74.

2. 114563, fol. 25.

transformante, rien du *vieil homme*, de la nature corrompue.

Analogie n'est d'ailleurs pas identité. «Il n'est pas nécessaire qu'il y ait égalité dans les comparaisons, il suffit qu'il y ait ressemblance¹.»

Dans plusieurs de ses allégories, Marie représente symboliquement tout le genre humain, ou l'ensemble des saints et des mystiques. Quand Jésus lui dit: «Je suis le chef de l'Église et vous en êtes le cœur», ce n'est pas que Marie soit à elle seule le cœur de l'Assemblée des fidèles, corps mystique du Christ, mais elle l'est «par union avec les âmes saintes et les grandes amantes de Jésus-Christ (qui, parlant à elle en particulier, prend la partie pour le tout), lesquelles sont toutes ensemble le cœur de la sainte Église, comme celles qui aiment plus fortement et qui sont aussi l'objet des plus grandes complaisances de Jésus-Christ²».

De même, quand Jésus, comparant Marie des Vallées à sa robe, dit qu'il viendra un temps où il sera adoré partout dans l'univers et qu'alors, «il ne se dépouillera pas de sa robe³», il ne dit pas que cette robe sera adorée et que Marie est une personne adorable, comme affecte de l'entendre l'abbé d'Aunay, mais il déclare qu'il fera connaître alors quel beau rôle de victime expiatoire aura eu, dans la préparation de la Conversion Générale, Marie (et tous les saints), et d'autre part que, lors de la réintégration parfaite, le Fils de l'Homme, apparu sur les nuées, sera revêtu de son corps mystique, la Nature Humaine régénérée, l'Humanité dans sa gloire.

1. 14563, fol. 25, comme quand le Christ dit: «Soyez parfaits, comme le Père céleste est parfait... Qu'ils soient uns comme nous sommes uns.»

2. 14563, fol. 23.

3. 11942, L IV, ch III, sect. V. — Nous ne pouvons citer longuement cette belle *Réfutation* de Launay-Huë, dont Adam et Boulay donnent de longs extraits. Indiquons un excellent parallèle entre l'état de Marie des Vallées et l'état de saint Paul. 14563, fol. 27-28.

Ce dont Marie des Vallées eut admirablement l'intuition, c'est que l'Unité est le Souverain Bien; c'est que Dieu, plénitude de la Vie et de l'Être¹, n'est autre que l'Amour infini, absolu, éternel.

«*Les Saints étant tous déifiés*, dit un jour Jésus-Christ à Marie des Vallées, *ne sont qu'amour divin, et ainsi TOUS CES SAINTS SONT ENSEMBLEMENT L'AMOUR DIVIN. AMOUR DIVIN EST EN QUELQUE SORTE LEUR NOM, plutôt que saint Pierre, saint Paul, etc. C'est celui que, Moi, Je leur donne*².»

CHAPITRE III

LES DIVINS ATTRIBUTS

«On ne peut parler que de ce qu'on aime.»

-
1. Je suis Celui qui Suis... Notre Dieu est un feu dévorant... Je suis la Vie, la Vérité...
 2. 11943, l. VII, ch. v, fol. 204^{vo}. — Ailleurs, l. VI, ch. XII, fol. 190, voulant dire comment les saints sont en Dieu et en Christ: «Quand elle prie les Saints, elle les va trouver dans le Saint-Sacrement, d'où vient qu'une fois elle demanda au Fils de Dieu au Saint-Sacrement: «Notre saint Denis est-il là? — Oui, repartit-il; le voilà!» Alors elle le vit, le pria et fut exaucée.» Le P. Eudes cite des exemples analogues dans les vies de la bienheureuse Angèle de Foligno, ch. XXXIII, et de sœur Marguerite du Saint-Sacrement, l. X, ch. IX. Cela se fait, dit-il, par accompagnement et non pas sacramentellement. *Hi sequuntur agnum quocumque ierit*, dit l'*Apocalypse*. «La Sainte Vierge lui dit qu'elle y était aussi et que, ainsi qu'une personne vivante ne peut vivre sans son cœur, elle ne peut vivre ni être sans son Fils, Elle est partout où il est, et c'est pourquoi on ne doit la chercher ailleurs que dans le Saint-Sacrement.» — Variante du Ms Renty, l. II, ch. CI, p. 229: Les Saints, transformés en Dieu par l'Amour divin, «sont autant de terres et de seigneureries de l'Amour divin; c'est pourquoi, quoiqu'Il soit unique, Il a autant de noms comme il y a de Saints.»

(11950, fol. 131).

La «petite goutte de rosée» avait obtenu audience. Elle s'était jetée dans l'océan de l'Être; elle avait été vaporisée dans les brasiers de l'amour divin.

«Dieu a fait connaître à la sœur Marie que ce sont les Divins Attributs et non pas seulement les vertus, qui opèrent. l'œuvre qui se fait en elle, à savoir: la Divine Volonté, l'Amour divin, la Justice, la Miséricorde, la Force, la Toute-Puissance, la Patience, et la Sapience...»

«Elle est animée et possédée des Attributs divins, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, en sorte qu'elle en sent les effets. Car, possédée de la Justice, il n'y doit point avoir lieu pour sa rivale, et, de la Miséricorde, point de lieu pour son adversaire, et ainsi du reste¹...»

«Je sentis, dit-elle, en moi divers effets des Divins Attributs. Pendant que j'étais enivrée de l'Amour divin, j'étais sans cesse appliquée à Dieu, je priais Dieu continuellement et même en buvant et mangeant.

«J'étais un jour revêtue de la Divine Charité et alors je vis Notre-Seigneur qui tenait sur son bras un mien ennemi² qui était mort et pour lequel j'avais prié. Il me dit: «Voilà votre fils. Lequel est-ce que vous aimez le mieux, de Moi ou de votre fils?» À quoi je répondis que j'aimais mieux mon fils, c'est-à-dire que j'aimais mieux souffrir en ce monde ici pour le salut d'une âme que d'être en gloire avec Notre-Seigneur... Et voilà l'effet de la Divine Charité...

«Une autre fois, j'étais environnée de la Divine Justice, et alors j'eusse voulu que la Terre se fût ouverte pour abîmer tous ceux

1. 11943, l. VI, ch. I, fol. 172 et 173.

2. Dans 11950, p. 101, cet enfant représente les sorciers pour la conversion desquels elle souffrait.

qui offensent Dieu. Non seulement en ce temps-là, mais toujours, j'ai aimé la Justice, parce qu'elle hait tout ce qui est laid, c'est-à-dire le péché.

«Une autre fois, j'étais revêtue de la Miséricorde, et pour lors j'aurais voulu que tous les péchés des hommes eussent été tellement cachés, que Dieu n'y eût jamais pensé et qu'ils eussent été tous pardonnés. Et la Divine Miséricorde me faisait pleurer amèrement de ce que l'Église ne permet de prier pour la conversion des diables et des damnés, et Elle témoignait qu'Elle ressentait plus de douleur de cela (c'est-à-dire qu'Elle en ressentirait plus, si Elle était capable d'en ressentir) qu'Elle n'avait de joie du salut de tous ceux qui étaient ou devaient être sauvés¹.»

Animée de la Miséricorde, «tous les péchés du monde ne lui paraissaient rien à côté de la bonté de Dieu». L'amour de la Justice lui faisait désirer l'enfer éternel si elle eût été coupable d'un seul péché². Elle préférait cet enfer au paradis sans la Divine Volonté! Voyant un jour Jésus et Marie entourés de consolations et la Divine Volonté au milieu des désolations, elle quitta sans hésiter le Fils de Dieu et sa Mère et leurs joies pour la Volonté de Dieu dans les souffrances. «Ce qui obligea Notre-Seigneur à lui répondre qu'elle ne L'aimait pas moins pour cela, qu'elle chérissait plus Sa Divinité que Son Humanité, car, ajouta-t-il, *la Divine Volonté est Ma Divinité* et c'est Elle qui règne sur Moi et à laquelle Je suis assujetti aussi bien que vous³.»

Marie des Vallées ayant appris qu'une femme qu'elle connaissait n'avait point une conduite irréprochable, alla chez elle, et «animée de la Justice», elle se mit à lui reprocher

1. Ms Renty, 1. II, ch. LXXXV, p. 215; 11943, fol. 173 11950, p. 101.

2. 11950, p. 101.

3. 11943, 1. VI, ch. II, fol. 174.

véhémentement ses mœurs et à la menacer de la colère du ciel si elle retombait à nouveau dans le péché. Mais, venant à être tout à coup saisie de la Miséricorde, elle se jette aux pieds de la jeune femme, interrompt ses imprécations, fond en larmes, lui demande pardon des paroles rigoureuses qu'elle a dû proférer et l'exhorte amoureusement à rectifier sa conduite pour le seul amour de Dieu. La pécheresse, émue, se convertit, reconnaissant que c'est la Justice divine qui a parlé par sa bouche¹.



Marie des Vallées a des allégories très vivantes et colorées, parfois pittoresques et souvent sublimes, pour exposer les divers effets des Attributs Divins.

À vrai dire, explique-t-elle théologiquement, ces Attributs ne sont pas différents, mais ils n'en sont pas moins en un sens distincts: les perfections divines sont toutes égales entre elles, mais elles diffèrent par leurs effets.

Ainsi, la «*Miséricorde* divine surpasse les autres perfections en *étendue*, ses opérations s'étendant partout, au ciel, à la terre et à l'enfer²; mais la *Justice* les surpasse en *beauté*, parce qu'elle détruit le péché qui est la laideur infinie³... Tous les hommes ne pourraient m'empêcher de trouver belle la Justice divine à cause de ses rigueurs; c'est une impression qui ne vient pas de moi». La Divine Justice lui donna elle-même pour devise: *Dilexisti Justitiam*, et une participation à Sa beauté, en imprimant en elle une haine extrême du péché qui passa jusqu'en ses sens⁴.

1. 11950, p. 128; et 11943, 1. VI, ch. VI, fol. 182.

2. *Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades...* Psaume 138.

3. 11950, p. 129.

4. 11943, fol. 182^{vo}.

«C'est une chose bien rare, lui dit la Justice, de M'aimer uniquement et sans crainte. Les bons Me craignent et les méchants Me haïssent... Levez-vous comme une belle aurore qui appelle le soleil¹.»

Marie ne tarissait pas de paroles et d'images merveilleuses quand il était question de la Justice. Elle brûlait littéralement de cette Justice surnaturelle imprimée au plus profond d'elle-même. M. Le Pilleur raconte qu'il la vit plusieurs fois en extase dire de cette Justice des choses vraiment admirables.

Elle distinguait l'*Amour* et la *Charité*:

«L'Amour fait toutes ses actions, par-dessus la raison, au lieu que la Charité est plus condescendante et s'accommode davantage avec la raison. L'Amour fait participer à la beauté de Dieu; la Charité envers le prochain fait participer à Ses richesses².»



Un apologue charmant expose les divers effets de la Miséricorde, de la Charité et de la Justice divine:

Trois dames mènent promener leurs enfants dans un jardin. Les enfants tombent tous les trois dans une mare de boue et salissent leurs robes. Que fait chacune des mères?

«La première dame excuse ce petit enfant, disant: «C'est un enfant; et il faut laisser sécher la robe, puis on la décrottera...» La seconde prit une autre robe dont elle vêtit l'enfant par-dessus la sienne, qui était toute couverte de boue... La troisième dépouilla son enfant tout nu, lui lava sa robe et la lui rendit blanche comme auparavant; et avec cela elle lui bailla le fouet bien fort.

1. 11950, p. 130; et 11943, fol. 183.

2. 11950, p. 126.

«La première, qui dissimule les péchés des hommes, c'est la Miséricorde; la seconde, c'est la Charité, qui les couvre; la troisième, c'est la Justice, qui les purge et qui les efface en les châtiant¹.»

Une autre fois², la sœur Marie, étant animée de la Charité, s'écriait:

— Terre! Terre! pourquoi me tiens-tu prisonnière?

«Dans ce moment, il lui sembla qu'elle voyait toute la Terre comme le fond de sa main, qu'elle lui semblait comme un cachot. Après cela on lui répondit:

— Le Ciel est fermé.

«Elle dit:

— Je parlerai donc à la Terre.

«On lui répliqua:

— Le silence est imposé à la Terre.

«Ensuite elle vit la Divine Justice qui venait du Ciel pour visiter ses fermiers en ce monde ici et faire payer quantité de deniers dont ils étaient redevables. Elle était suivie du torrent de l'ire de Dieu pour submerger tout le monde à cause de ses péchés. Elle avait un glaive et des flèches et un foudre qu'Elle portait à la main. En même temps, elle vit la Charité divine, qui alla au-devant d'Elle et qui la pria de venir faire collation³ chez Elle. Elle y alla, et la Charité enivra la Justice de son vin, si bien qu'Elle s'endormit. Pendant qu'Elle dormait, la Charité alla tout soudain mettre des bondes et des sceaux à son torrent, afin d'empêcher qu'il ne se débordât pour noyer tout le monde. Elle prit son glaive et ses flèches et les enivra de sang innocent, les

1. 11950, p. 132; et 11943, fol. 183^{vo}.

2. 11950, p. 122-124; Ms Renty, 1. II, ch. XXIV, p. 131.

3. «La collation, dit le P. Eudes, représente les souffrances de Marie des Vallées.»

ayant plantés dans le cœur de la sœur Marie. Elle Lui arracha aussi le carreau de foudre qu'elle tenait à sa main, et elle le donna à l'Amour divin qui le convertit en un flambeau d'amour et dit que ce serait son enseigne et la marque de son triomphe qu'Il porterait en sa main éternellement. Ensuite de cela, la Divine Justice s'éveilla et ne se fâcha point de se voir ainsi désarmée, mais Elle remercia la Charité divine de sa collation qu'elle lui avait faite, et Lui dit qu'Elle en était si contente qu'Elle Lui donnait toutes ses fermes et ses fermiers: «Faites-en, lui dit-Elle, ce que vous voudrez. Ils sont à vous. Je m'en retourne dans le ciel pour vous préparer un festin à mon tour.»

Le jour de Noël 1644¹, Notre-Seigneur dit à la sœur Marie: «Tous ceux qui voudront faire la guerre à Dieu et en remporter la victoire, ils ont besoin de trois armes que Je vous ai données. Les pécheurs font gloire de fouler aux pieds mes commandements, mais l'ire de Dieu ne manque pas d'en vouloir tirer vengeance et les exterminer. Mais la personne armée de ces trois armes oppose à l'ire de Dieu ma *Passion*, et lui remontre qu'elle est plus que satisfaite pour la satisfaction qu'elle demande; et l'ire de Dieu est comme forcée d'y acquiescer. Alors la Toute-Puissance de Dieu vient pour faire ce que l'ire n'a pas fait; mais on Lui oppose la *connaissance de soi-même* et s'anéantit-on devant Elle; on se cache dans le néant, tellement que la Toute-Puissance, n'ayant plus contre qui combattre, est obligée de s'en retourner. Ensuite de cela la Justice se présente pour effectuer ce que les deux autres n'ont pas fait; mais on Lui oppose une grande *haine du péché*, et on représente à la Justice qu'Elle n'a que faire du pécheur sinon à raison de son péché, et que, le péché n'y étant plus, le pécheur, c'est la créature de Dieu qu'Il ne voudrait pas détruire.» C'est avec ces trois armes, ajoute le texte, que Notre-Seigneur a vaincu Dieu et détruit le péché.

1. 11950, 1. V, ch. IX, p. 135; et 11943, 1. VI, ch. IX, fol. 184^{vo}.

CHAPITRE IV

LA COMPASSION

«Un jour, je me vis dans une belle salle, assise au haut bout, tout proche de Notre-Seigneur, à une table où l'on faisait un festin magnifique, où il y avait quantité de belles princesses et reines assises à cette table, et moi aussi j'y étais habillée comme une reine. Je commençai à regarder Notre-Seigneur en face. J'aperçois quelque chose en son visage qui témoignait qu'il désirait quelque chose et qu'il était un peu pensif. Je vois qu'il regarde toutes ces reines et au même temps qu'il jette les yeux sur une robe qui était là en un coin, toute couverte de vers, de crasse et d'ordure, témoignant qu'il eût bien souhaité que quelqu'une de ces princesses se fût dépouillée de ces belles robes et se fût revêtue de ces vieux haillons pour l'amour de lui. Aussitôt je me lève promptement, craignant que quelqu'une ne me prévînt, je me dépouille de ma robe et me revêts de celle-là. Puis je m'accroupis à un coin, ma tête sur les genoux et demeure là en cette posture.

«Voici le Maître de la maison, c'est l'Amour divin, qui entre. Il me regarde et me dit: «Comment est-ce que vous êtes entrée ici sans avoir votre robe nuptiale?» Je ne dis mot. «Sortez, dit-il, et vous dépouillez de ces vieux haillons-là, et allez prendre votre robe nuptiale.» — «Non, je ne me dépouillerai jamais; je n'en ferai rien.» Alors il commande qu'on me prenne et qu'on me jette, pieds et poings liés, dans les ténèbres extérieurs; ce qui fut fait. Et cependant Notre-Seigneur avait toujours les yeux fichés sur moi.

«(Cette vieille robe sont les coupes et les peines d'autrui que j'ai prises sur moi, m'étant offerte à Notre-Seigneur pour en souffrir le châtement. Ces vers dont elle est couverte, ce sont les

remords du péché qui tourmentent les damnés. Les ténèbres extérieures, c'est l'enfer où j'ai été jetée.)

«Mais Notre-Seigneur, qui avait toujours les yeux fichés sur moi, me dit: «Pensez-vous que faisant tout ce que vous faites pour l'amour de moi, il me fût possible de vous abandonner? Non, non; j'aurai toujours les yeux collés sur vous quelque part que vous soyez, et je serai toujours avec vous, même dans l'enfer. Je suis avec vous dans la tribulation et vous en délivrerai et vous glorifierai. Et c'est ici l'explication de la parabole qui est dans mon Évangile¹.»

Ce n'est pas par des rites magiques que le Mystère Chrétien appelle ses fidèles à la nouvelle Naissance. Le fidèle ne doit pas recevoir les sacrements d'une façon purement extérieure et formaliste, mais les sacrements, canaux de la vie spirituelle, truchements de la grâce, sont aussi les signes et les symboles des mystères qui se doivent réaliser en lui².

«L'Imitation de Jésus-Christ» est la règle suprême du chrétien, puisque c'est par l'Homme-Dieu, à la fois rédempteur, médiateur universel, type parfait et tête du corps mystique, qu'il peut marcher dans la voie du salut.

Comme les souffrances sont en quelque sorte la seule, la meilleure façon de témoigner l'amour³, toujours d'innombrables «compatients» s'efforcèrent de s'unir à la Croix

1. Ce texte admirable, que nous appellerons la *Parabole Nuptiale*, est emprunté au Ms Renty, l. II, ch. XLIV, p. 159-162, où il est intitulé: la promptitude à faire la volonté de Dieu. Il se retrouve, identique, à peu de chose près, dans 11943, l. IV, ch. XI, fol. 97, dans le Ms Québec, l. IV, ch. x.

2. Marie des Vallées sentait fort bien cela, qui donnait à l'Eucharistie le nom de sacrement de l'Unité. Au reste, sacrements, mystères, symboles, ces mots s'équivalent étymologiquement.

3. «La gloire éternelle prouve l'amour de Dieu pour ses saints. La souffrance qu'Il leur envoie prouve la sincérité de leur amour pour Lui», dit le musulman Nabolosi.

portant souvent gravés dans leur chair même les stigmates de la divine Passion. Et ce n'est pas seulement dans les légendes, dans les temps reculés, ou dans la pleine lumière des miracles et de l'acclamation des foules, qu'on trouve des êtres qui «accomplissent ce qui manque à la Passion du Christ». De nos jours, dans l'ombre, ignorés de tous, sans appareil impressionnant de merveilles, sans accomplir d'autre miracle que celui d'accueillir en souriant la douleur — car accepter une maladie est un prodige plus grand que la guérir — ils souffrent en silence pour le salut d'autrui, en compensation des erreurs de leurs frères.

Entre toutes les âmes saintes, Marie des Vallées eut la vocation de souffrir. «Les souffrances, disait-elle, sont mon âme et ma vie¹.» Nous l'avons vue douter qu'il existât assez de douleurs pour éteindre sa soif. Nous l'avons vue supplier Dieu de ne pas l'épargner. Entre toutes les stigmatisées² elle mérite une belle place, et elle dépasse (si on peut parler en cet ordre de degrés) la plupart d'entre elles par la qualité et le nombre des révélations et des symboles dont elle nous fait profiter.

S'entretenant un jour avec un religieux, le P. Jean de Cherbourg, et celui-ci lui ayant révélé «qu'il avait appris (en priant devant le Saint-Sacrement) qu'elle aurait les *plaies de Notre-Seigneur*, elle lui avoua que, par deux fois, elles s'étaient présentées à elle en forme de cinq belles étoiles qui lui avaient dit quelles voulaient loger chez elle, et qu'elle leur avait offert son

1. 11950, fol. 56. — «Notre-Seigneur m'a ôté mon cœur et m'a donné le sien qui est tous les mépris, douleurs et souffrances de sa Passion.» Ms Renty, p. 47.

2. En employant ce mot dans son sens large, puisque, aussi bien, malgré les *plaies* dont on nous parle sans préciser, Marie des Vallées ne semble point avoir eu les stigmates des pieds et des mains d'un saint François d'Assise.

cœur¹».

Marie était, lui disait souvent Jésus, la *Croix Vivante* du Sauveur. «Si vous étiez seule, vos souffrances ne seraient rien. Parce que je les ai souffertes en vous, elles sont d'un prix inestimable².»

Jésus et Marie³ dirigeaient eux-mêmes «l'œuvre qui s'opérait en elle», inspiraient sa vocation et ses élans, la dirigeaient dans les voies du parfait renoncement, «Il y a, lui disait Notre-Seigneur⁴ cinq degrés *de pauvreté*: 1° se dépouiller des richesses; 2° se dépouiller des honneurs; 3° se dépouiller de tous dons et grâces sensibles, de tous ses mérites propres et dus aux bonnes œuvres et de toute récompense spirituelle; 4° se dépouiller de soi-même et ne posséder que l'amour de Dieu et du prochain. Enfin, un cinquième degré, qui est ineffable, est fait par Dieu même.»

La caractéristique de la «compassion» de Marie des Vallées est d'être privée des consolations spirituelles qui sont souvent prodiguées aux mystiques, et le fait que, portant sur elle le Péché, elle est symboliquement l'objet de toutes les colères de la Justice divine⁵. Elle préfère quitter Notre-Seigneur et Notre-Dame avec les consolations (sous la figure d'une jeune fille joyeuse), pour aller vers la Divine Volonté avec les désolations représentées par une vieille femme triste qui lui fait boire l'écuelle de ses larmes⁶. Il y a, dit-elle, deux sortes de gens, les trésoriers des finances qui amassent et les hommes de cour qui dépensent, ceux qui souffrent et ceux qui sont consolés, ceux qui

1. Pamphlet de Dufour, 11947, fol. 112.

2. 11950, fol. 87.

3. «La Sainte-Vierge a reçu de l'Amour Divin, son Époux, la direction de l'œuvre qui se fait en cœur Marie. Elle est la main et Jésus-Christ le bras.» 11943, I. VII, ch. I, fol. 198.

4. 11944, I. X, ch. VIII, fol. 288.

donnent et ceux qui reçoivent. La joie sans doute est meilleure que les souffrances en soi, mais il faut la conquérir. Par la douleur la joie, s'écriait Beethoven. Marie des Vallées remerciait plus Dieu pour les peines qu'il lui envoyait que pour les consolations. Quand elle allait souffrir, on lui faisait chanter un *Alleluia*¹.

L'idée d'un enfer par amour, à laquelle elle va droit, dans sa logique implacable, est exprimée d'une façon saisissante, en dehors même de la «parabole nuptiale» qui ouvre ce chapitre.

Le 6 novembre 1646, comme elle priait pour quelques âmes du purgatoire dont Notre-Seigneur lui refusait encore la délivrance, et comme elle refusait pour elle-même toute consolation, Jésus lui dit²:

«Il y a néanmoins une personne dont vous souhaiteriez bien la délivrance — Qui est-elle? — C'est votre esprit, que Je veux délivrer et envoyer à la gloire. — Faites ce qu'il vous plaira. — Voulez-vous l'accompagner? — Non. — Mais aimeriez-vous point mieux aller en la gloire que de souffrir les peines d'enfer,

5. 11950, I. IV, Ch. v, p. 76: ce qui la conforme parfaitement à l'état d'abandon du Christ sur sa Croix. Chaque saint fait un tableau de la Passion du Christ. Un jour, Marie des Vallées voit deux peintres faire le portrait d'un roi: saint François d'Assise a fait son tableau de la Passion dans les extases et les consolations, mais la sœur Marie le fait parmi les tourments et les angoisses, ce qui, lui dit-on, est presque infiniment plus beau. *Ibid.*, 84; 11943, fol. 100, et Ms Renty, I. II, ch. XII, p. 102. Ces éloges la jettent dans le désespoir; ils sont faits pour augmenter ses peines en froissant son humilité. Un autre jour, elle voit l'Amour Divin peindre un tableau qui doit être son chef-d'œuvre, après ceux de Jésus et de la vierge Marie; mais la toile est *plus rude et plus grossière*; il faut qu'elle sèche longtemps avant qu'on montre le tableau... Elle se compare (*ibid.*, fol. 87) à une «étable» à pourceaux où Notre-Seigneur a mis son trésor (sa Passion).

6. 11950, I. V, ch. II, p. 103.

1. 11944, I. XI, ch. XVI, fol. 320^{vo}.

2. 11944, I. IX, ch. III, fol. 240.

Moi étant encore ici (avec vous) endurant l'enfer? — J'aimerais mieux l'enfer, car je Vous aurais pour compagnon dans la peine. — Mais si mon Père voulait que J'allasse en la gloire et que vous demeurassiez en la souffrance? — Oh! voilà ce que je voudrais! — Mais si c'était pour l'éternité? — Je le voudrais, dit-elle, éternellement avec Vous. — Votre amour est bien grand et ne peut passer outre, répartit le Fils de Dieu, mais néanmoins bien moindre que celui que Je vous porte, car le mien est infini¹.»

Tel est l'abandon mystique, et qu'il est rare de voir porté à un si haut point².

C'est, en effet, l'amour seul qui donne du prix aux souffrances. Les pénitences, «les austérités sans charité sont viandes mangées par des étiques, qui se tournent en corruption³». L'amour; l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Toutes les peines de la sœur Marie sont pour le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Non seulement Marie souffrait pour les péchés et les pécheurs en général, mais il lui arrivait de souffrir pour tel pécheur ou tel péché en particulier. Et, par un phénomène étrange, qui

1. Quand les saints disent préférer par amour de Dieu l'enfer à la béatitude, ils font évidemment une supposition par impossible. La gloire de Dieu et le bonheur éternel sont intimement liés ensemble, car c'est par la connaissance et par l'amour de Dieu qu'on procure sa gloire, et cette connaissance et cet amour constituent en même temps notre bonheur. Ces deux éléments sont unis, se complètent et s'harmonisent, mais, si on considère séparément l'un et l'autre, c'est la gloire de Dieu qui est le principal.

2. «Si Tu vendais les joies du Paradis, s'écriait le mystique arabe Al Hallaj, je ne les achèterais pas! Et si Tu me montrais l'enfer avec les divers supplices qu'il contient, je ne pourrais le faire entrer en ligne de compte avec l'état où Tu me mets quand Tu te caches pour moi. Ah! efface les fautes des créatures et n'efface pas les miennes! Aie pitié d'elles et n'aie pas pitié de moi! Je ne te parle pas pour moi-même, je ne te parle pas de mon dû; fais de moi ce que Tu veux!» L. MASSIGNON, *op. cit.*, t. II, 760.

3. 11944,1. X, ch. VII, fol. 288.

symbolise d'une façon saisissante la mystérieuse *communion des Saints*, dogme essentiel du christianisme, elle se trouvait alors «comme transformée en la complexion et inclination naturelle de celui pour lequel elle souffrait, la ressentant et expérimentant en elle-même¹».

Qu'on ne s'y trompe point, il ne s'agit pas d'une soif hystérique de souffrir, d'un masochisme exaspéré, mais d'une soumission très digne à la Volonté divine, d'une bonne volonté sans cesse tendue vers le bien.

L'amour des âmes, la passion du salut d'autrui, qui caractérisent Marie des Vallées, lui faisaient comprendre qu'on ne se sauve pas tout seul, que le salut n'est pas, comme beaucoup de dévots semblent le croire, une friandise savoureuse dont on se délecte tout seul, mais un problème tragique qu'on ne peut prétendre résoudre dans un égoïsme spirituel subtil.

Quand une seule âme sur terre resterait à sauver, Marie déclarait qu'elle aimerait mieux rester avec elle et y souffrir jusqu'au jugement dernier, pour la convertir, plutôt que d'aller au Paradis. «Voire, en ce cas, le paradis me serait un tourment, s'il me fallait quitter cette âme pour y entrer... Ne nous arrêtons pas, conseillait-elle aux prêtres et aux missionnaires, à cette âme en particulier, ou à celle-là. Embrassons-les toutes et ayons le désir de les sauver toutes si possible. Ou, si nous nous arrêtons à quelqu'une en particulier, qui soit enfoncée dans le borbier du péché, que ce soit pour l'arracher en passant et, chemin faisant, pour aller à toutes en général et les prendre à brassées, pour les

1. Ms Renty, ch. XXVIII, p. 68. — «Elle connaissait ceux pour lesquels elle souffrait», pour chacun, son tourment durait parfois deux heures, parfois trois jours. «Quand elle sentait ces désirs immenses de souffrir, elle demandait aux Saints qu'on invoque pour quelque infirmité, le mal que souffraient tous ces misérables, afin qu'ils fussent guéris.» 11944,1. IX, ch. III, sect. I, fol. 240^{vo}.

présenter à Dieu et les conduire au ciel.»

Aider à la conversion des âmes, c'est, en effet, «aider à la conquête de la Terre Sainte». Le plus grand témoignage d'amour qu'on puisse donner à Jésus, dit la Vierge, c'est d'aider au salut des âmes¹. Elle eût voulu voir les Saints descendre du ciel pour venir travailler à cette tâche².

Les âmes sont votre cœur, lui disait Notre-Seigneur, car «où est votre trésor là est votre cœur». Marie des Vallées aimait mieux en effet travailler à sauver des âmes que de jouir des délices du ciel avec son Époux. «Vous pouvez prendre une autre épouse, lui disait-elle, au cours d'un long dialogue, mais je ne changerai pas, moi, d'Époux pour cela. Mon paradis, ce serait les âmes, et je m'enivrerai du vin de leurs larmes. Je ne serai pas privée de Vous, *car chaque âme étant comme un miroir, dans lequel je Vous verrai à jamais, quoique la dernière de toutes, j'aurai la joie de toutes, oui, toutes.* — Mais il y en a de pires que le diable. — Quand chacune serait plus ferme et plus endurcie que tous les diables ensemble, je les convertirai toutes, et alors je chanterai:

*«Jam quod quæsi video;
Quod concupivi teneo³.»*

Il faut admirer chez Marie des Vallées un véritable sentiment de la beauté. Cette paysanne presque illettrée, qui semble avoir appris le latin d'église d'une façon quasi intuitive à force de lire les bréviaires liturgiques, et qui faisait ses délices de la traduction des psaumes en vers français de Desportes, qu'elle savait en grande partie par cœur, avait un sens presque physique

1. 11944, 1. IX, ch. XI, fol. 270-274.

2. 11943, 1. VII, ch. v, sect. v, fol. 207.

3. 11944, 1. IX, ch. XI, sect. IV, fol. 270 et 271. — Ces vers sont de saint Bernard. L'autre épouse que Jésus pourrait prendre, c'est la Nature Humaine; cf. le chapitre suivant.

de la beauté morale. Ses sens intérieurs, ainsi qu'elle s'exprimait selon la psychologie de l'époque et les écrivains spirituels, lui procuraient aussi de vives joies ou de profonds déplaisirs. Elle souffrait réellement de la vue du péché et, identifiant le beau et le bien, voyait dans le mal moral la laideur absolue. L'une des trois ou quatre visions essentielles de sa vie (le *qui es-tu?* — l'échange de la volonté — le «beau verset», dont nous parlerons tout à l'heure), l'une de celles dont elle ne pouvait pas douter, et qui imprimèrent dans son âme une marque ineffaçable, se rapporte justement à *la beauté des âmes*.

L'Amour divin lui avait montré la beauté inouïe des âmes au moment de leur création, telles qu'elles sortent, radieuses et pures de la main divine, avant la tache originelle et les souillures de la terre. C'est alors qu'elle s'était offerte à souffrir éternellement, s'il le fallait, les peines infernales, afin d'empêcher qu'une seule de ces âmes perdît cette beauté merveilleuse. «Je ne m'étonne plus, disait-elle, que Dieu soit descendu du ciel pour sauver d'aussi belles créatures¹.»

Cette vision, purement intellectuelle, vérité infaillible pour elle, dura sans interruption huit jours; elle avait pour but de la consoler de ses souffrances en lui montrant pour qui elle les endurait.

Sa dévotion aux âmes du purgatoire était particulièrement assidue. D'innombrables exemples nous en sont rapportés. Jésus la combla de joie en lui promettant un jour de sauver tous ceux qui la persécutaient, pourvu qu'aucun autre crime ne s'y opposât. Sa plus grande peine était d'être avec des personnes (des démons) auxquelles elle ne pouvait faire aucun bien².

1. 1. 11944, 1. IX, ch. XI, fol. 266-267, et Ms Renty, ch. XXXI, p. 73. — «Le Créateur a marié l'âme divinement belle à un corps divinement beau», disait l'un des humanistes dévots, chers à M. l'abbé BREMOND, *op. cit.*, t. I.

2. 11944, 1. IX, ch. x, fol. 266.

Notre-Seigneur la faisait souvent prier pour les âmes du Purgatoire. Lors d'une fête du Rosaire, elle eut l'idée de lui demander un rosaire. «Je vous en donnerai un, répondit-il, privilégié.» Il consistait à ajouter au mot *Jésus* de chaque *Ave*, les mots *Sponsus meus*. «À chaque fois que vous direz ces mêmes paroles en récitant ce rosaire, vous délivrerez une âme du purgatoire.» (Il ne faut pas être surpris de cette grâce, remarque le P. Eudes, car elle était le fruit de trois mois de prières et de souffrances à cet effet.) En 1645, à la même date, Il lui fait réciter un rosaire complet et lui promet de délivrer cent cinquante âmes, autant que d'*Ave*, ce jour-là.

En 1651, depuis l'octave de Pâques jusqu'à la Fête-Dieu, Marie, récitant trois rosaires chaque jour, aurait ainsi délivré quotidiennement trente-quatre mille âmes par les mérites des trente-quatre années de la vie du Christ. Puis, entre la Fête-Dieu et celle des saints Pierre et Paul, il lui fut promis que l'application à ses trois rosaires quotidiens du fruit de toutes les messes et prières de l'Église en délivrerait un nombre presque infini. Elle ne voulait pas entendre le chiffre, de crainte de s'enorgueillir et de douter d'une pareille merveille¹.



De la Passion du Christ au Calvaire, — inséparable en ces allégories de celle qu'il souffre à nouveau en Marie des Vallées, que Marie des Vallées souffre en union et dépendance de la

1. 11943, l. VII, ch. VIII, sect. II, fol. 214. — La bienheureuse Marie de Valence, note le P. Eudes, reçut de Jésus-Christ la promesse, qu'en qualité de son épouse, il lui enfanterait plus de 100,000 âmes. Il n'y a rien d'extraordinaire, ajoute-t-il, à ce que Marie des Vallées ait sauvé tant de membres de l'Église souffrante, puisque, sur la terre même, saint François Xavier et saint Vincent Ferrier ont pu convertir des millions d'âmes.

sienne, — les symboles abondent. Jésus appelle sa Passion (sa double Passion) son estomac, parce qu'elle digère et consomme les péchés¹. C'est par elle, dit-il, que les Gentils, les Hérétiques et les Chrétiens digèrent leurs fautes².

La Vierge lui dit un jour que la Passion était une messe, et que «souffrir était y assister».

Une autre fois c'est la Passion elle-même personnifiée que la sœur Marie entend chanter: *Fulcite me floribus* (réclamant des âmes à la Sainte Trinité); *quia amore langueo* (car je languis pour elles)³. Elle la voit encore sous la forme d'une reine qui réclame à la Sainte Trinité l'accomplissement de toutes les promesses des Prophètes.

Quelqu'un ayant, par son intermédiaire, interrogé Jésus, Celui-ci lui commanda de répondre par ces trois formules:

1° «Mes humiliations sont une source de lumière, — et tous ceux qui en boiront deviendront fort lumineux.

2° «Ma Passion est une fournaise amoureuse, — et quiconque s'en approche sera consumé à lui et déifié.

3° «Tous ceux qui boivent à cette fontaine et se chauffent à cette fournaise ne pensent et ne disent et ne font aucune action que Je ne recueille comme un diamant pour orner ma couronne, — et ils seront couronnés en Moi et Moi en eux⁴.»

On a déjà remarqué le rythme que prennent souvent d'elles-mêmes les phrases de sœur Marie. Sa prose, suivant l'inflexion de sa pensée, a naturellement la forme d'un verset, et se balance en d'harmonieuses oppositions. Nous avons même d'elle deux poèmes en vers (assez libres) qu'elle composait en filant au

1. 11943, l. VI, ch. XI, sect. I, fol. 187.

2. 11950, p. 191.

3. 11943, fol. 188^{vo}, et Ms Renty, l. II, ch. LXVII, p. 195.

4. 11943, fol. 189.

rouet. Comme saint Jean de la Croix, Marie des Vallées est poète, et, devant l'ineffable, se met spontanément à chanter; mais tandis que la poésie du Carme espagnol est savante et littéraire¹, celle de la paysanne normande donne l'émotion à l'état presque pur².

«Je vois quelquefois Notre-Seigneur comme enivré de son Amour divin, et je l'entends, disant:

— Ô mon épouse, vous êtes ma couronne, mon sceptre, ma gloire, mon trésor, ma joie, mes délices (mon âme), mon cœur.

«Et je disais à la sainte Vierge:

— Je ne sais ce dont Il parle.

— Laisse-le dire, répondait-elle. Il est ivre de son Amour divin. Sachez que toutes les fois qu'Il est ainsi ivre, c'est de sa Passion qu'Il parle.»

«Une autre fois, je l'entendais, disant:

— Il est vrai que je me suis bien enivré de mon divin Amour, lorsque je suis descendu du ciel et que j'ai fait et souffert des choses si étranges pour des personnes si chétives et si ingrates³...»

«Ô mort, répétait un jour continuellement la sœur Marie, ô belle mort: venez promptement. Ô glorieuse mort! Ô triomphante mort!

— C'est ma Passion, lui expliqua Jésus, c'est ma Passion qui désire ainsi en vous la mort du Péché⁴.»

C'était encore sa Passion qu' Il recommandait à Dieu sur sa Croix, pour que le Père la distribuât après sa mort aux hommes, quand Jésus expirant cria: «Mon Père, je remets *mon âme* entre

1. Cf. le livre de M. Baruzi.

2. Je dis presque, car il y a entre elle et nous le P. Eudes.

3. Ms Renty, l. II, ch. LXVI, p. 194.

4. Ms Renty, ch. XVIII, p. 54.

vos mains¹.» — «Ma Passion, disait-il, est ma plus grande gloire. C'est par elle que Je suis glorifié, et que les âmes sont appelées à la gloire².»

CHAPITRE V

LA CONVERSION GÉNÉRALE

L'ESCHATOLOGIE DE MARIE DES VALLÉES. — LA GRANDE TRIBULATION ET LE GRAND JUBILÉ.

L'une des espérances les plus vives des premiers chrétiens, dont les écrits du Nouveau Testament faisant suite aux textes prophétiques de l'Ancien nous donnent un écho saisissant, a été certes l'attente de la Parousie et du Royaume de Dieu, le retour du Christ triomphant, le jugement du siècle par le feu, l'Évangile éternel de l'Esprit, le Règne des justes sur la Terre renouvelée sous les nouveaux Cieux. Le salut n'est pas chose purement individuelle, et si les préoccupations des fidèles, des apologistes, des théologiens peuvent varier selon les temps, insister plus ou moins sur tel ou tel dogme, il est de fait que l'Écriture, les Pères et les Docteurs s'accordent essentiellement sur l'attente d'une renovation collective³ qui est l'un des thèmes principaux des

1. 11943, l. VI, ch. XI, fol. 186^{vo}.

2. Ms Renty, l. II, ch. LXX, p. 198.

3. De nos jours encore des théologiens, des philosophes et des poètes ont insisté particulièrement sur ce côté de l'eschatologie primitive et patristique, chanté la Jérusalem où régnera la Justice et regardé vers le ciel où doit paraître le signe du Fils de l'Homme.

visions de Marie des Vallées.

La compatiente souffrait pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. Son idéal était «le salut du Pécheur, la destruction du Péché, qui est la laideur infinie». Elle servait de *caution*, de *pleige* au genre humain, satisfaisait pour les criminels la Justice divine, détournait de ses frères coupables la colère du Juge¹.

Nous avons vu combien intense était son sentiment de la malice du péché, qui offense l'Amour infini. Aucune expiation humaine n'était capable de compenser ce désordre. Seul un Homme-Dieu avait pu être la victime adéquate, et seule l'union avec ce Rédempteur pouvait donner une valeur quelconque à ses propres souffrances. La Vierge, chargée de faire payer sur elle les expiations exigées par la Justice céleste outragée tous les jours, lui assurait qu'elle ne réclamerait «qu'une paille pour mille boisseaux de blé qui lui étaient dus²».

Ce que voulait en effet Marie, ou plutôt ce que l'Amour divin voulait en elle, ce n'était rien de moins que l'anéantissement du Mal moral, la conversion générale, le salut de toutes les âmes et le Règne de Dieu parfait que tout chrétien appelle quotidiennement dans le *Pater*.

Les révélations qui nous ont été conservées à ce propos concordent très exactement avec les textes patristiques et scripturaires; elles sont, il faut l'ajouter, aussi nettes qu'eux en même temps qu'aussi vagues.

«Notre-Seigneur lui dit: «Allez-vous-en dire une chose trois fois triste³. — À qui est-elle? Où la prendrai-je? répliqua-t-elle. — Ce sont, dit-il, ces paroles: *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*. Ce qui s'entend du temps auquel le Saint-Esprit mettra le feu de l'Amour divin par toute la terre, et qu'il fera son déluge.

1. 11950, p. 54.

2. 11950, p. 56.

Car il y a trois déluges, qui tous trois sont tristes, et qui sont envoyés pour détruire le Péché. Le premier déluge est celui du *Père* éternel, qui a été un déluge d'*eau*; le second est celui du *Fils*, qui a été un déluge de *sang*; le troisième est celui du *Saint-Esprit* qui sera un déluge de *feu*¹.

Mais il sera triste aussi bien que les autres, puisqu'il trouvera beaucoup de résistance et quantité de bois vert, qui sera difficile à brûler. Deux sont passés, mais le troisième reste; et comme les deux premiers ont été prédits longtemps auparavant qu'ils arrivassent, ainsi le dernier, dont Dieu seul connaît présentement le temps.»

Le Grand Jubilé doit être en effet précédé d'une Grande Tribulation, comme l'indique assez formellement l'*Apocalypse*, de la «désolation de la désolation», dont parle l'Évangile.

La tournure d'esprit symbolique de Marie lui faisait adapter les événements mêmes de sa vie à cette préoccupation constante.

En 1639 une grande misère s'abattit sur les campagnes normandes, écrasées d'impôts par Richelieu. Des troubles éclatèrent en plusieurs endroits et notamment à Caen.

Les paysans se soulevèrent çà et là; ce fut la guerre des va-nu-pieds.

Un capitaine, fameux pour sa dureté, Gassion, fut envoyé avec dix mille hommes pour réprimer la révolte. Il s'en acquitta sans

3. Ms Renty, l. II, ch. LXX, p. 199; 11943, l. VI, ch. IV, sect. III, fol. 181. — Le mot *triste*, sans quoi la phrase n'a pas de sens, ne se trouve que dans le Ms Renty et le Ms Québec. Adam, p. 47, et Boulay, qui croient que ce texte ne fait allusion qu'à la dévotion du Sacré-Cœur, ne l'ont pas mis. Renty, l. II, ch. XIX, p. 117, dit que le P. Eudes a en vue la venue de l'Antéchrist, et l'effusion de grâces qui doit suivre, conformément à la tradition patristique; Le P. Grignon de Montfort (*Dévotion à la Sainte Vierge*) a repris cette image des Trois déluges. Avait-il donc lu la vie de Marie des Vallées?

1. *Tres sunt qui testimonium dant in terra: spiritus, aqua et sanguis*, dit saint Jean, I Ep., v, 8.

mansuétude: Caen fut livré quinze jours à la soldatesque déchaînée; mais la voix populaire, à mesure qu'il s'approchait, exagérait sensiblement ses rigueurs. Les bonnes gens, à la veillée, racontaient d'affreuses histoires, donnaient force détails terrifiants. On parlait de villages incendiés, de populations décimées, d'enfants que les soldats jetaient par les fenêtres pour les écraser sous leurs lourdes bottes. Marie des Vallées, fort impressionnée par ces récits, gémissait et pleurait de tout son cœur sur les pauvres gens. Son esprit cependant s'emparait des contingences pour les élever à la hauteur d'un symbole, pour en faire les signes de réalités plus hautes:

«Ne vous mettez point en peine de cela, lui disait Notre-Seigneur, mais sachez que quand ma Miséricorde viendra au temps de la Grande Tribulation, Elle jettera tous les enfants par les fenêtres et Elle les écrasera. C'est-à-dire qu'elle tuera tous les péchés qui sont les enfants des pécheurs. Et ce sera ma Divine Miséricorde qui fera ce massacre et qui exécutera les châtiments qui se feront alors. Mais on ne la connaîtra pas pour telle. On croira que ce sera la Justice, parce qu'elle sera revêtue de la robe de la Justice¹.»

Les misères de ce temps ne sont rien, auprès de la Grande Tribulation signifiée par le Psaume 20.

Le monde actuel est si imparfait à côté du vrai Royaume de Dieu, qu'une transformation radicale est nécessaire, l'épuration par le feu. Dieu ne reconnaît pas son Royaume dans cet univers divisé, qui conserve tant de traces de ses perfections divines, mais où tout est en désordre, point à sa place, où tout gémit vers la plénitude d'une vie redressée, purifiée, divinisée.

Un jour que Marie des Vallées, priant le Christ, l'appelait «roi

1. 11950 p. 127; Ms Renty, L II, ch. XXIX, p. 141; et 11943, I. VI, ch. v, fol. 182.

du ciel et de la terre»: — Non, pas de la terre, interrompit-Il brusquement. C'est le Péché qui y règne. Mais Je chasserai et Je détruirai bientôt ce monstre, et Je régnerai dans tout l'univers¹».

Marie voyait les «misères du peuple» sous la forme de cordes qui tiraient sur terre la colère de Dieu, afin de punir les crimes détruire le Péché et établir le règne de la Grâce².

Tout est désordre dans la société, tout est lutte incessante entre les forces bonnes et les principes du mal, et au sein même de ceux-ci: nous n'échappons guère à la tyrannie que pour tomber dans la licence; et le despotisme est aussi contraire à l'ordre vrai, qui est Justice, que la révolte. L'immoralité et les compromis triomphent, une contrainte incessante est nécessaire pour éviter les déchaînements de la bête humaine.

Jésus-Christ fit un jour faire dans Coutances à la sœur Marie une étrange procession symbolique. Elle devait d'abord aller réciter les litanies du Père au beau milieu de la grande place de la ville, puis les litanies du Fils dans le plus sale cloaque qu'elle pourrait trouver, enfin celles du Saint-Esprit devant un crucifix, à l'église. Elle s'acquitta consciencieusement de tout cela («Je fus bien étonnée, dit-elle, de ce commandement, et même je vis la Vierge pleurer tendrement; cependant il fallut l'accomplir»), non sans exciter l'étonnement des passants et les moqueries des enfants qui, la voyant s'agenouiller dans un cloaque malodorant, sous les remparts de la ville, la couvrirent de huées et lui jetèrent même quelques pierres. Les bons bourgeois pour la plupart hochaient la tête et la blâmaient. «Mais la Vierge, qu'elle avait d'abord vue pleurer amèrement, vint la consoler, lui disant d'un ton joyeux: «Ô ma fille! nous voilà bien. Dites maintenant: *Regina cæli lætare, alleluia.*» Et Notre-Seigneur lui dit qu'en la

1. 11950, l. V, ch. XIII, fol. 97; et Ms Renty, p. 116.

2. Ms Renty, l. II, ch. XIX, p. 116.

Conversion Générale les âmes ne pécheraient plus, «et que son Amour divin ferait de toutes une guirlande au crucifix, c'est-à-dire qu'il couronnerait non seulement la Passion que Jésus-Christ a soufferte en son corps, mais aussi celle qu'il a renouvelée en sœur Marie.»

C'est en effet pour la conversion générale d'un monde mauvais que Marie avait prié. Les premières litanies sur la place étaient pour appeler les Infidèles. Les secondes, dans le cloaque, étaient pour la conversion des mauvais chrétiens et spécialement des mauvais prêtres; car, dit le Christ, «Je suis dans mon Église comme un homme dans un infâme cloaque¹, qui serait forcé d'y demeurer par les liens dont il serait garrotté, car ma Charité divine m'y nécessite.»

Les troisièmes litanies enfin, devant le crucifix, «étaient pour obtenir le déluge et l'effusion des grâces au temps de la grande conversion».

C'est d'ailleurs un fait remarquable que la plupart des mystiques et des saints ont été tout particulièrement sensibles aux imperfections du clergé et ont dénoncé vigoureusement les abus dans l'Église. Ce ne sont pas seulement les «Réformés» qui ont réclamé de tous temps sa réforme; et c'est même lui faire injure que de ne pas perpétuellement exiger d'elle cette réforme puisque, aussi bien, n'étant pas *de* ce monde, sa vie en ce monde ne peut être qu'une lutte continuelle pour éliminer les principes de lourdeur, se purifier de tout ce qu'elle a d'humain, se dégager des forces d'inertie.

1. C'est le mot du fameux secret de la Salette, qui a provoqué tant de commentaires et de polémiques, depuis le milieu du dix-neuvième siècle. L'Église est évidemment considérée ici dans ses membres dont quelques-uns sont souillés par le péché, et non dans son essence qui reste immaculée. Ce mot de «cloaque» était courant au dix-septième siècle. L'École française parle souvent d'un «cloaque d'iniquité» pour désigner l'âme pécheresse.

Dieu permet les mauvais prêtres pour des raisons qu’Il connaît seul, dit la Vierge à la sœur Marie en lui faisant faire quelques prières pour abréger le temps durant lequel «les mauvais pasteurs doivent régner dans l’Église, selon les ressorts de la divine Providence¹».

Un jour, Notre-Seigneur lui dit: «Mon épouse est devenue lépreuse. Qu’elle aille donc se laver sept fois au Jourdain; prenez cette chemise que ma Mère lui donne, et la lui portez.» Il expliqua ensuite que son épouse l’Église, couverte de la lèpre du péché, doit guérir des sept péchés capitaux dans le Jourdain de la pénitence. La chemise, c’est Son Humanité dont les chrétiens se doivent revêtir. (Revêtez-vous de Jésus-Christ, dit saint Paul.) La sœur Marie la porte, car elle dispose le monde à faire pénitence et à faire usage de cette grande tribulation dont il a été parlé. La faisant prier (en 1646) pour une affaire de grande conséquence qui touchait l’Église, sans lui dire laquelle, Il promet à cette Église «trois choses singulières: la première est une bague d’or avec une pierre d’aimant attirant le *feu*; la seconde sera Mon Cœur; la troisième la connaissance des Écritures et d’un sens qu’elle n’a point encore connu².»

On ne lui a pas encore expliqué cela, note le P. Eudes, qui pense que la bague signifie la sœur Marie, la pierre Jésus, qui attire les cœurs dans la grande conversion, que son Cœur, c’est sa Passion, et que le sens des textes scripturaires non encore connu concerne les textes qui peuvent s’appliquer à Marie des Vallées et à la fin des Temps. Sainte Catherine de Sienne s’occupait, elle aussi, simple femme du peuple, des plus grands intérêts de l’Église.

Un jour, Marie vit le Péché sous la figure d’un serpent dont le

1. Ms Renty, 1. II, ch. LIX, p. 182.

2. 11943, fol. 212.

corps faisait un triple tour (péchés des prêtres, des chefs d'États, du peuple), et qui se rongait lui-même la queue, c'est-à-dire doit se détruire lui-même et prendra fin¹.

La société est, aux yeux du Saint, le plus triste des spectacles; toutes les classes de cette société rivalisent dans le mal et manquent à leur mission.

«Le Soleil est éclipsé;

«La Lune est couverte de sang;

«Les Étoiles sont sans lumière.

«Tous, depuis le premier jusqu'au dernier, sont en pauvre état, et, comme le soleil, sans rayons», dit Jésus-Christ². Et Marie Le voit qui visite tristement la Terre, *terra miseræ et tenebrarum, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*.

Mais la Foi et l'Espérance se mettent à chanter aux Quatre Points Cardinaux:

Alleluia,

Lèvent les yeux vers le ciel et répètent tout le long du jour:

La blanche Vérité germera de la terre,

Et Justice du ciel respandra sa clarté.

*Veritas de terra orta est et Justitia de coelo prospexit*³ (Ps. 84).



C'est par les mérites de tous les fidèles, de tous les Saints, qu'est hâtée la Parousie, que se prépare le Règne de Dieu. «Le Christ sera en agonie, dit Pascal, jusqu'à la fin du monde; il ne faut point

1. 11943, l. V, ch. VIII, sect. IX, fol. 137. — Il reste peu de personnes vertueuses en la Chrétienté; Ms Renty, l. II, ch. LXXXIV, p. 202.

2. *Ibid.*, fol. 209^{vo}.

3. Ms Renty, l. II, ch. LXXXIV, p. 214; et 11943, l. V, ch. VIII, sect. XVI, fol. 152-154. — Marie lisait les *Psaumes* dans la traduction en vers de Ph. Desportes.

dormir pendant ce temps-là.»

C'est par l'application des mérites de la Passion du Christ, renouvelée en Marie des Vallées — qui représente ici tous les mystiques, tous les compatiens et tous les Saints — que le monde sera converti¹.

Traversant, en 1655, dernière année de sa vie, «la Fournaise de l'Amour divin», elle voit Notre-Seigneur sur son lit de justice, et il lui est dit qu'elle pourra lui arracher ses foudres, et qu'elle chantera un cantique si doux qu'Il oubliera sa colère contre les pécheurs². Elle doit «guérir le Christ de sa colère³».

Pendant treize semaines de suite, Notre-Seigneur lui avait fait porter une même chemise, jusqu'à ce qu'elle fût noire et pleine de vermine. Ce n'était pas par pénitence, mais par symbole: il la lui fait alors en effet jeter au feu, et, en ce linge souillé, c'est le Péché dont elle s'est revêtue qu'elle voit se consumer dans le feu de l'Amour divin, image du troisième déluge de l'Esprit⁴. La grande désolation anéantira tous les Péchés de la Terre. Le monde sera purifié par le Feu. C'est la destruction du Péché et la conversion générale des âmes que Dieu opère en sœur Marie⁵. Ses souffrances (et celles de tous les saints, de tous les hommes) seront appliquées aux âmes pour tuer le Péché «qui sera fauché et fané par l'Amour divin».

La «possession» elle-même de Marie des Vallées est peut-être, elle aussi, un symbole de cette grande tribulation et de ce grand Jubilé. Comme son corps, les âmes des pécheurs sont sous la tyrannie des démons. Un de ceux qui la possédaient lui déclara

1. 11950, l. VI, ch. XIV, fol. 98.

2. 11950, ch. XII, fol. 96.

3. 11943, fol. 122^{vo}.

4. 11950, fol. 97; et 11943, l. V, ch. XII, sect. II, fol. 133.

5. 11943, l. V, ch. VII, sect. III, fol. 129.

en 1651: «Nous sortirons bientôt. Ta délivrance est prochaine.» Et Jésus lui expliqua que cela signifiait la délivrance de tout le monde du Péché, dont la sœur Marie est caution¹». Pour qu'elle soit guérie, il faut que toutes les âmes soient guéries; elle est alors identifiée à l'Humanité tout entière.

Depuis longtemps Marie des Vallées travaillait au salut des âmes et s'était offerte en victime expiatoire; mais c'est, paraît-il, le 21 novembre 1645 qu'elle fut appelée d'une façon plus précise à préparer cette conversion générale de la fin des Temps, à devenir l'instrument de la destruction totale du Péché.

«L'arrêt est prononcé, lui dit la Vierge, à la Messe de Minuit de cette même année; il n'y a plus qu'à passer à l'action².»

C'est en 1650, six ans avant sa mort, qu'il lui fut dit: «Vous avez souffert ce que vous deviez pour notre affaire générale, mais il y a encore à souffrir pour des sujets particuliers.» Elle est «dans l'espace qui est entre l'étoile du point du jour et l'aube du jour commencé³».

«J'ai fait pour vous, lui disait Jésus, un enfer nouveau. Je ferai pour vous *toutes choses nouvelles*⁴.»

En 1654, Notre-Seigneur lui dit «qu'elle pendait entre le ciel et la terre, qu'elle était en mal d'enfant, que la Vierge sera sa sage-femme, qu'elle *enfantera la Joie*». Dès 1644, il lui avait promis de lever le voile de tristesse qui couvre le Soleil⁵.

Nous avons vu, dans un chapitre précédent les ruses de la Charité divine pour désarmer la Justice, et le carreau de foudre

1. 11943, fol. 130^{vo}-131^{vo}.

2. 11943, sect. VII, fol. 136 et 137.

3. 11943, sect. III, fol. 124. — Aussi lui fait-on chanter le *Nunc dimittis*.

4. 11950, l. V, ch. XI, fol. 96; et 11943, l. V, ch. VII, sect. XII, fol. 128. — *Apoc.* 21.

5. 11943, l. V, ch. VII, sect. IX, fol. 228.

de l'ire de Dieu changé en flambeau d'amour «par la bénédiction du feu¹». Il y a là de grands mystères, dit le P. Eudes, qui montre comment l'esprit déifié de Marie discutait avec la partie inférieure de son âme, l'instruisait, bénissait le feu... Son esprit doit «multiplier en la Conversion Générale», et pour cela mourir et ressusciter. *Si le grain ne meurt...* dit Jésus de soi-même dans l'Évangile. Nous avons vu aussi comment Dieu le Père lui fit voir que sa Justice était contrainte par elle (par la Vierge et par tous les Saints)².

Ce sont les mérites de tous les Saints qui hâtent le règne de Dieu. Marie voit Notre-Seigneur enfile une aiguille d'une fort longue aiguillée de fil, et l'entend dire: «*C'est pour coudre le Ciel à la Terre. Tenez l'aiguille.*» La sœur Marie s'excusant, Jésus lui dit: Je vous conduirai la main et ma sainte Mère tiendra la couture droit; et ainsi nous coudrons tous trois³.»

«Notre-Seigneur, raconte-t-elle, dans le commencement de mes maux, m'avait promis un jour qu'il me donnerait un grand Jubilé, c'est-à-dire une rémission générale des peines dues aux péchés de mes frères et sœurs, c'est-à-dire des hommes dont je m'étais chargée et pour lesquels j'avais demandé à souffrir en temps les peines d'enfer⁴.» Elle fit pour cela cinq fois à genoux dans les graviers le tour de l'église de Saint-Sauveur-Lendelin, son village natal, qui était dédiée à la Trinité.

«Un jour, je commençai à dire à Notre-Seigneur: «Mais il y a

-
1. Variante du Ms 11943, l. VI, ch. IV, sect. II (La Collation), fol. 180.
 2. Ms Renty, l. II, ch. LI, p. 171-173.
 3. 11950, p. 85. — «Le mystère terrestre entre en contact avec le mystère des étoiles», dit Dostoïevski; et D. de Merejkowski, pensant aux nouveaux cieux et à la nouvelle terre de l'Apocalypse, commente ce passage des *Frères Karamazov*: «C'est dans ce contact, dans cette union que réside l'essence de la doctrine du Christ.»
 4. Ms Renty, l. II, ch. CXVIII, p. 255-256.

longtemps que je n'ai pas eu de vos nouvelles. Je vous prie, envoyez-moi un mot de lettre seulement.» Un peu après, j'entendis une voix qui me dit à l'oreille: «Voici venir un courrier qui vous apporte des lettres.» Aussitôt je vis venir la Force sur un cheval blanc, qui signifie la Joie, qui portait en croupe la Vérité, laquelle avait écrit et portait des lettres. Étant arrivée, la Vérité me bailla un grand papier qui était fort large et écrit et me dit: «Voilà le Jubilé que je vous avais promis.» Et Notre-Seigneur m'a dit encore que l'explication générale ne s'en fera qu'après un grand et épouvantable signe, qui arrivera. Mais il ne m'a pas expliqué quel sera ce signe¹.»

Elle pria Dieu «de donner des yeux aux aveugles», ce qui lui fut accordé pour le temps de la Conversion Générale, par cet arrêt prononcé par la bouche du Fils de Dieu: «Je condamne le Soleil à donner des yeux aux aveugles².»

«J'entendis un jour la Vierge dire en parlant de toutes ces choses: «C'est mon œuvre et ma passion. La fin en sera plus pleine de consolations qu'on ne pense, plus glorieuse qu'on ne pense, plus admirable qu'on ne pense, et aussi elle sera plus pleine de désolation qu'on ne pense, plus terrible qu'on ne pense, plus épouvantable qu'on ne pense³.»

Le «verset de la Sainte Vierge», qu'elle emprunte aux *Psaumes* traduits par Desportes, correspond à la Grande Tribulation, au déluge de la colère divine:

Ah! lève-toi, Seigneur, en ton ire allumée.
Fais voir toute ta force, et la rage allumée

1. Ms Renty, l. II, ch. CXIX; et 11943, l. V, ch. XI, sect. VI, fol. 143.

2. 11943, fol. 121^{vo}. — Plus tard on lui expliqua que le soleil = la bonté du Christ et ces yeux, sa grâce; *ibid.*, fol. 227^{vo}. — Les aveugles s'étaient plaints du soleil, disant: «Il n'y a plus de lumière, il le faut chasser du ciel.» 11950, l. V, ch. v, fol. 92.

3. Ms Renty, l. II, ch. LV, p. 176.

De mes persécuteurs¹. Debout, réveille-toi,
Et garde en ma faveur le décret de ta loi.
Exurge, Domine, in ira tua...

Psaume 77.

La Grande Tribulation sera suivie d'une effusion de grâces. Le Pêché détruit, tout le monde se convertira, selon la prophétie: *Et convertendum ad Dominum universi fines terræ*. «De grandes lumières lui furent données à ce sujet sous diverses figures. Jésus lui dit qu'il ferait un jour «pleuvoir un déluge de grâces² sur toute la terre». Il donnera alors de très beaux vases (prêtres) à son Église.» À Marie, il donne, sur sa demande, une chaîne d'or à trois tours (papes et prélats, rois et princes, peuple), et une bourse pleine de pièces d'or. Il fait surgir, à sa demande, de nombreuses fontaines d'or. Ces symboles ne lui sont pas expliqués, mais elle pense que les pièces sont ses communions sacrifiées, et les fontaines, des bons pasteurs. Le 20 décembre 1644, on la fait prier pour cette Conversion Générale sur son rosaire. Sur la croix elle doit réciter le Psaume 68; sur les gros grains dire: *Apud Dominum misericordia*; sur les petits: *Veritas Domini manet in æternum*. Le lendemain, sur la croix, dix fois: *Deus, Deus meus, quare me dereliquisti*; sur les petits grains: le *Miserere*. Le troisième jour, sur la croix: *Laudate Dominum, omnes gentes, laudate eum, omnes populi*, et le *Gloria*; sur les gros grains: *Deus regit me*; sur les petits: *Et ipse redimit Israel, puerum suum*. Le quatrième jour, elle doit répéter aussi longtemps qu'elle en aura l'inspiration: *Abyssus abyssum invocat*, ce qui lui est traduit ainsi d'une fort belle façon:

-
1. Ses persécuteurs = les péchés. Ms Renty, l. II, ch. LIX, p. 186.
 2. 11943, l. V, ch. XI, fol. 139. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus parle d'une «pluie de roses». Mais les textes et les préoccupations de Marie des Vallées ont toujours une valeur, une profondeur, une ampleur, un intérêt général.

L'abîme des peines invoque l'abîme des miséricordes¹.»

Le rosaire, lui dit-on, signifie le monde entier, l'ensemble de la société. La première partie représente l'Église, la seconde les nobles et les officiers de Justice, la troisième le peuple. Marie doit donc le dire pour la conversion de ces trois États qui composent le monde. La Vierge se chargera de faire faire la récolte par ses trois filles: la Foi de l'Église militante, l'Espérance de l'Église souffrante, la Charité de l'Église triomphante².

Faisant la prière du soir chez M. Potier, et saisie du don prophétique, elle se mit un jour à crier par trois fois: «Trois villes sont prises, le ciel, l'air, la terre», signifiant, lors de la Réintégration, la Passion du Christ, l'Homme selon le corps, l'Âme.

Puis Notre-Seigneur la chargea d'avertir les Quatre Éléments de se préparer à la Rénovation; «ce qu'elle fit, en commençant par la Terre, disant: «Celui qui m'a envoyée vers vous, afin que vos campagnes reverdissent, que vos parterres se couvrent et diaprent de fleurs...»; et ainsi pour les autres. À cette voix, les Éléments demandèrent qui était celle qui commandait ainsi de la part du Créateur, qu'ils ne la connaissaient point. Alors, elle

1. Ce que saint J. Eudes reprend dans son *Magnificat* au cœur de Jésus et de Marie, *Manuel...*, p. 491, disant: *Abyssus miseriarum mearum invocavit abyssum misericordiarum ejus*.

2. 11943, 1. V, ch. XI, fol. 140. — Pour le vœu de Jésus-Christ à la Délivrande, elle doit réciter trente-quatre *Gloria* en offrant les mérites de trente-quatre années de la vie du Sauveur; soixante-trois *Ave* pour le vœu de Notre-Dame; un rosaire pour le sien propre. Puis dire, pour l'Église, dix fois le verset du Psaume 77: *Exurge, Domine, in ira tua*; pour les infidèles, les deux premiers versets du *Miserere*; pour les trépassés, les trois premiers versets du Psaume *Quemadmodum*, dix fois. On lui fit dire ce jour-là, dans l'église, des *Pater* et des *Ave* «sans nombre», et sur la route, aller et retour, le verset du Psaume 118: *Vide afflictionem meam et dolorem meam* (en vers français). *Ibid.*, fol. 141.

répondit d'une forte voix: «Je suis une flèche empoisonnée pour faire mourir le Péché. — Oh! soyez la bienvenue, lui répondirent-ils, et faites ici de grands ravages!» Elle leur commanda ensuite, de la part de Dieu, de se purger de l'intention du Péché et de se renouveler¹.»

Quel admirable commentaire, sous la simplicité non sans grandeur du style, de la doctrine paulinienne de la rénovation qui doit s'étendre à la Nature entière pour l'élever au-dessus d'elle-même en la transformant!

Tous les peuples se convertiront. «L'Église gouvernera seule tout le monde», selon ce verset du Psaume 44: *Pro patribus tuis*²... «La terre sera peuplée de saints³.» Il y aura un grand feu de joie qui embrasera tous les cœurs du feu de l'Amour divin⁴.

Le Règne de Dieu sera le contraire du monde actuel, le monde renversé⁵, plutôt rectifié, redressé en sa perfection originelle. Comme les Prophètes dont elle avait l'âme, Marie souffrait particulièrement des maux sociaux, de l'injustice sociale, des mauvais prêtres, des mauvais chefs... En ce temps-là, les mauvais riches, les grands de la terre, ceux qui sont aujourd'hui puissants et estimés, seront méprisés et foulés aux pieds, comme de la paille qu'elle voit l'ange Gabriel répandre dans sa chambre.⁶

1. 11943, l. V, ch. XI, sect. XIII, fol. 151^{vo}; et sect. XV, fol. 152^{vo}. — Saint Gabriel doit avoir un rôle particulier dans la destruction du péché. 11943, fol. 152. Au bord de l'abîme du péché, avec les armes de sa Passion, Notre-Seigneur promet d'en retirer toutes les âmes. *Ibid.*, sect. XVII, fol. 154.

2. 11943, l. V, ch. XI, sect. XXIV, fol. 160^{vo}.

3. 11943, sect. XXI, fol. 159.

4. Ms Renty, l. II, ch. LVI, p. 175.

5. 11943, l. IV, ch. XI, fol. 104: — Le 3 mai 1644, Notre-Seigneur dit sans commentaire: «Les campagnes sont stériles et les grands chemins battus sont remplis de froment.»

Il n'y aura plus alors qu'un troupeau et qu'un pasteur. Marie voit Jésus-Christ et Notre-Dame qui apportent dans son lit une forme morte, puis une femme qui se tue d'un coup de couteau, puis une femme aux pieds et aux mains troués. Un ange apporte trois bûches dont deux avec un sac de charbon. Il lui ordonne de les allumer pour brûler et fondre ensemble les trois femmes.

Celles-ci représentent, en effet, la première la gentilité, morte à Dieu; la seconde la Synagogue et les Hérétiques qui se tuent eux-mêmes par la mauvaise foi; la troisième l'Église crucifiée par ses propres enfants.

Elles sont mises toutes trois dans le lit de la sœur Marie, en qui s'est renouvelée la Passion du Christ; elles seront ressuscitées, purifiées par le feu de la Grande Tribulation et fondues ensemble lors de la Conversion Générale. L'Ange, c'est Jésus-Christ, Ange du Grand Conseil. L'Église n'a pas de sac de charbon, parce qu'elle «sera châtiée plus rigoureusement, comme la bûche verte qui met plus de temps à brûler que le charbon bien que son feu soit plus violent¹».

Pendant son Mal de Douze ans, on lui avait fait faire des processions dans l'église: à chaque porte, elle appelait les Infidèles en s'écriant: «Un Dieu, une Foi, un Baptême, une Église et un Pasteur!» «Ce qui figure la Conversion Générale au temps que Dieu sait².»

Le Règne de Dieu, comme le principe du Bien lui-même, c'est en effet l'Unité.

De cette unité mystique, Marie trouvait à chaque instant des symboles.

6. Ms Renty, l. II, ch. XXX, p. 142; et 11943, l. V, ch. x, fol. 138. Psaume 74.

1. 11943, l. V, ch. XI, sect. VII, fol. 144.

2. 11943, l. V, ch. XI, sect. VII, fol. 149.

Un homme dévot lui ayant donné un écu d'or pour un de ses pèlerinages à la Délivrande (celui de 1643), qu'elle fit avec M. Potier et trois pieuses femmes: «Cet écu, lui dit-elle, figure Jésus-Christ avec ses cinq plaies:

«La plaie de la main droite est pour M. Potier, qui représente l'Humanité du Fils de Dieu, qui est le bras droit de la Divinité. La plaie de la main gauche est pour la petite sœur N..., qui représente l'Église. Celle du pied droit pour notre sœur... qui est plus vieille et représente la Synagogue. Celle du pied gauche est pour... laquelle est incommodée d'un pied et représente la Gentilité, qui n'avait que le seul pied de la Nature. La plaie du cœur est pour moi-même et représente la Passion, qui est le cœur du Christ et qui consumera tous les péchés. Ces cinq peuples seront un jour réunis comme les cinq francs font un écu. Et il n'y aura plus qu'une foi, une loi, une bergerie et un pasteur¹.»

«L'Amour convertira les Gentils, la Charité les Hérétiques, la Justice purifiera l'Église².»

En ce temps-là il y aura des martyrs d'amour qui surpasseront les premiers martyrs eux-mêmes³, des saints qui surpasseront autant les saints actuels que les cèdres du Liban surpassent les arbrisseaux⁴. Les démons eux-mêmes devront collaborer à l'œuvre divine, désolés d'avoir à détruire le monument (le monde) si bien édifié par eux. Ils posséderont corporellement tous ceux qui refuseraient de se convertir, notamment les sorciers, afin de les y amener, pour ainsi dire, de force, en les tourmentant, tout en les empêchant de se suicider. Saint Raphaël sera envoyé pour guérir les désespérés, saint Michel, pour

1. 11943, sect. VI, fol. 143.

2. Ms Renty, l. II, ch. XX, p. 120.

3. 11943, l. VI, ch. II, sect. VI, fol. 175^{vo}.

4. Ms Renty, ch. LIX, p. 186.

conduire les âmes à Dieu¹.

La terre sera peuplée de saints. Toutes les œuvres des hommes régénérés *glorifieront Dieu*. La terre sera jetée, comme une «baguette courbée et crochue», dans une fournaise, non pour être consumée, mais pour être redressée, purifiée², La paix se fera entre Dieu et les hommes. *Erit abundantia pacis...* (Psaume 71)³. La grâce régnera parfaitement. Il n'y aura plus de péchés mortels⁴. Les vertus auront vaincu tous les vices⁵.



De ces temps suprêmes personne ne connaît la date. Je viendrai comme un voleur, a dit Jésus. Mais le Prophète, le Voyant, n'est pas à la même échelle, pour ainsi dire, du temps que nous; l'état prophétique suppose une sortie hors du temps qu'il domine; tout lui apparaît alors sur le même plan. Il annonce comme présent ou très proche ce qui peut être fort lointain, car devant l'Éternel «un jour est comme mille années». Et c'est lui qui a raison, malgré tout, profondément, car il importe que nous, nous soyons toujours prêts, — *Vigilate...* — que notre action se fasse toujours comme si elle devait être suprême. À toutes les époques, et surtout à celles de tiédeur, il est important que des voix proclament l'imminence du Jugement et du Règne de Dieu, la bonne et terrible Nouvelle, que quelqu'un nous

1. Ms Renty, ch. xxii, p. 131; et 11943, I. V, ch. xi, sect. xi, fol. 149 et 160^{vo}.

2. Ms Renty, I. II, ch. xxvii et xxviii, p. 137-141

3. 11943, I. V, ch. xi, sect. xxv, fol. 162.

4. 11943, I. V, ch. viii, sect. iii fol. 135. — Durant qu'un si grand gouverneur (la Grâce) Tiendra la terre obéissante... Ps. 71.

5. Elle assiste à leur combat; 11943, I. V, ch. viii, sect. v, fol. 135^{vo}. Elle voit sept rivières diversement sales (les Péchés capitaux) se changer en belles eaux claires; *ibid.*, fol. 154-157.

rappelle qu'il n'y a qu'une seule chose nécessaire.

C'est pour cela que les Apôtres nous annoncent, tremblants et enthousiastes, que «cela» va se produire bientôt, demain, tout à l'heure, dans un instant, et qu'à toutes les époques des gens ont porté témoignage annonçant que la fin approchait.

À Marie des Vallées, Notre-Seigneur dit que les temps suprêmes sont proches. Il lui fait trois promesses:

1° «Nous allons mettre toutes nos pommes (on est en Normandie) sous le pressoir de la pénitence, pour en tirer le vin de la contrition.»

2° «Je jure par Moi-même qu'il n'y a plus de Temps.»

3° «Tout est consommé.»

(Une autre fois (1654), Il répète: *Consummatum est*. Mais le P. Eudes remarque qu'il ne faut pas prendre cela à la lettre, puisqu'il y a plus de seize cents ans que saint Jean a dit: «Mes enfants, l'heure est proche.»)

Quelques jours après Pâques 1644¹, Marie des Vallées, se réveillant par une matinée printanière, s'écrie, par un mouvement extraordinaire: «Le vrai honneur et la vraie gloire sont ressuscités. Le Soleil nous regarde et la Terre se va bientôt revêtir de fleurs et de fruits», mêlant (ce qui est une caractéristique de l'état prophétique) la constatation du renouveau matériel de la nature auquel elle assiste et la Rénovation mystique qui peut être à la fois celle de l'âme individuelle et celle, collective, de l'Humanité. Le *folklore* universel ne témoigne-t-il point en effet que la sève qui monte dans les plantes, et la grâce qui descend dans le cœur du fidèle, dépendent de la même force divine?

Le 7 décembre 1644, Jésus-Christ, lui montrant le ciel

1. 11943, L V, ch. XI, sect. IV, fol. 142. — «Le déluge du feu est proche», en 11650; *ibid.*, 1. V, ch. VIII, sect. IX, fol. 137.

nocturne, lui dit: «Voyez-vous la lune? Quand elle est pleine, elle commence bientôt à décliner. Ainsi le monde est à sa fin; car les péchés sont arrivés à leur mesure... La fin est plus proche qu'on ne pense. C'en est fait¹.»

Le 6 mai 1646, Jésus lui dit: «Je finirai *bientôt* (les leçons qui sont le sommaire, pour elle, de la perfection mystique). J'aplanirai les montagnes, Je les rendrai fécondes. Les vallons couleront de lait et de miel, et la Terre sera inondée de cinq fleuves qui couleront de Mes Plaies².»

Mais aucun être *humain* ne connaît le Jour. «Dites-moi en secret: la fin viendra-t-elle bientôt? — Je n'en sais rien, dit-elle. — Ne dites pas cela, dit Notre-Seigneur, vous le savez bien. — Je l'ignore en vous et vous le savez en moi³.»



Les Saints en général, et Marie des Vallées en particulier, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, doivent être considérés comme les prototypes de cette Humanité régénérée. Ils ont, dès maintenant, réalisé en eux-mêmes cette Rénovation dont ils sont les témoins.

Aussi ne faut-il point s'étonner des éloges qui leur sont donnés par la foule, parfois *Vox Dei*, et par le ciel même dans la mesure où ils sont ses truchements et ses hérauts.

Dans les textes dont nous publions ici les principaux, Marie est appelée, en raison de son rôle à l'égard de cette Rénovation: l'Arche sanctifiée de Dieu, la Couche nuptiale du Christ, sa Croix vivante, la Médiatrice des hommes, la caution et le pleige de la nature humaine, le chef-d'œuvre de la Divine Volonté, la

-
1. 11944, l. VIII, ch. I, sect. IV, fol. 219^{vo}. — *Factum est*, dit l'Apoc. 21.
 2. 11943, fol. 142.
 3. Ms Québec, fol. 94.

Maison de Dieu, la Porte du Ciel, l'Échelle du Paradis, l'Abîme de mystères, le Réservoir de l'Amour divin, une source de bénédiction, une sainte chapelle, un temple sacré, la guirlande du crucifix, la gloire du Père, l'épouse du Fils, la Crosse de la Vierge, le Cœur de l'Église, l'épouse de la divinité...

Ces expressions ne doivent pas nous choquer; *toutes sont faites pour tous* les chrétiens, mais seuls les méritent ceux, très rares, qui, se «laissant faire», se laissant façonner, purifier, recréer par la grâce, atteignent le plus haut degré d'un idéal commun à tous.

Les adversaires du P. Eudes et de Marie des Vallées ont affecté de croire qu'on voulait faire de celle-ci un «Messie-Femelle», une déesse, une Médiatrice universelle, la Rédemptrice définitive du monde de laquelle le Christ n'aurait été que la figure et le prototype. Rien n'est plus absurde, et il suffit pour s'en convaincre de lire les textes sans les falsifier.

Marie n'a mérité le salut des âmes qu'en union avec le Christ et par dépendance de ses mérites. Les titres que nous avons reproduits ne lui sont donnés qu'en union avec tous les Saints, toute l'Église, toute l'Humanité, dont elle est la figure.

Ses partisans et ses biographes n'ont pas négligé de le spécifier. «L'état de Marie des Vallées, disait à ce sujet M. de Launay-Huë, doit être considéré comme une figure de ce qui doit arriver»; de même qu'Ezéchiel, chargé de tous les péchés du peuple, représentait Israël tout entier. C'est la Passion du Christ, dans le sens donné par saint Paul même, qui donne du prix à ses souffrances et c'est la Miséricorde divine qui accepte bénévolement son paiement¹.

C'est la base même du christianisme que les fidèles sont les membres du Christ. C'est le Christ qui souffre mystiquement en

1. 14563, fol. 22. — On se souvient qu'il lui fut dit qu'on ne lui demanderait qu'une paille en paiement de dix mille boisseaux de grains.

tous ses membres, et l'on peut dire, avec Launay-Huë, que «l'Agneau a été occis dès l'origine du monde, puisqu'il a commencé à souffrir dans la personne d'Abel, le premier des justes persécutés». C'est de lui qu'on a dit qu'il mourrait dans tous les martyrs. «Pourquoi *Me* persécutes-tu?» dit Jésus à saint Paul qui allait à Damas arrêter des chrétiens; et les Pères nous le montrent répondant à saint Pierre (*Quo vadis?*): *Vado Romam iterum crucifigi*. Il s'attribue toujours les peines de tous les Justes. Il appelle ceux-ci à s'attribuer une participation à ses mérites et à sa gloire. «Vous êtes ma Croix vivante et sensible», dit-il à Marie des Vallées.

Celle-ci a mérité la Conversion Générale, non pas comme une nouvelle Rédemptrice «mais en la manière que les Saints méritent l'application du sang de la Passion de Jésus-Christ¹».

La cause première de la Conversion est Jésus seul, mais la Vierge, Marie des Vallées et les autres Saints y coopèrent comme causes secondes, par mérite de congruité et non de condignité. Dans les visions que nous avons citées, il n'y a pas à s'y méprendre, Marie représente l'ensemble des *Saints*.

Elle avait au plus haut point l'intuition de leur *communion*. La partie y est souvent prise pour le tout, puisque c'est à elle en particulier qu'on s'adresse². Dieu lui parlait «comme à une figure de l'Église, laquelle obtiendra, par les souffrances des Saints qui la composent, cette heureuse conversion».

«Je vous donne, dit Jésus à Marie, qui se plaignait de n'avoir rien à offrir, *Je vous donne tous les mérites de tous les martyrs et de toutes leurs prières, comme aussi de tous les confesseurs, de*

1. 14563, 17 et 19.

2. 14543, 18: «On ne fait pas de difficultés pour attribuer à une personne un ouvrage où elle travaille, quoiqu'elle ne le fasse pas toute seule, *quand on ne parle qu'à elle en particulier.*» Jésus, dans ces visions, ne parlait qu'à elle seule en particulier.

toutes les vierges, et généralement de tous les Saints; et je vous donne tous les Anges pour prier avec vous et pour présenter vos prières¹.»

Quand elle dit qu'elle achève la Passion et rachète le monde, c'est si peu par elle-même, qu'il est dit qu'elle n'y fait pas plus qu'un enfant poussant un lourd tonneau avec une paille, ou qui jette dans la mer un peu d'eau recueillie dans le creux de sa main. «Voilà, lui est-il dit, comme vous augmentez ma gloire. Vos plus grandes œuvres et souffrances sont gouttes d'eau que vous jetez dans la mer immense de ma gloire².»

Marie des Vallées ni le P. Eudes n'ont jamais soutenu que, grâce à son vœu et à ses mérites, aucun être ne serait damné³. On lui a donné quittance; Jésus a promis d'affranchir ceux pour qui elle a fait vœu de souffrir; Il a «payé pour elle»; le salut de tous est mérité virtuellement; mais encore faut-il que le libre arbitre de chacun y collabore et y consente.

En réponse au Péché la Divinité a opposé d'ineffables avances. Heureuse faute, *O felix culpa*, qui a fait éclater les miracles de

1. 11943, l. V, ch. XI, sect. III, fol. 140^{vo}.

2. Ms Renty, l. II, ch. XXXIX, p. 153-154. — «J'avoue que cette conversion générale est difficile (pourquoi?), dit Launay-Hué, 14563, fol. 17^{vo}, néanmoins il me semble qu'on ne saurait dire que cela soit contraire à la foi. Car, 1° il y a plusieurs théologiens qui sont dans le sentiment qu'après la persécution de l'antéchrist, il y aura une conversion générale; 2° il s'est imprimé un livre à Douai, par un nommé Jacques Vuillard (O. F.), intitulé *Ramus olivæ annuncians mirum secretum divinæ misericordiæ in hoc mundi vespere faciendæ ad totius Ecclesiæ sublevamen et pacem universalem*; Typis Baltazaris Bellery, 1667, dédié au pape Alexandre VII, où il prouve par des révélations très évidentes de plusieurs saints et saintes, qu'il doit y avoir une conversion générale, si bien qu'il ne paraît pas qu'il y ait rien de si extraordinaire dans cette prédiction de Marie des Vallées».

3. «Un des plus grands tourments dont on l'afflige, c'est de lui faire voir ceux de ses semblables qui seront damnés.» 11944, l. II, ch. XI, sect. VI, fol. 272.

l'Amour. Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique... À ces avances l'Humanité doit répondre. Les saints leur ont, pour leur part, ardemment répondu. Leur âme est devenue l'Épouse de la Divinité. Mais Jésus-Sauveur «jette les yeux» sur une autre Femme: c'est la Nature Humaine, que ce regard et l'affliction universelle qu'Il lui prépare, en attendant le déluge de grâces et de feu, feront son Épouse à jamais¹.

CHAPITRE VI

LE PUR AMOUR ET LA GLOIRE DE DIEU

Toutes les souffrances de la compaite, toute sa vie, toute son âme fumant comme un encensoir, sont dirigées vers un but suprême: la Gloire de Dieu. Le salut des âmes et le triomphe de la Justice portent en soi cette suprême fin.

On reproche parfois aux chrétiens de penser bien plus à leur salut personnel qu'à cette glorification pure de la Divinité. Et, de fait, beaucoup de pieuses personnes semblent avoir surtout pour désir d'éviter des punitions, d'échapper à l'enfer, de gagner les récompenses merveilleuses du paradis promis (point même très mécontents de voir les méchants griller avec le Diable), de même que souvent Israël voyait surtout dans les promesses faites aux Patriarches et aux Prophètes le triomphe très matériel de leur propre nationalité sur tous les *goïm* et l'ensemble des *gentes*.

1. 11944,1. IX, ch. XI, sect. IV, fol. 272.

Mais la pure doctrine chrétienne et la pratique de tous les saints protestent contre toute attitude égoïste et mesquine. Non seulement Marie des Vallées ne sépare point son salut de celui de ses frères (pour qu'elle soit délivrée, il faut que toutes ces âmes soient guéries), mais encore ces âmes pour lesquelles elle peine, c'est à la gloire de Dieu qu'elle prétend les faire servir.

Notre-Seigneur disait souvent à Marie des Vallées «les paroles suivantes qui sont très considérables: «Qui aime fort, fait des choses grandes avec peu de labeur.»

«Il y a deux sortes de gens: ceux qui cherchent Dieu pour Dieu et ceux qui le cherchent par intérêt. Ces derniers, elle les appelle serviteurs à gages, et les autres légitimes enfants de Dieu.»

Elle vit les premiers sous la figure d'un voyageur égaré dans un labyrinthe inextricable, et les seconds, sous celle d'un voyageur «marchant dans un fort beau chemin et tout nu pour aller plus vite¹».

Comme Jésus lui offrait avec insistance de belles robes qui signifiaient des récompenses, elle les refuse, disant:

— Je hais l'honneur et les choses qui éclatent.

— Tels sont les enfants de mon Père, s'écrie alors Notre-Seigneur; ils veulent bien aller au combat, mais ils ne veulent point de récompense².

Marie des Vallées vivait précisément en cette première moitié du dix-septième siècle qui vit éclore la merveilleuse floraison des hérauts du Pur Amour, à la suite des Philothée, des Théotime et des Carité³, qui voulaient éteindre l'enfer et incendier le Ciel pour pouvoir aimer Dieu pour lui seul. La «sainte de Coutances» n'est pas indigne de prendre place dans ce chœur. Ce n'est point

1. 11944, 1. IX, ch. III, sect. IV, fol. 245.

2. 11950, 1. IV, ch. I, p. 60; Ms Renty, 1. II, ch. XVIII, p. 111-113.

3. Cf. BREMOND, *op. cit.*, t. I.

quiétisme et mépris de la vertu d'Espérance. Mais si elle espère le Paradis, c'est pour la gloire de Dieu. Elle s'en remet à sa volonté. Mieux encore, dans le parfait abandon, après l'*expiravit*, son âme «n'a plus de choix et est morte», comme un cadavre «qui n'est pas non plus touché de se voir dans un cloaque que dans un trône¹».

«L'an 1645, le 22 janvier, Notre-Seigneur lui dit:

— Ceux qui me donnent leur cœur pour y faire ma demeure, je leur donne le paradis pour y faire la leur. Ceux qui se donnent à moi, je me donne à eux. Ceux qui me donnent leur volonté, je leur donne la mienne. Mais il y en a très peu qui me la donnent.

— Mais, dit-elle, tant de religieux et de religieuses, qui font vœu d'obéissance, vous la donnent-ils pas?

— Ils me la donnent, dit-il, pour servir à gagner et pour avoir les couronnes et dignités du paradis, et travaillent à qui pourra atteindre plus haut. Mais les plus parfaits me donnent leur volonté, non pour m'en servir, mais pour la détruire et anéantir, de sorte que, quand leur volonté se présente à quelqu'une de leurs actions pour y avoir part, ils l'écrasent et ne regardent en tout ce qu'ils font que ma Divine Volonté; et ne craignent rien moins que de lui déplaire, et n'ont aucun égard ni au paradis ni à l'enfer. C'est à ceux-là que je donne ma Divine Volonté pour la leur².»

Le Sacrifice est un élément essentiel de la Religion, mais il ne doit pas être purement formel; il ne suffit pas de répandre à torrent le sang des boucs, des génisses et des colombes, disaient les prophètes: il faut adorer Dieu en esprit et en vérité, dit le Christ. Le sacrifice intérieur doit accompagner le rituel sans qu'aucun des deux n'élimine l'autre.

1. 11543, fol. 84.

2. 11950, p. 108 et 110. Cf. ci-dessus, ch. IV, note 1, p. 200.

«Il y a deux sacrifices, dit Notre-Seigneur à Marie, parlant du sacrifice intérieur: les uns sacrifient leur Isaac (les joies du monde), les autres se sacrifient eux-mêmes¹.»

«Il faut se fondre en Dieu d'une façon si absolue qu'on ne se mette en peine ni du paradis ni de l'enfer, pourvu que la Volonté de Dieu soit faite et qu'Il soit glorifié².»

«La perfection consiste à désirer le règne de Dieu dans les cœurs... Malheur à ceux qui laissent fouler aux pieds l'image du Grand Roi.»

Et Marie demandait à Dieu d'être anéantie, «pourvu que le désir de Le louer demeurât en sa place³». Son esprit, identifié au Prêtre éternel, était un prêtre qui s'était lui-même sacrifié et offrait au Père le sacrifice de gloire⁴. «La grâce de Dieu descendant dans ses sens convertissait toutes les gouttes de son sang en bouches pour louer Dieu⁵.»

Le Péché, disait-elle, c'est l'Antéchrist qui tue Élie et Énoch, les grâces divines. Elle se contenterait pour seul paradis de le voir tuer en la terre. Elle voudrait vivre jusqu'au Jugement en souffrant tous les tourments imaginables pour le détruire absolument. Si elle le hait tant, c'est pour le mal qu'il fait aux âmes et l'offense qu'il fait à Dieu. Ce vautour lui ronge le cœur comme il dévore les âmes. C'est pour cela qu'elle aime tant le verset:

Super aspidem et basilicum ambulabis...
qui figure la destruction de cet Antéchrist⁶.

-
1. 11950, p. 111; et 11943, I. VI, ch. II, fol. 175^{vo}.
 2. 11944, I. IX, ch. IV, fol. 246.
 3. 11944, I. X, ch. I, sect. IV, fol. 278^{vo}.
 4. 11944, ch. III. sect. I, fol. 284.
 5. 11944, ch. III, sect. I, fol. 239.
 6. 11944, I. VIII, ch. I, fol. 217.

Elle préférerait aux délices du ciel ses souffrances, car les délices ne seraient que pour elle seule, tandis que les âmes entrées au ciel grâce à ses souffrances augmentent la gloire de Dieu¹.

Au cours d'une de ses maladies, elle voit un jour le Fils de Dieu lui offrir une corbeille de fruits qui avaient mauvais aspect. Elle les refuse avec obstination, car ces fruits représentent des péchés et Dieu ne peut vouloir nous faire pécher. «J'aimerais mieux subir une infinité d'enfers que de manger de ces fruits. Vous êtes tout-puissant et vous pouvez faire tous ces enfers, mais, avec votre toute-puissance, vous ne pouvez pas me faire manger de ces fruits. Et vous le savez bien. Pourquoi donc me tentez-vous?

— Il est vrai. Je le sais bien. Je vous tente non pour vous connaître, mais pour vous faire connaître. Voilà le dernier point de la haine du péché: *aimer mieux porter tous les enfers durant toute l'éternité que d'offenser Dieu*. Et le dernier point de l'amour de Dieu est de vouloir plutôt être anéanti que de donner à qui que ce soit la moindre étincelle de l'amour qui est dû à Dieu².»

Nous sommes au nœud de la vocation de Marie des Vallées: s'effacer tellement devant la gloire de Dieu, être anéanti à ce point par l'Amour, qu'on souhaite (à l'inverse de Phèdre qui s'écriait: Hélas! du crime affreux dont la honte me suit, Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit!) porter le châtiment du péché que de le commettre, en subir la peine pour être préservé de la coulpe. La nuance spéciale de son Pur Amour c'est un «théocentrisme» très marqué, une soumission vraiment parfaite à la volonté de Dieu, et le sentiment brûlant de sa Justice.

«Je sais bien que Dieu me veut donner sa gloire; mais si je savais qu'il y eût un petit point davantage de gloire pour lui [à ce]

1. 11950, p. 39.

2. Ms Renty, ch. xxxvii, p. 79-81. — C'est ce jour-là et pour cela qu'elle parvint au degré où la «passion irascible» est «anéantie». 11943, fol. 90.

que j'allasse en enfer pour y servir les diables et y souffrir les peines éternelles, je choisirais plutôt d'y aller et laisserais là toutes les gloires et les couronnes du paradis¹.»

«Je vous aime uniquement et tout seul, disait-elle à Notre-Seigneur, et non point pour vos richesses. Car, quand vous n'auriez que les peines d'enfer à me donner, je vous aimerais mieux seul avec les peines d'enfer que cent mille paradis sans vous².»

Mais cela même ne suffit pas. De même qu'il peut exister des conflits de devoirs, de même il peut y avoir en un sens et en apparence de mystérieux conflits au sein même de la grâce. C'est au point le plus haut qu'il faut alors viser, vers des cimes où l'air est si pur qu'il en semble presque irrespirable qu'il faut tendre. Il faut préférer à l'Humanité du Christ sa Divinité.

«Je vous aime bien, dit enfin Marie au Fils de Dieu, mais pourtant si vous m'ouvriez maintenant votre paradis et que vous me commandassiez d'y entrer pour être éternellement avec vous et pour y jouir de toutes les gloires et félicités que vous y possédez, et que la Divine Volonté dît que j'allasse en enfer, je vous assure que je vous quitterais, vous et votre paradis, et que je me jetterais tout à l'heure au milieu des flammes de l'enfer.

— Vous ne m'aimez donc point? dit Notre-Seigneur.

— Si ce n'est pas vous aimer que de faire ainsi, dit-elle, je ne vous aime donc point, car Je ferais cela.

— Oh! non, répliqua Notre-Seigneur, ce n'est pas que vous ne m'aimiez, mais c'est que vous aimez davantage ma Divinité que mon Humanité, car la Divine Volonté est ma Divinité, et c'est Elle qui règne sur Moi et à laquelle Je suis assujetti aussi bien que vous³.»

1. Ms Renty, l. II, ch. I, p. 85.

2. Ms Renty, l. II, ch. XLVII, p. 166.

Elle assurait Notre-Seigneur qu'elle le crucifierait («et je frapperais à grands coups de marteau sur les clous»), le mettrait même en enfer, si la Divine Volonté le lui ordonnait. — Je fais de même pour vous, dit Notre-Seigneur¹. En m'épargnant vous renverseriez tout l'ordre. «*Me regarder en face, c'est imiter les créatures inanimées et insensibles qui, n'ayant pas de péché les éloignant de leur premier principe, qui est la Volonté divine, sont toujours prêtes à exécuter ponctuellement ses ordres*»².»

Jésus lui demanda, dans les derniers mois de sa vie, si elle consentirait à agir contre la Volonté divine pour sauver tous les hommes. «— Non, dit-elle. — Si j'étais moi-même parmi les damnés? — Je Vous y laisserais. — Si c'était pour empêcher mon Humanité d'être anéantie? — Non, encore moins. — S'il y allait de l'anéantissement de Dieu? — Non; cela m'est impossible!

«Ah! dit alors le Fils de Dieu, il ne vous reste plus que l'*expiravit* à accomplir, car voilà le *clamans voce magna* et la voix (la parole) la plus haute qu'on puisse prononcer contre le Péché³.»

«Faire des actions en union des Miennes disait Jésus à Marie des Vallées⁴ est bien mais le meilleur est de les faire pour honorer les Miennes.»

Ses actions à Lui ne sont-elles pas en effet toutes tournées vers la gloire de son Père? Sa venue au monde n'a eu pour but que de faire glorifier la Trinité. La Passion est la gloire du Père et du Fils, et l'on chante: *gratias agimus tibi per magnam gloriam tuam*⁵. Elle est le seul sacrifice adéquat.

Ses cinq plaies, portes du ciel, sont cinq merveilleux *Alleluia*.

Les plaies des pieds représentent les pas et les fatigues du Christ pour la gloire de son Père et pour notre salut.

3. 11950, I. V, ch. II, p. 103.

1. 11950, fol. 107.

2. 11950, fol. 106.

Les plaies des mains sont ses saintes œuvres.

La plaie du côté représente l'amour infini de Jésus vers son Père et vers nous.

Il faut, en y songeant, lever les yeux vers le ciel, «pour témoigner que seul le Père connaît l'incompréhensible Amour par lequel son Fils a agi et souffert¹».

Le but essentiel du sacrifice est de glorifier Dieu. Si le sacrifice le plus parfait est celui de la Messe, continuation de celui du Calvaire, la plus belle prière de l'Église c'est, pendant cette Messe, le chant de l'*Hosannah!* «Le ciel n'a qu'un *Hosannah!* infini et qu'il ne répète point².»

Le sacrifice rituel est lié indissolublement au sacrifice intérieur du fidèle, du juste, du saint et du mystique. «Allons tous trois encenser, disent à Marie Notre-Seigneur et Notre-Dame, l'année 1645. Nos deux encensoirs sont plus beaux que le vôtre, étant en

3. 11944,1. VIII, ch. I, sect. II, fol. 219. Il est curieux de constater dans la mystique musulmane un cas assez voisin de celui de sœur Marie. Dans le *Tasin al Azal*, Hosayn-Ibn-Mansour (Al Hallaj) exprime un duel intérieur inouï: il désire, par ascèse, se résigner à une destruction éternelle pour rendre gloire à Dieu, puisque l'interprétation rigoureuse de la loi islamique l'en sépare à jamais, les théologiens stricts déclarant que Dieu, qui exige l'adoration, la foi et la prière, n'a que faire de notre amour, et que la créature est séparée de Lui par un abîme trop infranchissable pour qu'il puisse être question de possession et d'union (le Christianisme, en effet, seul, par l'Amour qui a provoqué l'Incarnation, peut résoudre la difficulté sans renoncer à la transcendance). «N'est-ce pas que Tu me verras tandis que Tu me supplicieras? dit Iblis. — Oui, répond Allah. — Alors Ton regard dirigé vers moi m'aidera à supporter la vision de mon supplice! Fais de moi selon Ton vouloir!» — «*Cependant Notre-Seigneur avait toujours les yeux fixés sur moi...*» avons-nous entendu dire à Marie des Vallées, ci-dessus p. 194. [page 139 dans notre édition]— Mais en même temps, le mystique a besoin de l'union déifique, et il crie son extase, à la visitation inattendue de Celui dont la Présence est pour lui un fait d'expérience — qui l'emporte sur toutes les dialectiques humaines — dans son cœur. (L. MASSIGNON, *op. cit.*, II, p. 864, 877.)

la présence du Père éternel.» Notre-Seigneur lui dit: «Encensez.» Elle dit: «C'est à vous de commencer.» Notre-Seigneur dit: «J'ai encensé par mes mérites, ma Mère par ses prières, et vous encensez par vos souffrances. Et ces trois encensoirs n'en font qu'un, qui demeurera fumant devant la majesté de Dieu¹.»

4. L. MASSIGNON, l. X, ch. XIII, fol. 291. — Le premier prêtre le second donne.

5. 11943, l. VI, ch. VII, sect. II, fol. l86.

1. Ms Renty, l. II, ch. CIV, p. 230-231. — Le Ms Québec, p. 129, dit comment, à la messe, Marie offrait au Père Éternel son divin Fils et ses «cinq belles fontaines de sang... son chef tout percé d'épines... sa face adorable... son humanité sainte toute baignée dans son sang... son cœur tout rempli d'un amour infini». Elle fut, par la suite, privée de cet exercice, «parce qu'elle y avait de la consolation».

2. 11944, l. IX, ch. VIII, fol. 264.

1. 11950, p. 84; et 119432 fol. 101^{vo}-103.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LE SACRÉ-CŒUR

Nihil innovetur nisi quod traditum est, dit le Droit canon. L'Église n'admet pas de dogmes nouveaux, mais un développement du dépôt scellé des Écritures et de la Tradition, une évolution dans le même sens du germe qui lui a été confié et qu'elle doit faire fructifier.

Le culte du Sacré-Cœur rentre dans la règle générale. Il ne s'agit pas d'un dogme qui aurait été forgé de toutes pièces à la fin du dix-septième siècle, d'une innovation véritable, mais d'un des aspects changeants du culte perpétuel. Les premiers chrétiens, si l'on en croit les peintures des catacombes, aimaient voir le Christ sous la figure du Bon Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis égarée. Le moyen âge vécut principalement sur le symbole de la Croix. La Renaissance voua un culte particulier au Saint-Sacrement, dont la fête liturgique avait été instituée en 1247, par Urbain IV, à l'instigation de sainte Julienne. Les temps modernes ont plus particulièrement en propre la dévotion au Sacré-Cœur. Mais toutes ces dévotions n'en sont qu'une, celle de

l'Amour divin aperçu à travers la diversité de ses manifestations et de ses dons¹.

«Jamais le culte de l'Église ne peut avoir pour fondement des révélations privées», dit S. É. le cardinal Billot, S. J.; celles-ci ne peuvent être que l'occasion de la réalisation pratique d'une théorie dont on doit pouvoir retrouver la trace dans le fait chrétien intégral. L'orthodoxie d'une fête, d'un culte public ne dépend en aucun cas du bien-fondé de telle «cause occasionnelle», de l'autorité de tel ou tel visionnaire.

Plusieurs auteurs, et notamment saint Bernard, ont, en divers temps, parlé du Cœur de Jésus; plusieurs voyants en ont eu des révélations². On croit généralement que ce furent celles de sainte Marguerite-Marie Alacoque qui déterminèrent l'éclosion de la dévotion moderne au Sacré-Cœur. Malgré le rôle essentiel, décisif de cette dernière, la priorité semble devoir revenir à Marie des Vallées, dont les visions décidèrent le bienheureux Jean Eudes à instaurer et à propager le culte du Cœur divin. Les

1. Sur l'origine de la dévotion au Sacré-Cœur, cf. notamment: R. P. BOULAY, C. J. M., *Vie du vénérable J. Eudes*, 4 vol. in-8°, Paris, 1905; R. P. Ange LE DORÉ, C. J. M., *le vénérable J. Eudes et la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie*, Paris, 1870; et *Naissance du culte liturgique des Sacrés-Cœurs*, Paris, 1915, in-16; R. P. Ch. LEBRUN, C. J. M., *le bienheureux J. Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*, Paris, 1917, in-16; Jean EUDES, *Œuvres complètes*, Paris, 1905-1911, 12 vol. in-8°, R. P. BAINVEL, S. J., *la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, Paris, 1917, in-12; abbé H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. III, *la Conquête mystique, l'École française*, Paris, 1921, in-8°, part. III, ch. III, p. 629-671; L. LÉVESQUE, *le bienheureux Jean Eudes. Sa spiritualité* (les grands mystiques, extrait de *la Vie spirituelle*, septembre 1923). Articles dans *Regnabit*, avril 1923; dans *la Vie spirituelle*, juin 1923. — Lebrun et Bainvel semblent ignorer le rôle primordial de Marie des Vallées.

2. Notamment saintes Gertrude, Catherine de Sienne, Mechtilde, Thérèse. En 1643, le dominicain Ignace del Nente publiait un opuscule: *Seul avec le Sacré-Cœur*. Mais il ne s'agissait pas de culte liturgique.

dates ne laissent point place au doute et le Saint-Siège a proclamé solennellement le P. Eudes «auteur du culte liturgique des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie» (Léon XIII, 6 janvier 1903), «père, docteur et apôtre de la dévotion aux Sacrés-Cœurs» (Pie X, 11 avril 1909).

C'est dans la Congrégation de Jésus et Marie qu'on a commencé à célébrer solennellement ce culte. Tout d'abord, le Cœur de Jésus fut présenté uni à celui de la Vierge. C'est au Cœur de Marie, «qui n'a qu'un cœur avec son divin Fils», que le P. Eudes dédie, en 1641, sa congrégation de Notre-Dame de la Charité (c'est la même année qu'il a fait la connaissance de Marie des Vallées).

De 1641 à 1643, il compose deux prières adressées conjointement aux Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie: le *Benedictum sit* et l'*Ave cor*. En 1648, il célèbre, le 8 février, à Autun avec l'autorisation de l'évêque, une fête du Cœur de Marie, dont il publie l'office la même année.

Puis il sépare les deux cultes et compose, en 1668, le bel office du *Cœur de Jésus* approuvé, en 1670, par plusieurs évêques de France (par le Saint-Siège en 1861) publié dans le propre de la Congrégation de Jésus et Marie en 1672. (Cette fête se célébra d'abord le 31 août, puis le 20 octobre.)

Son Institut lui-même (C. J. M.), fondé en 1643, était dédié au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Toutes ses églises et chapelles étaient dédiées à ce très Saint Cœur, et, dans son bref d'approbation de 1674, Clément X les appelle églises et chapelles *du* Cœur de Jésus et de Marie. Les armes de la Congrégation étaient un cœur surmonté d'une Croix, encadré d'une branche de lis et d'une branche de rose et renfermant «un regard de Jésus et de Marie», c'est-à-dire deux figures de Jésus et Marie se regardant¹.

Nous avons vu qu'une de ces chapelles avait été fondée à

Coutances avec la collaboration pécuniaire de Marie des Vallées. Au séminaire eudiste de cette ville, il existait, dès 1656 au moins, un curieux tableau dont nous avons retrouvé la description dans les procès-verbaux manuscrits de Bazire¹.

Ce tableau représentait un grand cœur autour duquel étaient peintes plusieurs fleurs environnées de rayons, au-dessous duquel et sur lesdites fleurs sont écrites ces paroles: FULCITE ME FLORIBUS QUIA AMORE LANGUEO², et sur le bord dudit cœur et autour d'icelui commençant un peu au-dessous de la pointe, sont écrites ces paroles: COLERE DEUM ET FACERE VOLUNTATEM EJUS CORDE MAGNO ET ANIMO VOLENTI. Et au dedans dudit cœur sont peintes trois figures:

La première, au côté droit, est une figure de N.-S. J.-C. étant au bout et tenant sa croix, et sur sa tête sont écrites en demi-rond ces paroles: JESUS ADMIRABILIS.

1. Lors d'une mission prêchée en 1643 par J. Eudes, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans le diocèse de Coutances, un autel fut érigé aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Mlle Catherine Symon de Longpré (†1668) y assistait: elle devint la Mère Catherine de Saint-Augustin et porta au Canada, en 1648, la dévotion aux Sacrés-Cœurs, en même temps que sa vénération pour Marie des Vallées, avec qui elle était en relation (BOULAY, II, 41, et III, 54). Cette dévotion germa au Canada à la suite de la propagande eudiste. Mgr de Laval, ami du P. Eudes et de Marie des Vallées, s'y rendit en 1659. Marie de l'Incarnation († 1672) y avait apporté sa propre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, dont elle avait eu une vision en 1636 (L. LINDSAY, *les Origines de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus au Canada*, Montréal, 1900, in-8°, 71 pp, p. 6 et 17-21). M.-M. Alacoque ne semble pas avoir connu la propagande du P. Eudes pour le Cœur de Jésus, mais elle connaissait sa fête du Cœur de Marie, pour laquelle elle avait une grande dévotion.

1. 11949, 73-75; 5 janvier 1657; procès-verbal signé Bazire, la Luzerne de Franquetot, le Campion, chanoine; Duclos, greffier; de Montaigu, supérieur de la Mission.

2. Ce sont les paroles mêmes d'une vision de Marie des Vallées.

La deuxième figure étant au milieu des trois est dépeinte en figure de reine ayant une couronne sur sa tête, un sceptre en main droite, deux tours de perles en écharpe, et est écrit au-dessous: VOLUNTAS DIVINA.

La troisième figure étant de l'autre coté représente une figure d'une fille, tenant en sa main droite un bouquet de fleurs et sur la tête est aussi écrit en demi rond; MATER ADMIRABILIS, et dessous des pieds de ladite figure, étant entre les deux autres dans le milieu dudit cœur, sont écrites ces paroles: VOCABERIS VOLUNTAS MEA IN EA. Isaïe, 62.

Et est icelui tableau de longueur de trois pieds et de deux pieds et demi de largeur environ.

Le 31 août 1670, Mgr de la Vieuville, évêque de Rennes, avait autorisé les Eudistes de cette ville à célébrer la première fête solennelle et publique du Divin Cœur de Jésus.

Par une *circulaire de 1672*, le P. Eudes ordonna que la *Fête de Cœur de Jésus* serait célébrée dans toutes les maisons de son ordre le 20 octobre¹. Cette fête fut adoptée, en 1674, avec l'office du P. Eudes, par les Bénédictines de Montmartre et du Saint-Sacrement, qui connaissaient cette dévotion par les révélations de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde, et par une vision qu'avait eue leur abbesse, Marie Granger, en 1630². La même année, la bulle de Clément X confirmant ses instituts et confréries, était venue encourager la propagande du P. Eudes qui mourut en 1680, après avoir achevé son grand ouvrage du *Cœur Admirable*.

1. Il explique que la fête du Cœur Admirable de Marie célébrée depuis vingt-cinq ans, avait ouvert providentiellement les voies, dans le cœur des fidèles, à celle du Cœur Adorable de son Fils, qui en était d'ailleurs d'ores et déjà inséparable.

2. Jésus lui était apparu, portant sa croix et une couronne d'épines, avec un cœur percé de trois clous (BREMOND, II, 463).

Marguerite-Marie Alacoque, née en 1647, n'était entrée qu'en 1671 à la Visitation de Paray et avait tenu ses révélations (la première est du 27 décembre 1673, la seconde de 1674, la plus importante, du 16 juin 1675) secrètes jusqu'en 1685. Quand le Sacré-Cœur lui apparaissait en 1673 en Bourgogne, son culte était déjà instauré en Normandie par quelqu'un qui ignorait totalement la Visitandine, et que les visions d'une autre voyante encourageaient depuis vingt-cinq ans dans cette voie.

Marie des Vallées avait eu, en effet, dans toute cette propagande un rôle capital.

Alors qu'en arrivant en 1641 à Coutances, saint Jean Eudes n'avait jamais encore parlé d'un culte particulier des Saints-Cœurs, à peine sa prédication terminée, nous le voyons travailler avec «l'ardeur et le succès d'un apôtre à organiser et à instituer leur culte¹.» Marie des Vallées était intervenue de la part du ciel même pour lui révéler sa mission². Le P. Eudes l'indique formellement dans son *Mémorial* à cette date et dans sa *Circulaire* de 1672³. C'est même pour ce rôle bien connu que Marie des Vallées s'est attiré de si violentes haines de la part des ennemis de la nouvelle dévotion. On accusait le P. Eudes de ne se

1. LE DORÉ, *Naissance du culte liturgique des Sacrés-Cœurs* (8-15 septembre 1641); Paris, 1915, p. 83. — «Rien n'indique qu'avant 1641, il ait eu jamais la pensée de prendre les Saints-Cœurs pour objet spécial de sa dévotion.» *Ibid.*, p. 2.

2. Adam (1894), Boulay (1905), l'éditeur des *Œuvres complètes* de J. EUDES (1906-1908), Ange Le Doré (1870 et 1915), reconnaissent le rôle de Marie des Vallées. Lebrun l'oublie, ce qui rend les choses incompréhensibles. «La connaissance de ce qui s'est passé à Coutances en 1641 fait remonter, non pas seulement en 1685, à Paray, mais quarante ans plus haut, à Coutances, pour indiquer au monde où a jailli la source première de ces flots de grâce et d'amour dont le culte des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie l'a depuis inondé.» LE DORÉ, *Naissance...*, p. 5.

3. LE DORÉ, *Naissance...*, p. 10-12.

baser que sur les rêveries d'une béate. S'il eut lui-même des révélations surnaturelles à ce sujet, il ne semble pas en avoir parlé. Il est juste qu'ayant été à la peine, Marie des Vallées soit aussi à l'honneur et qu'on lui sache gré aujourd'hui de ce qui lui a valu jadis tant d'outrages.

Dans son *Royaume de Jésus* (1637) le P. Eudes parlait parfois du Cœur de Jésus, de son règne dans les âmes par l'amour donné et reçu. «Après 1641, note-t-on, cet amour se présentera uni à son symbole, c'est-à-dire au cœur de chair. Cette union ne l'altérera en rien, elle le rendra uniquement plus sensible et, par suite, plus accessible à notre nature humaine composée de deux substances»¹.

La dévotion du Sacré-Cœur tend à établir un lien de plus en plus étroit entre Jésus et le fidèle, qui se donnent mutuellement leur cœur. Le terme ultime, comme celui de tout christianisme, est de vivre en Christ. Comme le cœur charnel est dans le corps le principe de la vie, de même dans l'ordre spirituel, le cœur est la faculté d'aimer, principe de la vie de l'âme. À cause de cette analogie le cœur de chair est pris comme symbole de l'amour ou du cœur spirituel. Comme ces deux cœurs sont unis dans la personne du Christ, par l'union hypostatique (en vertu du mystère de l'Incarnation et du dogme de l'union des deux natures dans l'unité de sa personne), c'est à l'union de ces deux éléments que l'Église donne le nom de Cœur dans sa liturgie et c'est de ce Cœur qu'elle fait l'objet d'un culte défini.

Dans son *Royaume de Jésus* (1627), et jusqu'en 1641, saint J. Eudes ignore cette signification restreinte. Dans le *Cœur Admirable* (1680), au contraire, cette conception du Cœur de Jésus est l'objet d'un vrai traité théologique qui est le premier sur ce sujet².

1. LE DORÉ, *Naissance...*, p. 152.

Bref le P. Eudes étudia théologiquement la dévotion du Sacré-Cœur; il la pratiqua lui-même, mais de nombreuses âmes pieuses l'avaient précédé dans cette voie. Par contre il fut le premier à établir un culte public, et cela à partir seulement de sa rencontre avec Marie des Vallées.

Il a été très discret sur le détail des révélations reçues à ce sujet. Nous avons malgré tout des textes assez clairs.

C'est au mois d'août 1641, nous l'avons vu, que se rencontrèrent Marie des Vallées et le P. Eudes. Nous avons vu de même que, de cette rencontre, était sorti dans la première quinzaine de septembre le germe des fondations du saint. À ces fondations (Congrégation de Jésus et Marie, N.-D. de la Charité) était jointe intimement la dévotion aux Saints-Cœurs de Jésus et Marie, d'abord unis, puis séparés et objet chacun, quelques années plus tard, d'une fête et d'une liturgie particulières.

Les deux fondations du P. Eudes sont liées à l'expansion de la nouvelle dévotion, non seulement par des rapports de simultanéité dans le temps, mais par l'esprit intime qui en fait en quelque sorte une seule œuvre.

Au même moment où le P. Eudes conçoit, comme il l'inscrit sur son *Mémorial*, dans l'octave de la Nativité, donc entre le 8 et le 15 septembre, le projet d'une nouvelle congrégation, au même moment commence le culte du Sacré-Cœur. «Notre très aimable Sauveur, écrit le bienheureux, dans sa *circulaire* de 1672, nous a fait le grand don du Cœur admirable de sa Mère, et celui de son propre Cœur¹, dès la naissance de notre Congrégation. Et il répète la même chose dans les conclusions de son livre, le *Cœur admirable*. De même pour l'ordre de la Charité (Filles

2. LE DORÉ, *Naissance...*, p. 89.

1. De même, M.-M. Alacoque déclare que Jésus a fait don de son cœur à la Visitation et à la Compagnie de Jésus.

repenties), il écrit dans la préface de ses *Constitutions* qu'en concevant cet institut il eut la pensée de «le consacrer à l'honneur du très digne cœur de sa très honorée Mère qui n'est qu'un cœur avec le Cœur divin de son Fils.» La fin propre de l'ordre est «d'imiter la très ardente charité dont le Cœur de Jésus et de Marie est embrasé à l'égard des âmes des filles et des femmes qui sont tombées¹».

Nous ignorons sur quelles inspirations surnaturelles précises le P. Eudes se base jusqu'ici, mais nous avons, dès le mois de novembre de cette grande année 1641, un texte qui y fait peut-être allusion, en même temps qu'à la vie intérieure personnelle de Marie des Vallées: La veille de la Toussaint, en effet, celle-ci entendit Notre-Seigneur qui criait à haute voix par trois fois²:

— Ô ma Mère! Ô ma Mère! Ô ma Mère! l'excès de mon Amour divin ne me permet plus de retenir mes secrets.

— Ô mon Fils! Ô mon Fils! Ô mon Fils! répondait la Vierge. Gardez-vous bien de dire vos secrets sans en demander conseil à votre épouse.

— Ô Épouse! dit-il alors par trois fois à la sœur Marie. Voulez-vous savoir mes secrets?

Et la sœur Marie lui dit aussi par trois fois:

— Ô Époux! Ô Époux! Ô Époux! *Fiat voluntas tua.*

Par trois diverses fois:

— Me voilà arrêté! dit-il. Quoi! ne voulez-vous point savoir mes secrets?

— Non; je ne veux savoir que ce qu'il plaira à votre Divine

1. On se rappelle la vision de Marie des Vallées à ce sujet, première partie, ch. V. Cf. LE DORÉ, *Naissance.*, p. 10-12; BOULAY, *Vie du vénérable J. Eudes*, I, 352 et suiv.

2. 11943, I, VI, ch. II, sect. III, fol. 175; 11950, fol. 105; Ms Renty, I, II, ch. XLIX et L.

Volonté que je sache.

Il se tut donc pour lors, mais peu de jours¹ après Il les lui dit et lui commanda de les communiquer à quelqu'un (au P. Eudes), ajoutant qu'Il allait «lever le voile de dessus sa face, afin que l'on connût la beauté de son Épouse.»

Comme la fête du très Saint Cœur de Marie, le 8 février, rencontrait une certaine résistance et provoquait les murmures de plusieurs, Marie des Vallées en parla à Notre Seigneur², qui lui répondit que c'était lui-même qui l'avait inspirée, et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient. La Vierge déclara qu'elle lui était fort agréable, et qu'elle enverrait une étincelle de feu de son Cœur dans celui de ceux qui la célébreraient, «afin de les échauffer en l'Amour divin, s'ils sont tièdes, de les enflammer s'ils sont échauffés, et de les embraser s'ils sont enflammés.» Et elle ajouta que le Cœur de son Fils était son propre Cœur, qu'en célébrant la fête du Cœur de Marie on célébrait celle du très Adorable Cœur de Jésus.

En 1646, dans l'octave de cette fête du 8 février, la Vierge fit réciter à la voyante tous les jours un *Magnificat* en reconnaissance à la Sainte Trinité, *pour toutes les grâces qu'Elle a faites à son Fils Jésus, qui est son vrai cœur à elle (la Vierge), et par eux au monde.* Et voilà définie, trente ans avant les grandes révélations de Paray, le but essentiel de la dévotion au Sacré-Cœur³.

Le Cœur de Marie, lui est-il dit encore, est un avec celui de son Fils. L'Humanité sainte de Jésus est le cœur de sa Mère. Celui-ci

1. Variante 11943: *peu d'espace après*. Les biographes du P. Eudes n'hésitent pas à penser que ces secrets, «que son Amour ne lui permet plus de cacher», concernent l'établissement et la propagande de la dévotion aux Sacrés-Cœurs, les congrégations du P. Eudes et le rôle mystique de Marie des Vallées.

2. Ms Québec, l. VIII, ch. XII; LE DORÉ, *Naissance...* p. 179.

se trouve dans le Saint-Sacrement. Et c'est pour cela que cette fête sera quelque jour dans l'Église aussi grande que celle du Saint-Sacrement et, en quelque sorte, une seconde fête du Saint-Sacrement¹.

En 1646, Jésus dit à Marie des Vallées qu'il avait *trois cœurs*: «Le premier est l'Amour qui m'a fait descendre du ciel; le second, qui procède du premier, est ma *Passion*; et le troisième, qui procède du second, est le *Saint-Sacrement*.

«Il lui dit aussi que ces trois cœurs n'en font qu'un, et qu'aux uns Il donne le premier, qui est l'Amour, aux autres, le second qui est la souffrance, aux autres le troisième, qui sont les consolations².»

Les mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie sont en effet les trois grandes manifestations de l'Amour divin pour les hommes; et il est fort intéressant de voir une paysanne intuitive et inspirée aller toujours si droit au nœud profond de sa religion, et même parler avec la rigueur théologique des plus savants docteurs.

Une autre fois, Jésus, lui ayant fait don d'un rosaire plein de grâces, lui demanda:

— Et vous, mon épouse, que me donnerez-vous?

— Mon cœur, fit la sœur Marie.

— Votre cœur? Vous n'en avez pas. C'est le mien. Vous êtes

3. Dans *la Dévotion au Sacré-Cœur*, qui fut publiée en plusieurs éditions à la fin du dix-septième siècle, sous l'inspiration de Paray, on peut lire qu'il faut adorer dans le Divin Cœur «le culte de souveraine adoration d'amour et de louanges infinies et dignes de Dieu, que Jésus-Christ rend à son Divin Père»... les mouvements de son cœur, ses affections, son zèle pour la gloire de Dieu, son amour pour la Vierge, les élus, les pécheurs, que ce cœur est «la fournaise de la vie de la grâce... qu'il est tout à nous... la source de notre amour», qu'il faut s'unir à l'amour et aux adorations que le Cœur de Jésus a rendus à la Trinité, pendant sa vie, au ciel et dans le Saint-Sacrement.

semblable à un pauvre qui pour gratifier un roi lui dirait: «Sire je vous donne votre Palais. La volonté du paysan néanmoins plairait au roi, car il suppose que s'il était à lui, il le lui donnerait ainsi»¹.

Le 8 février 1652 (fête du Cœur de Marie), Jésus lui dit pendant l'office célébré à la chapelle de la Mission eudiste:

— Où est votre cœur?

— Je n'en sais rien, ni même si j'en ai un.

— Je vais vous le faire voir.

Et, tirant son propre cœur, environné de flammes, de sa poitrine:

— Voilà, dit-il, votre cœur. C'est celui de ma Mère; mais c'est aussi le vôtre. Car moi, ma Mère et vous, nous n'avons qu'un Cœur, que voilà².

Ego cum Jesu cor unum habeo, disait au douzième siècle saint

1. 11943, l. VII, Ch. III, fol. 202^{vo}, LE DORÉ, *Naissance...* p. 166, 189. Cf. *Œuvres complètes* du P. EUDES, VIII, 243. — Le Doré, Boulay et Adam interprètent la vision des *Trois Déluges* (cf. ci-dessus, ch. V) comme se rapportant au culte du Sacré-Cœur. Il ne saurait être ainsi que tout à fait accessoirement, dans la mesure où le culte du Sacré-Cœur a été considéré comme un prélude de la fin des temps. Dans la *Dévotion au Sacre-Cœur*, p. 11, publiée à la fin du dix-septième siècle, on lit en effet: «Il est bien juste qu'au moins *sur la fin des siècles* ce Dieu d'amour trouve des amis de son Sacré-Cœur, qui compatissent à ses douleurs.» Le déluge de feu du Saint-Esprit se rapporte essentiellement, dans l'esprit du P. Eudes et de Marie des Vallées (le Ms Renty le dit expressément), à la tribulation de l'Antéchrist et à la fin des Temps, période qui peut être d'ailleurs fort longue.

2. 11950, p. 138; et Ms Québec, l. VI, ch. X, sect. I; et 11943, l. VI, ch. X, sect. I, fol. 186.

1. 11943, l. IV, ch. VII, fol. 86; Ms Québec, l. IV, ch. VI.

2. 11943, fol. 115^{vo}, qui cite une vision semblable de sainte Catherine de Sienne, Ms Renty, ch. XIV: Notre-Seigneur lui a ôté son cœur et lui a donné le sien. Une autre fois Jésus lui dit que son Humanité sainte est le cœur de sa Mère, qui est dans le Saint-Sacrement.

Bernard¹. *Cor Christi erat cor Pauli*, écrivait saint Jean Chrysostome.

Jésus régnait dans son cœur comme un roi dans son palais. «Depuis que je vis Notre-Seigneur crucifié devant moi et qu'en me disant ces paroles: Qui es-tu? Il me fit voir que je n'étais point et qu'Il était tout en moi, *Il a toujours demeuré dans mon cœur*. Mais je n'entends pas ce *cœur charnel qui est dans mon corps*, mais *dans le cœur qu'Il m'a donné, qui est sa Passion*. Je le porte toujours dans ce cœur; de vous dire en quelle manière cela est, je ne saurais l'expliquer autrement. C'est là que je le trouve, que je le vois d'une manière qui est *sans aucune forme ni figure*. C'est là que je lui parle et qu'Il me parle².»

Nous l'avons déjà vue offrir son cœur aux Cinq Plaies du Christ qui lui avaient demandé «l'hospitalité», sous la forme de cinq belles étoiles³. Et le Cœur de Jésus, n'est-ce point la cinquième Plaie qui restaure au plus intime de l'Homme la grâce perdue?

Le Cœur de Jésus est sa Passion; celui de Marie des Vallées est le Saint-Sacrement⁴.

Il régnait en le Cœur de Marie, par le mystère de sa Passion.

«Un jour, dit-elle, je commençai à dire à Notre-Seigneur: «Il y a longtemps que je ne vous ai vu. Je vous prie, venez un peu me voir; mais apportez votre Couronne d'Épines.» Il vint et se reposa, son chef couronné d'épines sur mon cœur⁵.»

Et comme elle hésitait à croire à la réalité de cette présence

1. Ou du moins l'auteur d'un traité qu'on lui a attribué sur le texte: *Ego sum vitis vera*.

2. Ms Renty, ch. XXII, p. 57.

3. 11947, p. 112.

4. 11943, l. VII, ch. VIII, fol. 213; et ch. VII, fol. 212^{vo}.

5. Ms Renty, ch. XXV, p. 62.

ineffable, il lui ordonna d'aller toucher le bras de «son frère», M. le Rouge, curé de Juganville, chez qui elle habitait, et qui s'était démis l'épaule en tombant de cheval, promettant que le blessé pourrait se relever le lendemain matin pour dire sa messe, et reperdrait ensuite jusqu'à sa guérison normale l'usage de son bras. Le miracle s'accomplit «de point en point.»

Il suffit de feuilleter les œuvres du P. Eudes pour constater l'usage qu'il a pu faire des inspirations reçues par l'intermédiaire de Marie des Vallées. Ses beaux offices du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie semblent faire allusion aux visions que nous venons de citer.

*... Nostrum sibi cor abstulit,
Matris Patrisque caritas,
Suumque nobis contulit.*

*... In te cor nostrum demergatur in perpetuum, moriatur in
flammis tuis, ut cum corde Jesu et Maria cor unum fiat in
æternum.*

«Le cœur de Marie, c'est Jésus», dit-il comme Marie des Vallées. Il est le cœur divin de sa mère, et de tous les chrétiens. De même l'Esprit-Saint est le cœur divin de Jésus.

«Notre adorable David (Jésus), écrit le P. Eudes dans son *Cœur Admirable* (1681), a plusieurs harpes, que son Père Éternel lui a données, pour satisfaire au désir infini qu'il a de le Louer infiniment. Sa première et souveraine harpe, c'est son propre Cœur.» La seconde est le cœur de la Vierge; les autres sont les anges, les saints, tous les justes. «Ô Jésus, dit-il dans une de ses élévations, je vous contemple comme vivant et régnant en votre sainte Mère, et comme celui qui êtes tout et qui faites tout en elle; car vous êtes sa vie, son âme, son cœur».

Pour lui, comme pour Marie des Vallées, le cœur est à la fois la «fournaise d'amour» et la «partie supérieure de l'âme», la fine

pointe de l'esprit, «l'intérieur», le fond même, au sens pascalien, de l'homme, la personne même dans son sanctuaire le plus intime. Ce ne sont pas à vrai dire deux conceptions différentes si l'on admet la doctrine métaphysique qui fait de l'Amour la source de la vie et de l'être. «Le P. Eudes oscille entre ces deux conceptions» (cœur symbole de la personne, cœur symbole de l'amour)¹, entre le théocentrisme de l'Oratoire et de Bérulle et entre les tendances des Franciscains, de saint François de Sales et des Jésuites.

Le mouvement eudiste (sous l'inspiration de Marie des Vallées) est donc nettement antérieur à celui de Paray-le-Monial (sous l'inspiration de Marguerite-Marie Alacoque). L'admirable Visitandine a été proclamée par le Saint-Siège apôtre de la nouvelle dévotion, et saint Jean Eudes a été dit père, docteur et apôtre de cette dévotion, et auteur du culte liturgique des Sacrés-Cœurs. L'Église n'a pas encore précisé le rôle de Marie des Vallées; mais la cause de celle-ci a été implicitement jugée avec faveur quand fut béatifié puis canonisé le P. Eudes. Léon XIII n'a-t-il pas fait allusion à la «sainte de Coutances», quand il loue son confesseur «d'avoir le premier pensé, par suite d'une inspiration surnaturelle, *non sine divino afflatu*, à rendre aux Saints Cœurs et à leur faire rendre un culte liturgique²?»

La dévotion de l'École de Coutances et celle de l'École de Paray ont pu avoir des formes différentes, le fond est identique. Les premiers propagandistes du Sacré-Cœur, le P. de Galliffet, Mgr de Belzunce, Mgr Languet, les Visitandines, ne distinguèrent pas entre elles. Le Saint-Siège non plus, nous venons de le voir. Quant aux nuances qui existent, il serait abusif de les souligner pour minimiser injustement le rôle de saint J. Eudes et de Marie des Vallées. Mais il ne faudrait pas non plus les négliger, et le

1. Cf. BREMOND, III, 648-652.

2. Bref du 6 janvier 1903.

parallèle qu'on peut faire à ce sujet est loin d'être au détriment de l'École de Coutances.

Les analogies entre les deux conceptions sont évidentes et portent sur l'essentiel. La vision de Marguerite-Marie rappelle celles de Marie des Vallées, qu'elle ignorait complètement.

«Un jour de la fête du Cœur de la très Sainte Vierge, dit-elle, après la sainte communion, Notre-Seigneur me fit voir trois cœurs dont celui qui était au milieu paraissait très petit et presque imperceptible. Les deux autres étaient tout lumineux et éclatants, dont l'un surpassait incomparablement l'autre, et j'entendis ces paroles: «C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours.» Les trois n'en firent qu'un. Cette vue me dura assez longtemps et m'inspira des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il me serait difficile d'exprimer.»

Fêtant avec ses novices pour la première fois, et dans l'intimité, le Sacré-Cœur de Jésus, le 20 juillet 1685, la sainte leur recommandait, pour honorer la vie de sacrifice du Verbe Incarné, «d'unir leur esprit à celui de Jésus, que l'amour tient immolé sur l'autel du cœur de Marie.»

On peut saisir en quelque sorte le confluent, la rencontre des deux grandes philosophies religieuses de la première moitié du dix-septième siècle, l'école française théocentrique de l'Oratoire, des Bérulle, des Condren, des Olier, et l'humanisme dévot des saint François de Sales, des Camus, des Yves de Paris; rencontre providentielle dont devait historiquement naître la dévotion au Sacré-Cœur¹.

Les différences n'en sont pas moins réelles et intéressantes. L'École de Coutances est «moins parlante à la foule»², plus abstraite en un sens. L'École de Paray-le-Monial est «moins

1. BREMOND, III, 640.

2. BAINVEL, p. 463.

spéculative, plus simple, plus populaire¹.» L'École de Coutances est théocentrique; elle songe d'abord et surtout à l'amour que Jésus a pour son Père, sans négliger celui qu'il a pour les âmes; celle de Paray songe surtout à l'amour que Jésus a pour nous: «Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes.» Pour le P. Eudes comme pour le Cardinal de Bérulle et pour Marie des Vallées la gloire de Dieu est le but suprême; Jésus n'est pas avant tout un modèle que nous devons imiter et le Sauveur du genre humain, mais le plus parfait adorateur du Très Haut, le seul Prêtre et la seule Hostie adéquate².

Dans la dévotion de Paray, ou du moins dans celle qui a été vulgarisée par la suite, on «fait plus de place au cœur de chair», au Cœur-Amour, «et moins de place à ce que le P. Eudes appelait le cœur divin»³, au Cœur-Personne. Nous avons vu quel soin Marie des Vallées avait toujours de préférer à l'Humanité du Christ sa Divinité⁴. La première édition du P. de Galliffet commence par deux belles gravures représentant les Cœurs de Jésus et de Marie: ce sont deux viscères admirablement mais très réalistement reproduits, une vraie planche d'anatomie où ne manque ni la veine cave, ni l'aorte, ni aucun vaisseau sanguin. Le symbolisme est réduit à l'extrême, à une toute petite croix et à une minuscule couronne d'épines qui se distingue à peine des veines et des artères. À cette image réaliste comparez le tableau que nous avons décrit au début de ce chapitre et où le grand cœur honoré dans le couvent des Eudistes de Coutances n'est

1. BREMOND, III, 666.

2. Cf. ci-dessus, II^e partie, chap. VI.

3. BREMOND, III, 668.

4. L'abbé Bremond cite un passage très frappant, à cet égard, du P. Timothée de Raynier, disant que pour l'homme intérieur «la divinité de Jésus-Christ est toujours le premier et principal objet, et l'humanité le second... il abîme et anéantit, pour ainsi dire, l'humanité du Christ dans sa divinité».

qu'un ensemble d'emblèmes, de légendes et de figures allégoriques¹.

«Marthe s'entend mieux à la propagande que Marie. C'est Marie néanmoins qui a choisi la meilleure part, c'est jusqu'à Marie que Marthe doit tâcher d'élever les âmes. Pour que la dévotion au Cœur-Amour reste virile, saine, sainte, pour qu'elle n'aille pas sombrer dans une religiosité courte et fade, pour qu'elle donne tous ses fruits de grâce, il faut qu'elle tende à ne plus se distinguer de la dévotion au Cœur-Personne; après les maîtres de Paray, il faut qu'elle prenne les leçons du P. Eudes (nous ajouterons: et de Marie des Vallées), et mieux encore des trois grands maîtres de l'École française: Bérulle, Condren, Olier².»

CHAPITRE II

LA MORT DE MARIE DES VALLÉES

LA DERNIÈRE MALADIE DE MARIE DES VALLÉES. — SA SÉPULTURE. — SES MIRACLES. — LES ATTAQUES DE BAZIRE. — LA SENTENCE DE L'ÉVÊQUE.

Les derniers temps de la vie de Marie des Vallées ne furent pas moins extraordinaires que sa jeunesse et son âge mûr. Dix-huit mois avant sa mort, au mois d'août 1654, elle pria le P. de Montaigu, supérieur de la mission et son directeur habituel en l'absence du P. Eudes, de lui lire les Lamentations de Jérémie, qu'elle entendait parfaitement, bien qu'il le fit en latin, puis les chapitres 6, 7, 16, 19 et 30 de Job; et pendant toute cette lecture

-
1. Cf. ci-dessus, p. 261 [page 186 dans notre édition].
 2. BREMOND, III, 671.

elle ne cessa de pleurer. Elle avait, au mois de juin, demandé de souffrir une seconde fois l'enfer.

Elle ressentit pendant quatorze mois des souffrances inexprimables, qui la quittèrent seulement en novembre 1655, et furent remplacées par un état tout opposé. Elle portait «tous les traits de l'enfance», et se trouvait privée probablement de l'usage de son esprit comme de celui de ses membres et de tous ses sens, parlant, riant et portant sur son visage l'innocence et la gaîté d'un enfant, ce qui n'empêchait pas, quand on lui parlait de Dieu, qu'elle ne fit des réponses solides et qui ne sentaient rien d'enfantin¹.

Cet état ne comportait pas de douleurs (sauf le jour où une de ses amies, Mme de la Mare, mettant au monde une fille, elle ressentit sympathiquement les douleurs de l'enfantement). Il dura jusqu'au début de février 1656. C'est en 1655 que cessa ce qu'on appelait sa possession dont la fin avait été annoncée dès le 25 mars 1654, par une voix céleste, criant: *Consummatum est*. Elle revint alors à son état ordinaire, excepté qu'elle ne souffrait pas beaucoup. Elle se portait bien, mangeait et digérait bien, toussait peu, paraissait pleine de santé et plus vigoureuse que jamais, avait recouvré l'usage de son esprit et ses sens. Cet état de calme était survenu brusquement. Jésus lui avait en effet annoncé qu'il la surprendrait «comme un ami surprend son ami par gaîté dans le chemin où il ne le croyait pas²».

Trois mois d'avance, sa mort fut figurée par diverses paroles qu'elle répétait souvent, d'une manière quasi machinale. «Je veux aller en ma maison, disait-elle. Il y a gloire et délices en ma maison.»

1. 11944, 1. XII, ch. IX, fol. 345-347. BOULAY, III, ch. VII, p. 116 et suiv., cite des cas analogues.

2. 11943, fol. 128^{vo}.

«Ma mère, ma très chère mère!» disait elle encore souvent; et comme on lui demandait s'il s'agissait de la vierge ou de l'Église, elle répondit: «Non, je veux parler de la terre, qui est ma Mère.» C'était en effet son corps qui parlait de la terre, sa mère, et c'était son esprit qui demandait le ciel comme maison.

Huit jours avant la date fatale, elle disait tout le temps: «Je m'en vais. Je m'en vais en ma maison.» Vous ne me reverrez plus, dit-elle à l'un de ses intimes, le président de Langrie, qui s'en allait à Caen pour une semaine seulement.

C'est le 8 février, fête du Cœur de Marie, à la Mission, qu'elle communia pour la dernière fois, «car le dévoiement qui lui survint l'en empêcha dans les derniers jour de sa vie.» Le P. Eudes, qui se trouvait à Coutances, et y était resté pour elle, lui fit faire trois confessions générales qui n'eurent pour résultat «que de faire briller davantage son humilité, son admirable pureté et netteté de conscience. Il la traita comme une personne du commun, faisant abstraction de sa sainteté qu'il ne pouvait ignorer, lui faisant faire tous les actes qu'il eût fait faire à la moindre personne, ce qu'elle faisait avec tous les sentiments de piété qu'on ne saurait imaginer», sans néanmoins trouver dans une vie si longue aucune matière certaine et manifeste d'absolution.

Il lui demanda jusqu'au dernier moment si elle n'avait plus crainte d'être trompée comme autrefois? — Non, répondit-elle; si elle craignait la mort? — Non plus; si elle désirait la mort? — Nenni. — Mais quoi donc? — La très sainte Volonté de Dieu seule.

Elle était déjà morte à tout, sauf à la Volonté divine. Le jeudi 24 février, à midi, elle tomba dans une sorte de léthargie avec un peu de fièvre qui ne lui ôtait nullement l'usage de son esprit et de ses sens, qu'elle avait recouvré complet depuis la fin de son état d'enfance, dix-huit jours auparavant. Le soir, voyant qu'elle ne

pouvait communier, le P. Eudes lui demanda si elle voulait l'Extrême-Onction. Elle dit oui, et il l'administra.

Il resta dans la chambre avec le P. de Montaigu et les autres Eudistes, récitant les prières des morts, diverses litanies, «n'oubliant rien de ce que la piété lui pût suggérer.» La moribonde ne prononçait plus que le nom de Jésus, signe de salut universel, «fort bas... et une infinité de fois... Toute la nuit se passa ainsi dans une continuelle agonie.»

À onze heures du matin, le vendredi 25, elle s'affaiblit, et le P. Eudes, se souvenant de lui avoir entendu dire que, si elle n'avait plus qu'une demi-heure à vivre, elle l'emploierait à dire le Rosaire, le fit réciter aux assistants, partagés en deux chœurs. Elle rendit enfin le dernier soupir, «sans aucun effort, ni violence, s'endormant paisiblement en Notre-Seigneur de la mort des saints, jouissant d'une grande paix intérieure et extérieure,» après tant d'orages et de souffrances, âgée de soixante-six ans et dix jours¹.

Le 2 mars suivant, le P. Eudes écrivait à toutes les maisons de son ordre de célébrer 3 + 67 messes (années de la vie de Marie des Vallées); 1° à l'honneur des desseins de Dieu sur la sœur Marie, 2° en actions de grâce des faveurs qu'il lui avait faites ou qu'il avait faites par elle, 3° pour demander «participation à son esprit qui est un esprit de haine extrême du péché, d'amour très pur de Dieu, de dégagement entier de soi-même et de toutes choses, de soumission totale à la très sainte Volonté de Dieu, d'amour très ardent pour la Croix².» Tous les habitants de Coutances, ajoutait-il, disent que c'est une sainte, même ceux qui la méprisaient durant sa Vie.

1. 11944,1. XII, ch. IX, fol. 348-352; BOULAY, *ibid*.

2. Lettre au P. Manchon, Caen, 2 mars 1656. «Il a plu à Dieu de nous ôter ce que nous avons de plus cher au monde... Notre plus grande douleur est qu'on nous a ôté son corps.» *Œuvres complètes*, t. X, p. 403-406.

On se disputa son corps. Le chapitre proposait la cathédrale, ce qui était un grand honneur. Les Eudistes le réclamaient pour la chapelle de la Mission, selon le désir même de la morte. Les Jacobins, (Dominicains) offraient leur autel du Rosaire, vu sa dévotion à cette pratique. Ce fut le Curé de Saint-Nicolas qui l'emporta. L'inhumation y fut faite dans la chapelle de Saint-Joseph¹. Le grand prévôt s'était offert aux Eudistes pour prendre le corps et le leur donner; ils refusèrent, craignant du scandale. On sait la suite et de quelle éclatante consécration devaient jouir les restes de Marie des Vallées².

Dès la mort de Marie la voix publique avait commencé à proclamer sa sainteté. Les Eudistes disaient avoir reçu par son intermédiaire des grâces merveilleuses. La ferveur populaire était si grande — bien que «l'œuvre opérée par Dieu en elle» eût été par excellence cachée et connue longtemps d'un très petit nombre seulement de personnes — que les ennemis de la morte voulaient «faire exhumer le corps de ladite sœur, le faire réduire en cendres et le jeter au vent³», pour couper court aux bruits de miracles. De par le Roi, défense à Dieu... Ce souhait horrible ne fut pas exaucé, grâce à l'Évêque, partisan convaincu de Marie. Et Dieu ne se laissa pas lier les mains par la haine de M. Bazire. Plusieurs guérisons miraculeuses opérées à Caen (Visitation et Sainte-Marie), à Thorigny, à Pont-l'Évêque (Dominicains), à Montmartre (Bénédictines) sont attribuées à son intercession. Le Jésuite Raguenu atteste, le 15 octobre 1660, à Québec, qu'une femme de cette ville, Barbe Halley, obsédée par des spectres, en a été délivrée après avoir porté un linge imbibé du sang de Marie des Vallées.

La dévotion à la sainte de Coutances s'était, en effet,

-
1. BOULAY, III, 123 et 135.
 2. Cf. notre premier chapitre.
 3. 11944, 1. XII, Ch. IX, fol. 352^{vo}.

rapidement répandue jusqu'au Canada, où de son vivant même, comme nous l'avons dit, elle avait des amis, notamment la Mère Catherine de Saint-Augustin et l'évêque de Québec, Mgr de Laval-Montmorency¹ qui était venu en pèlerinage à son tombeau.

Notons en passant, que mêlée malgré elle aux discussions religieuses du temps, Marie des Vallées, soutenue naturellement par les Eudistes, semble d'une façon générale avoir eu comme amis et alliés les Jésuites et les Dominicains, tandis que les Jansénistes et les Oratoriens étaient *ipso facto* ses adversaires, que les Capucins semblent avoir été plutôt en froid avec elle et que les Bénédictins se trouvaient divisés à son sujet².

L'offensive contre sa mémoire n'avait pas tardé à se déclencher. On s'attaqua d'abord à son corps, puis, le complot ayant échoué, à son esprit.

Le corps avait été, nous l'avons vu, transporté chez les Eudistes, le 4 novembre 1656, par le Président de Langrie, conformément à un arrêt du Parlement de Rouen, obtenu à la requête des héritiers de la défunte. Le vicaire général Bazire, celui-là même qui avait si savamment fait torturer Marie des

1. BOULAY, t. III, app., p. 21 et 24; ADAM, *op. cit.*, part. III, ch. II; 11948, fol. 69-73. — Nous avons dit que Marie des Vallées avait joui, de son vivant, de la faculté de lire dans les pensées et dans les cœurs, de discerner les esprits, de voir les choses lointaines et même à venir. (Cf. II^e part., ch. I.) Elle avait, notamment, annoncé télépathiquement la mort de Mgr Molé, évêque de Bayeux. (BOULAY, II, 613.) Le P. Eudes était persuadé que les prières de Marie des Vallées l'avaient sauvé au moins deux fois, notamment d'une maladie de poitrine. Outre les guérissons matérielles, les guérissons spirituelles et morales opérées par elle sont nombreuses. Le pamphlet de Dufour (11947, fol. 128-130) ne discute pas tous ces miracles, mais plaisante et déclare qu'à entendre la puissante voix du P. Eudes, orateur en vogue, on ne se douterait pas qu'il a été «pulmonique». Le moine de Barbery s'efforce (11948, fol. 69-73) de nier la valeur de ces miracles, mais d'une façon purement subjective.

Vallées par Ameline et Bertout, ressentit la chose comme une offense personnelle. C'était un homme fort obstiné dans ses opinions, comme l'écrivait un jour son Évêque, Mgr Claude Auvry. Celui-ci, brouillé avec son métropolitain, l'Archevêque de Rouen, François de Harlay, s'était mis à l'abri de multiples ennuis à la cour de Mazarin, son ami personnel. Bazire, profitant de son absence, fit enquête sur enquête, procès-verbal sur procès-verbal, et décida, le 5 décembre 1656, que le corps de Marie serait exhumé et visité par les médecins afin d'éclaircir les bruits qui couraient sur sa conservation miraculeuse, et d'éviter «la superstition, les sacrilèges et les blasphèmes, et une infinité d'inconvénients à l'Église et à l'État¹.»

Un arrêt du Conseil, intervenu à la requête des agents généraux du Clergé, avait le 5 décembre précédent, sans avoir égard à l'arrêt de Rouen, renvoyé à l'autorité épiscopale la décision définitive. Dès le 30 novembre, les Pères de la Mission avaient déclaré se soumettre entièrement à l'Évêque, qui, le 15 décembre, ordonna de Paris que le corps resterait chez eux. Bazire eut beau se présenter au Séminaire le 5 janvier, le

2. Le P. Eudes écrit à Mme de Camilly, en 1656, que les Jésuites de Bourgogne considéraient Marie des Vallées comme une grande sainte, et les Oratoriens comme une sorcière. Adversaires des Jansénistes et des Oratoriens, les Jésuites étaient en effet ses alliés naturels; les PP. Coton, de Saint-Jure, etc., l'avaient vue et encouragée. Les Oratoriens détestaient le P. Eudes, qu'ils considéraient comme un transfuge, bien que sa spiritualité et celle de Marie des Vallées dût beaucoup à l'École Bérullienne. Les Dominicains aimaient Marie des Vallées, dévote en Rosaire. Elle était en relation avec le P. Domptius, ami du P. Michaelys, réformateur général des Jacobins (11943, 1. V, ch. XI, sect. XXV, fol. 161). Marie des Vallées se plaignait à saint François d'Assise de ce que les Capucins, ses enfants, disaient du mal d'elle (11947, fol. 128 et 149). Il n'est pas étonnant que, dans une ville de province, une pieuse femme, qui fréquentait tel ou tel couvent, ait été mal vue dans un autre...

1. Procès-verbaux, 11945, fol. 24-26.

supérieur, M. de Montaigu, invoqua l'autorité de l'Évêque, et le corps de Marie des Vallées resta dans la chapelle des Sacrés-Cœurs, dont elle avait posé la première pierre le 3 juillet 1652, jusqu'au moment où Mgr Guérard le fit, de nos jours, transporter à la cathédrale et inhumer dans la chapelle de Notre-Dame-du-Puits, où elle avait eu quelques-unes de ses plus belles visions¹.

Mais Bazire n'avait pas désarmé. Bravant son Évêque, il envoya à la Sorbonne, dans l'intention d'y faire condamner Marie des Vallées, le mémoire Ameline². Averti, Mgr Auvry réclama le document et reprocha au vicaire général d'agir «plus par passion que par raison.» Il lui réclama, en même temps, tous les écrits, mémoires et informations concernant Marie des Vallées, afin de juger lui-même à Paris cette affaire.

Le 28 août 1658, en effet, l'Évêque de Coutances réunit au Palais Mazarin plusieurs spécialistes. Bazire était présent et en quelque sorte accusateur, tandis que les PP. Eudes, de Montaigu et Blouët de Camilly, de la C.-J.-M., étaient venus plaider la cause de la défunte. Les juges étaient trois docteurs en Sorbonne, Morel, Cornet et Séguier, théologal de Paris, deux Jésuites, les PP. Le Boucher et de Hayneuve, spécialistes des questions mystiques, et l'abbé de Blampignon, qui était alors une autorité dans ce domaine. Une seconde réunion eut lieu le 4 septembre. Les «pièces à conviction» étaient surtout l'écrit d'Ameline, *État des choses...* (sept. 1651) et les *Observations* de Le Pileur (nov. 1651). Le P. Eudes apporta la lettre du P. Coton à Marie des Vallées, du 26 août 1625, une du P. de Saint-Jure à M. de Bernières, du 5 août 1641, une de M. Le Pileur au P. Eudes lui-même (4 novembre 1644), deux lettres de M. de Renty à Marie

1. La chapelle de la Mission était devenue celle du Lycée et elle était fermée au public.

2. Cf. le chap. IV de la première partie.

des Vallées (26 mai 1643 et 21 sept. 1646), une du même P. de Saint-Jure (21 juillet 1646).

L'abbé de Blampignon et les deux Jésuites. approuvaient le P. Eudes et l'esprit de Marie des Vallées. Le docteur en Sorbonne Cornet était absent de cette séance, mais avait à la précédente laissé voir son opinion favorable.

MM. Morel et Séguier hésitaient. Claude Auvry leva la séance en déclarant chaleureusement qu'il avait toujours été édifié par les vertus et la haute spiritualité de la morte. Quelques jours après (14 septembre 1658), il rendit sa sentence¹. Elle est entièrement favorable à Marie des Vallées, Que le texte de l'écrit d'Ameline, dit-elle, soit exact ou non, il n'y a là rien de contraire à la foi: mais les faits qu'il rapporte sont conformes «aux voies extraordinaires que Dieu tient quelquefois en la sanctification des âmes, bien que quelques articles semblent ne s'accorder point avec la conduite ordinaire de Dieu et de son Église.» Après avoir réfuté quelques objections et fait quelques mises au point opportunes, spécifiant, par exemple, qu'il ne s'était jamais agi d'un échange substantiel de la volonté, mais d'une transformation morale, qui n'est autre chose que la «parfaite union d'une âme chrétienne avec son Dieu, selon ces paroles de l'Apôtre: *qui adhæret Domino unus spiritus est*, et celles-ci que Notre-Seigneur dit à saint Augustin: *Non mutabor in te, sed tu mutaberis in me*, l'Évêque conclut en affirmant qu'il n'a jamais rien remarqué en Marie des Vallées «qui soit répréhensible ou condamnable, *mais plutôt toutes les marques d'une excellente vertu et rare piété, et tout sujet de croire qu'elle a été prévenue des grâces extraordinaires de Dieu qui l'ont accompagnée jusqu'à la*

1. 11949. — Le P. Costil, auteur des *Annales* (manuscrites) de la Congrégation de Jésus et Marie, dit qu'il a puisé le récit de cette discussion dans un mémoire autographe du P. Eudes. Cf. BOULAY, III, ch. XIV, p. 224-231, et app. IX.

mort, sans néanmoins en faire le jugement, qui doit être réservé au Saint-Siège apostolique.»

Ce témoignage si net fut la dernière action importante de Claude Auvry comme Évêque de Coutances. Mal avec l'Archevêque de Rouen, en difficulté avec son vicaire général et son chapitre, il n'avait plus qu'une idée, assurer son repos. Quatorze jours après, le 28 septembre 1658, il céda son diocèse à Eustache Leclerc de Lesseville, et se fit ainsi des loisirs pour la fameuse dispute avec les chanoines de la Sainte-Chapelle que devait immortaliser le *Lutrin* de Boileau¹.

Comme le nouvel évêque n'entra en fonctions qu'en février 1659, Bazire en profita pour braver ouvertement la décision de son évêque, poursuivant l'enquête — ce qui était en contradiction formelle avec la sentence épiscopale du 14 septembre — et rendant lui aussi son verdict. Le 2 décembre 1658, il fit afficher et lire dans toutes les paroisses du diocèse de Coutances une décision condamnant, telle qu'elle ressortait des écrits d'Ameline et de Le Pileur, la conduite de Marie des Vallées «touchant les sacrements de pénitence et d'eucharistie», et défendant «à tous prêtres et directeurs de conscience de donner, approuver ou souffrir semblable conduite»².

Cette sentence, rendue dans des conditions aussi incorrectes, est à la fois très raisonnable et très perfide. Il va de soi qu'aucun prêtre ne peut encourager les fidèles à se passer des sacrements. Et quelle que fût leur opinion sur le cas si spécial de Marie des Vallées, jamais ses amis n'avaient songé à le vulgariser³. Le texte de Bazire laisse transparaître la haine et l'aveugle parti pris. Il est tout à fait à côté de la question. Il ne saurait être compris au

1. Il mourut à Paris en 1687. Son successeur, †1665, fut remplacé par Ch.-Fr. de Loménie de Brienne, †1720. Cf. LECANU, *op. cit.*, p. 337-342.

2. 11945, première pièce. BOULAY, III, 233, app. X.

3. 14563, fol. 28.

préjudice de Marie des Vallées dont la bonne foi était indiscutable et qui avait eu l'entière approbation de ses directeurs légitimes. L'acte du vicaire entêté ne saurait faire oublier que la véritable sentence, c'est la décision épiscopale du 14 septembre 1658. En canonisant le P. Eudes, Rome a montré quel était sur ce point son avis.

Le felleux vicaire général essaya d'intéresser à ses haines le nouvel évêque, mais Mgr Leclerc de Lesseville lui déclara qu'il avait bien d'autres affaires à régler que celle-là. Les ennemis du P. Eudes et de la mémoire de Marie ne désarmaient pourtant pas. Ils s'étaient, par des moyens vraiment inavouables, procuré des armes qu'ils fourbissaient pour une campagne de libelles et de pamphlets, qui n'est pas la moins atroce de toutes celles que ce siècle fertile en querelles religieuses ait connues.

CHAPITRE III

LA MÉMOIRE DE MARIE DES VALLÉES

LES POLÉMIQUES. — LES FALSIFICATIONS DE DUFOUR ET DU MOINE DE BARBERY. — LA RÉPONSE DE LAUNAY-HUË. — UNE PLUIE DE LIBELLES. — L'ASSEMBLÉE DE MEULAN. — L'ATTITUDE DE ROME. — LA GLORIFICATION.

Le 1^{er} mars 1674, Dufour, Abbé d'Aunay¹, écrivait au P. de Saumaise, oratorien de Caen, qu'il serait bon d'écrire contre «le livre du P. Eudes sur Marie des Vallées, où il y a des choses horribles et qui renversent les fondements de la religion chrétienne».

De quel livre voulait-il donc parler? Le P. Eudes n'avait *jamais rien publié* sur sa défunte pénitente, mais il avait pris de nombreuses notes et enfin rédigé un ouvrage en trois volumes,

— qui est précisément la source originale des Manuscrits 11942-4 et 11950 de la Bibliothèque Nationale, du Ms de Québec et de la seconde partie du Ms Renty de la Mazarine. Cet ouvrage était resté manuscrit. L'auteur en avait fait ou laissé faire des copies qui circulaient parmi ses fidèles. Il voulait le soumettre aux autorités ecclésiastiques et n'avait jamais eu l'intention de le livrer tel quel au public. Même littérairement, ce recueil n'était pas absolument au point. C'était un ensemble de notes classées plutôt qu'un véritable livre. Comment donc un ennemi juré du fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie pouvait-il en avoir connaissance?

Par l'espionnage et la trahison.

Tout d'abord l'Abbé d'Aunay, séduisant un jeune secrétaire du P. Eudes par la promesse d'un bénéfice (Marie des Vallées avait raison de dire qu'on se damnait pour cela), s'était fait remettre la copie d'un abrégé de ce grand ouvrage. Ce secrétaire s'appelait Aude, et était né à Aunay. Il remit le document à notre Bazire et celui-ci le donna à Dufour, qui le communiqua aux PP. de Saumaise et du Saudray.

D'autre part, Dufour avait réussi à se procurer un «extrait assez ample» du livre en trois volumes, par un procédé non moins élégant.

Le P. Eudes avait confié son ouvrage à son ami Dom Pierre,

1. BOULAY, IV, p. 326-328; ADAM, *op. cit.* — Curé de Saint-Maclou, grand-vicaire de Rouen, puis abbé d'Aunay; s'était fait remarquer dans la lutte contre les Jésuites et celle contre la Compagnie du Saint-Sacrement (cabale des Dévots que Molière attaquera dans *Tartuffe*, cf. BAUMAL), représentés en Normandie par l'*Ermitage* de Caen (Bernières). Il publia notamment alors des pamphlets pro-jansénistes (B. N. Imprimés, Ld⁴, 250 et 257) en 1657 et 1658, puis un «Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la Compagnie établie en la ville de Caen et appelée l'Ermitage», en 1660, un an après la mort de Bernières, blâmant le zèle indiscret des confrères, différent, dit-il, de ce qu'avait voulu Renty.

sous-prieur de l'abbaye bénédictine de N.-D. de Barbery, pour lui demander son avis. Or, vivait à ce monastère un religieux, dont nous ignorons le nom, qui avait partie liée avec Dufour, l'Abbé d'Aunay. Ce moine, affectant de s'intéresser à la chose et pour lui en faire un rapport étudié, s'était fait prêter le manuscrit par Dom Pierre. Couvant «son feu afin de mieux pénétrer les sentiments d'un chacun», il l'«étudia», en effet, très sérieusement et si bien que Dufour en eut bientôt entre les mains cet «extrait assez ample». Heureuse perfidie, d'ailleurs, puisque c'est à elle que nous devons la principale source de la vie et des révélations de Marie des Vallées, le Ms 11942-11944 de la Bibliothèque Nationale!

Ce moine anonyme a écrit en toutes lettres l'aveu de sa trahison. «J'ai achevé cet abrégé le 5^e jour de Janvier, l'an 1664... Je soussigné (mais on a coupé la signature), prêtre et religieux profès de l'abbaye de N.-D. de Barbery, diocèse de Bayeux, ordre de Cîteaux, filiation de Clervaux, âgé de quarante ans environ, certifie que l'année 1662, ayant par le moyen de quelques miens intimes amis, ainsi que du R. P. Jean Eudes, eu le moyen et la liberté de voir et lire très attentivement (*sic*) la vie, les révélations et les visions de sœur Marie des Vallées, composée par le même R. P. J. Eudes, divisée en douze livres, contenues en trois volumes in-quarto de la grosseur chacun de trois pouces environ, très bien écrits d'une même main et corrigés en quelques endroits de celle du même R. P. J. E., comme je l'ai connu depuis, ayant vu de ses propres lettres, lesquels trois volumes étaient très bien reliés et couverts de veau marbré, — après, dis-je, les (la feuille suivante a été coupée, ainsi que la moitié de l'autre)...¹» Il déclare ailleurs avoir possédé ces volumes pendant plus de six mois chacun².

1. 11944, fol. 354-355^{vo}; et 11942, avertissement, p. 34.

2. 11948, fol. 62.

Ce bon moine, auteur de «quelques pièces françaises contre la dévotion au Cœur de Marie», était un spécialiste de l'espionnage quand l'inspirait son zèle contre la «cabale péreudique et mariolâtre.» Il ne s'en cache pas. Quand M. de Launay-Huë écrivit sa réponse au libelle de Dufour, le P. Eudes en fit faire plusieurs copies, ce dont le moine de Barbery ne manqua pas d'être vite averti, «ce qui m'obligea, ajoute-t-il cyniquement, à veiller avec tant de diligence sur les démarches du bonhomme de P. Eudes et de ses intimes qu'après quelque travail aidé de l'industrie que me fournit le zèle de la maison de Dieu et le désir de pénétrer la manière d'agir des deux partis, afin de choisir le meilleur, — la pièce toute entière me tomba entre les mains.» Et il en fit incontinent plusieurs copies «autant exactes que fidèles». Chaque fois qu'il était question d'un miracle opéré sur l'intercession de Marie des Vallées, ou que le bruit se répandait que quelqu'un avait été surnaturellement puni d'avoir combattu cette morte et la dévotion au Sacré-Cœur, le bon moine prenait la peine de faire un petit voyage et de mener une enquête «sur les lieux». Comme par hasard, toutes les pièces concernant l'affaire, reliques, prières, lettres, venaient tomber entre ses mains¹. Et ce n'est pas de sa faute si le douzième livre du P. Eudes, réservé «aux principaux associés», ne parvint pas jusqu'à lui².

Mais revenons à Dufour, son complice. L'Abbé d'Aunay, résolu à confondre le P. Eudes et son «nouvel Évangile», publia en 1674 un pamphlet imprimé, que le P. Boulay a pu qualifier de «libelle infâme»³, et qui traînait devant le grand public un débat que le

1. 11948, fol. 57, 68, 72, 79; 11942, p. 31.

2. 11944, fol. 353, en marge: «J'ai appris de quelques personnes assidues au P. Eudes (aveu d'espionnage), qu'il contient quantité de révélations extraordinaires et qui touchent des personnes encore vivantes. Je ne l'ai pu voir. Je dirai ce que j'en ai appris de personnes dignes de foi, dans mes *Réflexions*.» Ces réflexions sont le Ms 11946.

P. Eudes avait toujours entendu réserver.

La *lettre à un docteur de Sorbonne*¹ accuse le P. Eudes d'avoir soutenu au moins treize hérésies abominables, d'avoir fait de Marie des Vallées une déesse adorable, une «Messie-femelle», la «sauveresse du genre humain», unissant en sa personne la nature divine et la nature humaine, transformée substantiellement en Dieu. Ce qui est encore plus grave, c'est que l'auteur de cet «amas d'inepties» a recouru pour soutenir sa thèse absurde à des falsifications et des interpolations qui pouvaient d'autant mieux égarer le public que celui-ci n'avait pas sous les yeux les textes critiqués, que ce pamphlet imprimé s'attaquait à des manuscrits. Et l'on sait qu'une virgule déplacée peut changer le sens d'une phrase, qu'un simple mot ajouté ou retranché peut dénaturer complètement la pensée d'un auteur. Dufour et le moine de Barbery se sont révélés maîtres à ce petit jeu, et pleins de virtuosité à ce métier de faussaire. Mais leur thèse était par trop énorme. Si le livre du P. Eudes avait été imprimé, publié par lui, sous sa responsabilité, d'après une version authentique, il eût été impossible à ses adversaires de soutenir qu'il avait fait de Marie une personne divine qui avait sauvé les hommes à partir du dix-septième siècle jusqu'à la fin du monde, le Christ n'ayant racheté que ceux qui avaient vécu avant elle!... Mais il profitait de la multiplicité des copies du livre dont aucune n'était complète et parfaite. Le P. Eudes avait fait plusieurs essais successifs et les avait communiqués en divers temps à plusieurs personnes qui en avaient fait des copies à leur usage propre. Plusieurs de ces copies étaient tombées «par bonheur», entre les mains de ses ennemis, déclare le moine de Barbery, qui constate que beaucoup de ces copies de diverses

3. BOULAY, IV, 330.

1. Ms 11947, du Fonds français du département des Mss de la Bibl. Nat., et brochure Ln²⁷ 6028 du département des Imprimés.

mains concordaient avec la sienne, sinon, avoue-t-il, quant aux *paroles*, du moins quant au sens¹.

En outre Dufour s'attaque violemment à la dévotion aux Sacrés-Cœurs propagée par Marie des Vallées et le P. Eudes, «culte extravagant et superstitieux, s'écrie-t-il, dévotion basse, rampante et grossière», fondée entièrement «sur des visions creuses et de fausses révélations», nouveauté idolâtrique, ridicule et damnable². Il accusait enfin le P. Eudes d'ultramontanisme, et lui reprochait de voir des jansénistes en tous ceux qui n'approuvaient point ses innovations.

Une mise au point était nécessaire. Les amis du P. Eudes se réunirent à l'abbaye bénédictine du Val Richer³ dont l'Abbé était un des admirateurs les plus enthousiastes de Marie des Vallées. MM. du Hamel, docteur de la Faculté de Paris, supérieur d'un séminaire de la C.-J.-M., de Launay-Huë, docteur et grand vicaire de Bayeux, Bloët, docteur et grand vicaire de Coutances, Manoury, Paillot, curé de Vaucelles de Caen, principaux membres du parti du P. Eudes et de M. des Vallées, étaient présents. Ce fut M. de Launay-Huë qui fut chargé de répondre au pamphlet de Dufour⁴.

Il le fit avec modération mais énergie, souhaitant au calomniateur anonyme (l'Abbé d'Aunay n'avait pas signé) de se repentir et pleurer toute sa vie «le crime presque irréparable qu'il

1. 11948, fol. 64. — Outre le livre en trois volumes, les ennemis du P. Eudes avaient réussi à s'emparer de son *Abrégé de la vie de Marie des Vallées* (Ms Cherbourg) et peut-être aussi d'un *Recueil des Visions...* (Ms Québec?). Cf. 14562, fol. 15.

2. 11947, fol. 169 et suiv. Quel beau témoignage à Marie des Vallées!

3. Au séminaire de Notre-Dame de Lyvrande, dont M. du Hamel était le directeur, dit le moine de Barbery, 11948, fol. 49 et 56.

4. Il avait trente-six ans. Ce texte se trouve à la Bibl. Nat., sous les n^{os} 14562 et 14563. Il a été publié en partie par BOULAY, IV, app. VIII, et par ADAM.

a commis¹», lui reprochant d’avoir traîné inconsidérément, injustement et de mauvaise foi, devant un public non averti, une question dont le P. Eudes avait eu soin de ne parler «qu’aux âmes capables d’en profiter», et qu’il voulait auparavant soumettre au jugement des autorités légitimes².

M. de Launay-Huë rectifie une à une toutes les imputations tendancieuses, toutes les altérations, interpolations et falsifications de la *Lettre à un Docteur*. Il montre avec évidence que l’échange de volonté et la déification de Marie des Vallées sont moraux, spirituels, mystiques et non physiques, naturels et substantiels, conformes à la doctrine des théologiens mystiques et des textes sacrés. Il la justifie sans réplique sur la question de l’impeccabilité. Il dénonce toutes les calomnies du libelle et restitue les textes que Dufour avait impudemment tronqués.

Il invoque l’autorité des PP. Coton et de Saint-Jure, des «Évêques de Québec et de Beritte», de MM. de Renty et de Bernières, de M. Le Pileur, vicaire général de Mgr de Matignon, alors Évêque de Coutances, de Mgr Auvry, dont le pamphlétaire avait négligé la sentence éclatante, et note que le P. Eudes avait été régulièrement commis par l’autorité épiscopale à la direction de Marie des Vallées pendant quinze ans, alors que ses adversaires la connaissaient fort peu. Ses critiques, au reste, reconnaissent tous sa haute vertu³. Bazire lui-même ne la nie pas; le P. d’Argentan, qui la dirigea quelque temps à la prière de Bazire, a dit n’avoir jamais vu pratiquer les vertus chrétiennes à un si haut degré, et qu’elle parlait des choses de Dieu d’une manière sublime. Jamais, peut-être, on n’avait accusé si à la légère et si injustement d’hérésie un homme tel que le P. Eudes,

1. 14563, fol. 34.

2. 14563, fol. 20.

3. Ce qui n’empêche pas l’auteur du pamphlet *Briève Réponse* (Ms 14562, fol. 30) de la traiter de démoniaque trompée par le diable.

prédicateur célèbre dans toute la France, directeur de séminaires et de nombreux instituts religieux. C'est de toutes pièces et sans rapport avec la réalité que l'auteur de la *Lettre à un Docteur* «s'est forgé un monstre d'erreurs et d'hérésies à combattre qui n'est jamais tombé dans l'esprit ni dans la pensée du P. Eudes»¹.

«Le P. Eudes ne s'est jamais représenté Marie des Vallées que comme une créature innocente prévenue de Dieu par une grâce très particulière, dont le caractère de la vertu était de haïr la culpabilité du péché de toute l'étendue de son cœur et d'avoir un désir très ardent de n'y tomber jamais. Mais pour la peine due au péché, elle a désiré de tout son cœur de la souffrir pour faire réparation à la Justice de Dieu des crimes qui l'offensent et pour obtenir le salut du prochain. Et Dieu lui ayant révélé une conversion générale qui doit arriver, mais on ne sait pas dans quel temps, elle s'est offerte à Dieu pour souffrir les peines même de l'enfer afin d'obtenir cette conversion générale, en la manière que les fidèles et les âmes justes peuvent mériter la conversion du pécheur, c'est-à-dire par dépendance des mérites de J.-C., et pour en faire l'application par leurs souffrances. Et Dieu, lui ayant accordé sa demande, l'a délivrée de la culpabilité du péché, du moins des péchés mortels, par un échange moral de sa propre volonté en celle de Dieu, en telle manière qu'elle était conduite et réglée par la Divine Volonté, et ainsi changée moralement en Dieu, suivant la manière dont la grâce change les âmes. Et pour les peines qu'elle désirait porter, elle a été traitée en pécheresse, quoiqu'elle vécut d'une manière fort innocente, car elle a souffert non seulement beaucoup d'afflictions et de travaux semblables à ceux des autres âmes qui participent à la croix de Jésus-Christ, mais ce qui fait l'extraordinaire de sa vie, c'est qu'elle a souffert les peines d'enfer, et que Dieu l'ayant mise comme dans un état d'excommunication pour la réparation du

1. 14563, fol. 1-4.

péché, elle a passé trente-trois ou trente-quatre ans sans pouvoir approcher des sacrements de confession et de communion. Voilà la véritable idée que le P. Eudes s'est formée de Marie des Vallées, comme on peut voir dans ses livres¹.»

La réponse de Launay-Huë ne pouvait manquer de faire une grosse impression auprès de toute personne impartiale. Ce fut une levée de boucliers dans le camp adverse qui ne désarmait pas et voulait écraser avec le P. Eudes toutes les «nouveautés», toutes les «superstitions», tout ce qui n'était pas purement gallican et sagement scolastique. Éternel combat de la lettre et de l'esprit, du lévite et du prophète! Tous deux sont nécessaires et chacun est néfaste séparé de l'autre; l'ombre sans corps est un vain fantôme, mais le corps sans âme est un cadavre pourrissant: ce qu'il faut vouloir, c'est le corps glorieux.

Une pluie de libelles se mit à tomber². Notre bon moine de Barbery se distingua. Il avait terminé, le 26 février 1675, des *Réflexions* nouvelles³ sur la vie de Marie des Vallées, long mémoire indigeste dans lequel il s'efforçait de montrer que le P. Eudes, combinant les hérésies contradictoires de Nestorius et d'Eutychès, donnait deux personnes à Jésus-Christ, faisant se réincarner le Verbe en la sœur de Coutances et mêlait ses deux natures en unissant la divinité à une simple créature, substantiellement transformée, qui renouvelait la Passion du Sauveur! Il s'attacha, dès qu'il eut connaissance, par les procédés que l'on sait, de la *Réponse* de Launay-Huë, à prendre contre ce dernier la défense de la *Lettre à un Docteur*, et consacra l'automne de 1675 à ce nouveau pamphlet⁴.

Dans cette réponse à la réponse de Launay-Huë, le religieux

1. 14563, fol. 5.
2. 14562, 11948, Ms Pont-Audemer.
3. 11946.
4. 11948, écrit sous forme de lettres, datées d'août à septembre 1675.

qui, dans sa copie (11942-4) gardait une certaine modération, louant les vertus et les lumières «solides quoique très subtiles et délicates», de la sœur Marie¹, jette le masque tout en affectant hypocritement de dire qu'il n'en veut point au P. Eudes («on le chérit, on l'aime, on l'honore»), mais à ses erreurs, à son aveuglement².

Le ton de pitié qu'il avait encore dans ses *Réflexions* (11946) fait place à une rage haineuse, vraiment pénible. Il multiplie les ironies et les injures, mais ne réfute rien du tout. Ne pouvant rien répliquer de sérieux aux mises au point si nettes de Launay-Huë, il affecte de n'en pas tenir compte; bien mieux, il est réduit à soutenir que les théories du P. Eudes et de Marie des Vallées, si elles ne sont point hérétiques et fausses quant au fond, sont choquantes quant au son et à la forme apparente! Il faut, dit-il, condamner une proposition, même vraie et expliquée en un sens catholique, «si elle sonne mal aux oreilles pieuses»³. Mais l'Évangile, les Apôtres et les Pères ne sont-ils pas pleins de maximes qui choquent la sagesse des hommes, qui scandalisent les pharisiens, les juifs et les gentils? Il est souvent nécessaire de «styliser», pour accuser vigoureusement la vérité que la nature humaine a toujours tendance à oublier et à affadir.

Tout d'ailleurs, affirme-t-il, dans la doctrine «pérendique et mariolâtre» est «pernicieux, scandaleux, injurieux au Fils de Dieu, ou badin, ridicule et grotesque».

Le moine de Barbery, après avoir comparé le P. Eudes aux Arius et aux Marcion, déclare que son hérésie est l'une des «plus pernicieuses qui ait jamais paru depuis que l'Église est l'Église»,

1. 11943, fol. 84, il remarque que les symboles employés par Marie des Vallées sont beaux et bons, si on les entend de toutes les âmes qui souffrent (ce qui est la réalité).

2. 11948, fol. 5 et 50.

3. 11948 fol. 99.

et il s'engage à faire voir qu'elle est «le Panthéon de toutes, aussi bien que de tous les blasphèmes imaginables¹!»

Cette polémique n'est pas étrangère à celle du Jansénisme en général et à la grande offensive de la fin du dix-septième siècle contre les mystiques. Les adversaires de saint Jean Eudes admirent fort M. Arnault, ce «grand docteur», et reprochent au fondateur de la C.-J.-M. son zèle pour le Saint-Siège qui favorise une «cour étrangère²».

Le moine de Barbery traite la dévotion du Cœur de Marie de «puérilité ridicule»; il appelle «rêveries et extravagances, fantaisies grotesques», les états mystiques de Marie des Vallées conformes à ceux de tant de saints; il nomme «badines métamorphoses» ce qui est l'essence même du christianisme. Son pamphlet est une équivoque perpétuelle; il reprend les accusations de Dufour comme si Launay-Huë n'avait pas donné les explications les plus catégoriques; il prend lourdement ou perfidement au propre ce qui est au figuré (non par une fantaisie littéraire, mais par nécessité, car dans ce domaine il n'y a pas moyen de faire autrement); il se dérobe toujours quand il est mis au pied du mur. Il cherche à saper l'autorité des garants de Marie, avançant que MM. de Renty et de Bernières ont été plusieurs fois dupés par de fausses mystiques, que le P. Eudes, faible d'esprit, a une tendance regrettable à croire aux béates, aux visions et aux miracles. Il soutient qu'on n'a rien à gagner et beaucoup à perdre au commerce des mystiques, que «Jésus-Christ a mis fin aux

1. 11948 fol. 12 et 53. — Dans son *Avertissement*, qu'il rédigea en avril 1674, treize ou quatorze ans après sa copie, il appelle le P. Eudes «archihérésiarque de tous les patriarches des hérétiques» et lui reproche un «orgueil de Lucifer». 11942, p. 50. Il demande l'intervention des princes de l'Église et même des magistrats pour étouffer le plus grand monstre de tous les siècles (p. 48).

2. 14562, fol. 25, 114. Lettre du P. Eudes du 12 décembre 1674; *Œuvres complètes*, t. X, p. 472.

visions», qui «sont marque de faiblesse de foi ou d'esprit». Il tient «pour indubitable qu'il en est très peu de véritables... Tout visionnaire m'est suspect... Rien n'est plus dangereux dans l'Église que cette sorte de gens».

Il faut admirer ici les voies de la Providence: c'est à cet adversaire fielleux et de mauvaise foi que nous devons nos meilleures sources d'information. Non seulement il nous a conservé d'abondants morceaux de l'ouvrage du P. Eudes (11942-4), mais il a complété cette vie et fourni de nouveaux détails dans ses deux atroces pamphlets. En voulant déshonorer la mémoire de Marie des Vallées, il a élevé à sa gloire le plus merveilleux des monuments.

Il nous donne aussi, sur l'opinion en Normandie à cette époque, de curieux renseignements. Depuis vingt ans que s'est répandue «cette nouveauté cabalistique», beaucoup de gens des deux sexes y ont adhéré (il s'agit de la vénération de Marie des Vallées et de la dévotion au Sacré-Cœur). On a pris au sérieux dans un grand nombre de monastères cette histoire d'un siècle d'or et du triomphe de la grâce (faut-il donc s'étonner que des religieux prennent au sérieux le christianisme?). Au cours des nombreuses missions qu'il a prêchées, le P. Eudes a puisé ses lumières dans les révélations de Marie des Vallées. On avait sujet de craindre que cette peste ne se répandît et que «des villes et provinces entières ne s'enfarinassent de ce nouvel évangile», avec la coupable tolérance des prélats.

Nous apprenons ainsi que les deux Abbés du Val Richer, «l'ancien, dit M. de la Place, et le nouveau, autrefois curé du Pré d'Ange», que l'Abbé de Barbery (le bon moine trahissait son supérieur), que MM. Bloët, du Hamel et de Launay-Huë, le P. de Montaigu, M. de Bernières, et Paillot, curé de Vaucelles de Caen, sont les principaux membres de la cabale». L'Abbé de la Place a composé des chansons en triolets sur les vertus de Marie des

Vallées. On invoque son intercession, on lui attribue des miracles, on distribue comme reliques tout ce qui lui a appartenu. M. Paillot¹ s'est taillé un surplis et une ceinture dans un de ses draps, et «il en ressent de merveilleux effets, jusqu'à connaître le fond des consciences» de ses pénitents. Le P. Eudes a «donné une de ses chemises aux filles de Sainte-Marie de Caen», on a coupé en petits morceaux ses vêtements; on a été jusqu'à faire faire son portrait! Malgré son désir de compromettre les «eudistes mariolâtres», le moine de Barbery n'arrive qu'à montrer les preuves les plus naturelles de la vénération la plus légitime².

D'autres libelles suivirent...



L'assemblée des évêques de Normandie, réunie à Meulan, à la fin de l'année 1674, avait examiné l'affaire, et censuré l'écrit de Dufour contre le P. Eudes³.

Lors du procès du P. Eudes (1899-1902), la Congrégation des Rites examina soigneusement l'affaire, et confirma en un sens cette sentence, ainsi que celle de Mgr Auvry de 1658. En béatifiant (1909) et en canonisant (1925) son biographe, son confesseur et son apologiste, Rome a démenti d'une façon éclatante les calomnieux de Marie des Vallées.

Le 25 juin 1675, à Caen, Eudes déclara qu'après avoir dirigé la sœur Marie, il avait recueilli ses faits et ses révélations sans avoir l'intention de les publier «ni de donner ces choses pour des vérités indubitables, mais seulement comme des mémoires et

1. Le P. Eudes fait son éloge dans une lettre; *Œuvres complètes*, t, X, p. 437.

2. 119481 fol. 14, 33-35, 83-94, 47, 21, 9, 66-68, et 76.

3. Grâce à l'appui des évêques de Bayeux et de Meaux; celui-ci fit le rapport. Cf. LE DORÉ, *Naissance...*, p. 39, et BOULAY, IV, p. 342.

comme un récit, sur lequel ses supérieurs pussent porter tel jugement qu'il leur plairait». On a abusé, dit-il, de sa bonne foi, en faisant à son insu des copies que des gens mal intentionnés ont dénaturées. Il ne se croit pas infailible; il soumet tous ses écrits au jugement de l'Église, spécialement de son Évêque auquel il les a remis¹.

Dans le *Cœur Admirable*, composé cinq ans plus tard, près de vingt-cinq ans après la mort de Marie, le P. Eudes ne parle plus de celle dont les visions et les encouragements avaient été les bases essentielles de sa doctrine et de son apostolat. Après avoir courageusement défendu la «sainte de Coutances» et sans oublier les nombreuses «grâces signalées» qu'il avait reçues par elle, il préférerait prudemment — un peu trop prudemment — laisser dans l'ombre le rôle primordial de celle que des polémiques odieuses (calomniez, il en reste toujours quelque chose...) avaient, pensait-il sans doute, rendue compromettante, et il sacrifiait provisoirement sa vieille amie, son ancienne inspiratrice, au succès de ses institutions)².

Maintenant que ces fondations sont fermement établies, maintenant que le Sacré-Cœur a triomphé selon les prédictions de Marie des Vallées, c'est un devoir pour nous que de rendre à celle-ci la place qu'elle mérite.

Elle a été «un livre vivant dans lequel Jésus-Christ s'est écrit lui-même par son divin amour; un aimant dont il se servira pour attirer toutes les âmes à soi; le réservoir de l'Amour divin dans lequel il garde les eaux précieuses de la contrition qu'il donnera un jour à boire à tous les pécheurs pour faire mourir en eux le péché et leur donner la vie de la grâce; un temple dans lequel Dieu est incessamment loué et glorifié et où le souverain Prêtre

1. BOULAY, IV, 345. Cf. l'entretien avec l'évêque de Bayeux, signalé dans 14562, fol. 15, et qui fait l'objet du troisième manuscrit de Pont-Audemer.

2. LÉVESQUE, article dans *Regnabit*, nov. 1924, p. 400.

se sacrifie continuellement pour la gloire de son Père et le salut des âmes»¹.

Jésus lui avait dit un jour: «Vous m'avez tout donné. Je ne me laisserai pas vaincre en libéralité»². Il lui avait promis «d'honorer un jour son épouse», de manifester la puissance qu'il lui a donnée sur les hommes et sur les éléments, et la gloire dont il l'a couronnée au ciel. Il s'était engagé à faire signer par la Volonté divine la symbolique quittance donnée en huit versets des Psaumes qui résument son état, et à la faire sceller par l'Amour³.

«On ne sait point le temps où l'on signera cette quittance, dit le P. Eudes, ni quand elle sera scellée.» Peut-être pouvons-nous penser aujourd'hui que l'heure de la glorification a sonné pour Marie des Vallées. — À moins que l'exceptionnelle destinée qui fut la sienne et la priva durant sa vie terrestre de toute consolation n'exige mystérieusement, pour sa glorification, quelque date suprême...

Mais précisément, en un siècle dont les débuts ont été ensanglantés par l'holocauste de quinze millions de morts et dont l'horizon est assombri par les menaces de catastrophes inconnues, l'ardente figure de Marie des Vallées prend un relief saisissant et semble répondre mystérieusement à nos préoccupations extérieures autant qu'à nos exigences spirituelles.

Plus que jamais le monde a besoin du déluge de grâces prophétisé par la sainte de Coutances. Plus que jamais il lui paraîtra opportun d'admirer celle qui voulait voir les Saints descendre du ciel pour venir combattre le péché et sauver les

1. 11943, fol. 113^{vo}; 11947, p. 111.

2. 11943, l. VI, ch. II, sect. V, fol. 175^{vo}.

3. Cf. ci-dessus, II^e part., ch. II et V.

âmes sur une terre de ténèbres. Plus que jamais il semble désirable que la prière officielle de l'universelle Église réponde enfin à l'imploration que Jean-Eudes adressait jadis à Marie des Vallées:

«... Et surtout, ma très chère sœur, priez la Divine Bonté qu'elle achève et couronne l'œuvre qu'elle a commencée en vous.... Achevez dans le ciel ce que vous avez commencé sur la terre. Que Dieu ait pitié de l'ouvrage de ses mains et de tant d'âmes qui périssent tous les jours, qu'il renverse entièrement la cruelle tyrannie du péché, et qu'il établisse parfaitement le règne de son amour et de sa gloire...»

L'Église du Christ, dont c'est un des privilèges admirables de régulariser l'imploration des peuples et de placer sur les autels les membres glorifiés de Celui dont elle est le corps mystique, pensera à celle qui fut l'épouse bien-aimée de son Chef. L'Église, qui appelle par sa communion et par ses sacrements tous ses fidèles à la sainteté, se souviendra de la pauvre paysanne normande que l'amour absorba spirituellement en Dieu. L'Église des Saints qui achèvent en ce monde ce qui manque à la Passion du Sauveur se souviendra de l'humble compatiente unie à la Croix pour la destruction du péché et le salut de ses frères. L'Église de la divine Victime des Pharisiens et des Princes des Prêtres n'oubliera pas la voyante qui fut persécutée pour avoir proclamé quels abîmes de tendresse recelait le Cœur transpercé par la lance. L'Église chargée de sacrifier chaque jour à l'Éternel la Chair et le Sang du Christ n'oubliera pas la simple femme, éprise des Attributs divins, qui, offrant l'essence même de son être et fondant son cœur avec celui de Jésus, l'exhala comme un encens à la gloire du Très-Haut.

SOURCES

La vie de Marie des Vallées est étonnante: mais le fait qu'elle soit restée presque inconnue et que le texte de ses révélations n'ait pas encore été publié n'est pas le moins étonnant de tous ceux qui se rapportent à la sainte de Coutances. (*Nous n'employons, bien entendu, ce mot de sainte que dans le sens permis par les décrets du pape Urbain VIII, en attendant que l'Église ait jugé bon de canoniser cette sainteté.*) Remercions ici, des conseils et des indications qu'ils ont bien voulu nous donner, M. Massignon, le R. P. Boulay et M. le chanoine Eug. Lelièvre, qui nous donnera bientôt, il faut l'espérer, une biographie détaillée de Marie des Vallées.

Saint Jean Eudes, confesseur de Marie des Vallées, avait, comme son prédécesseur, M. Le Pileur, vicaire général de Coutances, pris des notes sur l'état et les visions de sa pénitente. Il rédigea, sans doute en 1655 pour le principal, mais en ajoutant ensuite le récit de la mort de Marie des Vallées et en faisant de nouvelles copies remaniées, un long ouvrage en trois volumes, qui resta manuscrit. Nous n'avons pas cet ouvrage, source essentielle de tout ce qui concerne Marie des Vallées. Mais de nombreuses copies et abrégés en ayant été pris, nous avons quatre de ceux-ci.

I. LE MANUSCRIT DE QUÉBEC. *La vie admirable... et les choses prodigieuses qui se sont passées en elle*, 1 vol. in-4° Bibliothèque de l'Université Laval de Québec.

II. LES MANUSCRITS 11942, 11943 ET 11944 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Résumé de l'histoire de Marie des Vallées, du P. Eudes, par un moine de Notre-Dame de Barbery, complice des ennemis de Marie des Vallées, qui s'était emparé traîtreusement de l'ouvrage en trois volumes, dont il conserve les divisions en volumes, livres, chapitres et sections. Il fit cette copie entre 1661 et 1664, et y ajouta une préface, un avertissement et quelques commentaires très hostiles, en 1674, au moment de la campagne de libelles contre le P. Eudes. Ces 3 volumes ont en tout 356 feuillets, ils ont 285 sur 185 millimètres.

III. LE MANUSCRIT 11950 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: *la Vie admirable de Marie des Vallées et des choses prodigieuses qui se sont passées en elle*. Copie incomplète de l'ouvrage en 3 volumes, faite par une main amie. 162 pages, 255 sur 190 millimètres.

IV. LE MANUSCRIT RENTY, N° 3177 DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE. *Mémoire d'une admirable conduite de Dieu sur une âme particulière appelée Marie de Coutances*, «copié sur un exemplaire écrit de la propre main de M. de Renty, qui est en dépôt au couvent des Carmélites de Pontoise.» Cette copie provient du séminaire de Saint-Sulpice, a 268 pages et est divisée en 2 livres de 39 et 121 courts chapitres.

M. de Renty semble avoir rédigé le premier livre en 1642. Le second est un résumé (par lui peut-être), très postérieur, de l'ouvrage du P. Eudes.

Outre ces manuscrits dérivés de l'ouvrage fondamental et perdu du P. Eudes, nous avons plusieurs écrits de polémique pour et contre Marie des Vallées.

POUR MARIE DES VALLÉES:

V. MANUSCRIT DE CHERBOURG, par le P. EUDES. *Abrégé de la vie et de l'estat de Marie des Vallées, des choses principales qui se sont passées en elle depuis sa naissance jusqu'au temps de sa possession.* Bibliothèque de Cherbourg, n° 68. Copie d'un opuscule imprimé à Valognes en 1699, mais écrit avant 1674; 48 feuillets, 202 sur 157 millimètres.

VI. RÉFUTATIONS PAR M. DE LAUNAY-HUË DE LA LETTRE À UN DOCTEUR DE SORBONNE DE DUFOUR, ABBÉ D'AULNAY. Ms 14563 (36 feuillets) et 3^e pièce, fol. 40-84, du Ms 14562 de la Bibliothèque Nationale. Imprimé en 1675.

VII. OBSERVATIONS QUI SE PEUVENT FAIRE POUR JUGER AVEC QUELQUE SÛRETÉ DE QUEL ESPRIT PROCÈDE LA CONDUITE DE MARIE DES VALLÉES, par M. LE PILEUR, vicaire général de Coutances, novembre 1651; dans le Ms 11949 de la Bibliothèque Nationale.

CONTRE MARIE DES VALLÉES:

VIII. RÉFLEXIONS PAR LE MOINE DE BARBERY SUR L'HISTOIRE DE MARIE DES VALLÉES DU P. EUDES. Ms 11946 de la Bibliothèque Nationale (222 feuillets). Écrit en 1674.

IX. LETTRE À UN DOCTEUR DE SORBONNE SUR LE SUJET DE PLUSIEURS ÉCRITS COMPOSÉS DE LA VIE ET DE L'ESTAT DE MARIE DES VALLÉES, DIOCÈSE DE COUTANCES, par Ch. DUFOUR, abbé d'Aulnay. 174 pages, 228 sur 170 millimètres. Imprimé en 1675. Ms 11947 de la Bibliothèque Nationale. Le Département des Imprimés conserve sous la cote Ln²⁷ 6028 cet opuscule imprimé, 127 pages in-4°.

X. LETTRES AU SUJET DE LA RÉPONSE (de M. de Launay-Huë) À LA LETTRE A UN DOCTEUR DE SORBONNE. 104 pages, 295 sur 185 millimètres. Écrit en 1675 par *le moine de Barbery*. Ms 11948 de la Bibliothèque Nationale.

XI. RECUEIL DE PIÈCES RELATIVES AU P. EUDES ET À MARIE DES VALLÉES. Ms 14562 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. 116 feuillets, 255 sur 145 millimètres, cartonné; vient du séminaire de Saint-Sulpice. Comprend, outre la *Réponse* de Launay-Huë (fol. 40), que nous avons citée, et qui est *pour* Marie des Vallées:

Fol 1: «Factum pour la deffense de l'auteur de la lettre à un docteur, pour respondre aux objections et invectives du P. Eudes ou de ses amis.» Imprimé, 51 pages, in-4°.

Fol. 27: «Brève réponse à un écrit que l'on fait courir contre la lettre à un Docteur.» Imprimé, 25 pages, in-4° (1658-1666).

Fol. 95: «Entretien d'un père avec son fils sur quelques points de dévotion.» Ms de 22 feuillets.

XII. MANUSCRITS DE PONT-AUDEMER:

1° «Factum concernant la magie et les sortilèges de Marie des Vallées», par Ch. DUFOUR, abbé d'Aulnay. 51 pages, in-4°. (C'est le même que le premier factum du Ms 14562.)

2° «Moyens pour prouver que le P. Eudes est auteur des écrits qu'on lui attribue dans l'imprimé qui porte pour titre: *Lettre à un docteur de Sorbonne.*» 7 pages, in-4°.

3° «Relation véritable de ce qui s'est passé dans un entretien chez M. de Bayeux. . .» Le *Catalogue des Manuscrits des Bibliothèques françaises* signale, p. 403, d'après le catalogue des Ms de la collection Canel léguée en 1879 à la Bibliothèque municipale de Pont-Audemer (imprimé à Rouen en 1887, p. 151 et 152) ces deux pamphlets, mais ajoute: «Il est actuellement impossible, pour des raisons d'ordre intérieur, de retrouver et de communiquer les *manuscrits* de la collection Canel.»

Nous avons aussi plusieurs recueils de procès-verbaux et pièces diverses.

PROCÈS-VERBAUX ET PIÈCES DIVERSES:

XIV. MS 11945 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Recueil de pièces imprimées et manuscrites sur la vie de Marie des Vallées. 27 feuillets. 320 sur 120 millimètres.

XV. MS 11949 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, «Extraits des procès-verbaux, informations, etc., touchant ce qui regarde Marie des Vallées, tirés sur les originaux de l'évêché de Coutances.» v et 82 pages, 290 sur 175 millimètres. Contient notamment les écrits d'*Ameline* et de *Le Pileur*.

Enfin des ouvrages manuscrits sur l'histoire de la Congrégation du P. Eudes, contiennent des passages se rapportant à Marie des Vallées et qui lui sont favorables. Ils ne font guère que résumer ou reproduire des fragments de l'ouvrage fondamental perdu du P. Eudes:

XVI. LE P. COSTIL, *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie*. T. 1.

XVII. LE P. COSTIL, *Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie*.

XVIII. LE P. OBRY, *Origines de Notre-Dame de la Charité*.

Ces trois manuscrits sont conservés dans les Archives des Eudistes.

OUVRAGES À CONSULTER

Aucun livre imprimé n'a utilisé l'inépuisable trésor des manuscrits. Les ouvrages d'Adam et de Boulay n'en ont tiré que quelques passages d'après les *Annales* du P. Costil, presque exclusivement. L'abbé Adam a consciencieusement raconté les faits extérieurs de la vie de Marie des Vallées, mais évite systématiquement de parler de son état mystique et de reproduire ses visions. Il reproduit comme le P. Boulay des fragments, d'après Costil, de l'apologie de Launay-Huë. L'abbé H. Bremond a utilisé ces divers ouvrages pour étudier le cas Marie des Vallées en le rattachant à l'École française et aux débuts de la dévotion au Sacré-Cœur.

A) Abbé J. -L. ADAM, *le Mysticisme à la Renaissance (sic) ou Marie des Vallées, dite la sainte de Coutances*, 1894, in-8°.

B) R. P. BOULAY, C. J. M., *Vie du vénérable Jean Eudes*, Paris, 1903-1908, 4 vol. in-8°.

C) R. P. GEORGES, C. J. M., *Saint Jean Eudes*, 1925.

D) Chanoine E. LELIÈVRE, *De saint François de Sales à saint Jean Eudes. Une humble gloire de Notre-Dame de Charité, Mme de Bois david*, Coutances, 1925, in-8°.

E) Abbé Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, t. III. *L'École française*, Paris, 1921, in-8°.

F) Les ouvrages cités ci-dessus sur la dévotion au Sacré-Cœur.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAP I. —	PROLOGUE	PAGE 4
— II. —	LA JEUNESSE DE MARIE DES VALLÉES. — LA POSSESSION. — LA PÉRIODE DES CHARMES	PAGE 8
— III. —	L'ÉCHANGE DE LA VOLONTÉ	PAGE 29
— IV. —	<i>FACTA PECCATUM</i> . — L'ENFER (1615-1618). — LE MAL DE DOUZE ANS (1621-1633). — LE MAL DU CŒUR (1654)	PAGE 45
— V. —	MARIE DES VALLÉES ET SAINT JEAN EUDES	PAGE 60
— VI. —	LES DIRECTEURS, LES AMIS ET LES DÉVOTS DE SŒUR MARIE	PAGE 67

DEUXIÈME PARTIE

— I. —	LA VOCATION DE MARIE DES VALLÉES. — CARACTÈRE PARTICULIER DE SON MYSTICISME. — SA PLACE DANS L'HISTOIRE DE LA MYSTIQUE. — SES INFLUENCES. — SES LECTURES. — BENOÎT DE CANFELD. — SES JUGEMENTS SUR SAINTE THÉRÈSE, SAINTE GERTRUDE, SAINTE CATHERINE DE SIENNE, SAINTE CATHERINE DE GÈNES, LA BIENHEUREUSE ANGÈLE DE FOLIGNO. — CARACTÈRE DE SES VISIONS. — VISIONS INTELLECTUELLES. — INTUITION ET TRANSMISSION. — CRAINTE D'ÊTRE TROMPÉE. — SON BON SENS. — SA SOUMISSION À L'ÉGLISE. — SES DÉVOTIONS. — SON CARACTÈRE. — SES VERTUS. — SES IDÉES. — JUGER L'ARBRE À SES FRUITS. — LE SYMBOLISME DE SA VIE	PAGE 77
— II. —	LA DÉIFICATION. — LES DEGRÉS DE L'ORAISON. — LA NUIT OBSCURE. — L'ANÉANTISSEMENT. — <i>L'EXPIRAVIT</i> . — L'UNION TRANSFORMANTE. — LA SAINTETÉ	PAGE 110
— III. —	LES DIVINS ATTRIBUTS	PAGE 132
— IV. —	LA COMPASSION	PAGE 139
— V. —	LA CONVERSION GÉNÉRALE. — L'ESCHATOLOGIE DE MARIE DES VALLÉES. — LA GRANDE TRIBULATION ET LE GRAND JUBILÉ	PAGE 151

— VI. — LE PUR AMOUR ET LA GLOIRE DE DIEU..... PAGE 174

TROISIÈME PARTIE

— I. — LE SACRÉ CŒUR..... PAGE 183

— II. — LA MORT DE MARIE DES VALLÉES. — LA DERNIÈRE MALADIE DE MARIE DES VALLÉES. — SA SÉPULTURE — SES MIRACLES. — LES ATTAQUES DE M. BAZIRE. — LA SENTENCE DE L'ÉVÊQUE PAGE 200

— III. — LA MÉMOIRE DE MARIE DES VALLÉES. — LES POLÉMIQUES. — LES FALSIFICATIONS DE DUFOUR ET DU MOINE DE BARBERY. — LA RÉPONSE DE LAUNAY-HUË. — UNE PLUIE DE LIBELLES. — L'ASSEMBLÉE DE MEULAN. — L'ATTITUDE DE ROME. — LA GLORIFICATION..... PAGE 210